



MEMOIRE
PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES ET INTERVENTIONS RÉGIONALES

PAR
JÉRÔME GAGNON
B.A. HISTOIRE

**ESPOIRS ET DÉSILLUSIONS, LA CRISE ÉCONOMIQUE ET LA
RECHERCHE DE SOLUTIONS AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN**

(1925-1940)

JUILLET 2020

RÉSUMÉ

La décennie 1930 est marquée, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, comme ailleurs, par la crise économique mondiale et ses conséquences sur le tissu social. La présente étude vise à mettre en évidence les spécificités de cette crise dans le milieu régional tout en la situant dans un cadre national et international, ce qui nous permet de comparer et d’apprécier son ampleur sur la région à l’étude et de cerner son évolution au cours des années 1930. Elle s’attarde sur la recherche de solutions pour en contrecarrer les effets sociaux. Mesures temporaires et réformes durables sont explorées pour améliorer les conditions de vie de la population et la survie de la région. Même si l’époque est à la remise en question des anciens schèmes sociaux et économiques, ce sont dans les réflexes traditionnels que sont cherchées les solutions, plus précisément dans la mise en place du mouvement de colonisation et du retour à la terre.

Afin de bien cerner la problématique, les concepts de crise économique, d’idéologie, d’action politique et de colonisation sont développés et replacés dans le cadre de l’historiographie économique ainsi que dans les travaux des historiens québécois. Nous nous efforçons de mettre en lumière les principales théories et interprétations permettant d’expliquer la crise des années 1930. Enfin, nous analysons la façon dont la crise est perçue dans l’historiographie tant canadienne que québécoise et les différents angles par lesquels elle a été abordée. Pour ce qui est de l’analyse des concepts d’idéologie et d’action politique, nous retraçons les principales écoles idéologiques pour aborder la crise. Nous nous attardons ainsi sur la vision qu’en ont les courants conservateur, nationaliste, libéral et progressiste de gauche. Afin de cerner le mouvement du retour à la terre de façon plus spécifique, les principales théories développées au Québec sont étudiées, notamment celles qui portent sur l’évolution de l’occupation du sol au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Le portrait que nous proposons de la Grande Dépression se dresse dans le contexte historique international. Cet exercice vise ensuite à définir les manifestations de la crise qui sont propres aux économies dominées auxquelles appartiennent le Canada et le Québec à cette époque. L’évolution de la crise est développée à travers le prisme spécifique du Saguenay—Lac-Saint-Jean. De ce point de vue-là, il importe d’en dresser un portrait chronologique et de définir les particularités du milieu régional sur les plans temporel et spatial, mais aussi à travers les différentes catégories socioprofessionnelles de la population touchée.

En accord avec notre problématique, c’est dans les solutions envisagées à la crise par les Saguenéens et les Jeannois que se trouve l’essence de cette étude. Ici aussi il importe d’apprécier la façon dont réagit la société canadienne et québécoise aux défis que pose la dépression pour comprendre l’éventail des mesures adoptées. La communauté est d’abord sollicitée. Puis l’État assure le relais par la mise en place de mesures temporaires. Alors

que la conjoncture prend des allures de permanence, des solutions plus durables et fondamentales sont imaginées pour réformer et restaurer les bases de la société. À travers le Programme de restauration sociale, le Saguenay—Lac-Saint-Jean se positionne. Des réformes sont tentées, mais c'est principalement dans la colonisation que cherche à survivre cette société renouvelée, dans la droite ligne de l'idéologie agriculturiste de la survivance nationale. Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, le retour à la terre s'inscrit dans le cadre du dernier mouvement pionnier régional qui fait face à la saturation de l'œkoumène agricole. Cet ultime retour à la terre est à l'origine de nouvelles communautés au Saguenay et au Lac-Saint-Jean. Cependant celles-ci s'avèrent inaptes à progresser dans un cadre agricole et évoluent vers des sociétés surtout axées sur l'industrie forestière.

Sur le plan documentaire, l'étude est réalisée, en plus de nombreux ouvrages historiques consultés, à partir de sources archivistiques provenant des fonds de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, succursales de Chicoutimi et de Québec, des fonds de la Société historique du Saguenay et des archives des municipalités d'Alma, de Péribonka et de Saint-Fulgence. La recherche a nécessité aussi la consultation de nombreuses séries documentaires imprimées comme les journaux régionaux et nationaux, les rapports gouvernementaux, les séries statistiques provenant des recensements du Canada et des annuaires statistiques du Québec ainsi que de diverses autres séries périodiques publiées au cours des années 1930.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	ii
TABLE DES MATIÈRES.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES FIGURES.....	x
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	xi
REMERCIEMENTS.....	xiii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 – CADRE THÉORIQUE.....	6
1.1 PROBLÉMATIQUE, QUESTIONNEMENT ET LIMITES DE LA RECHERCHE.....	6
1.1.1 PROBLÉMATIQUE ET QUESTIONNEMENT.....	6
1.1.2 LES LIMITES DE LA RECHERCHE.....	12
1.2 DÉFINITION DES CONCEPTS ET REVUE HISTORIOGRAPHIQUE.....	14
1.2.1 LA CRISE ÉCONOMIQUE.....	15
1.2.2 LES IDÉOLOGIES POLITIQUES ET L’ACTION GOUVERNEMENTALE.....	26
1.2.3 LA COLONISATION.....	35
1.3 LES SOURCES UTILISÉES.....	39
1.3.1 LES SOURCES ARCHIVISTIQUES.....	40
1.3.2 LES SOURCES IMPRIMÉES.....	43
CHAPITRE 2 – CONTEXTE HISTORIQUE DE LA GRANDE DÉPRESSION.....	46
2.1 LA CRISE MONDIALE.....	46
2.1.1 PRÉMICES À LA CRISE ÉCONOMIQUE : L’ÉCONOMIE DES ANNÉES 1920.....	46
2.1.2 DU KRACH BOURSIER À LA DÉPRESSION AUX ÉTATS-UNIS.....	50
2.1.3 LES RÉPERCUSSIONS MONDIALES.....	52
2.1.4 LA REPRISE ÉCONOMIQUE.....	55
2.2 LA CRISE ÉCONOMIQUE AU CANADA ET AU QUÉBEC.....	58
2.2.1 LA CRISE ÉCONOMIQUE DANS L’ENSEMBLE CANADIEN.....	59
2.2.2 LA CRISE ÉCONOMIQUE AU QUÉBEC.....	61
2.3 LA CRISE ÉCONOMIQUE AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN.....	68
2.3.1 CONTRACTION DE L’ÉCONOMIE RÉGIONALE.....	68
2.3.2 LES CONSÉQUENCES SOCIALES DE LA CRISE ÉCONOMIQUE.....	74

2.3.2.1	EN MILIEUX URBAINS	75
2.3.2.2	EN MILIEUX RURAUX	86
2.3.3	LA REPRISE ÉCONOMIQUE.....	93
CHAPITRE 3 – À LA RECHERCHE DE SOLUTIONS		100
3.1	LES PERCEPTIONS DE LA GRANDE DÉPRESSION AU SAGUENAY—LAC-SAIN SAINT-JEAN	100
3.2	SOLUTIONS D’URGENCES, SOLUTIONS PERMANENTES	106
3.2.1	LES RÉSEAUX DE SOLIDARITÉ SOCIALE	106
3.2.1.1	DÉBROUILLARDISE ET SOLIDARITÉ INFORMELLE.....	107
3.2.1.2	L’ÉGLISE ET SES INSTITUTIONS.....	114
3.2.2	L’ACTION GOUVERNEMENTALE APPLIQUÉE AU SAGUENAY—LAC- SAINT-JEAN	122
3.2.2.1	LES TRAVAUX PUBLICS ET LES SECOURS DIRECTS.....	128
3.2.2.2	L’APPAREIL MUNICIPAL EN CRISE.....	140
3.2.2.3	SAINT-JOSEPH-D’ALMA AU COURS DE LA CRISE DES ANNÉES 1930	146
3.3	DES SOLUTIONS DURABLES À LA CRISE : À LA RECHERCHE D’UN NOUVEAU MODÈLE SOCIAL	153
3.3.1	À LA RECHERCHE DE SOLUTIONS À GAUCHE COMME À DROITE.....	154
3.3.1.1	LA MENACE RÉVOLUTIONNAIRE ET L’ÉLITE RÉGIONALE.....	156
3.3.2	LA NÉCESSITÉ D’UNE RÉFORME SOCIALE : LE PROGRAMME DE RESTAURATION SOCIALE.....	161
3.3.2.1	LE TRAVAIL FORESTIER	172
3.3.2.2	LA MUNICIPALISATION DE L’ÉLECTRICITÉ	173
CHAPITRE 4 – LE RETOUR À LA TERRE AU SAGUENAY—LAC-SAIN JEAN		179
4.1	LA COLONISATION COMME SOLUTION AU CHÔMAGE	179
4.1.1	LA PRISE EN CHARGE DE LA COLONISATION PAR L’ÉTAT AU QUÉBEC	182
4.1.2	LES PLANS D’AIDE À LA COLONISATION.....	186
4.2	PORTRAIT DU RETOUR À LA TERRE AU QUÉBEC	191
4.2.1	RÉPARTITION TERRITORIALE DE LA COLONISATION AU QUÉBEC ...	191
4.2.2	LES COLONS DU SAGUENAY—LAC-SAIN JEAN EN ABITIBI ET EN GASPÉSIE.....	196
4.3	LA COLONISATION DES ANNÉES 1930 AU SAGUENAY—LAC-SAIN JEAN	201
4.3.1	LA COLONISATION AU SAGUENAY—LAC-SAIN JEAN AVANT 1930	202

4.3.2	LE RETOUR À LA TERRE AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN DE 1930 À 1939	207
4.3.3	LA VIE DES COLONS DU RETOUR À LA TERRE	215
4.3.4	L’OUVERTURE DE NOUVELLES PAROISSES AU SAGUENAY	221
4.3.4.1	LES CANTONS DE FERLAND ET BOILLEAU	222
4.3.4.2	LA COLONIE DU CANTON HÉBERT	224
4.3.4.3	L’ÉTABLISSEMENT DE SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU	226
4.3.4.4	LA COLONIE DU LAC-DES-HABITANTS	229
4.3.4.5	LE PROJET DE LA SAVANE DE BAGOTVILLE : LA PAROISSE AVORTÉE	231
4.3.5	L’OUVERTURE DE NOUVELLES PAROISSES AU LAC-SAINT-JEAN	233
4.3.5.1	LES CHÔMEURS DE JONQUIÈRE ET L’OUVERTURE DE LA COLONIE DE SAINT-LUDGER-DE-MILOT	234
4.3.5.2	LES GENS DE LA BAIE À SAINTE-ÉLISABETH-DE-PROULX	236
4.3.5.3	AUX LIMITES NORDIQUES DU LAC-SAINT-JEAN : NOTRE-DAME-DE-LORETTE	238
4.3.5.4	UNE NOUVELLE TENTATIVE DE COLONISER VAUVERT	241
	CONCLUSION	244
	BIBLIOGRAPHIE	255
1	SOURCES	255
1.1	JOURNAUX ET LES PUBLICATIONS EN SÉRIE	255
1.2	FONDS D’ARCHIVES	255
1.3	AUTRES SOURCES	256
2	BIBLIOGRAPHIE	257
2.1	OUVRAGES DE RÉFÉRENCE MÉTHODOLOGIQUE, MÉDIAGRAPHIQUE ET BIOGRAPHIQUE	257
2.2	OUVRAGES DE RÉFÉRENCE GÉNÉRALE	257
2.3	BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	258
	ANNEXES	270
	ANNEXE 1	270
	ANNEXE 2	271
	ANNEXE 3	272
	ANNEXE 4	278
	ANNEXE 5	279
	ANNEXE 6	280
	ANNEXE 7	281

ANNEXE 8.....	282
ANNEXE 9.....	283
ANNEXE 10.....	285
ANNEXE 11.....	286
ANNEXE 12.....	288
ANNEXE 13.....	290
ANNEXE 14.....	291
ANNEXE 15.....	295
ANNEXE 16.....	296
ANNEXE 17.....	297

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 - ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES DE 1000 HABITANTS ET PLUS AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN, 1921-1941	271
TABLEAU 2 - EMPLOYÉS À GAGES ÂGÉS DE 20 ANS ET PLUS ET NOMBRE NE TRAVAILLANT PAS, ALMA (1931 ET 1941)	272
TABLEAU 3 - EMPLOYÉS À GAGES ÂGÉS DE 20 ANS ET PLUS ET NOMBRE NE TRAVAILLANT PAS, ARVIDA (1931 ET 1941).....	272
TABLEAU 4 - EMPLOYÉS À GAGES ÂGÉS DE 20 ANS ET PLUS ET NOMBRE NE TRAVAILLANT PAS, BAGOTVILLE (1931 ET 1941).....	273
TABLEAU 5 - EMPLOYÉS À GAGES ÂGÉS DE 20 ANS ET PLUS ET NOMBRE NE TRAVAILLANT PAS, CHICOUTIMI (1931 ET 1941)	273
TABLEAU 6 - EMPLOYÉS À GAGES ÂGÉS DE 20 ANS ET PLUS ET NOMBRE NE TRAVAILLANT PAS, DOLBEAU (1931 ET 1941).....	274
TABLEAU 7 - EMPLOYÉS À GAGES ÂGÉS DE 20 ANS ET PLUS ET NOMBRE NE TRAVAILLANT PAS, JONQUIÈRE (1931 ET 1941)	274
TABLEAU 8 - EMPLOYÉS À GAGES ÂGÉS DE 20 ANS ET PLUS ET NOMBRE NE TRAVAILLANT PAS, KÉNOGAMI (1931 ET 1941)	275
TABLEAU 9 - EMPLOYÉS À GAGES ÂGÉS DE 20 ANS ET PLUS ET NOMBRE NE TRAVAILLANT PAS, PORT-ALFRED (1931 ET 1941)	275
TABLEAU 10 - EMPLOYÉS À GAGES ÂGÉS DE 20 ANS ET PLUS ET NOMBRE NE TRAVAILLANT PAS, RIVIÈRE-DU-MOULIN (1931 ET 1941).....	276
TABLEAU 11 - EMPLOYÉS À GAGES ÂGÉS DE 20 ANS ET PLUS ET NOMBRE NE TRAVAILLANT PAS, ROBERVAL (1931 ET 1941).....	276
TABLEAU 12 - EMPLOYÉS À GAGES ÂGÉS DE 20 ANS ET PLUS ET NOMBRE NE TRAVAILLANT PAS, SAINT-ALEXIS-DE-GRANDE-BAIE (1931 ET 1941)	277

TABLEAU 13 - EMPLOYÉS À GAGES ÂGÉS DE 20 ANS ET PLUS ET NOMBRE NE TRAVAILLANT PAS, SAINT-FÉLICIEN (1931 ET 1941)	277
TABLEAU 14 - REVENU AGRICOLE BRUT RÉALISÉ AU QUÉBEC, 1930-1941	278
TABLEAU 15 - LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, 1925-1945	279
TABLEAU 16 - DÉPENSES D'AIDE PUBLIQUE AUX CHÔMEURS POUR LE QUÉBEC (MILLIERS DE DOLLARS) (1930-1940)	280
TABLEAU 17 - PROVENANCE DES FONDS DE L'AIDE PUBLIQUE AUX CHÔMEURS AU QUÉBEC (MILLIERS DE DOLLARS) (1930-1940).....	280
TABLEAU 18 - BÉNÉFICIAIRES DES ALLOCATIONS DES SECOURS DIRECTS DESSERVIS PAR LA CITÉ DE CHICOUTIMI, ÉTÉ 1935	281
TABLEAU 19 - TARIFS (\$) DES ALLOCATIONS DE CHÔMAGE ACCORDÉES À CHICOUTIMI EN DATE DU 25 AVRIL 1935	282
TABLEAU 20 - ALLOCATIONS PROPOSÉES PAR LE PRÉSIDENT DES SYNDICATS CATHOLIQUES DE CHICOUTIMI COMPARATIVEMENT À CELLES DISTRIBUÉS PAR LA CITÉ DE CHICOUTIMI, 1935.....	285
TABLEAU 21 - TRAVAUX DE CHÔMAGE RÉALISÉS EN 1937 ET 1938	286
TABLEAU 22 – CORPORATIONS MUNICIPALES, SCOLAIRES ET PAROISSIALES DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN PLACÉES SOUS LA PROTECTION DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC (1932-1938)	288
TABLEAU 23 - TABLEAU DES DÉPENSES ANNUELLES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POUR LA COLONISATION (1925-1940)	290
TABLEAU 24 - RAPPORT DE COLONISATION POUR LA RÉGION DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN AU COURS DE L'ANNÉE 1931	296
TABLEAU 25 - COLONS DÉSERTEURS AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN (1931 AU 1ER MAI 1935).....	297

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 - LES LOCALITÉS DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN AU COURS DE LA DÉCENNIE 1930	270
FIGURE 2 - LIMITES DES CANTONS DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN	295

LISTE DES ABRÉVIATIONS

- ALN : Action libérale nationale
- AMA : Archives municipales d'Alma
- AMP : Archives municipales de Péribonka
- AMSF : Archives municipales de Saint-Fulgence
- ARDA : Aménagement rural et développement de l'agriculture
- BAnQ-Q : Bibliothèque et Archives nationales du Québec - centre de Québec
- BAnQ-S : Bibliothèque et Archives nationales du Québec - centre de Saguenay
- CCF : *Cooperative Commonwealth Federation*
- CELAT : Centre de recherches Cultures – Arts – Sociétés
- CHR : *Canadian Historical Review*
- CMQ : Commission municipale du Québec
- CTCC : Confédération des travailleurs catholiques du Canada
- DSQ : Documents de la session du Québec
- IQRC : Institut québécois de recherche sur la culture
- INRS : Institut national de la recherche scientifique
- LUO : Ligue pour l'Unité ouvrière
- NEP : Nouvelle politique économique
- PCC : Parti communiste canadien
- PIB : Produit intérieur brut
- PUF : Presses universitaires de France
- PUL : Presses de l'Université Laval
- PUM : Presses de l'Université de Montréal
- PUQ : Presses de l'Université du Québec
- RHAF : *Revue d'histoire de l'Amérique française*
- RS : *Recherches sociographiques*
- SHLSJ : Société d'histoire du Lac-Saint-Jean

SHS : Société historique du Saguenay

SQ : Statuts du Québec

SSVP : Société Saint-Vincent-de-Paul

UCC : Union catholique des cultivateurs

URSS : Union des Républiques socialistes soviétiques

REMERCIEMENTS

La poursuite de mes études de maîtrise a été un travail de longue haleine qui s'est échelonné sur de nombreuses années, entrecoupées d'une longue période de plus de dix ans. Mes dettes de reconnaissance sont donc nombreuses. Mes remerciements les plus sincères vont d'abord à ma directrice, Madame Cylvie Claveau, pour la grande confiance qu'elle a manifestée en acceptant de me diriger, à deux reprises, dans cette odyssee. Sa disponibilité, ses encouragements, sa grande sagacité intellectuelle, sa rigueur, son attitude chaleureuse et son amour de l'histoire qu'elle a su me communiquer m'ont été d'une aide précieuse et nécessaire. En cours de route, pour la rédaction du mémoire, s'est joint à nous Monsieur Régis Thibeault à titre de codirecteur, un confrère dans l'enseignement au collégial à qui je suis reconnaissant de consacrer de nombreuses heures à la révision de mes textes. Son érudition a été grandement profitable, notamment grâce à sa connaissance de l'histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Par ailleurs, ses commentaires constructifs et son attitude bienveillante ont aussi contribué à la réussite de ce projet.

Ma reconnaissance va aussi au personnel des différents centres de documentation et d'archives que j'ai visités, plus particulièrement à ceux des bibliothèques de l'UQAC et du Cégep de Jonquière, à ceux de Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Saguenay (BAnQ-S) et à Québec (BAnQ-Q), à celui de la Société historique du Saguenay (SHS) et à ceux des municipalités d'Alma, de Péribonka et de Saint-Fulgence. Leur dévouement pour l'aide qu'ils m'ont apportée et l'empressement dont ils ont fait preuve en m'ouvrant leur documentation ont été une condition essentielle à la réussite du présent mémoire.

Enfin, je tiens à remercier du fond du coeur mes amis et ma famille pour leur soutien indéfectible, ne serait-ce que pour avoir supporté mes nombreuses absences, de corps et d'esprit, et mes longues envolées où je profitais de leur présence pour réfléchir tout haut. De façon particulière, je remercie mon ami et complice, Éric Tremblay, qui a su me prodiguer, sans compter, tant son aide que ses conseils avisés tout en m'ouvrant son impressionnante bibliothèque. Mon amie et collègue Hélène Dionne qui m'a fait bénéficier de ses compétences de cartographe. Comme je l'ai mentionné plus haut, ces études de maîtrise se sont déroulées sur un temps très long. Je serais ingrat de ne pas remercier Julie, ma conjointe du début des années 2000, et mère de mes enfants, pour les encouragements qu'elle m'a apportés ainsi que ses grandes aptitudes dans la maîtrise du français et de la langue anglaise. Merci à mes enfants, Thomas-Louis, pour son aide technique et Alexis pour sa patience et finalement, un merci reconnaissant à ma conjointe actuelle, Doris Hélène, sans qui la reprise de ce projet n'aurait pas été possible. À tous les points de vue, elle est la lumière qui me guide. Son amour, sa patience, ses encouragements, son dévouement et ses qualités remarquables de correctrice ont été essentiels. Si ce mémoire n'est finalement pas si mal écrit, c'est en grande partie grâce à elle.

INTRODUCTION

Au début du mois de mars 1929, le premier bureau de courtage en valeurs boursières ouvre ses portes au 154, rue Racine à Chicoutimi. L'initiative revient à M. Maurice J. Boulianne, courtier de Québec et membre du *Montreal Curb Market*, un groupe spécialisé dans les transactions de valeurs spéculatives associées à la Bourse de Montréal. Le bureau de Chicoutimi, dont les activités sont sous l'autorité de M.-J. Massé, est la troisième succursale de ce bureau de la vieille capitale, après Trois-Rivières et Sherbrooke. Le bureau de Chicoutimi est fier de pouvoir offrir aux Saguenéens qui détiennent quelques capitaux des services modernes de placement. L'endroit présente une image d'effervescence financière avec un grand tableau où sont affichées les principales valeurs boursières. Branché sur le télégraphe, le bureau de courtage de Chicoutimi est aussi bien équipé, dit-on, que n'importe lequel centre de courtage en Amérique du Nord¹.

Pour marquer le coup, Boulianne inaugure, le 11 avril, une nouvelle chronique « Finance et commerce » dans les pages du *Progrès du Saguenay* où sont présentés les faits saillants financiers et le cours des principaux titres boursiers, notamment ceux de l'industrie minière, domaine dans lequel se spécialise Boulianne².

¹ « Chicoutimi aura aussi son courtier », *Progrès du Saguenay*, 1^{er} février 1929 p. 8; « Une visite de M. Boulianne à sa succursale », *Progrès du Saguenay*, 19 mars 1929 p. 8.

² « Finance et commerce », *Progrès du Saguenay*, 11 avril 1929, p. 7.

L'époque est à la fièvre boursière, à Chicoutimi comme ailleurs. Mais l'inquiétude s'installe au point où, en septembre, l'éditorialiste du journal chicoutimien, Eugène L'Heureux met en garde ses lecteurs contre les dangers de la spéculation³. Le 24 octobre survient le fameux krach de la bourse de New York et la dégringolade qui s'ensuit touche tout le marché financier en Amérique du Nord. Au Saguenay, certains estiment les pertes à 300 000 \$, ce qui est un moindre mal. La maison de courtage Boulianne est emportée par la crise⁴. Le courtier sera par la suite reconnu coupable de fraude auprès de sa clientèle⁵. Un mois plus tard, « Finance et commerce » disparaît sans bruit des pages du journal local, la finance n'est plus à l'ordre du jour, les conséquences de la crise modulent désormais la vie.

Cette crise, la plus grave que connaît alors le monde, se répercute dans toutes les sphères de la société. Après des travailleurs, elle revêt les habits hideux du chômage et de la misère. Le Saguenay—Lac-Saint-Jean, qui vit au rythme de la croissance industrielle, n'est évidemment pas épargné. Comme l'ensemble du Québec et du monde industrialisé, la région passe, de façon générale, par les mêmes manifestations de la crise. Elle réagit sensiblement par les mêmes réflexes de protection et est influencée par les mêmes mesures sociales et politiques adoptées par les autorités que les autres régions du Québec et du Canada. Il importe donc de bien comprendre le phénomène dans son ensemble et de placer adéquatement le cas spécifique du Saguenay—Lac-Saint-Jean dans son contexte. Plus

³ Eugène L'Heureux, « Gardons-nous de nos tendances à la spéculation », *Progrès du Saguenay*, 17 septembre 1929, p. 3.

⁴ Eugène L'Heureux, « La bourse, les courtiers de l'extérieur et nos ressources monétaires », *Progrès du Saguenay*, 1^{er} avril 1930, p.3.

⁵ Maurice J. Boulianne vs The King, *Jugement de la Cour suprême du Canada*, 23 juin 1931, p. 621-623, <https://scc-csc.lexum.com/scc-csc/scc-csc/en/8882/1/document.do> (page consultée le 30 mars 2020)

spécifiquement, et c'est l'objectif de ce mémoire, un regard sera posé sur les spécificités économiques régionales de cette crise et sur les solutions visant à améliorer le sort de la population du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Dans un premier temps, le cadre théorique est présenté en vue d'orienter la problématique énoncée. Sur le plan temporel, la période de notre étude est définie dans la mesure où elle ne respecte pas nécessairement les modèles classiques d'une crise qui se déroule de 1930 à 1939. La région, ce n'est pas la seule, connaît déjà des manifestations de récession avant 1929 et il apparaît clairement qu'il n'y a pas vraiment de véritable fin de crise avant le printemps 1940. Le chapitre théorique fixe avec précision quel est le cadre spatial de l'étude et délimite les thèmes abordés dans la recherche. Nous aborderons donc la question des conséquences de la crise sur l'économie régionale, l'impact du chômage sur la population, l'application du système d'aide aux chômeurs, les solutions qu'on recherche à travers la régénération de la société québécoise et le « retour à la terre ». Le cadre thématique place et définit les concepts majeurs de crise économique, d'idéologie, d'action gouvernementale et de colonisation. Ces concepts sont abordés à travers les sources historiographiques utilisées pour le développement de ce mémoire. Enfin, cette première partie aborde la question de la documentation utilisée pour élaborer cette recherche.

Dans la deuxième partie, le contexte de la crise au Saguenay—Lac-Saint-Jean est abordé. Les contextes international et national de la crise sont décrits dans leurs

nombreuses manifestations tout au long de la période des années 1930, ce qui permet d'apprécier la place de la région dans cette trame historique et d'en comprendre les similitudes et les spécificités. Ces spécificités sont abordées dans l'évolution de l'économie régionale, au cours des décennies 1920 et 1930, alors que la crise se met en place, au moins à partir de la moitié des années 1920, et ne prend fin qu'en 1940 avec le passage de l'industrie régionale à une économie de guerre. Au-delà des données économiques, la crise des années 1930 se manifeste dans la population à travers la question du chômage et des privations qu'elle entraîne. De façon plus spécifique, nous verrons que la teneur de ce chômage au Saguenay et au Lac-Saint-Jean, ne se présente pas de la même manière dans des milieux urbains et industriels que dans les milieux ruraux. Enfin la seconde partie met en lumière de quelle façon la région se relève de cette difficile période, ce qui met en lumière l'absence d'homogénéité régionale quant à ce relèvement économique. Dépendamment des milieux, l'embellie économique est plutôt précoce ou plutôt tardive.

En troisième lieu, les solutions imaginées pour sortir de la crise sont abordées. En cette première moitié du XX^e siècle, les solutions pour une région comme le Saguenay—Lac-Saint-Jean sont considérablement liées à celles mises en place pour l'ensemble du Canada ou du Québec qui elles-mêmes s'inspirent de ce qui se fait ailleurs dans les économies capitalistes et dans les démocraties de type libéral. Tout cela s'inscrit d'abord dans la façon dont sont perçus la crise et ceux qui sont touchés. En matière de lutte contre les effets sociaux de la crise, tout est affaire d'idéologie. La décennie 1930 voit inévitablement évoluer les valeurs qui s'adaptent à la réalité, mais, souvent, une

confrontation entre celles-ci est perceptible. L'époque est fertile au choc des idées. Si celles qui avaient cours avant la crise sont frappées d'inefficacité, il faut en trouver d'autres. Concrètement, les premières mesures pour atténuer les effets de la crise expriment une solidarité plus ou moins formelle de la communauté avant de passer par l'action étatique qui met en place des mesures temporaires d'aide aux chômeurs. La mise en place de ces mesures n'est pas sans poser de problèmes aux communautés qui les organisent ces secours. Celles-ci font face à des déficits financiers périlleux. Rapidement l'idée de trouver des solutions à long terme s'impose et un plan de régénération sociale se définit pour le Québec. Dans le cadre de ce plan, la région agit par l'application des réformes qui correspondent à sa réalité.

L'application la plus concrète et communément admise par la société d'une solution à long terme à la crise s'inscrit dans le mouvement de retour à la terre qui est l'objet du dernier chapitre du mémoire. En phase avec les valeurs traditionnelles de l'élite francophone québécoise et avec le soutien de l'État, le mouvement de « retour à la terre » s'organise dès 1931 dans les principales régions de peuplement du Québec. Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, le mouvement est réduit en raison du fait que les limites de l'œkoumène agricole ont été atteintes dès la première moitié de la crise. Néanmoins, la solution est considérablement encouragée au sein de la population des chômeurs par l'élite régionale. Les colonies qui voient le jour demeurent marginales et l'agriculture y est malaisée. Le retour à la terre est considéré comme un échec. Plusieurs désertent les colonies et en définitive, les colonies agricoles s'orientent plutôt vers l'industrie forestière.

CHAPITRE 1

CADRE THÉORIQUE

Cette recherche vise à exposer l'étendue des manifestations de la crise économique qui sévit dans la décennie 1930 au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Afin de parvenir à cet objectif, il convient, dans un premier temps, de définir la problématique de ce sujet et de préciser le questionnement qui permettra d'en brosser un portrait détaillé. Du même coup, nous établirons les limites de la recherche dans ses dimensions spatiales, temporelles et thématiques.

En second lieu, et ce sera la partie la plus substantielle de ce chapitre, nous définirons les concepts qui seront développés dans le mémoire et nous rendrons compte de l'état de la recherche documentaire archivistique et à travers la littérature, l'historiographie utilisée pour cerner le sujet. Par la suite, nous présenterons les sources documentaires sur lesquelles reposera l'essentiel de cette recherche.

1.1 PROBLÉMATIQUE, QUESTIONNEMENT ET LIMITES DE LA RECHERCHE

1.1.1 PROBLÉMATIQUE ET QUESTIONNEMENT

Dans le contexte économique actuel, la récurrence des périodes de croissance et de récession n'est pas sans causer des questionnements et des angoisses à une population qui

se sent souvent prisonnière et dépendante d'un système dont elle n'a pas fixé les règles de fonctionnement et dont elle ne contrôle pas l'étendue de son influence. Ce système économique basé sur la primauté du marché se met en place depuis des siècles et connaît des aménagements particuliers, et ce à compter de la Révolution industrielle. Une de ses caractéristiques, c'est l'existence de périodes d'ajustement qui reviennent régulièrement depuis plus de deux siècles et qui se traduisent par un ralentissement général des activités économiques. La crise, ou la récession, est une période vécue difficilement par les populations qui la subissent. Nous mesurons assez mal la durée et l'importance de ces fluctuations, certaines sont courtes et fulgurantes alors que d'autres s'étalent sur plus de deux décennies sans provoquer de catastrophes majeures. En ce sens, la crise des années 1930 marque les esprits puisqu'elle s'étend sur une décennie, dépendamment des États et des régions, et marque les populations avec une intensité jusque-là inédite au point où dans certains pays, il s'agit du plus important traumatisme de leur histoire. Ce n'est donc pas sans fondement que nous désignons cette période par différentes expressions à connotation lourdement négative : la Grande Dépression, les années perdues, les années noires, *The Dirty Thirties* ou *The Hard Times*. Nous soulignons, à ce sujet, l'importance de l'ouvrage *Dancing in the Dark* de l'historien Morris Dickstein qui a fait ressortir de façon éclatante toute la dimension psychologique et culturelle de cette période difficile pour les Étatsuniens⁶.

⁶Morris DICKSTEIN, 2009, *Dancing in the Dark, A Cultural History of the Great Depression*, New York/London, W.W. Norton & Company, 598 p.

Cette crise, qui débute de façon spectaculaire en 1929 aux États-Unis, ne tarde pas à prendre des proportions internationales. Au Canada, les répercussions sont presque immédiates et le pays se trouve en situation de récession dès le début des années 1930. Pire, les bourses de Toronto et de Montréal enregistrent des dégringolades simultanément à celle de la bourse de New York, le 24 octobre 1929. Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, cette crise est vécue de façon particulièrement difficile puisqu'un ralentissement dans l'industrie des pâtes et papiers sévit déjà depuis la décennie précédente.

En conséquence, nous nous posons deux questions principales dans le cadre de cette recherche : quelles sont les manifestations de La Grande Dépression au Saguenay—Lac-Saint-Jean ? Et quelles solutions sont envisagées pour y répondre ?

La réponse à la première question semble aller de soi. De nombreux ouvrages ont été publiés sur le sujet et, de prime abord, la crise vécue par l'ensemble des Canadiens ou des Québécois partage de nombreux points communs avec la façon dont elle a été vécue au Saguenay—Lac-Saint-Jean. C'est cependant dans ses spécificités que nous élaborerons la réponse à la première question. D'une part dans sa durée, dans la région comme il a déjà été mentionné, la crise débute véritablement dans les années 1920 avec une récession dans le domaine des pâtes et papiers qui touche les principales villes, mais pas toutes. Il faut d'entrée de jeu préciser l'étendue de cette crise prématurée. Qu'en est-il, en outre, du secteur de l'aluminium qui se développe à compter de 1925 ? La crise connaît-elle, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, une intensité qui varie selon les secteurs d'activité ? Les

conséquences sur les populations urbaines, principalement dans les classes populaires, nous apparaissent évidentes. Les ouvriers en chômage ont assumé le plus dur coût de la crise et les conséquences pour leurs familles ont été désastreuses.

D'autre part, il est intéressant de préciser quelle est l'intensité de la crise dans les agglomérations urbaines, mais aussi de quelle façon elle touche les populations rurales. Si la crise urbaine est assez bien connue, la crise vécue par les ruraux a été moins étudiée. Nous nous en tenons souvent à l'affirmation que les populations rurales s'en sont bien tirées. C'est ce qui justifie d'ailleurs, en partie, la mise en place du programme de colonisation pour les chômeurs urbains. Pourtant, à l'instar du domaine des pâtes et papiers, le secteur de l'agriculture connaît aussi des problèmes au cours de la décennie précédente, qui vont s'amplifier pendant la décennie 1930.

Enfin, il est nécessaire de préciser le moment où la crise s'estompe et se termine dans la région. Si nous nous fions au discours de la presse locale, la crise s'étire tel un interminable martyr jusqu'en 1940, alors que s'installe une économie de guerre génératrice d'emplois. Il ne semble guère y avoir d'embellie pour la plupart des chômeurs avant cette période⁷. Pourtant, à compter de 1937, nous assistons à la reprise des chantiers forestiers, plusieurs usines de pâtes et papiers ont repris leurs activités et dans le secteur de l'aluminium, la production augmente en raison de nouveaux investissements. Il convient

⁷ Jérôme GAGNON, 2006b, « Le retour à la terre au nord du Lac-Saint-Jean : les colonies de 1931 », *Saguenayensia*, vol.48, no 4, p. 3-14.

donc de prendre la mesure de cette reprise et de la comparer avec d'autres régions du Québec.

En ce qui a trait aux solutions envisagées au Saguenay—Lac-Saint-Jean pour faire face à la crise, il convient, ici aussi, de dégager les spécificités régionales des généralités qui touchent l'ensemble du Canada et du Québec. La façon dont a été perçue la crise correspond-elle aux perceptions nationales ? À la lumière du discours de la presse locale, serait-il possible que la région saisisse prématurément la remise en cause du modèle économique libéral ? La précocité de la crise explique aussi la rapidité avec laquelle la population régionale met en place des mécanismes de solidarité communautaire. Le réflexe d'en appeler aux autorités publiques pour atténuer les effets d'une situation particulièrement difficile se manifeste aussi rapidement. Les élus locaux sont mis à contribution pour activer les travaux publics générateurs d'emploi. Dans ce contexte, les programmes d'aide aux chômeurs proposés par l'État ne viennent-ils pas s'ajouter à une participation publique déjà en place depuis la fin des années 1920 ? De ce point de vue-là, l'épuisement financier de certaines villes régionales semble être une conséquence à une implication d'aide aux chômeurs qui dure depuis déjà plusieurs années. Ainsi, dans quelle mesure les effets de la crise risquent-ils d'enflammer les humeurs de la population régionale ? Il est certain que l'influence des mouvements de contestation sociale est plutôt faible. Dans quelle mesure les classes populaires des villes du Saguenay—Lac-Saint-Jean réagissent-elles à la prévalence de la crise ? Comment la population régionale réagit-elle à l'émergence de nouvelles orientations politiques qui sont proposées pour régler le problème de la crise ?

Au plus fort de la crise, c'est-à-dire au cours des années 1932 et 1933, se met en place un plan ambitieux de restauration sociale pour régénérer la société québécoise. Promu par l'élite clérico-nationaliste, ce plan fait écho dans la région. Il suscite un ensemble d'initiatives collectives, notamment dans le domaine coopératif, que notre étude se propose de préciser.

Enfin, et c'est sans doute l'aboutissement de cette recherche, la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean accorde une importance notable aux solutions agriculturistes proposées par l'État et par l'élite québécoise traditionaliste. La solution de la colonisation et du mouvement de retour à la terre s'enclenche dès les débuts de la crise. Dans quelle mesure la région répond-elle favorablement à ce mouvement? Quelles en sont les conséquences sur le développement du territoire régional? Et comment s'articule ce mouvement? Voilà ce qui constitue l'essentiel du questionnement concernant la mise en place de ce dernier effort pionnier dans la région. Par ailleurs, à compter du milieu de la décennie, il appert que le peuplement des marges de l'œkoumène régional atteint alors ses limites. Les efforts colonisateurs seront détournés vers la région de l'Abitibi. Enfin il convient aussi de porter un regard sur la signification que revêt ce mouvement pionnier dans la région. Outrepasse-t-il la simple solution pragmatique de trouver une alternative au travail industriel dans les stratégies de survie des chômeurs? Quelles places occupent le mythe et l'utopie nationale dans ce mouvement de peuplement? Peut-on considérer que la région est encore réceptive au discours de conquête du sol au cours des années 1930?

1.1.2 LES LIMITES DE LA RECHERCHE

Cette recherche n'a pas la prétention de dresser un portrait complet de l'histoire de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean pendant la Grande Dépression. Pour certains aspects, le travail a déjà été fait et nous n'apporterions rien de nouveau. Ainsi il importe de préciser les limites de cette étude.

Au plan spatial, le sujet est déjà bien défini. Il englobe la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean (pour une vue d'ensemble du Saguenay—Lac-Saint-Jean et de ses communautés au cours des années 1930, voir FIGURE 1, ANNEXE 1), dans ses limites historiques, mais il s'avère impossible d'étudier la crise dans toutes ses spécificités locales. Aussi devons-nous établir un corpus de données qui concerne à la fois des milieux urbains et ruraux des deux sous-régions du Saguenay et du Lac-Saint-Jean. Pour ce qui est de l'environnement urbain, l'étude portera plus spécifiquement sur les anciennes agglomérations de Chicoutimi, Arvida, Kénogami, Jonquière, Bagotville, Port-Alfred et Grande-Baie au Saguenay et les agglomérations d'Alma et de Roberval pour le Lac-Saint-Jean. Pour établir la comparaison avec les milieux ruraux, nous effectuerons nos recherches dans les archives des municipalités rurales de Saint-Fulgence, au Saguenay, et de Péribonka, au Lac-Saint-Jean. Par ailleurs, dans le chapitre sur la colonisation, nous aborderons la naissance et le développement des nouvelles localités de Ferland-Boilleau, de Rivière-Éternité, de Saint-David-de-Falardeau et de Lamarche (Lac-des-Habitants) au

Saguenay et de Saint-Ludger-de-Milot, Saint-Élisabeth-de-Proulx, Notre-Dame-de-Lorette et Sainte-Marguerite-Marie au Lac-Saint-Jean.

Sur le plan temporel, notre étude concernera la période comprise entre les débuts de la crise industrielle dans la région, qui coïncide avec la faillite de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi en 1925, et les dernières manifestations de la récession au printemps 1940, alors que la région ressent clairement les bienfaits de la croissance économique stimulée par l'économie de guerre. Cette période de quinze ans se divisera en trois sous-périodes de cinq ans : les prémices à la Grande Dépression de 1925 à 1930, la crise dans sa phase optimale de 1930 à 1935 et la lente reprise de 1935 à 1940.

Pour ce qui est de la population étudiée, nous nous sommes concentrés sur les classes les plus touchées par la crise c'est-à-dire celle des travailleurs touchés par le phénomène du chômage mais aussi chez les travailleurs des milieux agricoles et ruraux. Certes, chez les commerçants, les artisans, les membres des professions libérales, les cultivateurs aisés et la bourgeoisie régionale la crise fait aussi des dégâts mais ce n'est pas de ce point de vue que nous nous intéresserons à cette partie de la population. Ceux-ci sont associés à l'élite régionale et ce sont eux qui prendront en charge la mise en place de solutions temporaires et qui imagineront des solutions pour régler le problème. C'est dans cette optique que nous nous intéresserons à eux. De ce point de vue-là, la recherche aura les limites de l'échantillon sélectionné géographiquement et comportera des données urbaines et rurales.

Enfin, pour ce qui est des réponses apportées à la question des solutions à la crise, nous nous concentrerons sur les mesures publiques temporaires mises de l'avant par les différents paliers de gouvernement (les travaux publics et les secours directs). Pour ce qui est des mesures durables imaginées par les gouvernements, elles sont relativement limitées et plusieurs ne seront appliquées qu'à partir des années 1940. Cependant, des initiatives pour réformer le domaine du travail en forêt et la propriété sur les services d'électricité sont ébauchés. Finalement, la thématique de la colonisation sera retenue comme étude particulière d'une solution envisagée par la région pour lutter contre la crise.

1.2 DÉFINITION DES CONCEPTS ET REVUE HISTORIOGRAPHIQUE

Eu égard au questionnement élaboré précédemment, il importe de placer le sujet dans un cadre théorique où les principaux concepts du sujet de recherche sont analysés et où les principales positions d'auteurs ayant traité du sujet sont mises en évidence. Trois concepts seront donc analysés. Celui de la crise économique est essentiel. Comme il s'agit du point focal de la conjoncture de la présente étude, il importe d'en définir les contours et de faire ressortir les principales positions développées par l'historiographie économique sur le sujet. En second lieu, il convient de définir le cadre idéologique dans lequel s'inscrivent les solutions élaborées pour contrer les effets de la crise, et de quelle façon elles s'organisent à l'intérieur du cadre politique national. Enfin, nous dégagerons les grandes lignes du concept de colonisation afin de mettre l'accent sur une des principales solutions envisagées pour contrer la Grande Dépression.

1.2.1 LA CRISE ÉCONOMIQUE

D'entrée de jeu, il importe de définir l'aspect conjoncturel de la crise économique. Si la crise de 1929, dans les pays industrialisés, s'inscrit dans les jalons importants de l'histoire récente, pour Eric J. Hobsbawm, elle est le point focal dans la première moitié du XX^e siècle et ses conséquences sont multiples. Elle est à l'origine de la prise du pouvoir par Hitler en Allemagne en 1933. Elle fait, de la même façon, du communisme soviétique un modèle social sérieux pour les Occidentaux, en opposition au libéralisme qui semble avoir perdu sa suprématie. Elle contribue à la réorientation d'un capitalisme puriste vers un nouveau modèle d'économie mixte qui se traduit par la mise en place de l'État-providence. Sur le plan historique, la crise s'inscrit dans la continuité logique de la Première Guerre mondiale et des incertitudes des années 1920, mais est vécue comme le premier événement marquant du siècle à toucher l'ensemble de la population mondiale⁸. Le concept de crise vient aussi définir la trame historique de l'économie capitaliste depuis la Révolution industrielle. Elle fait ressortir l'existence d'économie dominante, dictant les règles de l'économie mondiale et d'économies dominées qui subissent les contrecoups des mouvements qui agissent sur les précédents. On retrouve cette analyse dans *Histoire de la Révolution industrielle* de l'historien Jean-Pierre Rioux⁹ et dans l'ouvrage du géographe Jean-Marie Deblonde et de l'historien Philippe Veyron, *L'économie mondiale de 1880 à nos jours*¹⁰. Ces régions dominées sont les réservoirs de matières premières alimentant l'industrie occidentale, qui assoit sa domination par une politique colonialiste. Dans le

⁸ Eric J. HOBBSAWM, 2003, *L'âge des extrêmes, histoire du court XX^e siècle*, Bruxelles, Éditions Complexe/Le monde diplomatique, p. 124-125.

⁹ Jean-Pierre RIOUX, 1989, *La révolution industrielle 1780-1880*, Paris, Seuil, p. 129-145.

¹⁰ Jean-Marie DEBLONDE et Philippe VEYRON, 2015, *L'économie mondiale de 1880 à nos jours*, Paris, Ellipses, p. 27-50, 89-97.

contexte de la crise, ces économies sont directement touchées par la contraction des marchés industriels et comptent parmi les premiers à accuser le choc de la baisse des importations par les pays industrialisés. À l'instar de l'Amérique latine, de l'Afrique et de plusieurs pays asiatiques, la crise vécue au Canada s'insère dans ce schéma de domination des marchés. Bien qu'en voie d'industrialisation, son économie repose encore majoritairement sur les produits non transformés dont l'exportation diminue dès les premiers soubresauts de la débâcle américaine¹¹.

Pour bon nombre d'historiens et d'économistes, la crise constitue un des jalons fondamentaux de cycles de croissance et de récession qui ponctuent l'économie de marché. La crise économique désigne donc une période de récession de l'économie menant à une détérioration des indicateurs économiques (production, consommation, salaires, prix, emploi). Avant la fin du XVIII^e siècle, dans les économies traditionnelles occidentales, les crises se caractérisent par des périodes d'insuffisance des ressources agricoles contribuant à la dégradation du niveau de vie de la population. Dans les crises modernes, c'est-à-dire celles qui se succèdent depuis les débuts de la Révolution industrielle, il s'agit principalement de situations de surproduction industrielle qui coïncident avec l'insuffisance des débouchés entraînant ainsi la chute des prix et le chômage. Ainsi les premières crises modernes surviennent en concomitance avec des crises traditionnelles jusque dans le dernier tiers du XIX^e siècle, où la crise de 1873 peut être considérée comme

¹¹Eric J. HOBSBAWM, 2003, *op. cit.*, p. 130-132.

la première véritable crise moderne de l'histoire du capitalisme industriel¹². C'est dans ce schéma que s'inscrit la dépression des années 1930.

Selon la théorie de la tendance à long terme (*trend*) élaborée par W. W. Rostow¹³, les crises économiques s'insèrent dans un schéma linéaire comportant cinq étapes de croissance où une société passe de structures économiques traditionnelles préindustrielles à une société de consommation de masse en passant par des étapes de mise en place des conditions au décollage (*take off*), du décollage lui-même et de la maturation de l'économie. Selon l'auteur américain, la crise des années 1930 serait en grande partie causée par les difficultés d'une société de consommation encore incapable d'absorber la production croissante. Bien que séduisante sur le plan historique, la théorie étapiste de Rostow est considérée par les historiens de l'économie comme beaucoup trop linéaire et essentiellement applicable au modèle anglo-américain¹⁴. Au plan de l'analyse de l'économie sur une longue durée, Musolino préfère les théories développées par Marc Bloch et Fernand Braudel sur un développement des mécanismes du capitalisme qui évoluent depuis le XV^e siècle de façon différentielle selon qu'elle soit au centre ou à la périphérie du système d'économie-monde capitaliste¹⁵.

L'autre théorie expliquant l'évolution de l'économie capitaliste est celle qui divise les temps économiques modernes en trois niveaux de cycles superposés où alternent périodes

¹² Frédéric TEULON, 1992, *Croissance, crises et développement*, Paris, PUF, p. 34-35.

¹³ W.W., ROSTOW, 1963, *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Seuil, 252 p.

¹⁴ Michel MUSOLINO, 2011, *Fluctuations et crises économiques*, Paris, Ellipses, p. 9-12.

¹⁵ *Ibid.*, p. 11.

de croissance et de récession. L'idée de l'existence de cycles récurrents est émise au départ par l'économiste russe Nikolai Kondratieff qui, en étudiant l'évolution des prix, propose l'existence de cycles de 40 à 60 ans où se succèdent des phases ascendantes (phase A) et descendantes (phase B). Ces épisodes de dépression sont causés par des fluctuations de la masse monétaire alimentées par la découverte ou la raréfaction de sources de métaux précieux¹⁶. Cette théorie suscite de nombreuses réserves des économistes puisqu'elle attribue au hasard des phases de retournement et fait la part belle à l'or qui n'est qu'une des composantes des masses monétaires modernes et qui, au fil des décennies, tend à perdre de son importance. Néanmoins, l'existence de cycles longs est aussi la base théorique de l'économiste autrichien Joseph Schumpeter qui, depuis 1911, fait reposer l'existence de cycles longs sur l'apparition et la diffusion d'innovations fondamentales transformant le processus de production. Pour lui, les innovations permettent le développement de nouvelles activités économiques et suscitent des investissements qui activent les cycles économiques où, à une période de prospérité initiale, s'enchaînent des phases de récession, de dépression et de reprise¹⁷.

Le précurseur de la théorie des cycles est le Français Clément Juglar qui suggère, au milieu du XIX^e siècle, l'existence de cycles, que nous qualifierons plus tard de durée moyenne (huit à neuf ans), où s'alternent les périodes de croissance et de récession. Les

¹⁶ Frédéric TEULON, 1992, *op. cit.*, p. 37.

¹⁷ *Ibid.*, p. 38-39.

cycles de Juglar sont d'ailleurs appuyés par Schumpeter. Selon l'économiste Alvin Hansen, 17 de ces cycles peuvent être observés pour l'Europe et les États-Unis entre 1795 et 1937¹⁸.

Enfin, ce système de cycles est complété par la proposition de l'économiste Joseph Kitchin qui, en observant l'évolution des prix du gros au cours des années 1920, conclut à l'existence de cycles courts de trois à quatre ans. Son approche constitue, aux États-Unis, un outil de référence pour l'établissement de mouvements conjoncturels¹⁹. Plusieurs théoriciens émettent l'idée que l'existence de cycles économiques illustre l'évolution normale de l'économie plutôt que la manifestation de dysfonctionnements.

La crise économique de 1929 s'inscrit à la fois dans la théorie des tendances à long terme et dans celle des cycles économiques. Ainsi Rostow propose que lorsqu'une société atteint la maturité dans l'efficacité de son appareil de production, ses priorités s'orientent vers trois objectifs : la recherche de puissance extérieure, l'établissement d'une société plus humaine (État-providence) et le relèvement du niveau de consommation au-delà du minimum vital, principalement par l'orientation vers des besoins en produits et services durables²⁰. Il place les États-Unis au premier plan de ce passage de la maturité technologique à la société de consommation. Depuis le début du XX^e siècle, ce pays atteint un niveau de puissance économique et une maturité technologique d'avant-garde notamment par l'application de la division scientifique du travail. Bien qu'implantée de

¹⁸ Michel MUSOLINO, 2011, *op. cit.*, p. 14.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ W.W. ROSTOW, 1963, *op. cit.*, p. 117-119.

façon encore limitée dans les années 1920, cette nouvelle méthode de production, que l'on retrouve principalement dans les secteurs de production de pointe est suffisante pour faire passer le pays au stade de la société de consommation. Ce passage il le situe après la Première Guerre mondiale, mais les manifestations de cette mutation du stade de maturation à celui de la consommation s'expriment déjà depuis quelques décennies à travers les aventures impérialistes de l'ère McKinley et Roosevelt (1897-1909) et par une implication accrue de l'État dans la vie économique notamment par l'imposition d'un impôt sur le revenu en 1913 ou par l'adoption de lois antitrust (1890-1914). Les premières décennies du XX^e siècle se caractérise aussi par une importance accrue de l'activité syndicale. La décennie 1920 est donc celle où les Américains accèdent à la consommation de biens et de services durables. Ce passage dans une société de consommation de masse est favorisé par l'émergence d'une classe moyenne importante et par l'urbanisation croissante de la population. L'évolution de la production américaine va d'ailleurs dans ce sens en se concentrant dans des secteurs de pointe axés sur la consommation de biens durables comme l'automobile, l'énergie fossile, l'électricité et le secteur de la construction immobilière. Si Rostow appuie la théorie des cycles pour expliquer la crise de 1929, il insiste aussi sur le fait qu'elle est le fruit d'une faiblesse de la demande encore présente dans les années 1920 et d'une incapacité à équilibrer la croissance de l'offre et le maintien de consommation autrement que par un crédit qui se contracte en raison de la crise financière dès 1929²¹.

²¹ *Ibid.*, p. 120-126.

D'autre part, la crise de 1929 s'explique aussi par l'existence des cycles économiques. Elle s'insère d'abord dans un cycle Kondratieff qui s'échelonne de 1896 à 1940 et qui comporte les phases ascendantes et descendantes brouillées par l'épisode de la Première Guerre mondiale²². Ce cycle de Kondratieff est lui-même divisé en plus ou moins cinq cycles de Juglar, dont celui de la crise économique correspondant à la période 1929-1937. Ce cycle de Juglar comporte la phase de récession (1929-1933) et la phase d'expansion (1933-1937). Ces deux mêmes phases correspondent, quant à elles, à la délimitation de cycles Kitchin²³.

Les causes de la crise économique de 1929 ne font pas l'unanimité chez les économistes. Paul Samuelson y voit un événement tout à fait fortuit²⁴. Milton Friedman recherche les causes aux États-Unis et cible une politique monétaire gouvernementale irresponsable et brouillonne comme cause première du krach boursier et de la crise économique qui s'ensuit²⁵. Charles Kindleberger, quant à lui, l'explique par la conjonction de causes multiples et complémentaires. Dans un premier temps, la crise est causée par une instabilité latente du système au cours de la décennie 1920, qui culmine avec le krach de 1929. D'autre part, il explique la prévalence de la crise par la théorie de la stabilité hégémonique, à savoir que la Grande Dépression aurait pu être enrayerée, n'eût été de l'incapacité des Britanniques, au sortir de la Grande Guerre, à continuer à jouer un rôle de direction économique mondiale comme elle l'a fait depuis le milieu du XIX^e siècle.

²² Bruno MARCEL et Jacques TAÏEB, 2005, *Les grandes crises, 1873-1929-1973*, Paris, Armand Colin, p. 129.

²³ Michel MUSOLINO, 2011, *op. cit.*, p. 14.

²⁴ Charles P. KINDLEBERGER, 1988, *La Grande Crise mondiale, 1929-1939*, Paris, Economica, p. 17.

²⁵ *Ibid.*, p. 19-20.

Conséquemment, la faute en revient au refus des États-Unis d'assumer ce rôle stabilisateur par le maintien d'un marché international ouvert, par l'octroi de prêts à long terme stables, en travaillant au maintien de taux de change stables, en coordonnant les politiques macro-économiques mondiales et en agissant comme prêteur de dernier ressort pendant la crise²⁶. Dans son analyse, Hobsbawm arrive sensiblement aux mêmes conclusions et insiste sur le fait que c'est la situation de quasi-autosuffisance des États-Unis après la Première Guerre mondiale qui justifie son isolationnisme économique et politique et fait en sorte que la puissante nation n'assume pas son rôle de puissance internationale²⁷.

Au-delà de ces explications générales, la littérature économique sur l'histoire de la crise des années 1930 remet en question la traditionnelle explication de la surproduction comme élément d'explication du mécanisme de la crise. Nous retenons, pour cette étude, l'ouvrage de Guillaume *et al.*²⁸, présentant la Grande Dépression comme une succession de crises de natures différentes, mais dont l'enchaînement aboutit à la récession mondiale. Ainsi, à la crise financière, qui enflamme les États-Unis par le krach de la bourse de New York, par la panique des investisseurs et par l'enrayement du système bancaire, succède une crise du crédit qui touche l'investissement des entreprises et la consommation. L'économie réelle se trouve en situation de surproduction ou de sous-consommation provoquant naturellement une baisse de la production, de l'emploi, des salaires et des prix, ce que nous pouvons définir comme étant la crise économique en tant que telle. Cette crise du crédit

²⁶ *Ibid.*, p. 297-306.

²⁷ Eric J. HOBSBAWM, 2003, *op. cit.*, p. 137-144.

²⁸ Pierre GUILLAUME et al., 1992, *Nouvelle histoire économique, tome II le XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, p. 77-101.

explique en partie la mondialisation de la récession par ses effets internationaux. En rapatriant ses capitaux européens, principalement en Allemagne et en Autriche, les États-Unis ferment un réservoir sensible qui venait contrecarrer les effets économiques négatifs de la Première Guerre, à savoir le paiement des réparations à la France et le remboursement des emprunts de guerre, notamment ceux du Royaume-Uni et de la France. La crise économique, désormais mondiale, affecte en premier lieu les classes laborieuses par l'augmentation de taux de chômage encore inédits dans la majorité des États. Les effets se font sentir aussi sur les classes moyenne et bourgeoise qui subissent des pertes en capital et en épargne. Enfin, elle affecte profondément les populations agricoles qui sont lourdement touchées par la chute des prix à la consommation. C'est ce que les auteurs définissent comme étant la crise sociale.

En expliquant la crise économique, qui prend de l'ampleur de 1929 à 1933 par l'existence normale de cycles naturels, l'école libérale privilégie le laisser-faire s'appuyant sur la conviction que les lois du marché génèrent leurs propres mécanismes régulateurs. Ainsi, dans un premier temps, les États s'en tiendront à cet attentisme ou à la mise en place de plans déflationnistes comme dans la France des années 1931 à 1936²⁹. Devant la persistance de la récession et la nécessité de contrer ses effets se développe l'idée que l'économie pourrait être stimulée par l'augmentation des revenus de la population mais aussi par l'admission que des revenus moins inégaux doivent prévaloir pour améliorer la situation. Le redémarrage de l'économie doit se produire par l'augmentation du pouvoir d'achat des chômeurs et donc par une politique d'interventionnisme économique de l'État.

²⁹ Dominique BORNE et Henri DUBIEF, 1989, *La crise des années 30 (1929-1938)*, Paris, Seuil, p. 29-35.

Ces politiques sont immédiatement appelées keynésiennes même si la plupart sont adoptées avant même que la théorie de John Maynard Keynes ne soit publiée³⁰. Selon Guillaume *et al.*³¹, l'identification de cette politique à la pensée de l'économiste britannique repose sur le fait qu'il est venu justifier par des considérations théoriques la primauté de la consommation sur la production et les investissements par la publication de sa *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (1936). Cependant elle est déjà en application de façon plus ou moins intuitive dans le *New Deal* de Roosevelt aux États-Unis, en 1933, en Grande-Bretagne dans l'élaboration de mesures sociales à compter de 1932, dans les programmes sociaux-démocrates scandinaves de 1932 à 1935, dans le plan du premier ministre Richard Bedford Bennett (1870-1947) au Canada en 1935 et dans les politiques du Front populaire en France de 1936 à 1938.

Si nous nous transportons sur la scène nationale, les publications concernant la crise de 1929 sont relativement abondantes. Nous pouvons trouver plusieurs ouvrages de synthèse qui font l'analyse globale du phénomène. Nous pouvons notamment nous baser sur deux œuvres particulièrement importantes qui constituent de véritables références nécessaires sur le sujet. C'est le cas de l'ouvrage incontournable *The Dirty Thirties*³², de l'historien canadien Michiel Horn, qui fait le tour de toutes les facettes de la crise dans toute la diversité des différents milieux canadiens, y compris le Québec. Nous retrouvons le même esprit de synthèse et d'érudition dans l'œuvre intitulée *Les politiques sociales et les*

³⁰ S'il n'avait pas encore publié sa thèse maîtresse, du moins avait-il énoncé en partie sa théorie sur l'interventionnisme de l'État dans *Les conséquences économiques de M. Churchill*, 1925, dans l'article *La fin du Laisser-faire*, 1926 et dans son *Traité sur la monnaie*, 1930.

³¹ *Ibid.*, p. 109-112.

³² Michiel HORN, 1972, *The Dirty Thirties: Canadians in the Great Depression*, Toronto, Copp-Clark, 728 p.

*travailleurs*³³ de Michel Pelletier et Yves Vaillancourt. Cet ouvrage relate l'histoire de l'évolution des politiques sociales québécoises et consacre tout un volume à la période de la crise des années 1930. Pelletier et Vaillancourt se donnent pour ambition de dresser un portrait historique, sociologique et politique de la crise au Québec tout en la situant dans son ensemble canadien. Très orienté politiquement le travail peut se targuer de faire appel à l'ensemble des sources disponibles à l'époque. Dans les ouvrages généraux, nous ne pouvons passer sous silence l'ouvrage phare de l'*Histoire du Québec contemporain*, publié par l'équipe composée des historiens Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard³⁴, qui analyse, dans un chapitre d'une grande densité, l'importance de la crise des années 1930 dans le développement économique, social et politique du Québec.

Pour saisir la période dans sa diversité régionale, plusieurs ouvrages sont consultés. Quelques-uns concernent la région de Montréal. C'est le cas du chapitre rédigé par Sylvie Taschereau sur la crise économique que nous retrouvons dans la synthèse historique sur la région de Montréal³⁵ et de l'ouvrage de Denyse Baillargeon³⁶ qui analyse la vie quotidienne des femmes des quartiers populaires de Montréal dans les années 1930. Nous avons consulté avec profit le mémoire de maîtrise de Martin Ringuette³⁷ qui traite de l'influence

³³ Michel PELLETIER et Yves VAILLANCOURT, 1975, *Les politiques sociales et les travailleurs, Cahier II- Les années 30*, Montréal, s.é., 424 p.

³⁴ Paul-André LINTEAU, René DUROCHER, Jean-Claude ROBERT et François RICARD, 1989, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal Compact, p. 11-92.

³⁵ Sylvie TASCHÉREAU, 2012, « Les années dures de la crise » dans FOUGÈRES, Denis., *Histoire de Montréal et de sa région Tome II De 1930 à nos jours*, Québec, INRS/PUL, p. 805-833.

³⁶ Denyse BAILLARGEON, 1991, *Ménagères au temps de la crise*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 311 p.

³⁷ Martin RINGUETTE, 1984, *Les travailleurs manuels de Chicoutimi et la crise économique (1925-1940)*, Mémoire de Maîtrise, Université Laval, 155 p.

de la crise économique sur la classe ouvrière de Chicoutimi et constitue l'ouvrage pionnier sur le sujet concernant la région saguenéenne. L'auteur saguenéen se démarque par la richesse de l'information puisée, en grande partie, dans les archives de la ville de Chicoutimi, notamment les rapports du médecin municipal qui montre une image touchante et saisissante de la vie quotidienne dans le quartier du Bassin de Chicoutimi. Enfin, soulignons que pour la réalisation de ce mémoire, l'auteur est grandement redevable d'une historiographie régionale riche et variée dont les sujets sont nombreux et qui ont été utilisés avec profit. Toutes ces sources se retrouvent dans les références en bas de page tout au long du mémoire et sont rassemblées intégralement dans la bibliographie.

1.2.2 LES IDÉOLOGIES POLITIQUES ET L'ACTION GOUVERNEMENTALE

La crise économique des années 1930 a comme conséquence d'avoir redéfini le cadre politique dans lequel évoluent les États. Un peu partout dans le monde, la plus ou moins grande efficacité des remèdes économiques proposés convainc à chercher des solutions sur le plan politique. Dans cette analyse des mouvements politiques qui se développent au cours de la crise, nous concentrerons nos réflexions sur l'exemple canadien, et plus particulièrement québécois, en gardant de vue la dimension internationale de l'évolution idéologique.

La réponse politique à la crise économique varie dans le temps et dans l'espace. Au sein des États industrialisés, le libéralisme domine la pensée politique. Ainsi, de façon générale, les pouvoirs publics, au Canada comme ailleurs, ne sont guère interventionnistes

tout au long de la décennie 1930. Au Québec, la notion de libéralisme pose problème : existe-t-il d'autres idéologies que le clérico-nationalisme omniprésent dans le discours de l'élite francophone nationale? Selon Fernande Roy³⁸, cette analyse domine l'historiographie québécoise. En effet, pour Fernand Dumont³⁹, c'est cette idéologie qui domine tout le paysage québécois sans partage depuis l'échec des Rébellions de 1837-1838. À peine une petite place est-elle réservée aux tenants du libéralisme qu'il décrit comme des survivants du libéralisme de la première moitié du XIX^e siècle. Gérard Bouchard, quant à lui, identifie cette idéologie conservatrice au « paradigme de la survivance » qui s'impose jusque dans les années 1940. Il se définit idéologiquement en marge d'une pensée libérale propre à la grande bourgeoisie canadienne dont elle se fait aussi la servante mais aussi en retrait d'une idéologie des classes populaires plus ouvertes politiquement aux influences continentales⁴⁰. Inversement, Roy fait la démonstration qu'il n'y a pas unanimité autour de la question de l'homogénéité idéologique du Québec au tournant du XX^e siècle. Elle cite François-Albert Angers qui propose l'existence d'un discours plus industrialiste qu'agriculteur chez les hommes d'affaires et les politiciens du tournant du XX^e siècle. Elle met en évidence le discours de William F. Ryan qui affirme le soutien d'une certaine partie du clergé catholique au développement industriel du Québec⁴¹. Selon elle, l'existence d'un discours libéral cohérent est bel et bien réelle dans la pensée québécoise au cours du premier tiers du XX^e siècle. Au-delà de la bourgeoisie d'affaire anglophone, le message industrialiste, progressiste et individualiste trouve écho

³⁸ Fernande ROY, 1988, *Progrès, harmonie, liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Boréal, p. 12-16.

³⁹ Fernand DUMONT, 1965, « La représentation idéologique des classes au Canada français », *RS*, vol. 6, no 1, p. 9-22.

⁴⁰ Gérard BOUCHARD, 2001, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, Montréal, Boréal, p. 99-110.

⁴¹ Fernande ROY, 1988, *op. cit.*, p. 29-30.

chez les francophones, notamment à travers les pages de ses principaux journaux⁴². Dans leur vaste synthèse sur l'histoire contemporaine du Québec, pour la période de 1897 à 1929, Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert ne craignent pas de parler du triomphe du libéralisme sur un clérico-nationalisme relégué à la résistance⁴³.

Au cours des années 1930, cette idéologie libérale est durement contestée. Linteau, Durocher, Robert et Ricard la qualifient pour la décennie des années 1930 comme allant de soi et assez mal défini dans la mesure où sa pensée est associée au fonctionnement régulier de l'économie et de l'État⁴⁴. On le considère alors comme étant responsable de la crise, qui elle-même représente l'échec et l'obsolescence du libéralisme. L'alternative internationale socialiste semble aller de soi. La gauche socialiste s'est présentée depuis déjà longtemps comme la solution historique à une déchéance annoncée du libéralisme. Chez l'historien britannique Eric J. Hobsbawm, cette affirmation ne tient pas la route. Les mouvements syndicaux connaissent partout des baisses d'effectifs. Les conditions de vie difficiles n'incitent pas les ouvriers à se montrer exigeants. Sur le plan mondial, la gauche révolutionnaire se crispe. En URSS, dont le modèle étonne par l'apparente absence de crise, on construit le socialisme dans un seul pays et on n'a cure du socialisme international qui s'entredéchire dans des querelles internes au profit d'une extrême droite montante⁴⁵. Pour les États-Unis, nous retenons l'explication de Morris Dickstein qui décrit lui aussi des mouvements syndicaux fortement démobilisés. Malgré cela, il dépeint une gauche dont le

⁴² *Ibid.*, p. 31-41.

⁴³ Paul-André LINTEAU, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT, 1989, *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal Compact, p. 695-710.

⁴⁴ LINTEAU, DUROCHER, ROBERT ET RICARD, 1989, *op. cit.*, p. 107-110.

⁴⁵ Eric J. HOBSBAWM, 2003, *op. cit.*, p. 147.

discours et la présence dans la culture se font fortement sentir tout au long de la décennie. Néanmoins, cette gauche est traditionnellement marginalisée par une idéologie dominante où l'individualisme et l'esprit d'initiative sont fortement implantés dans la pensée et donc dans la construction d'un mythe national d'inspiration libérale. Essentiellement, la crise est vécue aux États-Unis comme un puissant traumatisme qui, sans véritablement remettre en question la pensée dominante, cause un choc plongeant le pays dans une profonde apathie. En définitive, le réformisme de la gauche est récupéré par le *New Deal* de Roosevelt à partir de 1933⁴⁶.

Au Canada, la gauche socialiste et réformiste n'est pas moins marginale qu'aux États-Unis. Néanmoins, Michel Pelletier et Yves Vaillancourt affirment que la crise est à l'origine d'une importante poussée révolutionnaire au Canada et ils n'hésitent pas à parler de mobilisation de masse. Cette contestation est orchestrée par l'action d'un Parti communiste canadien (PCC) qui propose une alternative au libéralisme, à un nouveau parti, le Cooperative Commonwealth Federation (CCF), dans l'Ouest, dont l'objectif est de réformer la société canadienne et à des mouvements syndicaux réclamant des réformes sociales. Ces mouvements de gauche sont surtout actifs dans le Canada anglais et trouvent assez peu d'adhérents au Québec, outre quelques militants concentrés principalement à Montréal. Ces mouvements sont en mesure, au cours des années 1930, de constituer un véritable front de résistance au capitalisme canadien et d'influencer les décisions du gouvernement fédéral désireux de préserver l'ordre public et d'éviter la Révolution⁴⁷. Chez

⁴⁶ Morris DICKSTEIN, 2009, *op. cit.*, p. 215-227.

⁴⁷ PELLETIER et VAILLANCOURT, 1975, *op. cit.*, p.55-85.

Craig Brown, nous obtenons une lecture semblable qui insiste sur l'état de confrontation et les tensions existant entre les militants communistes et les forces de l'ordre⁴⁸. Au Québec, la montée d'idéologies égalitaires socialistes et communistes caractérise aussi les années 1930. Cependant, et c'est ce que fait ressortir Andrée Lévesque⁴⁹, le mouvement se concentre principalement à Montréal, où les militants communistes sont présents dans certains syndicats radicaux, dans des mouvements ouvriers comme la Ligue pour l'Unité ouvrière (LUO) et dans les mouvements de lutte ouvrière contre le chômage. L'implantation de groupes militants dans le reste du Québec est plus difficile, à commencer par la ville de Québec. La répression policière est dure et les manifestations ouvrières sont réprimées dans la plupart des villes du Québec où elles surviennent. Le nombre de communistes en règle, jusqu'en 1936, ne dépasse guère 500 personnes au Québec. De plus, on estime à guère plus d'une centaine le nombre de militants qui parlent français⁵⁰, ce qui fait de la gauche révolutionnaire québécoise un phénomène presque exclusivement montréal-anglophone, avec comme figure de proue le docteur Norman Bethune⁵¹.

Au CCF, il est clair que l'orientation idéologique est résolument anticapitaliste. Par contre, les actions qu'il privilégie sont beaucoup moins radicales et peuvent donc paraître, à première vue, moins suspectes dans un Québec plus conservateur. Néanmoins, le CCF, né dans l'ouest du Canada, s'inspire de mouvements de pensée (réformisme social

⁴⁸ Craig BROWN et Paul-André LINTEAU (édition française), sous la direction de, 1990, *Histoire générale du Canada*, Montréal, Boréal Compact, p. 538-541.

⁴⁹ Andrée LÉVESQUE, 1984, *Virage à gauche interdit. Les communistes, les socialistes et leurs ennemis au Québec 1929-1939*, Montréal, Boréal Express, p.52-69.

⁵⁰ Évaluation provenant de Marcel Fournier, *Communisme et anticommunisme au Québec au Québec (1920-1950)* cité dans Robert Comeau et Bernard Dionne, 1989, *Le droit de se taire. Histoire des communistes au Québec, de la Première Guerre mondiale à la Révolution tranquille*, Outremont, VLB éditeur, p.495.

⁵¹ Roderick Stewart, 1976, *Bethune*, Montréal, Éditions du Jour, 221 p.

britannique de la Fabian Society, marxisme réformiste et idées sociales chrétiennes protestantes) qui trouvent peu d'écho au Québec. Par ailleurs, le CCF est mal à l'aise avec la question nationale au Québec, qui s'avère incontournable ainsi que l'importance que prend l'Église catholique fortement opposée à toute forme de socialisme. D'autre part, Lévesque souligne le caractère centralisateur et l'opposition au bilinguisme du CCF pour expliquer son ouverture timide au Québec⁵². À la fin de la décennie, le constat est évident : comme pour les communistes, le socialisme du CCF ne se développe au Québec que chez les anglophones et encore demeure-t-il marginal⁵³. Le peu de vigueur de la gauche au Québec est directement lié à l'omniprésence de l'idéologie cléricale catholique qui s'oppose avec ténacité à toute idéologie prônant le remplacement des institutions traditionnelles par l'État, qui plus est à travers une idéologie vantant l'athéisme et l'exclusion du religieux de la sphère publique⁵⁴.

Préoccupé à trouver une alternative au libéralisme défaillant, le Québec se replie sur l'idéologie dominante dans la bourgeoisie et chez les membres de l'élite intellectuelle franco-québécoise, c'est-à-dire vers une forme de clérico-nationalisme réformée selon les besoins de l'époque et centrée sur la doctrine sociale de l'Église catholique. C'est par ce prisme idéologique que les catholiques de la première moitié du XX^e siècle peuvent concevoir et organiser le développement social. Ainsi, si l'Église reconnaît avoir quelques sympathies envers les objectifs sociaux du CCF, il n'en demeure pas moins qu'elle met sévèrement en garde ses ouailles contre les dangers d'y adhérer en raison de son caractère

⁵² *Ibid.*, p. 70-83.

⁵³ *Ibid.*, p. 88-89.

⁵⁴ PELLETIER et VAILLANCOURT, 1975, *op. cit.*, p. 54-55.

non confessionnel. L'historien et théologien Gilles Routhier soutient que l'Église catholique, à travers ses institutions, comme l'École sociale populaire, élabore un programme corporatiste et une pensée sociale concurrente aux mouvements sociaux de gauche en reprenant sensiblement les mêmes arguments et les mêmes propositions que ses adversaires en les habillant d'une respectabilité cléricale⁵⁵.

Les critiques de l'idéologie clérico-nationaliste contre la droite sont portées essentiellement contre le capitalisme qu'on accuse de rompre avec la vision organique de la société privilégiée par l'Église catholique. Cette conception sociale privilégie une collaboration entre le capital et le travail en vue de bénéficier à l'ensemble de la société. Cette vision permet de maintenir l'ordre établi, de favoriser la croissance économique tout en assurant aux travailleurs des conditions de vie décentes. C'est la vision catholique de la société adoptée depuis la fin du XIX^e siècle par le pape Léon XIII dans son encyclique *Rerum Novarum* (1891) et complétée par l'encyclique *Quadragesimo Anno* (1931) du pape Pie XI. Cette vision supportant la notion de propriété privée et acceptant l'existence « naturelle » des inégalités sociales est ébranlée lorsque des abus sont causés par un dérèglement moral inspiré par la convoitise et la cupidité⁵⁶. L'élite nationaliste y voit l'occasion de mettre sur pied un véritable projet de société fondé sur une application moderne des valeurs traditionnelles catholiques et nationales. Le projet corporatiste québécois est présenté comme un véritable programme de salut public dans la tourmente sociale des années 1930. Il se veut la synthèse entre progrès et tradition, entre liberté et

⁵⁵ Gilles ROUTHIER, 1981, « l'ordre du monde. Capitalisme et communisme dans la doctrine sociale de l'École sociale populaire 1930-1936 », *RS*, vol. 22, no 1, p. 29-34.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 13-19.

autorité. Il s'oppose aux fléaux de la modernité, de l'individualisme et du libéralisme qui, selon eux, sont à l'origine morale de la crise. Le projet s'appuie fortement sur la doctrine sociale de l'Église catholique qui désire offrir une troisième voie de développement entre capitalisme et communisme. Pour l'auteur Jean-Philippe Warren, le corporatisme québécois se distingue par la promotion de quatre concepts : la coopération, le bien commun, la planification et la subsidiarité⁵⁷.

Enfin pour compléter ce tableau de l'effervescence politique au Québec à cette époque, nous ne pouvons passer sous silence le développement de mouvements politiques aux tendances d'extrême droite. Pelletier et Vaillancourt font ressortir les liens de proximité qui existent entre ces tendances extrêmes et la droite conservatrice québécoise en insistant sur la dimension antisémite du discours nationaliste, mais aussi sur son discours farouchement anticomunisme récupéré par le régime de Maurice Duplessis⁵⁸. Par ailleurs, la consultation des biographies d'Adrien Arcand et de Robert Rumilly de Jean-François Nadeau⁵⁹ lève le voile sur les militants d'extrême droite au Québec et sur les marges de la politique québécoise. Dans le même ordre d'idées, la lecture de *Si loin, si proche* de

⁵⁷ Jean-Philippe WARREN, 2004, « Le corporatisme canadien-français comme « système total ». Quatre concepts pour comprendre la popularité d'une doctrine », *RS*, vol 45, no 2, p. 218-238.

⁵⁸ PELLETIER et VAILLANCOURT, 1975, *op. cit.* p. 125-129, 161-165.

⁵⁹ Jean François NADEAU, 2010 *Adrien Arcand, Führer canadien*, Montréal, Lux, 404 p.; Jean-François NADEAU, 2009, *Robert Rumilly, l'homme de Duplessis*, Montréal, Lux, 410 p.

Caroline Désy⁶⁰ nous permet d'aborder le sujet de la guerre d'Espagne qui contribue à polariser la pensée et le discours politique au Québec dans cette décennie perturbée.

Pour ce qui est de l'action gouvernementale, nous retenons, à la lecture de l'historiographie consultée, qu'elle est fondamentalement dictée par les impératifs idéologiques des partis au pouvoir. À Ottawa comme à Québec, des gouvernements soutenant l'idéologie libérale se succèdent, que ce soit dans sa mouture orthodoxe (partis libéraux de William Lyon Mackenzie-King (1874-1950) à Ottawa et Louis-Alexandre Taschereau (1867-1952) à Québec) ou sous une forme plus conservatrice (Richard Bedford Bennett (1870-1947) à Ottawa et Maurice Le Noblet Duplessis (1890-1959) à Québec). Comme le soutiennent la majorité des auteurs, les gouvernements en place, d'abord non interventionnistes par principe, agissent et adoptent des réformes dont l'objectif principal est de protéger l'ordre établi et de se poser en réformistes crédibles face à des options politiques plus radicales. C'est ce que soutiennent Pelletier et Vaillancourt⁶¹. C'est aussi ce qu'on retrouve en substance dans les ouvrages tant de Blair Neatby⁶² que de John Heird Thompson et Allan Seager⁶³ qui abordent la crise à travers le prisme de l'évolution politique nationale. L'action gouvernementale des années de récession se distingue cependant par un début de prise de conscience de la nécessité pour l'État d'intervenir dans la sphère économique. Il doit agir afin de maintenir une certaine vitalité économique en

⁶⁰ Caroline DÉSY, 2003, « *Si loin, si proche* » *La guerre civile espagnole et le Québec des années trente*, Québec, PUL/CELAT, 177 p.

⁶¹ PELLETIER et VAILLANCOURT, 1975, *op. cit.*, p. 175-368.

⁶² Blair NEATBY, 1975, *La grande dépression des années 1930. La décennie des naufragés*, Montréal, Les Éditions La Presse Ltée, 202 p.

⁶³ John Heird THOMPSON et Allen SEAGER, 1985, *Canada 1922-1939. Decades of Discord*, Toronto, McClelland and Stewart Limited, p. 193-302.

conformité avec les conceptions keynésiennes de l'économie et dans l'optique d'offrir à la population un filet de sécurité sociale. C'est ce que démontrent James Struthers⁶⁴ et Dennis Guest⁶⁵ dans leurs ouvrages sur l'établissement des politiques sociales canadiennes.

1.2.3 LA COLONISATION

Le concept de colonisation est celui qui occupera tout le dernier chapitre de cette recherche. Le mouvement de colonisation des années 1930 est la dernière véritable poussée pionnière que connaît le Québec. Ce mouvement s'inscrit tout d'abord dans une politique gouvernementale visant à réduire la pression sur les agglomérations urbaines qui subissent davantage le fléau du chômage industriel. Cependant, cette solution contre la crise est aussi l'expression d'une conception idéologique propre au mouvement de restauration sociale qui se développe au sein de l'idéologie clérico-nationaliste. L'occupation du sol, la pratique agricole et le développement du monde rural demeurent au cœur du projet véhiculé par l'idéologie de la survivance depuis le milieu du XIX^e siècle. Elle s'exprime à travers une conception du territoire à occuper pour les Québécois francophones⁶⁶ et prend la forme idéalisée d'un mythe d'expansion vers le nord comprenant, selon Christian Morissonneau, les dimensions de terre promise, de mission providentielle et de régénération⁶⁷. Ces dimensions sous-tendent un mouvement géopolitique nationaliste et religieux qui propose la construction d'une utopie sociale originale en marge des normes dominantes du

⁶⁴ James STRUTHERS, 1983, *No fault of their own. Unemployment and the Canadian welfare state, 1914-1941*, Toronto, University of Toronto Press, 268 p.

⁶⁵ Dennis GUEST, 1995, *Histoire de la sécurité sociale au Canada*, Montréal, Boréal Compact, p. 121-147.

⁶⁶ Gérard BOUCHARD, *op. cit.*, p. 114-116.

⁶⁷ Christian MORISSONNEAU, 1978, *La terre promise : Le mythe du Nord québécois*, Montréal, Hurtubise HMH, p. 29-34.

libéralisme anglo-canadien⁶⁸. C'est l'utopie salvatrice que Gérard Bouchard met en lumière dans son interprétation de la construction sociale d'une société idéalisée au tournant du XX^e siècle dans la région du Saguenay⁶⁹.

Cette définition porte en elle un germe idéologique profond et ne reçoit pas l'assentiment de Normand Séguin qui y voit un détournement du sens précis de la colonisation. Pour lui, la colonisation au Québec se résume au fait « de se porter acquéreur d'une terre publique selon les conditions déterminées et résolutoires d'établissement. L'octroi par l'État des titres de propriété signifie que toutes les exigences d'établissement ont été convenablement exécutées.⁷⁰ » Selon lui, les deux véritables pôles de l'histoire de la colonisation au Québec sont le colon et l'État⁷¹.

Une autre dimension importante abordée dans l'évolution de l'historiographie québécoise sur la colonisation est la question de la dynamique du développement. Un débat s'articule autour de deux concepts : celui de système agroforestier développé par Normand Séguin et celui de co-intégration élaboré par Gérard Bouchard⁷². Le premier suggère, à travers l'exemple de la colonisation du Lac-Saint-Jean, que le développement de l'agriculture se fait en nécessaire relation avec l'industrie forestière et que ce lien se fait aux dépens des activités agraires. Il se développe un lien de dépendance du colon envers

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ Gérard BOUCHARD, 1989, « Une Nouvelle-France entre le Saguenay et la Baie James : un essai de recommencement national au dix-neuvième siècle », *CHR*, vol. LXX, no 4, p. 473-495.

⁷⁰ Normand SÉGUIN, 1980, « L'histoire de l'agriculture et de la colonisation au Québec depuis 1850 » dans Normand SÉGUIN, 1980, *Agriculture et colonisation au Québec. Aspects historiques*, Montréal, Boréal Express, p.26.

⁷¹ *Ibid.*, page 27.

⁷² Normand SÉGUIN, 1977, *La conquête du sol au 19^e siècle*, Sillery, Boréal Express, 295 p.; Gérard BOUCHARD, 1996, *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay 1838-1971*, Montréal, Boréal, 635 p.

l'activité forestière génératrice de numéraires au détriment d'une agriculture trop souvent maintenue dans des dimensions d'autosubsistance⁷³. De son côté, Bouchard reprend cette apparente dépendance de l'agriculture saguenéenne envers l'industrie forestière, mais il y voit plutôt la condition essentielle au financement du premier décollage de l'économie agraire à la fin du XIX^e siècle. Le processus s'insère donc dans une relation d'interdépendance entre l'économie capitaliste et l'économie traditionnelle profitant aux deux parties sans que l'une n'adhère aux valeurs de l'autre. Bouchard ouvre d'ailleurs cette théorie de la co-intégration à toutes les activités génératrices de revenus auxquelles peuvent s'adonner les cellules familiales vouées à l'exploitation d'une entreprise agricole⁷⁴.

Gérard Bouchard propose aussi l'idée que la marche du peuplement et l'évolution de l'agriculture au Saguenay ne se sont pas réalisées de façon linéaire selon l'évolution de la technologie, mais qu'elles ont procédé par à coup, quand se succèdent régressions technologiques et évolutions. Il place l'ouverture de terres neuves dans une période où, généralement, le peuplement se fait dans un état de dénuement matériel, donc de régression technologique, en comparaison aux espaces agraires plus anciens où les terres, une fois mises en valeur, génèrent des revenus permettant une évolution technologique. En ce sens, l'évolution des terroirs agricoles nécessite l'application du modèle de co-intégration pour permettre un éventuel décollage et une croissance de la production⁷⁵.

⁷³ Normand Séguin, *ibid.*, p. 29-70.

⁷⁴ Gérard Bouchard, 1996, *op. cit.*, p. 100-153.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 58-81.

Le modèle de Bouchard demeure pertinent pour analyser la colonisation tardive des années 1930 dans la mesure où ce dernier soubresaut pionnier s'effectue dans des terroirs moins propices aux activités agricoles. C'est ce que Bouchard nomme les paroisses agroforestières où l'insuffisance du potentiel agricole est compensée par un surinvestissement des colons dans les activités forestières, conduisant à l'abandon des fermes et à l'intégration professionnelle dans le domaine de l'industrie forestière⁷⁶. Sur la question de la qualité du sol et du potentiel agricole dans les paroisses de colonisation des années de crise, les ouvrages de Raoul Blanchard, de Pierre Biays et de Pierre-Yves Pépin sont particulièrement éclairants, bien qu'ils datent quelques peu⁷⁷.

Si la colonisation et la conquête du Nord ont pour principale motivation, outre les dimensions idéologiques déjà mentionnées, d'empêcher la population québécoise d'émigrer vers les États-Unis entre 1840 et 1930, le mouvement pionnier des années de crise est d'un autre ordre. La saignée démographique vers le sud est chose du passé car les frontières américaines sont fermées à l'immigration en raison du chômage qui y fait rage. L'analyse des particularités de la colonisation dans le contexte du « retour à la terre » sera donc réalisée. Pour ce faire, il importe de comparer l'expérience colonisatrice dans les principales régions du Québec où le retour à la terre a été appliqué. La série « Histoire des

⁷⁶ *Ibid.*, p. 105-107, 416-432.

⁷⁷ Raoul BLANCHARD, 1935, *L'Est du Canada français «Province de Québec»*, Tome deuxième, Paris-Montréal, Librairie Masson & Cie-Librairie Beauchemin Ltée, p. 9-55, 112-138.; Pierre BIAYS, 1964, *Les marges de l'œkoumène dans l'est du Canada : (partie orientale du Bouclier canadien et île de Terre-Neuve)*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 211-301; Pierre-Yves PÉPIN, 1969, *Le royaume du Saguenay en 1968*, Ottawa, Direction générale du développement rural, p. 279-292.

régions du Québec » sera mise à profit. Les ouvrages portant sur la Gaspésie⁷⁸, le Bas-Saint-Laurent⁷⁹ et l'Abitibi-Témiscamingue⁸⁰ nous permettent de comparer le cas du Saguenay—Lac-Saint-Jean avec ces régions et, dans le cas de l'Abitibi, de l'intégrer à notre histoire régionale dans la mesure où elle devient la région exutoire des aspirants colons saguenéens à compter de 1935. L'expérience abitibienne représente le dernier grand mouvement pionnier au Québec et s'inscrit dans une nouvelle stratégie de colonisation, celle du peuplement planifié par l'État. Cet aspect de l'histoire de la colonisation au Québec occupe les historiens Benoît Beaudry Gourd et Maurice Asselin⁸¹.

1.3 LES SOURCES UTILISÉES

Si l'historiographie présentée au cours de la section précédente vise surtout à établir dans quel cadre théorique se situe le projet de mémoire, c'est un autre corpus documentaire qui sert à établir la réponse aux questions de recherche posées plus haut. Essentiellement, cette documentation est de deux ordres. Des documents provenant principalement de fonds d'archives composent une partie des sources primaires. Ces sources archivistiques seront complétées par un ensemble de documents (journaux, documents gouvernementaux, rapports, etc.) réalisés au cours des années 1930.

⁷⁸ Jules BÉLANGER, Marc DESJARDINS et Yves FRENETTE, 1981, *Histoire de la Gaspésie*, Montréal, Boréal Express/IQRC, p. 526-563.

⁷⁹ Jean-Charles FORTIN et Antonio LECHASSEUR, sous la direction de, 1993, *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, IQRC, p. 419-427, 465-472.

⁸⁰ Odette VINCENT, sous la direction de, 1995, *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Québec, IQRC, p. 235-281.

⁸¹ Benoît BEAUDRY-GOURD, 1973, « La colonisation des Clay Belts du Nord-Ouest québécois et du Nord-Est ontarien : Étude de la propagande des gouvernements du Québec et de l'Ontario à travers leurs publications officielles (1900-1930) », *RHA*, vol. 27, no 2. ; Maurice ASSELIN et Benoît BEAUDRY-GOURD, sous la direction de, 1975, *L'Abbitibi et le Témiskaming hier et aujourd'hui*, Rouyn, Collège du Nord-Ouest, 358 p. ; Maurice ASSELIN, 1982, *La colonisation de l'Abitibi « un projet géopolitique »*, Rouyn, Travaux de recherche no 4, Cahiers du département d'histoire et de géographie, Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, 171 p.

1.3.1 LES SOURCES ARCHIVISTIQUES

Bibliothèque et Archives nationales du Québec - centre de Saguenay

Dans un premier temps, la collecte de l'information s'organise grâce aux fonds d'archives de la succursale de Saguenay de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ-S). Quatre fonds principaux ont été consultés :

- Collection de la Société historique du Saguenay (P2) : Nous y retrouvons un ensemble de séries documentaires colligées entre les années 1930 et les années 1980 sur des sujets aussi variés que la crise économique dans les principales localités de la région et la colonisation dans toutes les paroisses régionales, la fondation de sociétés et de coopératives ainsi que des pièces de correspondance entre les différents acteurs de l'époque. Un ensemble de documents particuliers est aussi disponible dans cette collection concernant la distribution des secours directs dans les villes de la région, l'organisation de chantiers publics, la mise en place d'infrastructures de colonisation, des actes de la Société de colonisation du Diocèse de Chicoutimi et des rapports de colonisation. Par ailleurs, la collection de la Société historique du Saguenay comprend un corpus de retranscription d'entrevues avec des personnes âgées qui ont vécu les événements de l'histoire régionale « mémoires de vieillards ».

- Fonds Julien-Édouard-Alfred Dubuc (P51) : Ce fonds est constitué de documents personnels et de correspondance de M. Dubuc alors qu'il agissait comme maire de la ville de Chicoutimi (1932-1936) et comme député fédéral du comté de Chicoutimi (1925-1945). Plusieurs de ces documents apportent un éclairage pertinent sur les actions entreprises par

les pouvoirs publics afin de contrer les effets de la crise et de venir en aide aux chômeurs et aux populations touchés par la crise.

- Fonds des syndicats locaux (P134) : Ce fonds est particulièrement intéressant puisqu'il contient les documents et les rapports des syndicats qui comptent parmi les organisations directement concernées par la situation de l'emploi et les conditions de vie des travailleurs des localités de la région. Les syndicats sont du nombre des principaux intervenants dans l'organisation de chantiers publics et de mesures palliatives au chômage de la crise au cours des années 1930.

- Fonds de la Chambre de commerce de Chicoutimi (P175) : Ce fonds est constitué de procès-verbaux et de délibérations de la principale chambre de commerce de la région ainsi que de nombreux rapports de différentes instances de l'organisation concernant la situation de l'économie locale et les solutions envisagées pour améliorer la situation.

Outre ces fonds, BAnQ en compte aussi quelques autres intéressants, notamment en raison de leur portée industrielle puisqu'ils ont joué un rôle dans les années troubles de la crise. C'est le cas du fonds Martin Ringuette (P13), pionnier des recherches historiques sur la crise de 1929 qui est aussi consulté en raison d'une documentation en lien direct avec notre sujet de mémoire.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec - centre de Québec

-Livres des délibérations de la Commission municipale du Québec (1932-1940) Fonds du Livre des délibérations de la CMQ (1932-1940), ministère des Affaires municipales du Québec (E87) : Ce fonds est constitué des procès-verbaux de la Commission municipale

du Québec et a été dépouillé pour la période comprise entre la création de la commission en 1932 et la fin de 1940 afin de brosser un portrait des corporations municipales, scolaires et religieuses placées sous tutelle administrative au cours de la crise des années 1930.

Archives de la Société historique du Saguenay

Dans les collections de la Société historique du Saguenay, nous consultons le fonds Gérard Lévesque (P164), impliqué pendant la crise dans la Société de Colonisation du diocèse de Chicoutimi. La portée de ce fonds est particulièrement intéressante. Il est composé des procès-verbaux de la société de colonisation qui orchestre tous les efforts de peuplement du retour à terre; c'est d'ailleurs elle qui administre les fonds gouvernementaux provenant du Département de colonisation de la province de Québec, soit ceux dégagés par le plan Vautrin pour favoriser la colonisation. La Société de colonisation du Diocèse de Chicoutimi se voit notamment confier l'établissement des colons dans le canton Rousseau au nord de l'Abitibi. De nombreux documents administratifs, rapports de colonisation, statistiques et documents de correspondance font ressortir l'importance de ce fonds en ce qui a trait au mouvement de retour à la terre.

Archives des villes et municipalités

Afin d'établir le portrait des effets de la crise sur les différentes communautés urbaines et rurales de la région, les archives municipales sont mises à profit grâce aux procès-

verbaux des délibérations des conseils de la ville d'Alma et des municipalités rurales de Saint-Fulgence au Saguenay et de Péribonka au Lac-Saint-Jean.

1.3.2. LES SOURCES IMPRIMÉES

Afin de bien cerner l'esprit de l'époque et de saisir le discours généré par la crise, nous dépouillons de façon systématique les journaux régionaux sur une période de quinze ans s'étendant de 1925 à 1940. La presse régionale est principalement composée alors du *Progrès du Saguenay* publié à Chicoutimi sur une base hebdomadaire de 1887 à 1926, bihebdomadaire entre 1926 et 1927 et quotidienne de 1927 à 1932. Ce journal est à nouveau publié tous les jeudis de 1932 à 1964. Nous y retrouvons l'essentiel des informations régionales et aussi un contenu à saveur agriculturiste et industrielle d'orientation politique conservatrice. Les pages du *Progrès du Saguenay* sont particulièrement riches en informations de toutes sortes sur la crise économique. Au cours de la décennie 1930, ce fut un des sujets qui préoccupe au quotidien la population régionale et le journal s'en fait l'écho privilégié. Au Lac-Saint-Jean, nous retrouvons *Le Colon* publié à Roberval sur une base hebdomadaire de 1917 à 1946. Essentiellement semblable à son homologue chicoutimien, il se concentre principalement sur l'information d'intérêt jeannois. Enfin nous consultons aussi *L'annonceur* publié à Chicoutimi entre 1933 et 1936 ainsi que *La Sentinelle* publié à Arvida par la compagnie Alcan entre 1936 et 1943.

Par ailleurs nous utilisons plusieurs journaux québécois pour compléter la couverture de certains événements et l'information concernant des sujets en particulier. Ces journaux

sont *L'action catholique* publiée à Québec, *L'actualité économique* et *Le Devoir* publiés à Montréal.

Au plan des publications officielles, notre recherche bénéficie de la consultation des documents suivants : *Les documents parlementaires du Québec*, *La Gazette officielle du Québec*, *Les Statuts du Canada* et *Les Statuts de la Province de Québec*. Ces publications se composent de rapports officiels publiés par les différents ministères, notamment ceux de l'agriculture et de la colonisation, des transports, des travaux publics et des affaires municipales, mais aussi de publications officielles d'actes et de règlements ainsi que de textes de lois.

Parmi les publications gouvernementales, il importe de mentionner l'utilisation des *Annuaire statistiques* publiés par le gouvernement du Québec et les rapports des *Recensements du Canada* qui sont utilisés comme principales sources statistiques. Par ailleurs, nous avons aussi consulté les rapports de deux commissions royales d'enquête canadiennes : celui de la commission Stevens sur les écarts de prix (1935) et celui de la commission Rowell-Sirois sur les relations entre le Dominion et les provinces (1940). Pour la province de Québec, nous avons consulté le rapport de la commission d'enquête sur les assurances sociales du Québec (Commission Montpetit, 1933).

Enfin, certaines séries documentaires de nature religieuse ont aussi été consultées. C'est le cas des Mandements des évêques de Chicoutimi qui sont constitués des directives de l'évêque aux catholiques du diocèse. Nous avons aussi dépouillé *L'Écho paroissial du*

Sacré Cœur, publié depuis 1911 par la communauté des Pères eudistes, qui a la charge de la paroisse Sacré-Cœur à Chicoutimi. Elle nous offre un portrait de l'évolution et de la vie sociale de la principale population ouvrière de la ville. Au plan national, les publications de l'École sociale populaire, éditées depuis 1911, relèvent la position de l'Église du Québec sur différents sujets d'actualité. Nous y retrouvons des documents critiques sur le libéralisme, le communisme et le socialisme ou sur la guerre d'Espagne, des documents de promotion des valeurs catholiques comme le syndicalisme catholique et la coopération, mais c'est aussi à travers les brochures de cet organisme religieux, fondé par les Jésuites de Montréal, que sont élaborés les deux plans de restauration sociale proposant un modèle corporatiste québécois pour rénover la société québécoise.

CHAPITRE 2

CONTEXTE HISTORIQUE DE LA GRANDE DÉPRESSION

2.1 LA CRISE MONDIALE

S'il y a un lieu commun qui existe par rapport à la Grande Dépression, c'est bien de lier ses origines au krach boursier qui survient à New York au mois d'octobre 1929. Cependant, si nous remontons le temps une décennie auparavant, force est de constater que l'histoire de l'économie mondiale au cours des « Années folles » ne correspond en rien à l'image de fête continuelle et d'excès de consumérisme que nous en avons. Cette représentation ne peut guère que caractériser certains groupes ou certains secteurs d'activité de la société et l'économie des États-Unis. Derrière l'image des « Années folles », existe une réalité plus nuancée.

2.1.1 PRÉMICES À LA CRISE ÉCONOMIQUE : L'ÉCONOMIE DES ANNÉES 1920

L'économie mondiale des années 1920 est marquée par les conséquences de la Première Guerre mondiale et par une Europe en déclin. Le continent s'est ruiné dans la guerre. Les monnaies sont frappées par l'inflation causée par les dettes, l'abandon de l'étalon-or, les révolutions et l'instabilité tant politique que sociale. Dans ce nouveau monde, les États-Unis dominent l'économie. Plusieurs États, comme le Royaume-Uni et la France, sont ses débiteurs. L'Allemagne, frappée par les réparations de guerre, voit son économie fragilisée. Entre 1922 et 1924, elle est aux prises avec une hyperinflation qui ne

peut être jugulée que par des investissements accrus des États-Unis et par une redéfinition des termes des remboursements de réparation de guerre. De ce point de vue-là, la cruciale intervention politique et économique des États-Unis provient des propositions des plans Dawes et Young. L'éclatement de l'Autriche-Hongrie a créé nombre de pays dont les économies sont encore instables ou à peine viables. C'est le cas de l'Autriche, dépendante des investissements américains. En URSS, la défaite militaire, la révolution et la guerre civile ont anéanti l'économie qui peine à se remettre au cours des années 1920 grâce à la NEP. Le niveau économique de 1913 n'est atteint qu'en 1927. L'URSS souffre d'une faible intégration à l'économie mondiale. Parmi les économies européennes les plus performantes, celles d'Europe de l'ouest, le rééquilibre n'apparaît qu'au milieu de la décennie. Néanmoins, la croissance demeure faible, sauf pour la France, et certains problèmes chroniques se maintiennent comme le chômage qui touche plusieurs pays européens. Pour la période 1924-1929, celui-ci se situe, entre 10 % et 12 % au Royaume-Uni, en Allemagne et en Suède, et entre 17 % et 18 % au Danemark et en Norvège⁸². Au cours de la seconde moitié des années 1920, l'Europe de l'ouest reprend la voie de la croissance. L'Allemagne est la deuxième puissance industrielle mondiale. De 1924 à 1930, la France détient le 2^e rang mondial pour ce qui est du taux de croissance industrielle. Au Royaume-Uni cependant, le taux de croissance industrielle est le plus faible des pays industrialisés. Malgré quelques succès, la conversion vers une industrie de type seconde révolution industrielle est difficile : la vétusté des équipements s'ajoute à des prix peu compétitifs, aboutissant à une situation économique préoccupante pour toute la décennie et à un chômage qui affecte toujours plus d'un million de travailleurs.

⁸² Eric J. HOBSBAWM, 2003, *op. cit.*, p. 129-130.

Ainsi, au lendemain de la Première Guerre mondiale, les États-Unis doivent assumer le rôle de première puissance économique mondiale et de banquier du monde. De 1921 à 1928, ils prêtent la somme de 8,5 milliards de dollars, dont 4,5 sont destinés aux pays européens. Dans plusieurs régions du globe, les États-Unis remplacent l'Europe comme principal exportateur de capitaux. Au cours des années 1920, ils sont aussi les premiers exportateurs à l'échelle mondiale et les seconds importateurs du monde, après le Royaume-Uni. En Amérique latine, par exemple, les États-Unis réalisent le tiers de leurs investissements étrangers et supplantent les Européens en contrôlant notamment le marché des métaux et du pétrole. Retenons que de 1919 à 1929, les investissements américains augmentent de 76 % en Europe et doublent tant en Amérique latine qu'au Canada.

Détenteurs de 44 % des stocks d'or de la planète, ils doivent assumer un rôle directeur à l'intérieur d'un nouveau système mondial de conversion des monnaies : le Gold Exchange Standard. Sur le plan industriel, leur part est aussi en croissance. En 1913, les États-Unis coiffaient l'économie industrielle mondiale avec 35,5 % de la production globale : en 1929, ce pourcentage atteint 42,2 %, alors que les trois principales économies industrielles d'Europe (Allemagne, Royaume-Uni et France) qui comptaient 35,4 % de cette production en 1913 n'en représentent plus que 27,6 %. Ajoutons à ce portrait la Russie qui passe de 4,4 % à 4,3 %; l'Italie de 2,7 % à 3,3 %; le Japon, 1,2 % en 1913 à 2,5 % en 1929⁸³.

⁸³ DEBLONDE et VEYRON, 2015, *op. cit.*, p. 76.

Sur le plan intérieur, l'économie américaine offre des perspectives étonnantes. Les secteurs de pointe de l'industrie – ceux qui relèvent de la seconde phase de la révolution industrielle (automobile, acier, chimie, pétrole, électricité, etc.) – ont le vent dans les voiles. De 1922 à 1929, ces secteurs industriels croissent de 61 %. La productivité de l'économie américaine, de 1919 à 1929, augmente de 72 %. Notons le rôle important joué par l'électricité dans la croissance de l'économie américaine et dans l'innovation technologique qui génère une hausse considérable de la diversification des produits offerts. Conséquemment, nous assistons à une concentration accrue dans les entreprises qui génèrent cette prospérité. Tout au long de la décennie, s'effectue une croissance continue de la fusion des entreprises. En 1929, 1 % des entreprises bénéficient de 46 % des ressources financières et 10 groupes industriels contrôlent 72 % des ressources électriques tandis que 200 sociétés industrielles monopolisent 50 % des investissements productifs⁸⁴. Si cette croissance des secteurs de pointe de l'industrie constitue la facette apparente de l'économie américaine et lui confère ce caractère de prospérité et d'excès de consommation propre aux « Années folles », il n'en demeure pas moins que certains secteurs clés de l'économie offrent un portrait moins encourageant.

Les secteurs traditionnels de l'industrie, comme le textile, le charbon et le fer, subissent des ralentissements importants. L'agriculture connaît, depuis la fin de la guerre, une baisse de la demande et un endettement, qui conduit deux millions d'agriculteurs américains à quitter leurs terres entre 1919 et 1929⁸⁵.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 77

⁸⁵ *Ibid.*, p. 79.

Par ailleurs, à compter du milieu des années 1920 apparaît le crédit à la consommation qui pallie la surproduction industrielle américaine et la faiblesse de la demande causée par la stagnation du pouvoir d'achat des Américains. Cette situation contribue au maintien de la production et au niveau élevé de profits qui sont réinvestis dans le marché boursier⁸⁶. Entre janvier 1925 et octobre 1929, les placements doublent à Wall Street et la valeur des actions des entreprises cotées en bourse dépasse largement leur capacité de production. La spéculation boursière augmente, alimentée par l'achat sur marge, une technique de crédit appliquée au marché boursier. Entre 1928 et 1929 se développe une bulle spéculative qui inquiète certains milieux financiers.

2.1.2 DU KRACH BOURSIER À LA DÉPRESSION AUX ÉTATS-UNIS

New York, automne 1929 : la Bourse de Wall Street est en effervescence. Hausses et baisses des cours boursiers se succèdent depuis un certain temps. Les marchés financiers sont instables et certains s'en inquiètent. Le 4 octobre, le journal *New York Times* annonce la baisse boursière la plus importante de l'année, mais on commence à en avoir l'habitude. Comme prévu, la chute est suivie d'une reprise tout aussi importante. Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter, pense-t-on. Au matin du mercredi 23 octobre, sur le parquet de la Bourse, habituellement bourdonnant d'activité, tout indique que la journée sera calme. Au cours de l'après-midi, par contre, les affaires s'emballent. À la fermeture du marché, 6,3 millions de titres ont changé de main. Le lendemain, au cours d'une journée demeurée historique dans les mémoires sous le nom de « Jeudi noir », des dizaines de milliers de transactions

⁸⁶ Eric J. HOBSBAWM, 2003, *op. cit.*, p. 141-142.

s'opèrent à une vitesse incroyable. Vers 11 heures, la panique s'empare des investisseurs. Tous veulent vendre au plus vite. La dégringolade est sans précédent. On estime à 13 millions le nombre d'actions qui changent de main et à 3 milliards de dollars les pertes que les investisseurs accusent au cours de la journée. Dans l'après-midi, à New York, on décide d'arrêter les transactions afin que les investisseurs retrouvent leur sang-froid.

Les plus optimistes croient qu'il ne s'agit que d'un soubresaut exceptionnel et que les affaires vont reprendre aussitôt. Ils sont plusieurs à soutenir que les marchés boursiers se sont effondrés en raison d'une activité trop intense et que cela n'affectera pas l'ensemble de l'économie. La suite des choses leur donnera tort. Dans les jours qui suivent, la reprise tant attendue n'arrive pas. Le mardi 29 octobre, la Bourse new-yorkaise enregistre la pire journée de son histoire. Seize millions de titres sont échangés et les pertes se chiffrent à 10 milliards de dollars⁸⁷. Toutes les valeurs sont affectées. L'édifice financier de l'économie occidentale vient de s'écraser. Le krach de la Bourse de New York n'est cependant que la pointe de l'iceberg : il met en évidence les faiblesses de l'édifice économique de la nation. La panique engendrée par la crise boursière se transmet immédiatement au système bancaire qui avait consenti, au cours des années antérieures, un volume de crédit important absorbé par le marché spéculatif. Les pertes encourues alertent les épargnants, qui s'empressent de retirer leurs fonds, entraînant ainsi une crise de liquidité. Plusieurs parmi les milliers de banques que comptent les États-Unis subissent cet effet de panique et sombrent dans la débandade du marché boursier. On compte 642 faillites de banques en 1929, 1345 en 1930 et 2298 en 1931⁸⁸. Les plus solides se voient obligées de rationaliser

⁸⁷ Charles P. KINDLEBERGER, 1988, *op. cit.*, p. 115-116.

⁸⁸ DEBLONDE et VEYRON, 2015, *op. cit.*, p. 106.

leurs activités en refusant d'accorder le crédit nécessaire au fonctionnement de nombreuses entreprises manufacturières. Par ailleurs, la production américaine, qui repose déjà sur le crédit, se trouve rapidement en situation de surproduction. C'est de cette façon que la crise financière dégénère en crise économique. Le krach de 1929 est donc l'élément déclencheur qui annonce une crise économique sans commune mesure avec tout ce que l'on a connu depuis les débuts de la révolution industrielle. Jusqu'en 1933, l'économie et les conditions de vie de la population américaine se détériorent. L'indice de production industrielle passe de 100 en 1929 à 53,8 en 1932. Le chômage augmente de 3,1 % de la population active (1,5 million de personnes) en 1929 à 25,2 % de la population active (12,6 millions de personnes) en 1933. Tous les indices de production chutent. L'industrie automobile, qui est le symbole de l'Amérique prospère des années 1920, sombre de 75 % entre les mois d'août et décembre 1929⁸⁹. Derrière l'effondrement boursier se cache une Grande Dépression causée par une économie capitaliste qui a atteint son point de rupture. Au-delà des images marquantes des quelques financiers désespérés qui attendent à leurs jours, existe une réalité beaucoup plus catastrophique : celle du chômage des masses laborieuses qui vivront pendant de longues années la misère quotidienne, le dénuement et la déchéance sociale. C'est cette image de l'effondrement des valeurs morales qui traumatise l'Amérique de cette époque.

2.1.3 LES RÉPERCUSSIONS MONDIALES

Analyser les répercussions mondiales de la crise américaine revient à se poser la question sur ses origines. Hobsbawm et Kindleberger soutiennent que la principale cause

⁸⁹ *Ibid.*, p. 104-106.

de la Grande Dépression, sur le plan mondial, réside dans le déséquilibre de l'économie qui accorde aux États-Unis une part largement prépondérante et dans le fait que ces derniers refusent d'assumer le rôle de stabilisateur mondial, notamment en matière monétaire, ce que faisait le Royaume-Uni avant 1914⁹⁰. Pour Hobsbawm, ce refus des États-Unis de jouer ce rôle de gendarme de l'économie mondiale est justifié par le fait que ces derniers n'ont pas un très grand besoin des capitaux, de main-d'œuvre et relativement peu besoin des ressources du reste du monde⁹¹. De son côté Kindlerberger affirme que ce refus américain, du moins jusqu'en 1936, explique notamment la longévité et l'ampleur de la crise par son incapacité à maintenir un marché ouvert (usage du protectionnisme), à assurer le maintien du flux de capitaux, à conserver un système stable de change des monnaies, à coordonner l'évolution générale de l'économie et à agir comme prêteurs de dernier ressort pendant la crise⁹². Concrètement, cela se traduit par l'imposition de barrières tarifaires pour protéger la production américaine. La loi Smoot-Hawley de 1930 ou le *Revenue Act* de 1932 imposent des droits sur les produits agricoles et différents produits manufacturés qui ont un effet direct sur les pays exportateurs. Le Canada est directement touché par cette loi qui restreint l'importation du blé et des produits forestiers aux États-Unis. Cette situation est vécue de la même façon dans l'ensemble des économies dépendantes d'Amérique latine, de l'Europe du sud et de l'est, d'Afrique, d'Asie et d'Océanie. À la baisse des exportations s'ajoute une chute des prix touchant de plein fouet ceux qui dépendent du secteur primaire de l'économie⁹³. De façon générale, la valeur des exportations mondiales décroît de 60 % entre 1929 et 1933⁹⁴.

⁹⁰ Eric J. HOBSBAWM, 2003, *op. cit.*, p. 141; Charles P. KINDLEBERGER, 1988, *op. cit.*, p. 15-28.

⁹¹ Eric J. HOBSBAWM, 2003, *ibid.*

⁹² Charles P. KINDLEBERGER, 1988, *op. cit.*, p. 295-312.

⁹³ Eric J. HOBSBAWM, 2003, *op. cit.*, p. 131-132.

⁹⁴ DEBLONDE et VEYRON, 2015, *op. cit.*, p. 106.

L'autre aspect concret réside dans l'arrêt des exportations de capitaux américains. Au cours des années 1920, les États-Unis soutiennent une économie européenne déficiente. De ce point de vue-là, les exportations de capitaux vers l'Allemagne contribuent au paiement des réparations de guerre qui sont utilisées par les pays bénéficiaires, particulièrement la France et le Royaume-Uni et au paiement des dettes de guerre du Royaume-Uni envers les prêteurs américains. Nous pouvons ainsi conclure que ce sont les Américains qui ont en grande partie financé le remboursement de leurs propres créances britanniques et françaises. Cependant, à compter de 1928, les prêteurs américains préfèrent les investissements boursiers intérieurs aux prêts étrangers; l'Europe connaît alors une première rationalisation des investissements américains, qui entraîne un premier mouvement déflationniste. Ce mouvement s'intensifie après le krach boursier, entraînant la chute d'institutions bancaires en Allemagne et en Autriche. Indirectement, cet effondrement de l'économie allemande gagne les autres États européens. Les investissements américains à l'étranger baissent de 15,5 milliards à 7 milliards de dollars de 1929 à 1938. Pour les investissements étrangers des autres pays, ils passent 47,5 milliards à 38 milliards de dollars pour la même période. La part des États-Unis sur le marché mondial des capitaux chute de 32,6 % à 18,4 %⁹⁵.

Ainsi, la crise, qui s'amplifie au cours des premières années de la décennie 1930, est causée par des réflexes de replis nationaux, mais aussi par le choix d'abandonner la convertibilité des monnaies. En résulte une déflation qui, elle, cause tant la détérioration

⁹⁵ *Ibid.*, p. 110.

des revenus des ménages et des États que la baisse de la consommation et donc la chute de la production, ce qui entraîne dans ce cercle vicieux de la crise économique, le phénomène central du chômage. Au cours de la période la plus difficile, soit 1932-1933, le taux de chômage britannique et belge oscille entre 22 et 23 %, celui des Suédois est de 24 %, alors qu'aux États-Unis il est de 27 %. Il atteint 29 % chez les Autrichiens et en Allemagne, ce sont 34 % des travailleurs qui sont sans emploi. Dans plusieurs pays, dont les États-Unis, l'aide aux chômeurs est inexistante; dans d'autres, elle est largement insuffisante⁹⁶.

2.1.4 LA REPRISE ÉCONOMIQUE

De façon générale, l'économie planétaire atteint le fond du baril au cours des années 1932 et 1933. Certains États comme la Suède, le Japon ou l'Allemagne sont déjà, à cette époque, sur la voie de la reprise économique. Cependant, cette relance est, pour la majorité des pays, partielle et fragile. En 1937, une seconde dépression touche les économies capitalistes et il faut attendre la Deuxième Guerre mondiale pour véritablement en avoir fini avec la crise. Mais à quel prix!

La période initiale de la crise est marquée par des solutions étatiques traditionnelles au libéralisme économique. Aux États-Unis, alors que les républicains du président Herbert Hoover sont au pouvoir, l'imposition de barrières tarifaires est privilégiée et les réflexes habituels d'équilibre budgétaire et de plans de rationalisation des interventions gouvernementales sont favorisés. Quant à l'économie, le laisser-faire est de mise, le marché se stabilisera de lui-même et on pourra compter sur l'épuration du marché de ces éléments

⁹⁶ Eric J. HOBSBAWM, 2003, *op. cit.*, p. 132-133.

plus faibles pour ne laisser que les entreprises les plus performantes. Dans les milieux conservateurs, le darwinisme économique est de mise.

Les changements surviennent en 1933 lorsque le nouveau gouvernement démocrate de Franklin D. Roosevelt entre en fonction. Il mise sur l'intervention de l'État et sur le déficit budgétaire pour juguler le mouvement déflationniste. Cette politique interventionniste est prônée notamment par l'économiste britannique John Maynard Keynes qui voit les investissements publics comme l'instrument de la relance par la baisse du chômage et la reprise de la consommation.

Dans ce sens, le gouvernement Roosevelt met en place le *New Deal* où l'intervention de l'État devrait permettre une reprise progressive qui s'appuie sur une dévaluation du dollar. Les mesures du *New Deal* visent à assainir le système financier américain (*Emergency Bankin Act*, 1933, Commission des valeurs mobilières, 1934), à redresser la situation des agriculteurs (*Agricultural Adjustment Act*, 1933), à réformer le monde du travail industriel (*National Industrial Recovery Act*, 1933; *National Labor Relations Act*, 1935) et à mettre en place de vastes chantiers de travaux publics (*Tennessee Valley Authority*, 1933; *Civil Work Administration*, 1933; *Works Progress Administration*, 1935). En plus de ces mesures, on procède à la création de caisses d'assurance-chômage et on mise sur l'effet psychologique que ces mesures auront sur la population en redonnant à l'Amérique la confiance qu'elle avait perdue. Les résultats, bien que réels, sont mitigés. La production industrielle retrouve son niveau de 1929 au cours de l'année 1937, le chômage connaît une baisse substantielle mais se situe toujours à 16,5 % de la population active en

1936 et la production de blé ne revient à son niveau de 1929 qu'en 1937. Dans les domaines de la production de charbon, d'acier et d'automobile, les hausses sont plus timides. Sur le plan des importations et des exportations, les valeurs de 1936 ne représentent guère plus de la moitié de celles de 1929. Par ailleurs, en 1936, l'Amérique doit désormais compter avec un déficit de 3,5 milliards de dollars. Autre effet négatif, l'application de ce plan repose sur un repli intérieur de l'économie américaine et le rejet de solutions internationales⁹⁷.

Au Royaume-Uni, la relance passe aussi par la dévaluation de la monnaie nationale. Nous assistons à la modernisation de certains secteurs de l'industrie et au regroupement des entreprises. L'État intervient dans le soutien aux régions économiquement défavorisées par l'aide aux agriculteurs et par la mise en place de plans d'aménagement du territoire et de construction immobilière. Comme pour les États-Unis, ce plan de redressement repose sur l'abandon du libre-échange et sur un repli sur le Commonwealth dans le but de soutenir l'économie nationale. Le Traité de Westminster signé en 1931, et les accords commerciaux de la conférence d'Ottawa en 1932 s'inscrivent dans cette dynamique. Globalement, l'économie britannique se détériore dans les secteurs traditionnels, plus fragiles, mais elle connaît une croissance appréciable dans les secteurs nouveaux à forte valeur ajoutée, notamment dans l'industrie automobile et dans l'aéronautique. La consommation est à la hausse, le chômage régresse, passant de 3 millions à 1,67 millions de chômeurs entre 1933 et 1937. Pourtant, la balance commerciale est toujours déficitaire malgré une augmentation du pourcentage du commerce impérial⁹⁸.

⁹⁷DEBLONDE et VEYRON, 2015, *op. cit.*, p. 112-117.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 120-122.

Le modèle d'inspiration keynésienne où l'intervention de l'État est privilégiée pour susciter la reprise économique est aussi utilisé en France et dans plusieurs pays d'Europe du Nord. D'ailleurs, dans les pays scandinaves, ces pratiques économiques sont à l'origine du modèle social-démocrate toujours en vigueur de nos jours.

En Allemagne, en Italie, au Japon ou en URSS, les mêmes replis nationaux observés en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest sont à la base de projets autarciques. En Allemagne, la reprise s'effectue par un repli national basé sur une économie de troc avec les voisins d'Europe centrale et d'Europe de l'Est. La reprise industrielle repose sur un vaste projet de réarmement qui coïncide avec des projets d'expansion territoriale (*lebensraum*). Au Japon, le rétrécissement du marché national coïncide avec les efforts pour développer de nouveaux marchés et de nouveaux bassins de matières premières, efforts qui mènent à des conquêtes vers la Chine et au projet de constituer un espace de domination économique et politique dans la région Pacifique (sphère de coprosperité). En URSS, une quasi-autarcie est rendue possible grâce à la planification de l'économie, à la disponibilité d'un vaste bassin de ressources et à une volonté politique inflexible pour atteindre, au terme de la décennie, des objectifs industriels qui placent le pays au troisième rang mondial.

2.2 LA CRISE ÉCONOMIQUE AU CANADA ET AU QUÉBEC

Au Canada, et au Québec en particulier, la crise se manifeste d'abord par une baisse des prix et de la production industrielle, mais surtout par une hausse sans précédent du

chômage. À l'image des pays industrialisés dont l'économie dépend, en grande partie, de l'exploitation des richesses naturelles, le Canada aura bien du mal à se sortir de la Grande Dépression. Si la misère caractérise la vie au cours de cette période, les visages que prend cette misère diffèrent selon les régions du pays.

2.2.1 LA CRISE ÉCONOMIQUE DANS L'ENSEMBLE CANADIEN

Au cours des années 1920, l'économie canadienne est, à l'image de celle des États-Unis, dominée par la croissance des domaines de pointe de l'industrie et par la faiblesse des secteurs traditionnels. La décennie débute par une crise, entre 1920 et 1922, qui coïncide avec la reprise de la production européenne. Cette phase se fait sentir dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie forestière, des pêcheries, du fer et de l'acier. Elle touche principalement les Prairies, les Maritimes et le Québec forestier. Chez les agriculteurs, l'endettement consenti au cours des années de guerre pour moderniser les équipements pèse lourd sur des revenus réduits en raison des baisses de prix des produits agricoles. Cependant, l'économie agricole canadienne connaît un élargissement de ses parts de marché tout au long de la décennie. Dans le domaine minier et celui de l'industrie forestière, la décennie en est une de développement des infrastructures et de modernisation. L'industrialisation au Québec et en Ontario continue de croître grâce notamment au développement hydroélectrique. Dans l'industrie, le Québec se caractérise par l'importance des manufactures traditionnelles dans le domaine du textile et du cuir. En Ontario, au contraire celle-ci se diversifie et se modernise notamment dans la fabrication des pièces d'automobiles.

Même si, de façon générale, l'économie canadienne est prospère au cours des années 1920, elle fait montre de problèmes structureux importants. Ses entreprises sont accablées de dettes importantes et sa dépendance des marchés internationaux ne cesse de croître. Pour l'heure, l'extension de ces marchés est plutôt une bonne nouvelle, mais à compter des années 1930, cela prendra une tournure différente. Par ailleurs, l'industrie canadienne est fortement dépendante des investissements étrangers, d'abord britanniques mais, au cours des années 1920, de plus en plus américains⁹⁹.

Lorsque survient la crise en 1929, le Canada est touché à la fois dans son agriculture et son industrie. En agriculture, les marchés développés au cours de la décennie 1920 commencent à se contracter, et ce, dès 1928. La mise en place de mesures protectionnistes en Europe et aux États-Unis, la baisse des prix du blé et la reprise des exportations soviétiques rendent le marché plus fragile. C'est dans ce contexte que survient la crise menant à la fermeture des marchés étrangers. En 1930, la loi tarifaire américaine Smoot-Hawley joue un rôle déterminant dans la chute du marché du blé canadien. Cette loi tarifaire ne frappe pas que l'agriculture, mais impose aussi des tarifs aux produits forestiers, aux minéraux et aux produits manufacturés. Un boisseau de blé qui se vend 1,08 \$ en 1928 ne vaut plus que 0,29 \$ en 1931. Dans les Prairies, la crise est particulièrement aiguë puisque la chute des prix et des exportations est accompagnée de catastrophes naturelles : le *dustbowl* (tempêtes de poussières causées par la sécheresse) et les sauterelles.

⁹⁹ BROWN ET LINTEAU, 1990, *op. cit.*, p. 510-516.

Dans le domaine des pâtes et papiers, où le Canada assume 65 % des exportations mondiales, et dans les secteurs manufacturiers, le portrait n'est guère plus encourageant. La contraction des marchés extérieurs, dès 1927, et la baisse de la demande intérieure en raison de l'augmentation du chômage affaiblissent l'économie nationale. Au cours de l'été 1930, le pays compte 390 000 chômeurs (13 %) dans les domaines de l'industrie et de la transformation. En 1933, ce nombre double pour atteindre 26 %. Le marché de l'emploi ne reviendra au niveau de 1930 qu'en 1939. De 1928 à 1933, le revenu *per capita* chute de 48 %. En Saskatchewan, cette baisse atteint 72 %; en Ontario elle est de l'ordre de 44 % tandis qu'au Québec et dans les Maritimes, elle varie entre 49 % et 36 %¹⁰⁰.

2.2.2 LA CRISE ÉCONOMIQUE AU QUÉBEC

À l'instar du reste du monde, la crise économique québécoise est causée par l'intensification de conjonctures économiques qui se mettent en place après la Première Guerre mondiale. La croissance de la demande sur les plans agricole et industriel a suscité des investissements qui s'avèrent trop élevés quand survient la reprise de la concurrence européenne au cours des années 1920.

En ce qui a trait à l'industrie, le Québec se spécialise dans trois domaines : l'industrie légère liée à la consommation (habillement, alimentation), celle plus lourde centrée sur la production métallurgique et le matériel de transport et celle de l'exploitation des ressources naturelles et de l'électricité. Les deux premiers secteurs sont situés dans les principales agglomérations de la vallée du Saint-Laurent, en particulier à Montréal et à

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 533-541.

Québec. Le troisième secteur, qui assume le quart de la production québécoise, se répartit dans les régions forestières (Outaouais, Mauricie, Saguenay—Lac-Saint-Jean, Bas-Saint-Laurent-Gaspésie et Abitibi-Témiscamingue) et minières (Chaudière-Appalaches et Abitibi-Témiscamingue). En 1929, le Québec compte 6 948 établissements industriels qui emploient 206 580 personnes. Sa valeur de production est alors de 1,1 milliard de dollars. Au plus fort de la crise, en 1933, le nombre d'établissements a augmenté à 7 856, mais ils n'emploient plus que 157 481 personnes et la valeur de sa production a chuté à 604, 5 millions de dollars. Il faut attendre 1940 pour que la valeur de la production de 1929 soit dépassée. Cependant, en 1937, le nombre d'employés dans le secteur industriel québécois a dépassé le nombre de 1929¹⁰¹. Si la crise se laisse deviner à travers l'évolution des chiffres de production, elle marque aussi l'industrie par un désinvestissement entre 1932 et 1936. La modernisation et le remplacement de la machinerie sont souvent remis à plus tard.

C'est dans le domaine de l'exploitation des richesses naturelles que la crise se manifeste avec plus de rigueur, principalement dans le domaine des pâtes et papiers où la production décroît de 129 à 56 millions de dollars entre 1929 et 1933. Le nombre d'emplois chute, pour la même période de 15 890 à 9 850. Nonobstant une croissance mouvementée au cours de la décennie 1920, cette industrie est pratiquement en crise depuis 1927 alors que de nombreuses usines ferment leurs portes afin de limiter la production. La crise s'aggrave avec la baisse de la demande américaine en papier journal et nombre de ces grandes entreprises sont acculées à la faillite au cours des années 1930. Dans le secteur du bois de sciage, le même scénario se produit. Le marché du travail s'effondre passant de

¹⁰¹ LINTEAU, DUROCHER, ROBERT et RICARD, 1989, *op. cit.*, p. 22.

9 676 à 2 937 emplois pour une valeur de production diminuant de 23,3 millions à 6,6 millions de dollars. Cette chute de la production est causée par la baisse draconienne de la construction résidentielle et commerciale dans tout le marché nord-américain. Ces restrictions affectent principalement les maigres revenus des populations rurales d'agriculteurs et de bûcherons¹⁰².

Dans le domaine agricole, ce qui caractérise la période de la crise économique, c'est une pause dans le mouvement d'exode rural qui dure depuis soixante ans. Pendant la crise, le nombre de fermes augmente même si la production agricole diminue. La baisse des prix a lourdement grevé les revenus agricoles mais, à tout prendre, il est toujours possible de vivre des produits de la terre. De nombreuses fermes consacrées à une agriculture de subsistance se développent. Les gouvernements font le pari que la culture de la terre peut être une solution à la crise et au chômage des villes, Ils adoptent des mesures pour orchestrer un mouvement de retour à la terre et d'extension du territoire agricole par la colonisation. Ce phénomène est de courte durée et l'exode vers les villes reprend dès les débuts de la Seconde Guerre mondiale. Malgré cet intermède, la population du Québec vivant sur des fermes diminue tout de même de 27 % en 1931 à 25,2 % en 1941, ce qui témoigne d'un rapide retour à la normale dès 1939.

Pour ce qui est des débouchés, l'agriculture québécoise est beaucoup plus stable que dans les Prairies canadiennes. Plus diversifiée, elle compte sur un marché dominé par l'approvisionnement des villes du Québec, en particulier Montréal. Si la baisse des marchés

¹⁰² *Ibid.*, p. 23-25.

internationaux se fait sentir, le marché intérieur peut pallier ses insuffisances. L'agriculture québécoise se concentre principalement dans les basses terres du Saint-Laurent et dans les régions de l'Estrie, de la Rive-Sud et du Bas-Saint-Laurent. Les autres régions périphériques sont marginales. Cependant, au cours des années 1930, le mouvement de retour à la terre se propose de mettre en valeur les parties encore peu développées de l'œkoumène agricole comme l'Abitibi et l'arrière-pays du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et du Saguenay—Lac-Saint-Jean. On estime entre 42 000 et 54 000 le nombre de personnes qui participent au mouvement de retour à la terre. L'expérience est cependant éphémère puisqu'il semble que les deux tiers de ces nouveaux colons ne poursuivent pas l'expérience et retournent dans les villes¹⁰³.

Pourtant, c'est dans les villes que la crise est vécue le plus durement. En 1931, la population québécoise est urbaine à 59,5 %. Alors que l'ensemble de la province se chiffre à près de 2,9 millions de personnes, la ville de Montréal compte, à elle seule, 818 577 habitants. Elle représente 61 % de la population urbaine du Québec. La métropole domine un réseau de six petites villes (Saint-Jérôme, Joliette, Sorel, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean et Valleyfield), qui constituent une première couronne urbaine au Québec. Loin derrière, la ville de Québec domine l'est du Québec avec ses 130 000 habitants en 1931. Le réseau urbain est complété par un ensemble de capitales régionales et de villes secondaires. Pour plusieurs, la ville est synonyme de misère et de pauvreté. La crise a réduit les populations ouvrières au chômage et les fils de cultivateurs qui, traditionnellement, vont grossir les populations urbaines préfèrent demeurer à la campagne au cours des années 1930. Les

¹⁰³ *Ibid.*, p. 31-39.

autorités urbaines les confortent dans cette décision en limitant l'aide aux chômeurs qui habitent l'agglomération depuis déjà un certain temps. L'administration des villes est d'ailleurs difficile. Leurs revenus provenant des taxes foncières se rétrécissent comme peau de chagrin alors qu'elles doivent assumer des dépenses accrues pour venir en aide aux chômeurs, notamment en mettant sur pied de coûteux travaux publics.

Ce qui caractérise la société québécoise des années 1930, c'est cependant la misère liée à la Grande Dépression. Elle est en grande partie causée par le chômage qui touche fondamentalement les classes laborieuses. Au cours des premières décennies du XX^e siècle, les conditions des travailleurs ont connu certaines améliorations notables. En raison de l'augmentation des emplois liés aux services, de la spécialisation du travail industriel, mais aussi grâce aux premiers efforts de syndicalisation, les conditions de vie en milieu ouvrier s'améliorent. Les salaires connaissent même une certaine hausse. Il n'en demeure pas moins que ces derniers demeurent modestes. Pour un seuil de pauvreté évalué à 1 300 \$ par année, au cours de la décennie 1920, les chiffres dont nous disposons, pour Montréal, montrent que pour la majorité des travailleurs masculins, le salaire est de 20 % à 30 % en deçà du seuil de pauvreté, ce qui oblige la participation des autres membres de la famille à travailler pour joindre les deux bouts.

La crise vient remettre en question ce fragile équilibre. D'abord, au cours de la décennie 1930, malgré la crise particulièrement forte dans ce domaine, la proportion des emplois du secteur manufacturier au Québec passe de 28 % à 35 %. Ceux du secteur tertiaire diminuent de 42 % à 38 %. Pour 1931, 47 % des travailleurs montréalais reçoivent

un salaire inférieur à 1 100 \$ par année et un autre 20 % à un salaire compris entre 1 300 \$ et 1100 \$, en supposant que ces salaires reposent sur une année complète de travail que l'on évalue à 48 semaines pour l'époque. Malgré un seuil de la pauvreté alors fixé à 1 300 \$ par année, on estime à 1040 \$ par année le salaire pour réussir à assurer le minimum vital de la famille¹⁰⁴.

Ces conditions salariales qui se précarisent sont évidemment aggravées par le phénomène du chômage, qui domine le portrait des conditions des travailleurs au cours de cette décennie. Celui-ci est déjà élevé lorsque débute la crise et oscille entre 10 % et 13 %. En 1933, alors que les conditions du marché du travail sont au plus bas, le taux de chômage au Québec est de l'ordre de 30 %. Cette moyenne fléchit quelque peu au cours des années suivantes pour remonter en 1937. Cette détérioration du marché de l'emploi doit prendre aussi en compte la diminution de la période annuelle travaillée. Pour l'ensemble du Canada, en 1931, elle se situe à 44,3 semaines travaillées par année. Ajoutons à cela le fait que ceux qui conservent leur emploi doivent aussi consentir à des baisses de salaire qui sont en moyenne de 40 % pour l'ensemble canadien¹⁰⁵. Entre 1929 et 1933, les salaires moyens canadiens dégringolent de 1 045 \$ à 785 \$ par année¹⁰⁶.

Le chômage ne touche pas le Québec de façon uniforme. Montréal compte parmi les régions les plus touchées. En 1933, le nombre de chômeurs dans la ville et ses environs s'estime à 250 000 personnes, soit environ 30 % de la population (atteignant même 40 %

¹⁰⁴ Terry COPP, 1978, *Classe ouvrière et pauvreté. Les conditions de vie des travailleurs montréalais 1897-1929*, Montréal, Boréal Express, p. 36-44.

¹⁰⁵ LINTEAU, DUROCHER, ROBERT et RICARD, *op. cit.*, p. 68

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 80.

dans certains quartiers). Ailleurs au Québec, ce sont les villes où l'économie repose sur l'exploitation des ressources naturelles qui connaissent les plus hauts taux de chômage. Chicoutimi, Shawinigan, Trois-Rivières et Chandler sont littéralement sinistrées¹⁰⁷. Gardons en tête que ces chiffres sont des moyennes et que ceux-ci varient selon le type d'industries. Les conditions de travail et de salaire dans les secteurs de l'industrie du textile sont beaucoup plus précaires que dans l'industrie lourde.

Tout compte fait, l'ensemble de la société est touché par la crise. Ceux qui s'en sortent le mieux sont ceux qui ont pu conserver un emploi, même dévalué. La crise entraîne aussi une baisse importante des prix, qui avantage ceux qui ont quelques revenus. L'insécurité et la rareté de l'argent entraînent l'économie du Québec à son plus bas. Des propriétaires ont tout perdu; des locataires sont expulsés. Les classes populaires des villes doivent apprendre à vivre au jour le jour en développant des trésors d'ingéniosité et de débrouillardise pour réussir à survivre. Ceux qui avaient des projets les ont retardés. Ainsi, de nombreux mariages ne seront pas célébrés, mettant ainsi un frein à l'augmentation de la population qui prévalait alors. Au cours de la décennie 1931 à 1941, le taux de croissance de la population est de 15,9 %, comparé à celui de 21,8 % au cours de la décennie précédente¹⁰⁸. Sur le plan démographique, la crise a aussi un effet sur le bilan migratoire. Les Canadiens français cessent d'émigrer vers les États-Unis où les conditions économiques ne sont pas meilleures et où les frontières se ferment irrémédiablement, ce qui est plutôt positif sur le plan démographique. Cependant, l'immigration au Québec suit

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 75-79; John A. DICKINSON et Brian YOUNG, 2003, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Sillery, Septentrion, p. 310.

¹⁰⁸ LINTEAU, DUROCHER, ROBERT, RICARD, *op. cit.*, p. 79-83. ; DICKINSON et YOUNG, 2003, *ibid.*, p. 303-314.

la même tendance, elle qui avait contribué, depuis le début du XX^e siècle, à faire croître la population québécoise née à l'étranger de 5,5 % à 8,7 % entre 1901 et 1931, alors que 684 582 étrangers entrent au Québec¹⁰⁹.

2.3 LA CRISE ÉCONOMIQUE AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

À l'image du reste du Québec, la situation du Saguenay–Lac-Saint-Jean pendant la Grande Dépression est pénible. Depuis le début du XX^e siècle, la région a connu une forte industrialisation basée sur l'exploitation de ses ressources naturelles. La population régionale s'est transformée et son économie s'est progressivement intégrée à l'économie mondiale. La crise frappe tôt. Dès le milieu des années 1920 dans l'industrie des pâtes et papiers. Les premières fermetures d'usine ont lieu en 1927 et on ne peut véritablement parler de reprise économique au Saguenay—Lac-Saint-Jean avant 1940, bien que le nombre de chômeurs fléchisse quelque peu à compter de 1937. Au plus fort de la crise, entre 1931 et 1933, tout le réseau industriel régional accuse une dramatique diminution de production. L'agriculture, pourtant aussi en crise, devient une valeur refuge pour pallier à des conditions de vie en milieu urbain désespérantes.

2.3.1 CONTRACTION DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

Au cours des premières décennies du XX^e siècle, le Saguenay–Lac-Saint-Jean s'est considérablement transformé à la faveur de l'industrialisation. De 1901 à 1931, la population régionale passe de 37 367 à 105 977 habitants. Cette croissance est due à une

¹⁰⁹ LINTEAU, DUROCHER et ROBERT, 1989, *op. cit.*, p. 42.

industrialisation qui favorise l'immigration, mais aussi et surtout elle s'explique par un taux d'accroissement des naissances qui dépasse les 50 ‰ habitants. Au cours de la décennie suivante, la population se chiffre à 143 187 habitants en 1941. Tout au long de la période d'industrialisation et de crise, la part de la population de la région croît en proportion de celle du Québec, tout en demeurant somme toute marginale. En 1901, elle ne représente que 2,3 % de la population totale du Québec; en 1941, ce pourcentage augmente à 4,3 %. Une des caractéristiques de la population du Saguenay—Lac-Saint-Jean réside dans son caractère rural. Si la population urbaine québécoise passe le cap du 50 % en 1921, il en est autrement pour la région. La même année, la population urbaine régionale (agglomération de plus de 1 000 habitants) s'estime à 35 %. Dix ans plus tard, au début de la crise, elle est de 45,9 %. Enfin, le passage à une population majoritairement urbaine est constaté avec le recensement de 1941. La population urbaine est alors de l'ordre de 52 %¹¹⁰. Sur ce plan, notons une disparité importante entre les sous-régions du Saguenay et du Lac-Saint-Jean. En 1931, la population urbaine du Saguenay est de 65 % alors que celle du Lac-Saint-Jean est de 23 %¹¹¹. (TABLEAU 1, ANNEXE 2)

Sur le plan industriel, l'ensemble du réseau régional, au cours des années 1920, est impressionnant. Dans le domaine forestier, les usines de pâtes ont une capacité de production annuelle de 686 000 tonnes, et les usines de papiers, une production de 586 000 tonnes. Répartie sur le territoire à travers huit usines, l'industrie des pâtes et papiers

¹¹⁰ Notons ici que ces chiffres reposent sur la définition que le recensement fédéral donne d'une population urbaine, c'est-à-dire qu'elle concerne les agglomérations de 1 000 habitants et plus. Dans Christian POUYEZ, Christian et Yolande LAVOIE, sous la direction de, 1983, *Les Saguenayens, introduction à l'histoire des populations au Saguenay XVIe-XXe siècles*, Québec, PUQ, p. 164-178. Gérard BOUCHARD remet en question cette définition d'urbanité qui ne tient guère compte des réalités du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Nous avons cependant utilisé cette définition du recensement fédéral pour des raisons de concordances avec les chiffres nationaux qui sont basés sur les mêmes critères.

¹¹¹ Camil GIRARD et Normand PERRON, 1989, *Histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean*, Québec, IQRC, p. 146 et 340.

emploie près de 4 500 travailleurs, sans compter le grand nombre de cultivateurs qui participent aux chantiers forestiers chaque hiver. Lorsque la crise éclate, la situation est catastrophique. À Chicoutimi, les dernières usines de la *Quebec Pulp and Paper Corp* ferment leurs portes en octobre 1930. À l'usine de Port-Alfred, les activités cessent complètement de janvier 1931 à mai 1932. Chez *Price Brothers & Co.*, la situation est tout aussi désespérante. La compagnie est littéralement acculée à la faillite et ne peut effectuer sa réorganisation avant 1936. Dans les usines de Jonquière et de Kénogami, le nombre de travailleurs passe de 2 000 à 1 000 tandis qu'à Riverbend, la compagnie réduit aussi ses effectifs de moitié et ferme son usine de façon intermittente entre 1931 et 1935. Il faut comprendre que la compagnie Price Brothers, la plus active au Saguenay—Lac-Saint-Jean, connaît des heures sombres. Ses revenus fondent au cours des premières années de la décennie 1930 et elle ne peut rencontrer ses obligations à la fin de 1932. C'est Alcan qui lui donne le coup de grâce en raison d'un arrérage de paiement dû à la filiale électrique de l'Alcan, Forces motrices du Saguenay, elle aussi dans une situation peu enviable en raison de la baisse de ses revenus sur la vente d'énergie électrique. Au Lac-Saint-Jean, seule l'usine de Dolbeau, appartenant au magnat de la presse William Randolph Hearst, maintient sa production et garde à son emploi ses 325 travailleurs en raison de contrats d'approvisionnement en papier destinés aux journaux du propriétaire¹¹².

Cette situation entraîne, dans l'ensemble de la région, la fermeture ou la réduction de production de nombreux chantiers forestiers. À cette rareté du travail s'ajoute la baisse conséquente des salaires des bûcherons. Dans les scieries, la situation n'est guère plus

¹¹² *Ibid.*, p. 461.

reluisante. Le réseau n'est que l'ombre de ce qu'il était naguère. Malgré tout, quantité de petites unités alimentent le marché local. Trois d'entre elles se maintiennent dans le quartier centre de Chicoutimi. À La Baie, mentionnons l'ouverture, en 1930, de la scierie Saguenay qui se spécialise dans l'exploitation de l'épinette et exporte dans plusieurs pays du Commonwealth britannique¹¹³.

La jeune industrie de l'aluminium n'est guère plus vigoureuse. La compagnie *Alcan* vient tout juste d'acquérir les installations hydroélectriques d'Isle-Maligne. Par ailleurs, elle a entrepris, en 1928, la construction d'un mégacomplexe électrique sur la rivière Saguenay et la rivière Shipshaw. En 1930, la compagnie doit interrompre le projet en ne complétant que la première phase du programme : la construction du barrage et de la centrale Chute-à-Caron, qui entre en fonction en janvier 1931. Lors de la mise en place de l'aluminerie, en 1926, la compagnie prévoit produire 30 000 tonnes d'aluminium par année avec un personnel de 800 hommes. En 1930, la compagnie n'emploie cependant que 300 ouvriers. Sa production, à l'automne 1932, n'est plus que de 10 000 tonnes. Jusqu'en 1936, la compagnie d'aluminium est au bord de la faillite. L'usine de Shawinigan est fermée de 1931 à 1936, celle d'Arvida ne fonctionne qu'avec une salle de cuve et produit 6 880 tonnes d'aluminium par année seulement. Au plus fort de la crise, Alcan fonctionne, pour l'ensemble du Canada, à 16 % de ses capacités¹¹⁴.

Au pire de la Crise, 94 cuves seulement fonctionnent au Canada. Avec la multiplication des licenciements, la situation devint de plus en plus difficile. On essaya de partager le travail en employant le personnel marié cinq jours par semaine et les célibataires trois jours mais malgré cela, on dut se séparer de centaines d'employés et d'ouvriers. Dans bien des cas, sinon dans tous, les épouses des cuvistes en chômage vinrent me voir personnellement mais je n'y pouvais rien. Le

¹¹³ Pierre-Yves PÉPIN, 1969, *op. cit.*, p. 101-102; Raoul BLANCHARD, 1935, *op. cit.*, p. 108 ; Guy COUTU, 1992, *Chicoutimi 150 d'images*, Chicoutimi, Le Musée du Saguenay—Lac-Saint-Jean, p. 98-101.

¹¹⁴ Duncan C. CAMPBELL, 1985, *Mission mondiale, histoire d'Alcan vol. 1 jusqu'en 1950*, Toronto, Ontario Publishing Company Limited, p. 153-159.

personnel technique et les cadres furent autant affectés que les autres. Plusieurs furent licenciés et tous les salaires furent coupés de 10 % et bloqués¹¹⁵.

Pour Alcan à Arvida, la crise est aggravée par la fermeture, en octobre 1930, d'une usine d'extraction à sec d'alumine. Le projet ambitieux qui avait nécessité des investissements de 4 millions de dollars est un échec complet. La compagnie doit à nouveau importer de l'alumine de son usine du Missouri¹¹⁶. D'autre part, la compagnie a considérablement surévalué ses besoins électriques. La centrale d'Isle-Maligne, dont la capacité de production est de 402 MW d'électricité, n'a jamais fonctionné à plus de 65 % de sa capacité. Quant à Chute-à-Caron, elle possède une capacité de production de 224 MW, ce qui excède de beaucoup les besoins de la compagnie. Au moment de son entrée en fonction, la centrale ne produit qu'en de rares exceptions¹¹⁷.

La petite industrie s'en sort mieux, du moins celle dont la production est basée sur des besoins de première nécessité comme la nourriture. Quelques commerçants et artisans ainsi que quelques entreprises et industries modestes réussissent à se maintenir à flot, principalement dans le domaine de l'alimentation, de la fabrique des meubles ou dans l'extraction de pierre de construction. À Alma, mentionnons Le Granit National Ltée qui exploite l'anorthosite locale et qui emploie une centaine d'hommes. À Jonquière et à Chambord, les ateliers de réparation de chemin de fer offrent du travail, eux aussi, à une centaine d'hommes. À Chicoutimi, quelques ateliers fournissent environ 200 emplois, dont La Glacière de Chicoutimi, La chaussure canadienne Ltée et la Filature du Saguenay, fondée en 1919, qui réussit à maintenir au travail 50 personnes. Sur les hauteurs du Bassin, La

¹¹⁵ Témoignage de Percy Radley, surintendant des salles de cuve à l'usine d'Arvida, *ibid.*, p. 157.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 135-140.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 140-144.

Brique de Chicoutimi Ltée a 75 employés; ses activités reposent sur la construction immobilière locale qui a connu de meilleurs jours. Cette usine ferme d'ailleurs ses portes en 1931. Dans le quartier centre, la Compagnie industrielle qui fabrique des portes, des fenêtres et des meubles est opérée par Georges Smith, échevin de Chicoutimi depuis 1928, et maire à compter de 1938. Mentionnons le cas assez atypique de Saguenay Furnitures Co. Ltd, de Rivière-du-Moulin, qui est fondée en 1931, et qui exporte ses meubles dans tout l'Est du Canada. Employant une cinquantaine de personnes, elle maintient ses activités tout au long de la décennie¹¹⁸.

Dans l'agriculture, la décennie 1930 s'inscrit dans la continuité d'un mouvement de dépression amorcé depuis le début des années 1920. Au début des années 1930, l'agriculture compte 5 400 exploitations agricoles réparties sur un territoire de 900 000 acres (364 217 hectares) de terre. Depuis la décennie 1880, la région se spécialise dans l'industrie laitière et conditionne son agriculture en fonction de cette activité (fourrage, avoine). À l'image du reste du Québec, la mécanisation de l'agriculture est plus que modeste. Jusqu'à la fin de la crise, ce ne sont que quelques dizaines de tracteurs et camions qui sillonnent toute la région, mais plus de la moitié des agriculteurs dispose de moteurs. Cependant, il semble que la force animale domine toujours le paysage agricole du Saguenay—Lac-Saint-Jean¹¹⁹. Comme ailleurs au Québec, l'agriculture régionale fait face à un problème d'endettement qui date d'investissements consentis au cours de la Première Guerre mondiale alors que le marché était à la hausse et les prix, élevés. Cette situation se

¹¹⁸ Pierre-Yves PÉPIN, 1969, *op. cit.*, p. 101-102; Raoul BLANCHARD, 1935, *op. cit.*, p. 108 ; Guy COUTU, 1992, *op.cit.*, p. 98-101.

¹¹⁹ Régis THIBEAULT, 2005, « Le retard de l'agriculture saguenéenne dans la première moitié du XX^e siècle : quelques remises en question », *Saguenayensia*, vol. 47, no 1, janvier-mars, p. 150-158.

détérioré à compter de la décennie 1920 en raison de la forte concurrence internationale. La chute des prix fragilise l'agriculture régionale. Au cours des années 1930, les problèmes s'accroissent et une stagnation s'installe dans le domaine agricole, notamment dans l'industrie laitière. Par ailleurs, une forme d'agriculture autarcique revient. Elle est valorisée à une époque où les chômeurs des villes ont du mal à assurer leur subsistance.

Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, la pratique de l'agriculture, nous l'avons vu au chapitre 1, est intimement liée au travail des chantiers. L'agriculture peut se développer grâce à cet apport financier important. En 1931, le géographe Raoul Blanchard évalue à 6 500 le nombre d'hommes pour qui l'industrie forestière est devenue l'activité principale¹²⁰. Pierre-Yves Pépin estime, quant à lui, que la plupart des paroisses de la région fournissent entre 100 et 300 hommes à l'industrie forestière. Dans certaines paroisses, c'est la totalité de la population adulte masculine qui y participe. De ce fait, la baisse des activités forestières pendant la crise a des effets néfastes sur les revenus des populations agricoles rurales et à plus forte raison, sur les populations rurales qui ne vivent pas de l'agriculture.

2.3.2 LES CONSÉQUENCES SOCIALES DE LA CRISE ÉCONOMIQUE

Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, les rigueurs de la crise varient selon les individus, mais aussi selon les milieux dans lesquels ils vivent. La crise étant d'abord une conséquence de la contraction des marchés capitalistes, elle touche d'abord et avant tout les villes plus intégrées dans l'économie capitaliste et le marché mondial. Le mode de vie rural, quant à lui, relève beaucoup plus de l'économie et des modes de production

¹²⁰ Cité dans Pierre-Yves PÉPIN, 1969, *op. cit.*, p. 100.

traditionnels. Si la crise touche aussi les ruraux, notamment par l'effondrement des prix à la consommation, il n'en demeure pas moins que ces milieux offrent aux populations la possibilité de se réfugier dans d'anciens mécanismes d'autosubsistance.

2.3.2.1 EN MILIEUX URBAINS

Afin de décrire les conditions de vie de la population urbaine au cours des années de crise économique, il convient de définir cette population urbaine du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Sur le plan statistique et pour la période étudiée, les recensements du Canada retiennent la définition d'une ville comme étant une agglomération de plus de 1 000 habitants. Ce seul critère fondé sur un seuil démographique nous semble insuffisant pour bien comprendre la réalité plus complexe des agglomérations urbaines. En 1931, 14 agglomérations peuvent prétendre à ce titre. Dix ans plus tard, on en compte 19. Plusieurs d'entre elles ne sont en fait que de gros villages. En 1931, seules les villes de Chicoutimi et Jonquière ont dépassé le seuil de 5 000 habitants qui représente, selon Gérard Bouchard, le véritable seuil d'un établissement urbain (voir note de bas de page 110, page 69).

Sur le plan sociologique, nous devons tenir compte d'autres facteurs qui confèrent aux villes régionales un caractère urbain. C'est le cas de la présence d'industries structurantes qui donnent aux agglomérations un caractère urbain par le développement d'une population ouvrière, par la présence d'une certaine infrastructure commerciale, par le développement d'infrastructures urbaines. Ces infrastructures sont présentes à plus forte raison lorsque les agglomérations industrielles sont le fruit d'une planification organisée par les promoteurs de l'industrie locale. Au Saguenay, en 1931, Port-Alfred, Arvida et

Kénogami possèdent ces caractéristiques. Au Lac-Saint-Jean, les villes d'Alma (incluant Riverbend et Isle-Maligne), Dolbeau et Desbiens peuvent revendiquer ce caractère. Enfin, sans doute est-il judicieux d'ajouter des agglomérations qui, par leur proximité avec les villes industrielles, ont développé des liens de dépendance avec les activités industrielles, ont vu leur population ouvrière croître et ont profité du développement industriel voisin pour intensifier leur propre développement économique et urbain. C'est le cas de Bagotville et de Saint-Alexis-de-Grande-Baie, qui se situent à proximité des usines de Port-Alfred, de Rivière-du-Moulin et de Sainte-Anne de Chicoutimi qui profitent de la présence des usines de pulpe de Chicoutimi ou plus tard de Saint-Jean-Eudes à proximité d'Arvida. Au Lac-Saint-Jean, Mistassini a peut-être bénéficié de la proximité des usines de Dolbeau. Pour le reste, l'usine plus modeste de Desbiens ne joue guère ce rôle d'essaimage dans le secteur sud du Lac-Saint-Jean.

À ce portrait, il convient d'ajouter les villes de Roberval et de Saint-Félicien, où les activités de scieries majeures justifient un dynamisme économique plus important. Dans le cas de Roberval, nous devons souligner qu'au cours des dernières décennies, la ville a profité de son statut de terminus du chemin de fer au Lac-Saint-Jean, de tête de pont de la navigation et de la colonisation pour développer ses infrastructures au point de constituer un véritable chef-lieu pour la sous-région du Lac-Saint-Jean, notamment sur le plan des institutions publiques. Ce rôle central, la ville jeannoise le partage en partie avec la localité voisine de Chambord. Le développement du chemin de fer au cours des décennies 1910 et 1920 joue un rôle semblable, mais de moindre envergure, pour les localités de Saint-Félicien et de Normandin. Il n'en demeure pas moins que pour plusieurs de ces petites

villes, le coup d'œil que peut avoir un visiteur au cours des années 1930 et 1940 est celui d'un village paisible essentiellement agricole et rural que nul n'oserait qualifier de ville.

Les réalités sociales de la crise économique dans les villes du Saguenay—Lac-Saint-Jean sont difficiles à représenter sous forme statistique. Il n'en demeure pas moins que la notion de chômage en est sans aucun doute le facteur le plus déterminant. Néanmoins il n'existe pas véritablement de statistiques qui puissent faire le portrait du chômage dans ses nombreuses manifestations et nuances propres à la réalité du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Par ailleurs, les données chiffrées sur le chômage ne sont pas suffisamment nombreuses pour comprendre son évolution au cours des années 1930. De ce point de vue—là l'utilisation des statistiques du nombre de sans-emplois pour les salariés (personnes à gages) des principales villes régionales récoltées pour les deux exercices de recensement de 1931 et 1941 nous permet d'évaluer partiellement l'évolution du phénomène. (TABLEAUX 2 à 13, ANNEXE 3). Les données pour l'année 1931 sont éloquentes. Pour les 12 villes sélectionnées, le pourcentage de salariés (employés à gages) sans emploi, hommes et femmes, varie entre 41,3 % et 75,1 %. Le taux le plus faible concerne la ville d'Alma, et le taux le plus élevé celle de Port-Alfred. Il convient aussi de mentionner le cas atypique d'Arvida qui affiche un taux de sans-emploi de seulement 5,6 % ce qui vient appuyer les témoignages qui affirment que la ville ne connaît pas le chômage précisément jusqu'à 1931. À l'inverse, il convient de nuancer l'affirmation soutenant que la structure organisationnelle particulière de l'usine de papier de Dolbeau place la ville à l'abri de la crise¹²¹. Avec son taux de sans-emploi de 52,2 % en 1931, cette affirmation ne tient pas

¹²¹ Raoul BLANCHARD, 1935, *op. cit.*, p. 110; Pierre-Yves PÉPIN, 1969, *op. cit.*, p. 101; GIRARD et PERRON, 1989, *op. cit.*, p. 461.

totallement la route, en tenant compte du fait que la moitié des employés de l'usine sont en chômage temporaire. Les pourcentages des sans-emploi qui sont en arrêt temporaire varient considérablement. Dans la grande majorité des cas ils varient entre 0 % et 16,5% sauf à Dolbeau (48,7%) et Port-Alfred (52,6 %). Enfin mentionnons que dans la majorité des villes un pourcentage de sans-emploi variant entre 5 % et 12 % affirment l'être pour des causes de maladie, d'accident ou autres.

Pour l'ensemble des villes de la région, le recensement de 1931 des employés à gages selon les sexes démontre un déséquilibre (TABLEAUX 2 à 13, ANNEXE 3) tant au point de vue du nombre d'employés, que des proportions de sans-travail. Pour ce qui est du pourcentage de la main-d'œuvre à gages, elle varie pour les villes étudiées, de 6,3 % à 17,3%. Huit de ces villes présentent des taux de main-d'œuvre féminine inférieurs à 10 %. Pour les quatre autres, mentionnons le cas de Roberval qui présente le pourcentage le plus élevé et la principale ville de la région, Chicoutimi, avec un taux de 13 % de main-d'œuvre féminine. Sur le plan des sans-travail, il apparaît clairement que les femmes sont moins touchées par le phénomène que les hommes, en raison sans doute de la nature de leurs emplois. Elles travaillent surtout dans l'industrie légère (textile, alimentation), dans les emplois de bureau et les services ou dans les emplois domestiques. Ainsi, les villes de Bagotville et Port-Alfred affichent un écart de plus de 70 points de pourcentage entre les sans-travail féminins et masculins alors que les plus faibles écarts se retrouvent à Roberval avec un écart de 11,1 points et les villes de Jonquière, Alma et Kénogami où les écarts varient entre 25,5 et 33,4 points. Pour ce qui est de Chicoutimi, elle affiche un écart de 41,8 points de pourcentage. Après dix ans de crise, le travail féminin a connu une hausse

substantielle. Une seule ville, Kénogami, affiche un taux d'employés à gages féminin inférieur à 10 %. Pour les autres, la proportion des travailleuses se trouve entre 10,8 % et 25,3 %. La ville jeannoise de Saint-Félicien affiche le taux record. Les hausses les plus significatives au cours de la décennie sont celles des villes de Saint-Félicien (+11,7 %), Dolbeau (+ 10,1 %) et Alma (+9,7 %). Pour Chicoutimi, la plus importante ville, qui regroupe pourtant le plus d'emplois dans le domaine tertiaire, la hausse de la main-d'œuvre féminine n'est que de 3,2 %, ce qui est comparable aux villes de Jonquière et Port-Alfred. Enfin, fait notable, Roberval qui affichait le taux le plus élevé de travailleuses à gages, en 1931, affiche dix ans plus tard, une baisse de 5,5 %. Pour ce qui est des sans-travail féminines, celles-ci ne représentent qu'une part négligeable des contingents de travailleuses à gages. Les taux de chômage varient entre 2,3 % et 8,7 %. Trois villes seulement affichent des taux supérieurs à 5 %.

Malheureusement ces statistiques ne nous disent que peu de chose sur la disponibilité des revenus, le pouvoir d'achat, la qualité du logement où la variation du chômage au long de la décennie. Les chiffres présentés doivent être complétés par d'autres informations provenant de sources diverses. Dans l'historiographie régionale, le mémoire de maîtrise de Martin Ringuette tente d'illustrer les conditions de la crise pour la ville de Chicoutimi entre 1925 et 1940¹²². La ville connaît une période difficile de reconversion de son économie. Celle-ci étant jusqu'alors basée sur le développement de l'industrie de la pâte à papier, la fermeture des usines de Chicoutimi est vécue difficilement, notamment par la population ouvrière. Les difficultés dans les usines de Chicoutimi débutent au printemps 1924 avec la

¹²² Martin RINGUETTE, 1984, *op. cit.*, 155 p.

faillite de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi. Conséquemment, ces usines sont fermées pendant huit mois¹²³, ce qui fait entrer la population ouvrière de Chicoutimi dans une spirale d'inquiétudes financières se poursuivant jusqu'à la fermeture définitive en octobre 1930. Aux périodes de chômages plus ou moins longues succèdent des périodes de reprise de la production et de réouverture au gré des réorganisations administratives. Il est clair cependant que cette activité sporadique contribue au dépérissement progressif du volume d'emploi. Au début des années 1920, nous estimons à environ 1 000 les emplois directs dans les manufactures de pâte de Chicoutimi. Bon an, mal an s'ajoutent 1 000 autres emplois générés par la coupe forestière nécessaire à leur fonctionnement. Si nous n'avons que peu d'informations précises sur le nombre de pertes d'emploi qu'occasionnent les baisses et les fermetures successives de la production des manufactures de Chicoutimi, il nous est pourtant possible d'en estimer la teneur. Ainsi nous savons, grâce à certaines sources journalistiques et à travers des rapports que la ville publie sur le marché de l'emploi, qu'à l'hiver 1926, deux des quatre unités de production ferment leurs portes, entraînant 200 mises à pied. Le nombre de travailleurs passe alors à 250¹²⁴. Certes, plusieurs des ouvriers licenciés peuvent trouver de l'emploi dans les chantiers hivernaux mais, au cours des mois qui suivent, la situation se détériore. À l'automne 1927, une nouvelle réorganisation administrative entraîne la fermeture définitive de deux moulins. Les mois qui suivent sont inquiétants. Dans la ville se ressentent les effets d'une crise précoce : en janvier 1928, on annonce de nouvelles pertes d'emploi et la baisse des salaires. Le nombre de sans-emploi est alors évalué à 300 hommes¹²⁵. Dans son homélie, le curé de

¹²³ « Un cri de désespoir », *Progrès du Saguenay*, 22 janvier 1925 p. 4-5.

¹²⁴ « Nouvelles ouvrières », *Progrès du Saguenay*, 11 février 1926, p. 3; Martin RINGUETTE, 1984, *op. cit.*, p. 55.

¹²⁵ « À la Quebec Pulp », « La situation ouvrière à Chicoutimi », *Progrès du Saguenay*, 10 janvier 1928, p. 8.

la cathédrale s'inquiète des enfants qui partent à l'école sans déjeuner et conseille aux chômeurs de venir prier à l'église pour hâter l'amélioration de leur sort¹²⁶.

La dernière tempête de neige donnera un peu de travail et pour quelques jours aux sans-travail qui sont nombreux dans notre ville. Le chemin de fer *Canadien National* a engagé nombre d'hommes ce matin pour l'enlèvement de la neige sur ses voies, et nous savons qu'avant longtemps, 150 hommes auront de l'ouvrage au port. Mais la situation actuelle est loin d'être encourageante pour la classe ouvrière.

Nous avons déjà dit que la *Quebec Pulp and Paper Corporation*, pour des raisons incontrôlables, parce que les contrats de pulpe se font rares, a dû fermer quelques-uns de ses moulins et renvoyer quelques centaines d'hommes. En effet : 300 hommes environ, travaillant à la *Quebec Pulp*, sont sans travail temporairement. [...]

En plus de ces 300 hommes de la *Pulp* privés d'ouvrage, on nous dit qu'une cinquantaine d'autres, qui ont l'habitude de faire chantier l'hiver, ne sont pas allés dans le bois cet hiver. On sait que les entrepreneurs ont beaucoup moins de contrats à remplir cette année. La main-d'œuvre de ce côté est donc moins demandée. Voilà donc 350 hommes à rien faire à Chicoutimi.

Cela signifie qu'environ 100 familles ou 5 à 600 personnes sont dans le besoin, ne font peut-être pas trois repas par jour. On ne connaît que très peu de misère noire, cependant l'on sait une famille où il y a six enfants, la mère est forcée de réduire le lait avec de l'eau. Les enfants vont à l'école, mais la contribution scolaire est en retard et les petits arrivent souvent à la classe n'ayant pas mangé le matin¹²⁷.

Malgré une embellie à l'automne 1928, la situation empire au cours de l'hiver 1929, alors qu'à de nouvelles mises à pied dans les usines de pulpe s'ajoute un retour hâtif des bûcherons des chantiers. Le Conseil central des Syndicats catholiques s'inquiète vivement de la misère qui sévit à Chicoutimi. Le chômage se répand dans d'autres corps de métiers, notamment en construction, domaine au point mort dans la ville¹²⁸. À la fin du mois de février, il n'y a plus qu'une centaine de travailleurs dans les usines de pâte¹²⁹. Cette situation se détériore jusqu'à la fermeture définitive des usines le 31 octobre 1930.

¹²⁶ « Le carnaval, les danses et les sans-travail », *Progrès du Saguenay*, 16 janvier 1928, p. 8.

¹²⁷ « 350 hommes sans travail à Chicoutimi », *Le Progrès du Saguenay*, 26 janvier 1928, p. 8.

¹²⁸ « Triste situation pour les ouvriers de Chicoutimi », *Progrès du Saguenay*, 16 février 1929, p. 12.

¹²⁹ « Le chambre de commerce et la situation industrielle », *Progrès du Saguenay*, 22 février 1929, p. 10.

Jusqu'à cette date, les difficultés industrielles de la région sont essentiellement confinées à la ville de Chicoutimi. À Jonquière, Kénogami ou Port-Alfred, les usines de fabrication de pâte et de papier fonctionnent, malgré un ralentissement généralisé dans le secteur. À compter de 1925, de nouvelles usines sont en construction à Alma (Riverbend), Desbiens et Dolbeau. Le chantier de construction de la centrale d'Isle-Maligne, qui se termine en 1926, entraîne la construction d'une usine d'aluminium et la fondation de la ville d'Arvida. Beaucoup de travailleurs de Chicoutimi trouvent de l'emploi dans les villes voisines. En 1927, même si on annonce qu'un ralentissement dans la coupe forestière affecte les travailleurs, cette baisse est compensée par la mise en place de différents chantiers à Jonquière pouvant offrir de l'emploi à plusieurs hommes. Le plus important d'entre eux est sans contredit le chantier de construction d'une centrale électrique sur le Saguenay à Chute-à-Caron¹³⁰. Cela n'empêche pas les autorités de la ville de Kénogami de déplorer la présence de quelque 130 chômeurs en 1928¹³¹. En 1929, le marché de l'emploi s'appauvrit. L'hiver est dur dans les chantiers, Chute-à-Caron ralentit ses travaux et les premières contractions du marché de la pâte à papier à Jonquière et Kénogami sont ressenties dès l'hiver. Aussi, les chantiers de construction se font rares¹³². Au moment où survient le krach boursier de New York, la situation régionale est préoccupante. La contraction du marché des pâtes et papiers sur la scène internationale et la situation de surproduction dans la région font en sorte que la dépression ne se fait pas attendre. En février 1930, l'usine de Jonquière ne fonctionne que trois jours sur six et celle de Kénogami n'ouvre que quatre ou cinq jours par semaine¹³³. Dans un rapport daté du 15 août 1930 et

¹³⁰ « Du travail pour les ouvriers de Jonquière bientôt », *Progrès du Saguenay*, 20 septembre 1927, p. 8; « Pourtant c'est cela... », *Progrès du Saguenay*, 26 janvier 1928, p. 3.

¹³¹ Dany CÔTÉ, 2007, *Kénogami : camériste de l'industrie 1912-1975*, Chicoutimi, SHS, p. 73.

¹³² « Le travail est de plus en plus rare », *Progrès du Saguenay*, 19 juillet 1929, p. 5.

¹³³ « Le carnaval et la crise financière », *Progrès du Saguenay*, 14 février 1930, p. 6.

adressé au ministre fédéral du Travail, G.-D. Robertson, et au ministre des Travaux publics à Québec, J.-N. Francoeur, le maire de Jonquière, le docteur J.-Edmond Bergeron, expose la situation du chômage dans sa ville et celle de Kénogami. La situation continue de se dégrader.

Nous avons dans notre ville une usine de papier et de carton qui emploie 170 hommes. Or, depuis plus d'un an, cette usine n'a généralement fonctionné que trois jours par semaine; assez souvent même, ses portes ont fermées des semaines entières.

De plus, la Ville de Jonquière se trouvant à proximité de la Ville de Kénogami où il y a de grandes usines de papier, 250 de nos pères de famille ont leur emploi dans ces usines. Or les usines de cette Ville souffrant du même mal que celle qui existe chez-nous, il arrive que ces 250 travailleurs n'ont eux aussi, de l'emploi que trois jours par semaine et quelques fois pas du tout.

Donc, voici 420 de nos travailleurs qui depuis au-delà de un an, souffrent d'un chômage partiel très sérieux, qui bouleverse leur vie économique et les démoralise au plus haut point.

Notre Ville a, en plus, à l'heure actuelle, 400 chômeurs permanents. Ces chômeurs sont, pour la plus grande partie, des hommes faisant la coupe du bois qui commence généralement au début de septembre et se termine vers la fin du mois de février de l'année suivante.

Nous devons ajouter que, au cours des dernières années, alors que les travaux de développement des immenses pouvoirs hydrauliques de la Chute-à-Caron étaient poussés avec une grande vigueur, à peu près tous ces hommes trouvaient du travail à cet endroit dès qu'ils étaient sortis de la forêt. Tel n'a pas été le cas cette année. Le travail ayant diminué d'une façon sérieuse à Chute-à-Caron, nos 400 bûcherons n'ont pratiquement rien fait depuis le début de mars 1930 et l'année précédente.

Maintenant à l'heure actuelle, le problème suivant se pose : Que feront-ils, ces 400 chômeurs, au cours des mois d'automne et d'hiver?

Il nous paraît absolument certain que dans la région, la coupe du bois sera absolument nulle au cours de l'année. En effet, à cause de la diminution considérable de la quantité de bois coupée au cours des dernières années, les compagnies ont décidé d'arrêter pour un temps toute exploitation forestière. Et c'est en face d'une telle situation que nos chômeurs sont à se demander avec anxiété, si ce n'est pas la hideuse famine qui les attend bientôt¹³⁴.

À Kénogami, au plus fort de la crise, ce sont la moitié des employés de l'usine de papier qui sont sans travail. Pour ceux qui continuent de travailler, des baisses substantielles de salaire variant entre 20 % et 30 % doivent être consenties; les quarts de travail passent de huit à six heures et des fermetures sporadiques et récurrentes affectent les travailleurs, et ce, pendant quelques semaines dans certains cas¹³⁵.

¹³⁴ « Le problème du chômage à Jonquière et Kénogami », *Progrès du Saguenay*, 20 août 1930, p. 5-6.

¹³⁵ Dany CÔTÉ, 2007, *op. cit.*, p. 75; « Nouvelles de nos moulins à papier », *Progrès du Saguenay*, 12 janvier 1931, p. 6.

À La Baie, le chômage devient une réalité à compter du 27 octobre 1930 alors que les autorités des usines de papier de Port-Alfred prennent la décision de cesser les activités pour près d'une semaine. Avec ce premier coup de semonce, ce sont quelque 600 à 700 travailleurs qui s'ajoutent aux quelque 300 sans-travail qui préoccupent les autorités des municipalités de Bagotville, Port-Alfred et Grande-Baie depuis des mois déjà¹³⁶. En janvier 1931, la fermeture de l'usine est permanente jusqu'à l'été 1932. Ce sont près de 1 000 familles qui se trouvent sans revenus¹³⁷.

Au Saguenay, seule la ville d'Arvida maintient ses activités et continue d'employer 900 personnes jusqu'en 1931. À l'automne 1930, les difficultés à écouler la production d'aluminium débutent, notamment avec l'effondrement des ventes de l'alumine produite avec un procédé à sec qui entre en production en 1928. La mise en place de l'usine d'alumine est un véritable gouffre financier. Trois cents emplois sont alors perdus. Pour atténuer cette perte, une salle de cuve de production d'aluminium est fermée à Shawinigan afin de rouvrir une des salles d'Arvida qui avait été fermée quelque temps auparavant. Par ailleurs, le chantier de construction de la centrale Chute-à-Caron entrepris en 1925, tire à sa fin. En janvier 1931, les premières turbines entrent en service et la centrale échelonne progressivement sa mise en service jusqu'en 1934. Il n'y a pas d'urgence, le potentiel de la nouvelle centrale n'est aucunement nécessaire pour une production qui est en chute libre.

¹³⁶ « La situation de la Baie des Ha! Ha! », *Progrès du Saguenay*, 31 octobre 1930 p. 8.

¹³⁷ « Nouvelles de nos moulins à papier », *Progrès du Saguenay*, 12 janvier 1931, p. 6; « Une requête des citoyens de la Baie », *Progrès du Saguenay*, 22 janvier 1931, p. 8.

Chute-à-Caron est pratiquement inutilisée jusqu'en 1938¹³⁸. La seconde phase du projet hydroélectrique Shipshaw est abandonnée.

Au début de la crise, si la production de l'aluminium se maintient, on assiste à une chute marquée des prix qui entraîne des pertes bénéficiaires dès 1929. La décision de réduire la production survient en 1931¹³⁹. Pourtant, le 23 septembre 1930, le journal *Le Progrès du Saguenay* affirme avec assurance qu'il n'y a pas de chômage à Arvida¹⁴⁰. Au mois d'août 1933, Alcan ferme pendant deux ans et demie les usines de Shawinigan; et à Arvida, une seule salle de cuve fournit annuellement 6 800 tonnes de métal et n'occupe, au cours de cette période sombre, que 400 ouvriers alors qu'ils étaient 1 650 en 1927¹⁴¹. Pire : ceux qui continuent de travailler, doivent consentir des baisses de salaire. En septembre 1931, elles sont de l'ordre de 10 % et touchent tous les employés des alumineries, de la compagnie Duke-Price et de la compagnie d'électricité du Saguenay¹⁴². La situation est difficile, comme l'exprime le surintendant des salles de cuve, Percy Radley :

Pour ceux qui eurent la chance de conserver leur travail, il y avait certaines compensations. Le lait coûtait cinq cents la pinte, le beurre dix-neuf cents la livre et le filet de bœuf trente-cinq cents la livre. Tout le monde enfrenait la réglementation de la chasse. Les perdrix se vendaient cinquante cents le couple et l'on ne savait jamais si l'on achetait du bœuf ou de l'orignal. Quand on le reprochait au boucher, il vous répondait « Qu'est-ce que je peux faire? Si ces pauvres gens peuvent tuer un orignal, cela leur donne un peu d'argent pour acheter l'essentiel¹⁴³.

Au Lac-Saint-Jean, la situation est semblable. À Alma, l'usine de papier, ouverte en 1925 et qui est à l'origine de la ville de Riverbend, ne suffit pas à assurer le plein emploi.

¹³⁸ CAMPBELL, 1985, *op. cit.*, p. 138-144.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 155.

¹⁴⁰ « Il n'y a pas de chômeurs à Arvida », *Progrès du Saguenay*, 23 septembre 1930, p. 6.

¹⁴¹ CAMPBELL, 1985, *op. cit.*, p. 155; Pierre-Yves PÉPIN, 1969, *op. cit.*, p. 101.

¹⁴² « Diminution des salaires à Arvida », *Progrès du Saguenay*, 28 septembre 1931, p. 6.

¹⁴³ Témoignage de Percy Radley, surintendant des salles de cuve à l'usine d'Arvida dans CAMPBELL, 1985, *op. cit.*, p. 157.

Au cours de l'année 1930, de mauvaises récoltes conduisent de nombreux agriculteurs à rejoindre les rangs des journaliers de la ville à la recherche d'emploi, de l'automne jusqu'au printemps 1931. Ils dépendent des travaux organisés par la ville grâce à des subventions gouvernementales. À la mi- juillet, la situation devient incontrôlable avec la fermeture de l'usine de Riverbend. Quatre cent cinquante hommes se retrouvent sans emploi. Dans les mois qui suivent, la population ouvrière vit au rythme des réouvertures partielles, des fermetures, des ralentissements et des baisses salariales jusqu'à sa fermeture presque complète à l'automne 1932. L'usine de papier de Riverbend ne reprend ses activités qu'à compter de février 1934¹⁴⁴.

2.3.2.2 EN MILIEUX RURAUX

On considère généralement qu'au Québec, la crise n'a que peu sévi dans les milieux ruraux. Plusieurs nuances doivent être apportées à cette affirmation qui contribue essentiellement à appuyer le bien-fondé des politiques agriculturistes des élites nationales et le projet de « retour à la terre ». D'abord, c'est faire l'économie d'une crise agricole latente présente au Québec depuis la fin de la Première Guerre mondiale. Cette crise met en évidence les difficultés de financement et de modernisation de l'agriculture au Québec, mais elle se manifeste surtout par la chute marquée des prix des produits agricoles. Depuis 1914, la valeur de la production agricole québécoise est en croissance soutenue, passant de 87,7 millions \$ à 266,4 millions \$ en 1920. L'effondrement débute en 1921 alors que la valeur de la production québécoise passe à 184,1 millions \$. Les années qui suivent

¹⁴⁴ Victor TREMBLAY, 1967, *Alma au Lac Saint-Jean, son histoire*, Chicoutimi, SHS, p. 361-363, 366-370; Gaston MARTEL, 2017, *Chronique d'Alma, du début à 2016*, Alma, SHLSJ, p. 54-58

présentent une variation des valeurs en dents de scie pour se situer à 165, 3 millions \$ en 1929¹⁴⁵. La Grande Dépression accentue la récession, comme en témoigne le tableau 14 (TABLEAU 14, ANNEXE 4). Au plus fort de la crise, en 1933, la valeur de la production agricole québécoise n'est que de 92,4 millions \$ et ne retrouvera pas sa valeur de 1929 avant 1941. Cette baisse substantielle des revenus des agriculteurs est aggravée par un niveau d'endettement des exploitations agricoles qui s'était accru au cours des années prospères de la Première Guerre mondiale alors que l'agriculture du Saguenay—Lac-Saint-Jean s'intégrait progressivement aux marchés national et international. Ces emprunts sont réalisés afin d'acquérir de nouvelles terres, pour l'amélioration des infrastructures de la ferme et pour la modernisation des instruments agricoles. Cette valeur hypothécaire¹⁴⁶ atteint, en 1931, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, 4,4 millions \$ (soit 4,7 % du total québécois) et en 1941, 5,6 millions \$ (soit 5,1 % du total québécois). En 1931, ce sont plus du tiers des agriculteurs qui possèdent une hypothèque sur leur propriété; dix ans plus tard, ils sont plus de 45 %. Selon l'étude que réalise Régis Thibeault sur ce phénomène, la valeur de l'hypothèque des fermes régionales, plus élevée en 1931 qu'en 1941, se situe dans la moyenne québécoise¹⁴⁷.

Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, le marché local est essentiellement constitué des achats en bêtes et en produits agricoles réalisés par les chantiers forestiers. Pour le reste, l'urbanisation récente a contribué à faire croître un marché agricole malgré tout fort modeste. La rareté de la demande en bois, principalement jusqu'en 1933, et le chômage

¹⁴⁵ LINTEAU, DUROCHER et ROBERT, 1989, *op. cit.*, p. 492.

¹⁴⁶ N'inclue que la valeur de la propriété foncière et des bâtiments.

¹⁴⁷ Régis THIBEAULT, 2008, *Industrie laitière et transformation agricole au Saguenay—Lac-Saint-Jean, 1870-1950*, Québec, PUL, p. 142-144, 250.

urbain aggravent encore la situation des exploitants agricoles. Par conséquent, on assiste à la contraction de l'agriculture saguenéenne sur elle-même. La survie des familles repose désormais sur une agriculture de subsistance qui avait caractérisé le XIX^e siècle agricole saguenéen. Selon le géographe Raoul Blanchard¹⁴⁸, cette situation affecte assez peu les paroisses rurales de peuplement récent dont le développement en est précisément à ce stade. Toutefois, dans les paroisses plus anciennes, où l'agriculture avait atteint un certain niveau d'intégration aux marchés extérieurs et où la composition professionnelle comporte un grand nombre de journaliers dépendant de l'industrie forestière, la crise prend une tournure plus grave. Il importe donc de faire la part des choses entre la population qui habite les paroisses ou municipalités rurales et la population qui vit de l'agriculture. Chez Linteau, Durocher et Robert¹⁴⁹, on évalue, pour 1931, la population rurale du Québec à 1 060 649 personnes, ce qui représente 40,5 % des Québécois. Cependant, ils évaluent à 73 % de ceux-ci la population qui vit sur des fermes. Ainsi, plus du quart de la population rurale se compose de journaliers ou de gens œuvrant dans d'autres métiers et professions; tous ces travailleurs ne vivent donc pas principalement de l'agriculture. Dans l'étude qu'il dresse de l'évolution de l'agriculture régionale, Régis Thibeault¹⁵⁰ présente, pour la même période, une proportion plus faible encore de la population agricole des paroisses rurales. Il relève par contre une disparité importante par rapport aux sous-régions du Saguenay et du Lac-Saint-Jean et établit une distinction entre les paroisses de peuplement ancien et celles de peuplement récent. En 1931, le comté de Chicoutimi (Saguenay) affiche, selon son évaluation, une population réellement agricole de 20,5 % alors qu'au Lac-Saint-Jean,

¹⁴⁸ Raoul BLANCHARD, 1935, *op. cit.*, p. 136-137.

¹⁴⁹ LINTEAU, DUROCHER et ROBERT, 1989, *op. cit.*, p. 555.

¹⁵⁰ Régis THIBEAULT, 2008, *op. cit.*, p. 176-179.

la proportion de la population qui vit sur des fermes est de 52,8 %. Il s'agit d'une disparité de plus de 20 % par rapport à l'évaluation de Linteau, Durocher et Robert. L'hypothèse d'une surreprésentation de la population journalière qui s'adonne principalement à l'industrie forestière pour le Saguenay—Lac-Saint-Jean peut expliquer cet écart important.

Par ailleurs, les chiffres de Thibeault dévoilent une disparité importante entre les deux comtés du Lac-Saint-Jean. Dans Lac-Saint-Jean—Est, en 1931, le total de la population agricole est de 44,4 % alors qu'elle est de l'ordre de 58,3 % pour Lac-Saint-Jean—Ouest. Une analyse détaillée de ces évaluations laisse supposer que la proportion de la population agricole est plus importante dans les paroisses de colonisation récente, principalement concentrées dans la partie ouest du Lac-Saint-Jean, que dans celles de colonisation ancienne, principalement concentrées dans la partie est. C'est le cas pour plusieurs paroisses colonisées essentiellement au XX^e siècle comme La Doré (77,6 %), Sainte-Hedwige (87,6 %), Albanel (86,8 %), Girardville (98,4 %), Saint-Thomas-Dydime (100 %) ou L'Ascension (75,9 %). Inversement, plusieurs des « vieilles paroisses », colonisées dans la seconde moitié du XIX^e siècle, affichent des proportions beaucoup plus faibles : Saint-Bruno (55,2 %), Saint-Gédéon (59,7 %), Métabetchouan (34,2 %), Saint-Cœur-de-marie (48,7 %) ou Péribonka (43,4 %). Pourtant située sur la ligne du front pionnier pendant le premier quart du XX^e siècle, cette dernière paroisse, bien que la colonisation y ait débuté à la toute fin du XIX^e siècle, affiche un taux de population agricole particulièrement faible.

Sur cette évaluation de la population agricole des paroisses rurales, malgré l'audacieux programme de « retour à la terre », la décennie 1930 a vu la proportion de la population agricole fondre significativement, et ce, pour l'ensemble de la région. De 1931 à 1941, elle passe de 24 % à 20,6 %. Dans le comté Chicoutimi, elle chute de 20,5 % à 17,4 %. Dans Lac-Saint-Jean—Est, cette baisse se traduit de 44,4 % à 34,6 % et dans Lac-Saint-Jean—Ouest, de 58,3 % à 52,9 %.

Comme l'estimait Raoul Blanchard¹⁵¹ au début des années 1930, il apparaît logique de penser que la population non agricole, malgré les difficultés indéniables dont souffrent les agriculteurs au cours des années 1930, ait constitué, comme dans les villes, des groupes de chômeurs qui contribuent à affaiblir le tissu social des municipalités rurales dans des proportions différentes des villes. Il n'en demeure pas moins que la situation de ces individus représente une préoccupation majeure qui nécessite une intervention exceptionnelle des autorités civiles et qui, comme dans les villes, contribue à fragiliser les finances des municipalités.

C'est le cas de la municipalité de Saint-Fulgence au Saguenay. À travers les procès-verbaux du conseil municipal, de 1929 à 1939¹⁵², il est possible de se faire une idée de l'évolution du problème du chômage dans la petite municipalité de 1 353 habitants en 1931. Dès l'hiver 1930, le problème préoccupe le conseil municipal au point où l'on désire mandater un représentant pour siéger à un comité de chômage en formation au Conseil de

¹⁵¹ Raoul BLANCHARD, 1935, *op. cit.*, p. 136-137.

¹⁵² AMSF, *Procès-verbaux du conseil de la municipalité de la paroisse de Saint-Fulgence, 1929-1939.*

comté de Chicoutimi¹⁵³. Au mois de septembre, on estime qu'environ 50 hommes sont sans travail à Saint-Fulgence¹⁵⁴ et que cette situation nécessite qu'on réclame une subvention au gouvernement fédéral pour construire un système d'aqueduc dans les limites du village. Celui-ci ne verra pas le jour au cours de la décennie. Le chômage connaît une augmentation significative et le conseil peine à juguler le problème. Jusqu'en 1932, on réclame des montants pour organiser des travaux publics et on contracte des emprunts pour couvrir la part du village dans ces mises en chantier, et ce, jusqu'à ce que la municipalité se déclare en défaut de paiement¹⁵⁵. Malgré des entrées plus régulières dans les octrois gouvernementaux pour les secours directs, la situation continue de se détériorer. Au mois de juin 1933, on estime à cent le nombre de « nécessiteux » de la paroisse¹⁵⁶. Au printemps 1934, la situation ne s'est pas améliorée et on dresse un portrait plus précis de la misère fulgencienne : 137 chefs de familles sont sans emploi, auxquels s'ajoutent six personnes seules. On dénombre 620 personnes qui dépendent de ces sans-emploi, portant au grand total de 763 personnes dépendantes des différentes mesures d'atténuation du chômage¹⁵⁷. Enfin, il est surprenant de prendre connaissance du même bilan qui est fait au mois d'octobre 1939 : alors que la crise s'est considérablement atténuée, à Saint-Fulgence, le nombre de chefs de familles sans emploi est encore évalué à 130, avec une estimation de 830 personnes qui vivent les insécurités du chômage¹⁵⁸.

¹⁵³*Ibid.*, 3 mars 1930.

¹⁵⁴*Ibid.*, septembre 1930.

¹⁵⁵*Ibid.*, 3 octobre 1932.

¹⁵⁶*Ibid.*, 7 juin 1933.

¹⁵⁷*Ibid.*, 3 avril 1934.

¹⁵⁸*Ibid.*, 2 octobre 1939.

Une recherche semblable effectuée pour la municipalité de Péribonka¹⁵⁹, au Lac-Saint-Jean, présente des résultats identiques. Bien que les procès-verbaux existants débutent au cours de l'année 1934 et qu'on n'y fait pas, comme pour Saint-Fulgence, de dénombrement du nombre des sans-emploi, il est clair que la question du chômage compte parmi les préoccupations premières du conseil. Jusqu'en 1940, les élus municipaux n'ont cessé de solliciter l'aide du gouvernement par l'intermédiaire du député local, Émile Moreau. Ce dernier, ministre dans le cabinet de Louis-Alexandre Taschereau jusqu'en 1936, a été citoyen et maire de Péribonka de 1919 à 1923. On espère une oreille attentive aux doléances des Péribonkois. De même, son successeur, l'unioniste Antoine Castonguay, est sollicité pour la réfection de ponts, des travaux de voiries et la stabilisation des berges de la rivière Péribonka afin de donner de l'emploi aux chômeurs de la municipalité. En 1938, alors qu'on entrevoit la construction d'une route vers Chibougamau, le député est courtisé pour favoriser les chômeurs de Péribonka lors de l'embauche de la main-d'œuvre¹⁶⁰. Au printemps 1939, une requête des chômeurs de Péribonka est soumise au conseil, l'enjoignant de les faire travailler immédiatement ou de leur fournir vêtements et nourriture tant la situation est urgente¹⁶¹. Pourtant, à cette période de l'année, les activités de flottage du bois débutent et depuis 1937, les chantiers ont repris de plus belle dans le secteur de la rivière Péribonka. En effet, dès 1936, la compagnie Price Brother's a entrepris les travaux d'aménagement de la rivière. Une requête est alors présentée par le conseil municipal de Péribonka pour que la compagnie favorise l'engagement de Péribonkois et de colons du secteur pour la construction des écluses et des estacades¹⁶². Enfin, au

¹⁵⁹ AMP, *Procès-verbaux du conseil municipal de Péribonka*, 1934-1940.

¹⁶⁰ *Ibid.*, 25 novembre 1938.

¹⁶¹ *Ibid.*, 1^{er} mai 1939.

¹⁶² *Ibid.*, 2 mars 1936.

printemps 1940, on réclame encore auprès du ministère de la colonisation l'octroi de grains de semence afin de les distribuer aux agriculteurs incapables de se les procurer autrement¹⁶³.

Dans le portrait qu'il dresse en chambre de son comté, le député de l'Action libérale nationale de Chicoutimi Arthur Larouche n'est guère optimiste pour le monde rural. Il parle de l'exode rural qui pousse vers les villes les cultivateurs qui subissent une dépréciation importante de leur production et de leurs terres. Il insiste sur l'accaparement de celles-ci par la grande industrie, à Arvida ou par le relèvement des eaux du lac Saint-Jean. Il souligne l'endettement de nombreux agriculteurs qui ont payé des terres à des coûts exorbitants et qui sont devant le risque de tout perdre ou encore des fils de cultivateurs qui peinent à prendre la relève ou à s'établir. Dans la paroisse de Chicoutimi, il estime qu'en 1935, sur les 200 propriétaires agricoles que comptait la paroisse, 25 % ont perdu leur propriété. Il dresse un portrait semblable pour Jonquière où les cultivateurs comptent aujourd'hui parmi les nombreuses familles de chômeurs¹⁶⁴.

2.3.3 LA REPRISE ÉCONOMIQUE

Les premiers signes de reprise au Québec apparaissent en 1934. Elle est cependant lente et ne concerne que certains domaines de l'économie. Dans l'industrie manufacturière, la valeur brute de la production enregistre sa première remontée depuis 1929, passant de 604,5 millions \$ en 1933 à 715,5 millions \$ en 1934. Cette croissance se maintient

¹⁶³*Ibid.*, 1^{er} avril 1940.

¹⁶⁴ « Le député de Chicoutimi et la situation agricole », *Progrès du Saguenay*, 28 mai 1936, p. 2.

timidement jusqu'à un nouveau ressac en 1938 pour finalement dépasser la valeur de 1929 en 1940. Le nombre d'emplois connaît la même progression. Cependant, la première remontée a lieu en 1933, alors qu'un peu plus de 2 000 emplois s'ajoutent aux 155 025 emplois industriels de 1932. La progression est plus soutenue dans les années suivantes et dépasse le niveau d'avant la crise en 1937 alors que 214 397 emplois industriels sont disponibles. Ici aussi, la rechute de 1938 est suivie d'une croissance continue dans les années suivantes. Pour ce qui est du nombre d'établissements industriels, le total pour la décennie 1930 a tendance à augmenter tout au long de la décennie sauf entre 1934 et 1935 et au cours des années 1939 et 1940. De 1929 à 1940, le nombre d'établissements industriels passe de 6 948 à 8 381, ce qui témoigne de la naissance de petites entreprises, moins touchées par la crise, qui œuvrent dans des secteurs de production couvrant la consommation quotidienne¹⁶⁵.

Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, la reprise suit à peu près le même modèle. La crise atteint son apogée en 1932 et 1933 bien que de façon épisodique, certains événements laissent espérer une reprise précoce¹⁶⁶. Il faut attendre l'hiver 1934 pour que les premiers véritables signes d'une relance apparaissent avec la réouverture progressive des usines de Riverbend à Alma au mois de février et le retour au travail de 200 ouvriers¹⁶⁷. En avril, c'est au tour des usines de Port-Alfred de reprendre leurs activités et de réembaucher 275 travailleurs¹⁶⁸. À la fin de juin, on n'hésite pas à dire que la situation est en train de revenir

¹⁶⁵ LINTEAU, DUROCHER, ROBERT ET RICARD, 1989, *op. cit.*, p. 22.

¹⁶⁶ « Reprise des activités à Arvida », *Progrès du Saguenay*, 15 septembre 1932 p. 8; « 3000 hommes dans les chantiers de la Cie Price », *Progrès du Saguenay*, 29 septembre 1932 p. 10; « Les chantiers », *Progrès du Saguenay*, 7 septembre 1933 p. 1; « Les moulins de Port-Alfred », *Progrès du Saguenay*, 21 septembre 1933 p. 11.

¹⁶⁷ « Réouverture des moulins de Riverbend », *Progrès du Saguenay*, 1^{er} février 1934, p. 3.

¹⁶⁸ « Réouverture des moulins de Port-Alfred ce matin », *Progrès du Saguenay*, 12 avril 1934, p. 3.

à la normale dans la région¹⁶⁹. Même Chicoutimi ressent les effets d'une certaine reprise dans le domaine commercial, notamment chez les grossistes, le commerce de nouveautés et les ventes d'automobiles¹⁷⁰.

Au cours de l'été 1935, il apparaît clairement qu'une véritable reprise est en marche. Les bruits de bottes se font entendre du côté de l'Europe et la demande d'aluminium sur le marché mondial repart à la hausse. À Arvida, la reprise se fait sentir avec la décision de procéder à la construction d'une usine de production d'alumine qui est érigée entre juin 1935 et février 1936. Près de 1 300 personnes sont affectées à la construction de l'usine, 300 personnes y travailleront à compter de l'hiver 1936¹⁷¹. Les répercussions sur l'économie saguenéenne sont immédiates. Au cours de l'hiver, l'importation de bauxite en provenance d'Amérique du Sud bat son plein et nécessite des travaux d'agrandissement aux installations portuaires de Port-Alfred. En 1937 et 1938, le nouveau quai Duncan est aménagé. À Chicoutimi, alors qu'on annonce la construction de l'usine d'Arvida, on se réjouit de la réouverture de l'usine de briques sous la direction de l'ancien maire de la ville, M. Jules-R. Tremblay. L'entreprise, qui fournit alors les matériaux nécessaires à la construction de l'usine d'Arvida, emploie 75 travailleurs¹⁷². Le scénario se répète au printemps 1937, lorsque l'usine de briques de Chicoutimi reçoit un contrat de fourniture de 1,5 millions de briques¹⁷³ pour la construction de deux nouvelles salles de cuves devant accueillir les nouvelles unités de production Soderberg. En novembre, le journal *La*

¹⁶⁹ « Ces grèves », *Progrès du Saguenay*, 28 juin 1934, p. 1.

¹⁷⁰ « L'état des affaires à Chicoutimi », *Progrès du Saguenay*, 6 décembre 1934, p. 22.

¹⁷¹ CAMPBELL, 1985, *op. cit.*, p. 148-150; « La nouvelle usine en construction à Arvida », *Progrès du Saguenay*, 11 juillet 1935, p. 3.

¹⁷² « La reprise industrielle dans Chicoutimi », *L'Annonneur*, 31 juillet 1935, p. 6-7.

¹⁷³ « Important contrat à la briqueterie de Chicoutimi », *Progrès du Saguenay*, 14 mai 1937, p. 1.

Sentinelle, publié par Alcan, se vante de faire travailler essentiellement des gens de la région, dont 44 % de Chicoutimi, 30 % de Jonquière et 13 % de Kénogami. Dans le même article, on indique que ce sont 60 % des ouvriers des usines qui proviennent du Saguenay¹⁷⁴. Mises en service en février 1938, les nouvelles cuves Soderberg ont une capacité de production de 20 000 tonnes d'aluminium par année. Une troisième salle de cuve est mise en service au début de 1939. Entre 1935 et 1939, 1 341 travailleurs sont embauchés pour travailler dans les usines. En 1939, 1 740 personnes sont à l'emploi d'Alcan à Arvida¹⁷⁵. Enfin, en 1940, Alcan décide d'accroître sa capacité énergétique avec l'aménagement de barrages au lac Manouane. Dans ce domaine, la crise est bel et bien terminée.

En forêt, les conditions tendent à s'améliorer dès 1933. Dans les pages du *Progrès du Saguenay*, on se réjouit puisque dans la région, 4 000 à 5 000 chômeurs trouveront de l'ouvrage dans les chantiers pour la compagnie Lake St John Power & Paper (usines de Dolbeau) et la Price Brother's (usines de Kénogami, Jonquière et Alma), qui requièrent 90 millions de pieds de bois (27 millions de mètres). On mentionne néanmoins que les salaires consentis dans les chantiers ont considérablement diminué depuis ce qu'on appelle « le temps de la prospérité » qui correspond à la seconde moitié des années 1920¹⁷⁶. Depuis le début de la crise de surproduction dans le domaine forestier, en 1928, une réduction draconienne des salaires contribue à la détérioration des conditions de vie des travailleurs forestiers au point où les tensions montent entre les travailleurs et les détenteurs de contrats

¹⁷⁴ « Chiffres éloquents », *La Sentinelle*, 12 novembre 1937 p. 2.

¹⁷⁵ José E. IGARTUA, 1996, *Arvida au Saguenay. Naissance d'une ville industrielle*, Montréal/Kingston/London/Bufalo, McGill-Queen's University Press, p. 75-79.

¹⁷⁶ « Les chantiers », *Progrès du Saguenay*, 7 septembre 1933 p. 1.

de coupe (*jobber*). Dans les pages du *Progrès du Saguenay*, citant le député de Beauce Édouard Lacroix à la Chambre des Communes, le 16 novembre 1933, on estime que 90 % des hommes de chantiers n’y gagnent que leur subsistance¹⁷⁷. Des manifestations inquiètent les autorités gouvernementales et des interventions policières sont nécessaires, notamment en Abitibi. L’État intervient donc par des mesures législatives mais les bûcherons verront aussi à s’organiser sous l’égide de l’UCC, en 1934¹⁷⁸. Dans la région, la production se maintient pour enregistrer une hausse substantielle de l’embauche en 1936 et 1937¹⁷⁹. À l’image de la production générale du Québec dans le secteur, un ralentissement de l’embauche survient en 1938, pour reprendre de plus belle l’année suivante¹⁸⁰.

Ajoutons enfin que, dans la région, l’événement qui contribue à rétablir la situation dans l’industrie forestière et celle des pâtes et papiers est sans contredit la réorganisation financière de la Compagnie Price Brother’s. Ses actionnaires londoniens mettent plus de quatre années pour reconstruire la société sur de nouvelles bases financières¹⁸¹. À la fin de

¹⁷⁷ « À propos des opérations forestières », *Progrès du Saguenay*, 8 mars 1934, p. 1.

¹⁷⁸ Christian BLAIS, sous la direction de, 2015, *Histoire parlementaire du Québec, 1928-1962, la crise, la guerre, le duplessisme, l’État-providence*, Québec, Septentrion, p. 139-140.

¹⁷⁹ « Le flottage du bois va employer 2300 hommes », *Progrès du Saguenay*, 16 avril 1936 p. 1; « L’embauche augmente à Jonquière », *Progrès du Saguenay*, 16 avril 1936 p. 7; « 5225 hommes dans les chantiers de la région », *Progrès du Saguenay*, 29 octobre 1936, p. 1; « Les flotteurs de bois », *Progrès du Saguenay*, 20 mai 1937, p. 1; « 6700 hommes dans les chantiers de Price Bros », *Progrès du Saguenay*, 23 décembre 1937 p. 3.

¹⁷⁹ « Dans les chantiers », *Progrès du Saguenay*, 22 septembre 1938, p. 1. *Saguenay*, 29 octobre 1936, p. 1; les flotteurs de bois, *Progrès du Saguenay*, 20 mai 1937, p. 1; « 6700 hommes dans les chantiers de Price Bros », *Progrès du Saguenay*, 23 décembre 1937 p. 3.

¹⁸⁰ « Dans les chantiers », *Progrès du Saguenay*, 22 septembre 1938, p. 1; « 3000 hommes dans les chantiers de Price Brothers », *Progrès du Saguenay*, 5 octobre 1939, p. 1.

¹⁸¹ Russel BOUCHARD, 1997, *Histoire de Jonquière, cœur industriel du Saguenay—lac-Saint-Jean*, Jonquière, p. 362-367.

l'hiver 1937, elle est en mesure de reprendre ses activités librement, notamment en accroissant ses opérations dans ses chantiers sur la rivière Péribonka¹⁸².

Il ne faut cependant pas pécher par excès d'optimisme selon certains observateurs de l'époque. Dans les dernières années de la décennie 1930 de nombreux signes d'inquiétude sont encore perceptibles. Dans son éditorial du 10 novembre 1938, dans les pages du *Progrès du Saguenay*, l'abbé André Laliberté « Philippe » dresse un portrait plutôt négatif de la situation. Il met en évidence une situation de crise qui dure depuis 10 ans et un chômage qui continue d'augmenter. Il insiste sur la situation toujours difficile à Chicoutimi depuis la fermeture des usines de pulpe en 1930 et s'inquiète d'un chômage qui est en train de devenir une condition permanente de vie pour des milliers de personnes. Il n'hésite pas à parler de dépendance des chômeurs envers les largesses de l'État, voyant dans leur situation une incitation à se faire vivre par la collectivité. Il préconise l'abandon du système des secours directs pour favoriser le retour sur les terres, où selon lui le chômage et la misère n'existent pas¹⁸³. Au-delà de ces considérations moralisantes, certains signes sont perceptibles d'un malaise qui dure, notamment à Chicoutimi, où les jeunes chômeurs manifestent publiquement leur désespoir à la fin du mois de mai 1939¹⁸⁴ ou dans le discours contrit du député unioniste Antonio Talbot qui rejette la responsabilité d'une situation qui perdure sur le gouvernement fédéral¹⁸⁵.

¹⁸² Jérôme GAGNON, 2007, *La rivière Péribonka, du courant et des billots. Histoire du travail en forêt et du flottage du bois (1850-1997)*, Péribonka, Municipalité de Péribonka, p. 9.

¹⁸³ « La crise est finie », *Progrès du Saguenay*, 10 novembre 1938, p. 1.

¹⁸⁴ « Le maire Smith reçoit les représentants des grévistes », *Progrès du Saguenay*, 1^{er} juin 1939, p. 12.

¹⁸⁵ « La causerie de M. le député Talbot, dimanche », *Progrès du Saguenay*, 15 juin 1939, p. 1.

Il faut attendre la guerre et l'année 1940 pour qu'un véritable vent d'optimisme vienne mettre un terme final, sinon à la crise du moins au pessimisme et à la fatalité. Dans son éditorial, l'abbé André Laliberté met en garde ses contemporains d'un trop grand optimisme :

« La guerre sans doute, va donner un coup de fouet à l'industrie et donner du prix aux produits des cultivateurs; une activité factice va naître; il faudra au moins nous garder de nos erreurs de la dernière guerre; si l'argent est plus abondant, gardons-nous de le gaspiller, profitons-en pour régler nos affaires, l'occasion sera bonne; songeons que la crise d'après-guerre sera beaucoup plus dure que la précédente »¹⁸⁶.

Enfin, si l'on considère les chiffres concernant les sans-emplois des principales villes de la région pour l'année 1941 (tableaux 4 à 15), il apparaît clairement que le problème se résorbe de lui-même au cours des premiers mois de la décennie 1940. Toutes les villes affichent des taux de sans-emploi qui varient entre 0,9 % à 5,9 % sauf Roberval (7 %) et Kénogami (8,5 %), qui laisse supposer une période de plein emploi pour la région.

¹⁸⁶ « L'actualité », *Progrès du Saguenay*, 21 septembre 1939, p. 1.

CHAPITRE 3

À LA RECHERCHE DE SOLUTIONS

3.1 LES PERCEPTIONS DE LA GRANDE DÉPRESSION AU SAGUENAY— LAC-SAINT-JEAN

Il n'est pas aisé de connaître la façon dont les individus ont perçu la crise économique des années 1930 au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Peu de témoignages nous sont parvenus des Saguenéens et des Jeannois. Néanmoins, dans son article « Les mots de la misère », Martin Ringuette fait ressortir, à travers quelques lettres envoyées par des citoyens de Chicoutimi au Conseil de ville entre 1930 et 1940, leurs perceptions de la crise¹⁸⁷. Essentiellement, ce que recense Ringuette relève de la description des conditions difficiles et du dénuement dans lequel vivent les chômeurs de Chicoutimi. Revenus insuffisants, conditions d'hygiène et de santé déficientes, manque de nourriture et de vêtements, logements trop petits, surpeuplés, insalubres et difficiles à chauffer, imminence de l'expulsion de leurs logements, ces conditions sont le lot des gens de Chicoutimi et, possiblement, de ceux des autres communautés de la région. Faisant toujours appel aux archives de la ville de Chicoutimi, Ringuette relève le rapport du médecin municipal de Chicoutimi qui, en 1932, révèle le danger associé aux dépotoirs municipaux de la ville où plusieurs enfants fouillent à la recherche de nourriture¹⁸⁸. Il fait aussi ressortir les comportements de jalousie entre les chômeurs qui scrutent la moindre trace d'iniquité des autorités chargées de distribuer l'aide financière et les pratiques de délation. Les étrangers qui viennent des localités environnantes pour profiter des distributions locales ou

¹⁸⁷ Martin RINGUETTE, 1978, « Les mots de la misère », *Saguenayensia*, vol. 20, no 5, p.129-133.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 132.

l'employeur qui pourrait engager une femme plutôt qu'un père ayant charge de famille sont dénoncés sans gêne.

Dans la même optique, nous pouvons nous reporter à l'ouvrage *Ménagères au temps de la crise* de Denyse Baillargeon qui dresse un portrait des femmes des quartiers populaires de Montréal¹⁸⁹. Si le milieu décrit est bien différent, le vécu des individus est facilement comparable. Pour ce faire, 30 entrevues ont été réalisées et font ressortir les angoisses profondes et quotidiennes de celles qui sont les premières concernées par les conditions de vie des familles. C'est sur les mères que repose, au quotidien, la lourde tâche de voir à assurer des conditions de vie minimales aux siens. Il ressort de cette étude que la misère des années 1930 s'inscrit dans une réalité récurrente pour les classes populaires. Si les difficultés vécues par les populations de la décennie 1930 sont grandes, il n'en demeure pas moins qu'elles ne diffèrent guère des conditions précaires dans lesquelles vivent déjà les classes laborieuses, au cours des décennies précédentes. Le chômage, temporaire ou saisonnier, est une réalité avec laquelle composent déjà bon nombre de travailleurs. Or au lieu d'un récit qui suinte la misère, on découvre surtout, chez Baillargeon, des femmes qui vivent un quotidien difficile tantôt avec une certaine résignation, tantôt avec résilience, mais surtout avec la nécessité de déployer ce qu'elles peuvent de débrouillardise pour assurer un minimum à la famille. C'est en tout cas le seul souvenir dont elles veulent témoigner pour dire que la honte subsiste toujours.

¹⁸⁹ Denyse BAILLARGEON, 1991, *op. cit.*, 311 p.

Depuis le XIX^e siècle, le portrait est essentiellement le même au Saguenay—Lac-Saint-Jean, notamment chez ceux vivant de tâches complémentaires, de journalier ou de main-d’œuvre des chantiers forestiers. Le rythme des saisons scande la disponibilité du travail et de nombreuses familles doivent vivre souvent avec les hauts et les bas du marché de l’emploi. C’est aussi le portrait qui ressort de l’étude de Terry Copp pour le Montréal de la prospérité entre 1897 et 1929¹⁹⁰. Ce qui diffère dans la situation des années 1930, c’est le manque permanent de travail. Par ailleurs, en dehors de son caractère concret, il est possible de déceler, de façon explicite ou implicite, que la crise a été vécue aussi par une bonne part de la population comme un traumatisme agissant sur l’amour-propre et l’estime de soi des individus. En accord avec les valeurs véhiculées à cette époque, le chômage, la pauvreté et l’incapacité de faire vivre sa famille sont perçus comme une honte ou comme une faute dont il convient de ne pas faire étalage. La crise, que ce soit dans une optique collective ou individuelle, représente un échec traumatisant. Baillargeon relève d’ailleurs cette honte chez les ouvriers et les membres de leurs familles qui doivent aller quémander l’aide des autorités publiques, notamment du secours direct, qui procèdent souvent à des enquêtes perçues comme humiliantes¹⁹¹.

Ce constat d’échec et d’insuffisance individuelle est aussi traité par Morris Dickstein dans son étude sur la culture de la Grande Dépression aux États-Unis. La crise, dans un contexte où domine l’individualisme, c’est l’échec du rêve américain de façon globale; surtout elle contribue aussi à paralyser les individus habitués de croire en la valeur de l’effort individuel. En ce sens, elle stigmatise le manque de sens moral et l’incapacité

¹⁹⁰ Terry COPP, 1978, *op. cit.*, 213 p.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 198-205.

d'atteindre la réussite pour des centaines de milliers d'individus. Pour plusieurs, la crise correspond, d'abord et avant tout à un échec individuel aux États-Unis¹⁹².

De ce point de vue-là, il est intéressant de constater que le discours de l'idéologie libérale dominante mais aussi de l'élite clérico-conservatrice n'hésite pas à pointer du doigt les insuffisances morales des classes laborieuses québécoises pour expliquer, en partie, la crise et ses conséquences. Ses faiblesses pour le luxe futile, le peu de compétence à l'épargne, mais aussi sa propension à succomber à la facilité de se faire vivre par la société ressortent couramment dans la presse nationale et locale. Le discours clérical régional est particulièrement éloquent et culpabilisant à cet égard dans les pages du *Progrès du Saguenay* sous la plume de l'abbé André Laliberté (1892-1951) (écrivant sous le pseudonyme de Philippe). Il y assume le rôle de rédacteur de 1925 à 1931 puis la direction de 1931 à 1943. À partir de 1931, il est le principal éditorialiste du journal. La présence du contenu clérical passe aussi par les prônes du chanoine Arthur Gaudreault (1874-1952), curé de Saint-Alphonse de Bagotville dont le contenu est publié dans le journal régulièrement, mais aussi par l'éditorialiste Eugène L'Heureux (1893-1975) qui se fait le porteur des idées conservatrices clérico-nationalistes de 1918 à 1931 dans les pages du journal chicoutimien. Il quitte cette année-là pour assumer les mêmes fonctions au journal l'*Action catholique* à Québec. Du côté du Lac-Saint-Jean, dans *Le Colon*, les mêmes propos sont utilisés mais plus rarement. Rappelons qu'à Chicoutimi, les effets de la crise se font sentir dès le milieu des années 1920 et qu'à l'été 1929, Eugène L'Heureux écrit :

La crise qui traverse notre région présentement a d'autres causes sans doute, mais elle ne serait pas aussi lourde ni aussi longue, si nous nous étions servis du crédit de façon plus judicieuse.

¹⁹² Morris DICKSTEIN, 2009, *op. cit.*, p. 6-7.

Que de choses – automobiles, pianos, gramophones, radios, instruments non strictement nécessaires, etc. – le régime de vente à tempérament nous fait acheter en nombre et en qualité disproportionnés à nos moyens ! C'est tentant et si facile d'acheter, quand on ne paye pas immédiatement!

La crise actuelle, malgré les petites misères qu'elle nous impose, devrait être considérée comme une bénédiction si elle nous habitait à vivre selon nos moyens ¹⁹³ [...]

De même, pour le chanoine Gaudreault, l'intempérance, la consommation et le luxe sont les causes profondes de la crise qu'il voit comme une punition divine visant à ramener la population dans le droit chemin. En ce sens, elle est bénéfique pour la population :

Nous devons profiter, mes frères, de cette crise économique comme d'une épreuve envoyée par Dieu pour nous attirer davantage vers Lui et nous inviter à de sérieuses réflexions en vue de l'amendement de notre vie.

Au lieu de nous laisser aller à l'abattement, aux plaintes exagérées, aux murmures et à des procédés inadmissibles, indignes d'un véritable chrétien, recourons, au contraire, à la prière, faisons de dignes fruits de pénitence et des sacrifices afin d'apaiser la colère divine irritée contre nous. Formons de fermes résolutions pour l'avenir.

Nous sommes punis à cause de nos péchés, de nos désordres et de nos extravagances.

Dieu est mécontent de nous parce que nous abusons de ses dons pour l'offenser et mépriser sa loi.

L'abondance des biens matériels [...] n'a été employée qu'à développer notre goût du plaisir, du luxe et de l'intempérance.

[...]

La jeunesse surtout, cet espoir de demain, élevée dans l'abondance était devenue prodigue; elle ne connaissait plus de freins, secouant tout joug et toute contrainte, et grandissait avec une soif toujours plus vive de jouissance et de dévergondage¹⁹⁴.

Ailleurs, c'est à la vie moderne et à la liberté de la presse qu'il s'attaque. Tout ce qui s'écarte de la tradition canadienne-française est mauvais et l'œuvre du Mal :

Pour l'exécution de cette œuvre satanique, l'on a dressé et l'on a fait fonctionner journellement des engins puissants : la presse jaune et à sensation, le théâtre et le cinéma, les mercenaires de la plume et de la parole : tous, obéissant à une cupidité sordide et à des chefs sans cœur et sans pudeur, ne cessent, en flattant ses passions et ses convoitises, de pousser l'homme à secouer le joug de la religion¹⁹⁵.

¹⁹³ Eugène L'HEUREUX, « Impressions diverses », *Progrès du Saguenay*, 13 juillet 1929, p. 3.

¹⁹⁴ Arthut GAUDREAULT ptre, « La crise économique- ses leçons-ses remèdes », *Progrès du Saguenay*, 14 janvier 1931, p. 6.

¹⁹⁵ Arthut GAUDREAULT ptre, « Il faudra revenir aux vertus de Justice et de charité », *Progrès du Saguenay*, 26 janvier 1931, p.3.

Dans le même ordre d'idées, la dénonciation des valeurs sociales modernes jugées responsables des maux de la crise prend son sens dans la place accrue qu'occupent les femmes sur le marché du travail. Bien qu'elles soient peu nombreuses, le phénomène du chômage est moins présent chez elles, comme il a été démontré au chapitre précédent¹⁹⁶. Néanmoins, Eugène l'Heureux estime qu'elles sont un danger pour l'équilibre économique et moral de la région, et que leurs emplois seraient en partie responsables du chômage qui sévit alors :

L'envahissement du domaine économique par les femmes, qui ont délaissé pour cela le domaine familial, est un mal, bien que très peu de personnes aient l'air de s'en rendre compte. C'est un mal familial, c'est un mal moral, c'est un mal social, c'est un mal économique.

[...]

Il est indéniable que la plupart des postes occupés par les femmes dans les usines et dans les bureaux sont autant de positions que les hommes pourraient occuper en gagnant honorablement leur vie, si on n'avait pas chambardé le régime du travail de manière à remplacer les hommes par les femmes partout où le capitalisme y trouvait son profit immédiat¹⁹⁷.

Dans ce contexte psychosocial propice à la culpabilisation des individus, cette crise est aussi l'échec d'un système économique dans lequel la société saguenéenne, à l'instar du reste du Québec ou du monde occidental, s'est précipitée tantôt avec confiance tantôt avec une certaine fatalité. Dès les premiers épisodes de la crise dans la région, les dysfonctionnements du système économique et social sont pointés du doigt à grand renfort de considérations idéologiques. Cet aspect de l'analyse des responsabilités de la crise sera abordé dans la troisième partie de ce chapitre où seront décrites les solutions durables envisagées pour réformer la société. Mais avant, attardons-nous sur les réponses qu'on a pu trouver pour faire face concrètement au problème dans l'immédiat.

¹⁹⁶ Voir chapitre précédent page 77.

¹⁹⁷Eugène L'HEUREUX, « Le mal chronique du chômage », *Progrès du Saguenay*, 2 octobre 1930, p. 3.

3.2 SOLUTIONS D'URGENCES, SOLUTIONS PERMANENTES

La crise économique qui prend de court l'ensemble des sociétés occidentales à compter de 1929, nous l'avons déjà dit, est déjà une réalité au Saguenay, et principalement à Chicoutimi, et ce, depuis le milieu des années 1920. Un questionnement est amorcé au sein de l'élite locale, des propositions de solutions percent déjà et la réflexion sur la perception de la crise est déjà avancée au Saguenay quand survient la Grande Dépression. À la phase de laisser-faire, d'espoir dans l'autorégulation du système capitaliste et du retour imminent de la prospérité et de la croissance succède rapidement la nécessité d'agir pour juguler les effets désastreux d'une situation qui semble vouloir perdurer. Dans l'immédiat, et dès les premiers épisodes de récession, Les individus touchés et les communautés réagissent promptement. La crise frappe immédiatement chez les classes laborieuses. Rapidement s'organisent des réseaux de solidarité informels et une première ligne d'intervention sociale et d'entraide : les associations religieuses et ouvrières. Sur le plan politique, la réaction vient d'abord du palier municipal, plus proche des préoccupations de ses citoyens, mais les préoccupations des paliers supérieurs, provincial et fédéral, ne tardent pas et se mettent en branle dès 1930.

3.2.1 LES RÉSEAUX DE SOLIDARITÉ SOCIALE

À l'image d'autres sociétés occidentales, et en particulier à l'image du reste du Canada ou du Québec, au Saguenay—Lac-Saint-Jean le soutien aux plus défavorisés repose d'abord sur l'action individuelle et sur les réseaux sociaux créés à cette fin. Depuis

déjà plusieurs décennies, la conception libérale de la société voulant que l'individu soit responsable de son destin s'impose. Cette responsabilité suppose que si les individus sont égaux en droits et libres de déployer les efforts nécessaires pour réussir, tous ne sont pas aptes également à la réussite. Les inégalités sont inévitables, mais ne relèvent pas de la responsabilité de la société en général. Il faut livrer les efforts nécessaires pour lutter contre les coups du destin selon la conception traditionnelle et conservatrice des valeurs québécoises qui réserve à ses élites traditionnelles cléricales le soin d'assurer l'aide sociale selon le principe de la charité chrétienne. Il ne reste donc que peu de place à l'État qui, théoriquement, doit assurer un rôle régulateur pour maintenir en place cet ensemble de valeurs¹⁹⁸. Il n'est donc pas surprenant qu'au Saguenay—Lac-Saint-Jean, ce soient les individus, leurs familles, leur réseau communautaire et les institutions relevant de l'Église catholique qui se mettent en branle d'abord et avant tout.

3.2.1.1 DÉBROUILLARDISE ET SOLIDARITÉ INFORMELLE

La Grande Dépression des années 1930 est une période de traumatisme parce qu'elle ne laisse personne indemne sur le plan social. Évidemment les cultivateurs propriétaires sont moins touchés, nombre d'hommes conservent leurs emplois et, en raison de la baisse des prix à la consommation, voient augmenter leur pouvoir d'achat, et ce, malgré des baisses salariales. Néanmoins, la crise est aussi un état d'esprit qui gagne toute la société, telle une psychose qui inquiète et angoisse tout le monde. La crise ne semble pas vouloir se terminer, la situation peut toujours empirer, chaque emploi est incertain,

¹⁹⁸ Fernande ROY, 1988, *op. cit.*, 301 p.

chaque condition semble précaire, tout projet semble incertain et doit être remis à plus tard. La confiance dans l'avenir fait place à la précarité et à l'incertitude du lendemain. Même si le discours de l'élite stigmatise l'apparente insouciance des populations, il n'en demeure pas moins que la crise contribue à répandre un esprit d'économie, de conservation, de récupération et de prudence au sein de la population. La peur du lendemain est ancrée dans les esprits. Qui, s'il ne connaît pas la misère lui-même, ne connaît-il pas des membres de sa famille dans le besoin, ou n'est pas sollicité pour aider ou soutenir des proches fragilisés par la crise ? En premier lieu l'assurance de la survie des individus est affaire privée. Elle s'inscrit dans la responsabilité sinon individuelle du moins dans la sphère traditionnelle de la famille.

Dans la conception de l'époque, un homme doit pouvoir faire vivre sa famille par la force de sa volonté et par le travail. Être dans l'incapacité de le faire relève de l'échec et de l'insuffisance de fibre morale de l'individu. Les aléas du marché et les conjonctures économiques défavorables ne sauraient expliquer la situation. Le chômeur doit non seulement composer avec les forces psychologiques de l'autodénigrement personnel, mais aussi avec le jugement de la société en général. Dans ce contexte, accepter l'aumône et la charité publique relève de l'humiliation¹⁹⁹. Il est donc logique que la nécessité de s'en sortir repose d'abord et avant tout sur le couple et la famille nucléaire. Dans un premier temps, c'est au coeur de ce noyau que se dessine le milieu de vie. Dans cet esprit, la perception de la famille est importante à définir. Chez Andrée Fortin et Tamara K. Hareven²⁰⁰, la

¹⁹⁹ Blair NEATBY, 1975, *op. cit.*, p. 27-31.

²⁰⁰ Andrée FORTIN, 1987, « La famille ouvrière d'autrefois », *RS*, vol. 28, n°2-3, p. 273-294., [En ligne], <http://id.erudit.org/iderudit/056292ar> (page consultée le 27 novembre 2016); Tamara K. HAREVEN, 1985 « Les grands

révolution industrielle, loin d'avoir aboli le modèle de solidarité familial rural traditionnel, l'a renforcé. La famille est toujours considérée comme une unité de production autonome. Le modèle social de primauté patriarcale domine, c'est à l'homme qu'incombe la tâche de rapporter des revenus. Pourtant, la nécessité de combler l'insuffisance des ressources, et ce, bien avant la crise des années 1930, implique la participation des autres membres de la famille : soit le travail des femmes et des enfants.

En période de chômage, de réduction du temps de travail ou de baisse salariale, le chef de famille tente par tous les moyens de compléter les revenus par diverses « jobines » faisant appel à ses talents et aptitudes. Mécanique, travaux d'entretien, comptabilité, artisanat, vente de différents produits, chasse, pêche et même quelques trafics illicites permettent de tenir le coup. Pour la femme du foyer, le travail à l'extérieur est plus rare quoique présent. Les récriminations contre le travail des femmes en font foi, car une femme mariée qui travaille est mal vue socialement. Elle témoigne de l'incapacité du mari à faire vivre sa famille, ce qui est perçu comme une humiliation. Par ailleurs, nombre d'entre elles sont retenues au foyer par l'obligation de s'occuper d'enfants en bas âge. Cependant, au sein du foyer, elle peut participer par de nombreuses tâches plutôt informelles : travaux d'aiguille et d'artisanat, entretien domestique dans d'autres maisons, lavage à domicile, fabrication d'aliments, restauration, domesticité et une foule de petits commerces et d'expédients rémunérateurs. C'est peut-être à ce niveau que le travail des femmes non mariées est le plus prégnant. Dans un contexte d'instabilité financière, il peut être tentant

thèmes de l'histoire de la famille aux États-Unis », *RHAF*, vol. 39, no 2, automne 1985, p. 185-209. [En ligne] <http://www.erudit.org/fr/revues/haf/1985-v39-n2-haf2339/304349ar/> (page consultée le 19 juillet 2019).

pour un employeur de privilégier les femmes, à qui ils remettent un salaire plus modeste qu'à des hommes. Pour ce qui est des enfants en âge de participer à la recherche de revenus, ils sont aussi mis à contribution de diverses façons, notamment par le travail à salaire.

Chez Denyse Baillargeon²⁰¹, il est intéressant de noter qu'à travers les entrevues menées avec des Montréalaises qui ont vécu la crise, peu d'entre elles soulignent avoir vécu la crise des années 1930 d'une façon particulièrement difficile. Elles affirment que crise ou pas, la vie était difficile et que les familles issues des classes laborieuses devaient déployer des efforts constants pour réussir à joindre les deux bouts, par la gestion serrée du budget familial, tâche qui incombe généralement aux mères de famille, la production domestique intensive qui suppose de n'acheter que ce qui est nécessaire et qui ne peut être produit par la famille et la récupération de tout ce qui peut encore servir. En ce sens, sur le plan de la confection des vêtements, elles essaient de faire du neuf avec du vieux, surtout pour l'habillement des enfants.

De ce point de vue, il est intéressant de souligner la présence de lopins de terre cultivés, dans les villes de la région, dans les cours des maisons privées ou sur des terrains prêtés par les villes ou des particuliers. Leur entretien pourvoit, au moins partiellement, à l'approvisionnement en légumes frais. Ces « jardins ouvriers » sont soutenus et coordonnés par les Syndicats catholiques et l'Association coopérative ouvrière. Sous leur forme organisée et planifiée, ils voient le jour au printemps 1933. Une tournée de conférences est organisée par les autorités civiles et les principaux partenaires pour promouvoir cette

²⁰¹ Denyse BAILLARGEON, 1991, *op. cit.*, p. 131-158.

habitude. L'agronome Avila Charbonneau rencontre les populations urbaines de Chicoutimi, d'Arvida, de Port-Alfred, de Jonquière et de Kénogami en les initiant aux rudiments de l'égouttement, de l'utilisation des engrais ou des semis, de transplantation et de la lutte contre les insectes. Rapidement, l'initiative donne des résultats. À Arvida, au mois de mai, la rédaction du *Progrès du Saguenay* se réjouit de voir dans les rues les familles en train de bêcher la terre sur leurs terrains respectifs²⁰². Selon le journal local, l'habitude se répand rapidement : deux ans plus tard, chômeurs et travailleurs participent à cette œuvre saluée par l'hebdomadaire. À Chicoutimi, en août 1935, 850 de ces jardins sont offerts sur des terrains en périphérie de l'espace urbain fournis par la ville, par la Compagnie *Price Brothers*, par la *Quebec Pulp and Paper Co* ou par des propriétaires particuliers comme J.-É.-A. Dubuc. Ils sont organisés par les syndicats catholiques et l'Association coopérative ouvrière²⁰³. En consultant la correspondance qu'entretiennent les membres du Comité des jardins ouvriers des Syndicats catholiques et nationaux avec le Ministère de l'Agriculture au sujet de l'octroi de semences et d'engrais chimiques, il apparaît que ces potagers ont existé tout au long de la crise, au moins jusqu'à l'été 1939²⁰⁴.

De même, plusieurs chômeurs profitent de quelques facilités pour couper eux-mêmes le bois nécessaire au chauffage de leur habitation. En collaboration avec des cultivateurs des environs désireux d'avancer le défrichement de leur terre, les chômeurs sont fortement encouragés par les municipalités à ce type d'activité. À Jonquière et Chicoutimi, des demandes sont adressées au gouvernement provincial pour laisser les

²⁰² « La culture des jardins potagers dans nos villes », *Progrès du Saguenay*, 26 mai 1933, p.3.

²⁰³ « La visite des jardins ouvriers », *Progrès du Saguenay*, 15 août 1935, p. 3.

²⁰⁴ Correspondance avec le Ministère de l'Agriculture du Québec, 1935-1939, Archives des Syndicats locaux, Fonds P-134, BAnQ-S.

chômeurs effectuer des coupes forestières sur les terres publiques²⁰⁵. De leur côté, les syndicats catholiques organisent, en décembre 1932, un comité qui coordonne des équipes de jeunes chômeurs qui effectuent de la coupe de bois pour le chauffage des familles démunies²⁰⁶. Par ailleurs, l'Association coopérative ouvrière, rivale des syndicats catholiques, présente, en décembre 1934, une demande à la ville de Chicoutimi pour qu'ils accordent aux chômeurs travaillant sur les chantiers de la ville deux semaines de congé pour qu'ils puissent procéder à la coupe de leur bois de chauffage²⁰⁷.

Si les ressources de la famille nucléaire ne suffisent pas, la parenté est sollicitée. Sur cet aspect aussi, la persistance des formes de la solidarité traditionnelle entre en action même dans les milieux urbains, et ce, au-delà de la révolution industrielle. L'exode rural, la faiblesse des revenus dans les ménages ouvriers rendent nécessaire une immigration urbaine où la proximité des membres des familles dans un même quartier et dans un même environnement facilite l'entraide entre les individus apparentés. Les structures rurales de la solidarité familiale se transposent dans les milieux urbains²⁰⁸. Selon les observations dans les études portant sur la ville de Montréal²⁰⁹, cette aide excède même la ville pour s'étendre aux paroisses rurales d'où proviennent plusieurs familles des quartiers ouvriers d'immigration récente. Nous pouvons affirmer qu'il n'y a pas de raison pour que cela

²⁰⁵ Procès-verbaux du Conseil central des syndicats nationaux de Chicoutimi, 1^{er} décembre 1931, doc. 430, Coll. SHS, BAnQ-S; « Les chômeurs coupent leur bois », *Progrès du Saguenay*, 25 août 1932, p.1; « Au conseil », *Progrès du Saguenay*, 8 mars 1934, p. 3.

²⁰⁶ Procès-verbaux du Conseil central des syndicats nationaux de Chicoutimi, 8 et 20 décembre 1932, doc. 430, Coll. SHS, BAnQ-S.

²⁰⁷ « Au conseil », *Progrès du Saguenay*, 20 décembre 1934, p. 12.

²⁰⁸ Andrée FORTIN, 1987, *op. cit.*, p. 273-294; Tamara K. HAREVEN, 1985, *op. cit.*, p. 185-209.

²⁰⁹ Denyse BAILLARGEON, 1991, *op. cit.*, p. 213-222; Marc-Adélar TREMBLAY, 1977, « La crise économique des années trente et la qualité de la vie chez les Montréalais d'ascendance française », dans Académie des Sciences morales et politiques de Montréal, *Travaux et communications vol. III- Progrès technique et qualité de vie*, Montréal, Bellarmin, p. 149-165.

diffère dans les villes du Saguenay—Lac-Saint-Jean, surtout si les distances entre les villes et les communautés rurales sont souvent moindres. Malheureusement, il n’y a guère de sources régionales pouvant nous informer sur le sujet.

Nonobstant ces recherches, la teneur de l’aide apportée par la famille est difficile à quantifier puisqu’elle relève de l’informel. Les sources consultées l’estiment essentielle eu égard aux structures sociales qui dominent à l’époque et en raison des valeurs qui ont alors cours. Encore une fois, les enquêtes réalisées par Denyse Baillargeon sont les plus éclairantes sur le sujet²¹⁰. Les femmes consultées mentionnent l’aide apportée par les membres de leurs familles demeurés dans les paroisses rurales. Elle revêt plusieurs formes : vêtements, aliments provenant de la ferme familiale, visites visant à soutenir les membres de la famille en ville notamment en assurant le gardiennage des enfants ou les relevailles lors des accouchements, l’assistance pour des tâches de production particulière. Essentiellement l’aide familiale provient des membres qui sont les plus proches, dans le même quartier, sur la même rue, voire dans le même immeuble. Dans ces cas, l’entraide est plus soutenue et peut aller jusqu’à la cohabitation pour économiser sur le logement, dans le cas des famille incapables d’assumer les coûts du logement. De ce point de vue-là, il convient de mentionner l’importance de la pratique répandue d’accueillir un pensionnaire dans le logement pour favoriser le partage des coûts de l’habitation et pour augmenter les revenus familiaux en général. Cette façon de faire n’est pas exclusive à la période de la crise et se pratique depuis longtemps dans les villes et quartiers ouvriers. Cette pratique est amplement traitée par José E. Igartua pour le cas de la ville d’Arvida²¹¹. Plus rarement sont

²¹⁰ Denyse BAILLARGEON, 1991, *ibid.*, p. 213-222;

²¹¹ José E. IGARTUA, 1996, *op. cit.*, p. 117-138.

consentis des prêts et des dons d'argent en raison de la rareté généralisée du numéraire, mais aussi en raison de la réticence et de la gêne à solliciter des membres de la famille.

3.2.1.2 L'ÉGLISE ET SES INSTITUTIONS

L'autre intervenant habituel en matière de solidarité sociale est l'Église catholique et les institutions qui gravitent autour d'elle. Traditionnellement lui échoit la gestion de l'encadrement social de la population québécoise. Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, elle bénéficie d'un large réseau d'institutions placées sous l'autorité de l'évêque du diocèse dont le siège est situé à Chicoutimi. Il comprend, en 1930, un réseau de près de 80 paroisses réparties sur un territoire incluant toute la région actuelle du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Charlevoix et la Côte-Nord au sud de la rivière Portneuf²¹². Il compte plus de 20 communautés religieuses féminines et masculines, un large réseau d'enseignement, trois hôpitaux et quatre orphelinats. Nombre d'organismes religieux et de sociétés ont été fondés pour encadrer la population du diocèse. Depuis le début du XX^e siècle, sous l'auspice de l'évêque M^{gr} Michel-Thomas Labrecque et de l'abbé Eugène Lapointe, un réseau d'institutions visant à établir les œuvres sociales de l'Église catholique en conformité avec l'encyclique *Rerum Novarum* édictée par le pape Léon XIII en 1891 est mis sur pied. Parmi ces œuvres sociales, citons la fondation et le développement du syndicalisme catholique à partir de 1907.

²¹² Marc SAINT-HILAIRE, 1978, « L'évolution territoriale du diocèse de Chicoutimi (1878-1978) » dans *Saguenayensia*, vol.20, no 3-4, p.64-74.

Sur le plan des œuvres charitables, l'Église supervise aussi l'action privée qui supplée à l'absence d'implication des institutions publiques dans le domaine. Rappelons que la pauvreté est affaire privée et que la responsabilité de s'en sortir revient aux individus aidés par les formes traditionnelles de charité publique. L'Église pratique de tout temps cette charité qui rapproche le croyant du Salut. C'est donc elle qui organise les sociétés de bienfaisance vouées à trouver le support aux nécessiteux. Si les sociétés de bienfaisance et d'entraide mutuelle sont nombreuses au Québec, c'est la Société Saint-Vincent-de-Paul (SSVP) qui constitue l'outil par excellence de la charité publique. Fondée en France en 1833, l'organisation fait son apparition au Québec treize ans plus tard. Soutenue par le clergé et les autorités diocésaines, la SSVP constitue rapidement un réseau de conférences paroissiales qui s'étend à l'ensemble du territoire du Québec. Afin de financer ses opérations, la société charitable en vient à fédérer plusieurs initiatives charitables qui existent déjà dans la société québécoise. Des quêtes publiques, des collectes de denrées et de vêtements et la célèbre guignolée du mois de décembre passent sous son égide pour être redistribuées de façon individuelle parmi les familles les plus défavorisées. L'action de la SSVP, comme celle des autres sociétés de bienfaisance, ne vise pas à agir sur le problème de la pauvreté. Pour l'Église catholique, la pauvreté est une fatalité sur laquelle la société n'a pas vraiment de prise²¹³. Elle est surtout objet de sanctification et l'occasion pour les chrétiens de pratiquer la charité. Ainsi les organismes qui œuvrent auprès des pauvres ont principalement pour objectif d'apporter un secours temporaire à ceux qui souffrent comme l'explique le *Progrès du Saguenay* :

La pauvreté n'est pas un vice. Elle est même susceptible, en certains cas, de conduire ceux qui la subissent chrétiennement et en esprit de sacrifice à un rare degré de perfection morale...il n'en reste pas moins vrai que le désir de s'habiller un peu chaudement ou d'avoir

²¹³ LINTEAU, DUROCHER et ROBERT, 1989, *op. cit.*, p. 228.

quelque chose à se mettre sous la dent au moins une fois par jour est une chose excusable chez celui qui manque de tout aux approches de l'hiver²¹⁴.

La SSVP apparaît au Saguenay—Lac-Saint-Jean dans la paroisse Saint-François-Xavier de Chicoutimi à la fin de l'année 1899 sous l'égide de l'évêque, du clergé et de la bourgeoisie locale. Quatre ans plus tard, c'est au tour de la paroisse Sacré-Cœur et du quartier ouvrier du Bassin de se voir doter d'une conférence indépendante. Supportée par les pères eudistes et sous la protection du patron de la pulperie, M. J.-É.-A. Dubuc, cette dernière dessert un territoire particulièrement névralgique, celui d'un quartier ouvrier où les conditions de vie sont plus précaires. Avant la crise économique, d'autres conférences voient le jour à Jonquière (1915), Roberval (1915), Alma (1926) et Bagotville (qui existe en 1930 selon un article du *Progrès du Saguenay*²¹⁵ mais dont l'année de fondation reste imprécise). Deux autres conférences sont fondées au cours des années 1930 : celles de Kénogami (1933) et de Dolbeau (1937)²¹⁶.

Avant la crise, c'est elle qui assume l'essentiel du soutien aux plus démunis. Cette aide est apportée souvent en argent, sous forme de bons échangeables auprès des commerçants et remboursables sur les fonds de la conférence. Dans de nombreux cas, elle contribue au paiement partiel des logements. Par ailleurs, elle prend aussi la forme de distribution de vêtements, de nourriture, de bois de chauffage ou de charbon. Dans certains cas, la société fournit à des malades des médicaments ; dans d'autres, elle accepte de

²¹⁴ « La prochaine collecte de la St. Vincent », *Progrès du Saguenay*, 11 novembre 1930, p. 6.

²¹⁵ « La St-Vincent-de-Paul de Bagotville », *Progrès du Saguenay*, 10 décembre 1930, p. 8.

²¹⁶ Maurice OUELLET, 1999, *Cent ans au service des pauvres*, Chicoutimi, CC de Chicoutimi de la Saint-Vincent-de-Paul, 539 p.

fournir des montants d'argent pour habiller des enfants pour la petite communion²¹⁷. Enfin, en 1935, elle collabore avec la Ligue catholique féminine et la Commission scolaire pour organiser des distributions de lait aux enfants sous-alimentés des écoles de la ville²¹⁸.

Dans tous les cas, et en raison de fonds limités, elle prend un soin particulier à juger de ceux qui recevront son aide. Des bénévoles se rendent au domicile des demandeurs pour enquêter sur la réalité de leurs besoins. Le cas échéant, la décision d'inclure un nouveau bénéficiaire parmi ceux qui reçoivent de l'aide se prend lors des réunions régulières de l'organisme qui se tiennent, dans le cas de Saint-François-Xavier de Chicoutimi, au moins à toutes les deux semaines²¹⁹. Les conférences sont particulièrement soucieuses de s'assurer que les bénéficiaires locaux habitent la ville généralement depuis au moins six mois. Cette règle est sans doute rendue nécessaire en raison de l'affluence d'individus et de familles poussés par la misère vers les villes. Les questions de juridiction sont aussi considérées comme importantes. Ainsi, à Saint-François-Xavier, on s'assure auprès des bénéficiaires que les bons reçus soient dépensés chez des marchands de la paroisse. En ce sens, une lettre anonyme est envoyée aux dirigeants pour dénoncer le fait que des bons de Saint-François-Xavier sont dépensés chez des marchands du quartier voisin du Bassin²²⁰.

Les revenus des différentes conférences locales proviennent essentiellement de dons privés collectés par des quêtes auprès des membres à la fin de chaque réunion, à la sortie de l'église ou lors de collectes à domicile. Chacune des conférences organise, chaque

²¹⁷ Procès-verbaux de la Conférence Saint-François-Xavier de la SSVP, 23mars 1933, doc. 501-504, Coll. SHS, BAnQ-S.

²¹⁸ *Ibid.*, 2 avril 1935.

²¹⁹ *Ibid.*, 1925-1940 doc. 501-504.

²²⁰ *Ibid.*, 28 mars 1933.

année, la guignolée où sont collectés des dons en nature et en argent. Ceux-ci sont distribués au début du mois de janvier, au moment où les besoins sont les plus criants. Dans la paroisse Saint-François-Xavier de Chicoutimi, chaque année, ce sont les voyageurs de commerce qui font la tournée traditionnelle dans la période de Noël²²¹. Si les particuliers sont largement sollicités, les communautés religieuses, les associations sociales, les corps de métier et les compagnies sont aussi mis à profit. C'est le cas des Chevaliers de Colomb, des corps de la garde paroissiale, des fermières, de la Ligue catholique féminine, des policiers, des banques et des assureurs qui participent activement aux collectes de fonds de la SSVP. Soulignons aussi la fourniture de bois de chauffage par la *Quebec Pulp* à Chicoutimi, les dons de charbon par la *Price Brothers* à Jonquière ou les bons de lait par les laiteries locales²²². Par ailleurs, la SSVP reçoit aussi des contributions publiques provenant des fonds de l'Assistance publique provinciale²²³.

Si la collecte de fonds représente le nerf de la guerre pour les activités charitables de la SSVP en tout temps, l'aggravation de la crise économique au cours des années 1930 présente un problème épineux. À compter de 1930, comme dans la majorité des villes du Québec, les conférences régionales se trouvent saisies, naturellement, de la gestion et de la distribution des secours directs provenant de l'aide gouvernementale. Cela peut apparaître comme une reconnaissance de l'expertise de la Société comme en témoigne le discours prononcé par C.-J. Magnan, président général du Conseil supérieur de la SSVP pour le Canada. Lors de sa visite à Chicoutimi en avril 1931, il se réjouit en effet de la confiance

²²¹ *Ibid.*, 30 déc. 1927.

²²² *Ibid.*, 3 janvier 1927, 16 janvier 1931; « La Société S.V. de Paul de Jonquière », *Progrès du Saguenay*, 6 mai 1930, p. 7-8.

²²³ « La Société S.V. de Paul de Jonquière », *Progrès du Saguenay*, 6 mai 1930, p. 7-8.

accordée par le Gouvernement d'Ottawa pour la distribution des secours directs²²⁴. Il n'en demeure pas moins que cette tâche supplémentaire dépasse largement les capacités d'action de la société de bienfaisance. La lourdeur de la tâche, les questions de juridiction, les exigences administratives des trois paliers de gouvernement face aux façons de faire rendent difficiles ces opérations qui retournent au fil du temps sous la responsabilité des municipalités. Ces tâches sont d'autant plus lourdes que pour la même période, les conférences de la SSVP font face à des pénuries criantes de ressources pour pourvoir à leurs activités habituelles, le nombre de bénéficiaires ayant explosé. À la conférence Saint-François-Xavier, il est question d'abandonner la gestion des secours directs dès le printemps 1932. Il semble cependant qu'elle y prenne part jusqu'en 1935. À de nombreuses reprises, les procès-verbaux font mention de caisses complètement vides et de l'urgence de procéder à de nouvelles collectes de fonds²²⁵. La situation est encore plus difficile pour la conférence de la paroisse ouvrière de Sacré-Cœur au Bassin. Le nombre de démunis en raison de l'augmentation du chômage les touche plus que n'importe laquelle autre conférence. Dès 1929, elle ne cesse de faire appel à sa consœur de Saint-François-Xavier l'invitant à lui venir en aide. Ces demandes se traduisent par des transferts de fonds modestes et par des dons en nature, particulièrement à la suite des guignolées²²⁶. En avril 1931, *Progrès du Saguenay* fait état de 70 familles aidées par la conférence Saint-François-Xavier alors qu'elles sont 155 familles secourues par la conférence Sacré-Cœur²²⁷.

²²⁴ « Une causerie de M. Magnan », *Progrès du Saguenay*, 23 avril 1931, p. 8.

²²⁵ Procès-verbaux de la Conférence Saint-François-Xavier de la Ssvp, 12 février 1932, 18 juillet 1933, 3 mars 1935, doc. 503-504, Coll. SHS, BAnQ-S.

²²⁶ Procès-verbaux de la Conférence Saint-François-Xavier de la SSVP, 1^{er} mars 1929, 10 janvier 1930, 27 février 1931, 18 octobre 1932, doc. 502-503, Coll. SHS, BAnQ-S.

²²⁷ « Une causerie de M. Magnan », *Progrès du Saguenay*, 23 avril 1931, p. 8.

Outre la SSVP, soulignons les activités de comités de secours formés avant la période de la crise proprement dite. À Chicoutimi, l'un d'entre eux voit le jour vraisemblablement au mois de mai 1926, à l'initiative de dames de la bourgeoisie sous la direction de l'épouse du notaire Raymond Belleau. Par des collectes de vêtements et de denrées auprès des particuliers et des commerces, elles s'inscrivent en complément aux activités de la Saint-Vincent-de-Paul²²⁸. Si les premiers pas de cet organisme semblent inquiéter la direction de la Saint-Vincent-de-Paul qui y voit un empiétement dans son champ de compétence²²⁹, l'importance des besoins dans la ville rend l'activité de cet organisme nécessaire au point où celui-ci doit programmer de façon formelle un horaire pour recevoir les nombreuses demandes, et ce, dès 1928²³⁰. En quatre ans, 105 familles sont soutenues par l'organisme qui les visite régulièrement²³¹. Afin de financer leurs activités, ce comité organise des parties de cartes ou vend des roses dans les rues à l'occasion de Pâques²³². Au cours de l'année 1931, la situation a à ce point empiré que les dames patronnesses du comité de secours doivent fermer leurs portes, faute d'argent et de vêtements à distribuer. L'organisme doit alors se fondre dans les activités de la SSVP²³³. Un groupement semblable voit le jour en février 1930 à Port-Alfred à l'initiative des administrateurs de la *Port-Alfred Pulp and Paper* et des autorités municipales. Le chômage qui gagne petit à petit la région le rend nécessaire dans cette petite ville industrielle au point où un deuxième

²²⁸ « Le comité de secours », 7 mai 1926, p. 1.

^{229 229} Procès-verbaux de la Conférence Saint-François-Xavier de la SSVP, 30 janvier 1927, doc. 501, Coll. SHS, BAnQ-S.

²³⁰ « Le carnaval, les danses et les sans-travail », *Progrès du Saguenay*, 16 janvier 1928, p. 8.

²³¹ « Une œuvre qui a fait beaucoup de bien et qui en fait encore », *Progrès du Saguenay*, 10 janvier 1931, p. 8.

²³² « Partie de cartes pour les pauvres », *Progrès du Saguenay*, 20 janvier 1931, p. 6; « Les pauvres vous tendent la main », *Progrès du Saguenay*, 2 avril 1931, p. 6.

²³³ « Le comité de secours doit fermer ses portes », *Progrès du Saguenay*, 12 juin 1931, p. 8; « Le comité de secours de Chicoutimi », *Progrès du Saguenay*, 18 juillet 1931, p. 8.

comité y voit le jour pour la distribution des vêtements²³⁴. À Kénogami, on réorganise un comité de secours en prévision de l'hiver 1930-31 qui promet d'être difficile. L'initiative provient des autorités municipales, du curé, des administrateurs de la compagnie *Price Brother's* et des principaux notables de la ville. Elle vise à coordonner les efforts caritatifs des différents organismes sociaux pour pallier au dénuement de plusieurs familles. Il presse notamment la compagnie Price de pourvoir à la fourniture de bois de chauffage. Le comité compte sur la générosité des principales industries, institutions financières, commerces et corps publics pour amasser une somme d'un peu moins de 2000 \$ en argent et en nature, ce qui permet de pourvoir de façon régulière aux besoins de neuf familles au cours de l'année²³⁵.

Partout dans la région les organismes, déjà existants et qui agissent sur d'autres tableaux que la charité, mettent l'épaule à la roue pour se consacrer à l'aide matérielle des plus démunis de leur localité. À Roberval, le Cercle des Fermières, qui avait fondé un ouvroir²³⁶ en 1928 dans le but d'aider les pauvres de la ville et les orphelins de l'établissement des Frères de Saint-François-Régis à Vauvert au nord du Lac-Saint-Jean, intensifie, au début des années 1930, ses activités et sollicite la générosité de la population²³⁷.

²³⁴ « Le comité de bienfaisance de Port-Alfred », *Progrès du Saguenay*, 19 février 1930, p. 5; « Comité de secours contre le chômage », *Progrès du Saguenay*, 10 novembre 1930, p. 6; « Formation d'un comité de secours », *Progrès du Saguenay*, 12 décembre 1931, p. 8.

²³⁵ « Kénogami réorganise son comité de secours », *Progrès du Saguenay*, 14 novembre 1930, p. 10.

²³⁶ Œuvre de bienfaisance où des bénévoles féminines réalisent des travaux d'aiguille au profit des plus pauvres ou pour fournir des ornements d'église.

²³⁷ « Aidons nos pauvres », *Le Colon*, 26 novembre 1931, p. 1.

3.2.2 L'ACTION GOUVERNEMENTALE APPLIQUÉE AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

La crise des années 1930 marque un jalon important de l'intervention étatique en matière sociale. Depuis le XIX^e siècle, l'idéologie libérale qui domine les sociétés canadienne et québécoise réserve à l'État un rôle supplétif et régulateur aux libertés individuelles qui renvoie également une grande partie de la responsabilité du bien-être social et de la santé à la sphère privée et familiale²³⁸. Ainsi, selon Dennis Guest, jusqu'aux années 1940, la société canadienne a une « conception résiduelle » de l'assistance sociale, c'est-à-dire que l'aide que l'État peut apporter aux individus dans le besoin doit être considérée comme une dernière instance dans les cas extrêmes où ils ont complètement épuisé les recours nécessaires à la survie. Ce type d'assistance publique se doit alors d'être minimale et temporaire²³⁹. Au Québec, l'idéologie libérale est complétée par une conception traditionnelle et conservatrice de l'intervention des institutions religieuses en matière sociale. Cette conception de l'organisation de la société n'est que très peu remise en question au cours du premier tiers du XX^e siècle, si ce n'est que par des pressions de groupes réformateurs progressistes en matière sociale et des syndicats en matière de conditions de travail ou par la crainte des élites de voir remis en question l'essentiel de l'ordre établi par des mouvements révolutionnaires. L'adoption des quelques mesures sociales vise en ce sens à faire retomber la pression sociale en effervescence dans cette conjoncture.

²³⁸ Mentionnons cependant que l'État se réserve tout de même le domaine de la gestion de l'hygiène publique, de l'Assistance publique aux indigents et le domaine des établissements de santé mentale.

²³⁹ Dennis GUEST, 1995, *op. cit.*, p.13-14.

Sur le plan ouvrier, les gouvernements en place sont fermement engagés sur la voie du libéralisme économique et profitent d'une stagnation du mouvement syndical au cours des années 1920 et d'un affaiblissement du militantisme. Au cours des premières décennies du XX^e siècle, le Gouvernement du Québec adopte tout de même certaines mesures en ce qui concerne les accidents de travail, le travail des enfants, les salaires des femmes et la reconnaissance juridique des syndicats. Néanmoins, ces interventions éparses démontrent l'absence d'une véritable vision d'ensemble²⁴⁰. En matière sociale, le bilan est encore plus famélique : les investissements de la province en matière de santé et de services sociaux ne représentent pas 10 % du budget de l'État québécois qui se décharge, en cette matière, sur les institutions religieuses. Durant les années 1920, outre quelques investissements consentis par la mise en place d'initiatives comme l'œuvre de la Goutte de lait²⁴¹ et la création des unités sanitaires, la seule loi votée par le Parlement en ce qui concerne la santé publique est celle de l'assistance publique de 1921²⁴². Cette loi prévoit que les frais d'hébergement et de soins, pour les plus démunis, dans les diverses institutions d'assistance soient partagés entre les institutions de santé, l'État québécois et les municipalités. Bien qu'elle n'ait rien de révolutionnaire, cette loi est vivement contestée par l'élite traditionnelle et les autorités ecclésiastiques qui y voient un début d'étatisme et un

²⁴⁰ LINTEAU, DUROCHER et ROBERT, 1989, *op. cit.*, p. 547-552.

²⁴¹ L'Œuvre de la Goutte de lait, fondée en France à la fin du XIX^e siècle, est un organisme qui vise à apporter des conseils aux mères concernant l'allaitement maternel et sur ses bienfaits tout en distribuant du lait de bonne qualité afin d'intervenir sur l'importante prévalence de mortalité infantile. Elle voit le jour à Québec et Montréal au cours des premières années du XX^e siècle et au Saguenay au cours de la décennie 1920. Rappelons que la loi sur la pasteurisation du lait au Québec n'est adoptée par le gouvernement Taschereau qu'en 1926.

²⁴² Notons que sur le plan de l'hygiène publique l'État québécois est beaucoup plus actif depuis la fin du XIX^e siècle et en particulier au cours des années 1920. En ce sens, les budgets réservés à l'hygiène augmentent et on accentue la collecte d'information auprès de la population. En 1922, on procède à la création du service provincial d'Hygiène. Parmi les mesures d'hygiène adoptées par l'État, mentionnons la lutte antivénérienne (1920), la lutte contre la tuberculose (1923) et la mortalité infantile (1923) qui se concrétise par la mise sur pied d'un réseau de cliniques, de dispensaires, de maternités et de sanatoriums. Ce mouvement hygiéniste coïncide, dans le premier quart du XX^e siècle avec un mouvement de développement de la médecine clinique qui entraîne la médicalisation des hôpitaux. (François GUÉRARD (1996), *Histoire de la santé au Québec*, Montréal, Boréal, p. 45-59.)

empiétement dans la juridiction de l'Église en matière de charité publique. Elle sera amendée en 1925 pour réduire l'influence de l'État au profit des communautés religieuses qui dirigent les institutions²⁴³. Enfin, une des lois considérées comme hautement significative en matière sociale, celle des pensions de vieillesse instituées par le Gouvernement fédéral en 1927, ne sera appliquée au Québec qu'en 1936 en raison de différends sur la question des champs de compétence entre le fédéral et le provincial²⁴⁴.

La crise économique aura cet effet de rendre nécessaire l'intervention de l'État pour atténuer les effets du chômage et de la misère qui se répand dans le pays. Il est important de mentionner que ces mesures adoptées par les différents paliers de décision (fédéral, provincial et municipal) sont perçues fondamentalement comme temporaires et relèvent de l'exceptionnalité de la conjoncture économique. Dans les années 1930, rares sont les réformes permanentes basées sur un interventionnisme d'État qui seront adoptées par les différents paliers de gouvernement au Canada. Néanmoins, sur le plan des dépenses générales de l'État québécois, la tendance est à la croissance globale. Malgré certaines fluctuations ponctuelles, la tendance à une augmentation des dépenses est perceptible depuis le milieu des années 1920 jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. (Voir TABLEAU 15, ANNEXE 5).

D'entrée de jeu, il convient de préciser qu'au Québec, en dehors de la Loi de l'Assistance publique, l'aide aux plus défavorisés relève de la sphère privée. Les villes n'ont que peu de moyens et peu de désirs d'intervenir dans ce secteur. Encore une fois, la

²⁴³ François GUÉRARD, *ibid.*, p. 53-55.

²⁴⁴ LINTEAU, DUROCHER et ROBERT, 1989, *op. cit.*, p. 580-583.

nécessité fait loi et l'aide gouvernementale est réclamée pour soulager les victimes de la crise économique. Au Saguenay, l'aide gouvernementale est sollicitée avant la crise proprement dite. Lors d'une assemblée en avril 1928, le Conseil central des syndicats catholiques de Chicoutimi reçoit Pierre Beaulé, président de la CTCC. Ce dernier se désole de constater les ravages du chômage à Montréal, Québec et Chicoutimi et déplore que le Canada soit en retard de 20 à 30 ans sur l'établissement de caisses d'assurance-chômage sur d'autres sociétés. Il somme le gouvernement de s'y appliquer²⁴⁵. Le 21 novembre, c'est au tour de l'éditorialiste Eugène L'Heureux de dénoncer les gouvernements qui ont trop écouté les hommes d'affaires et pas assez les économistes, ce qui a conduit à la crise dans le domaine des pâtes et papiers. Il suggère la création d'un Conseil économique national pour assainir l'économie du pays²⁴⁶.

L'aide gouvernementale d'urgence pour faire face au chômage débute avec le *Unemployment Relief Act* décrété par le gouvernement fédéral le 26 septembre 1930. Élu depuis le 28 juillet, le gouvernement conservateur dirigé par Richard Bedford Bennett est pressé d'agir, conformément à ses engagements électoraux, et s'attaque au chômage par la fermeture des frontières aux nouveaux immigrants et par la consécration d'une somme de 20 millions de dollars distribués aux provinces et aux municipalités pour faire face au problème du chômage par l'organisation de travaux publics. Le 22 octobre, une convention est entérinée entre le ministre du Travail fédéral, Gideon D. Robertson, et le ministre des Travaux publics et du Travail, Joseph-Napoléon Francoeur, dans laquelle le Québec reçoit

²⁴⁵ « Le Chevalier Beaulé au Conseil central, hier », *Progrès du Saguenay*, 18 avril 1929, p. 8.

²⁴⁶ Eugène L'HEUREUX, « Une conclusion à tirer de la crise du papier », *Progrès du Saguenay*, 21 avril 1928, p. 3.

2 850 000 \$ d'Ottawa²⁴⁷. La victoire de Bennett est d'ailleurs grandement tributaire de l'attitude du parti libéral de Mackenzie-King, au pouvoir au moment où survient la crise, qui considère que la récession est ponctuelle et qu'il convient de laisser les mécanismes du marché s'autoréguler. Cette attitude sera jugée insensible envers les populations qui souffrent et favorise le parti conservateur, pourtant identifié au milieu de la haute finance. Tout au long de la crise, l'aide gouvernementale fédérale s'agence à l'aide provinciale, chargée de distribuer les montants dégagés vers les municipalités. Au Québec, l'aide gouvernementale est encadrée par des lois d'aide aux chômeurs adoptées annuellement de 1930 à 1941. Les fonds fédéraux s'ajoutent aux contributions des provinces et des municipalités. Pour la décennie 1930, on estime à 235,3 millions \$ les sommes consacrées à l'aide aux chômeurs au Québec, dont 63,8 millions \$ proviennent de contributions fédérales, 122 millions \$ de Québec et 49,5 millions \$ des municipalités (Voir TABLEAUX 16 ET 17, ANNEXE 6)²⁴⁸. En 1939, pour l'ensemble du Canada, les sommes affectées à l'assistance publique représentent 317,2 millions \$, soit 27,1 % des dépenses gouvernementales totales et une proportion de 5,6 % du PIB. Avant la crise, en 1926, ces sommes n'étaient que de 99 millions \$, soit une proportion de 12,5 % des dépenses gouvernementales totales et une proportion de 1,9 % du PIB. L'augmentation de ces contributions gouvernementales, entre 1930 et 1937, entraîne un déficit global de 750 millions \$²⁴⁹. Ces chiffres démontrent l'importance nouvelle accordée aux investissements sociaux en raison de la crise. Peut-on en conclure qu'une nouvelle mentalité par rapport au

²⁴⁷ Christian BLAIS, 2015, *op. cit.*, p. 77; « Loi de l'aide aux chômeurs », Chap 2, 21 Geo V, sanctionnée le 11 décembre 1930, *Statuts du Québec*, 1930, p. 32-45.

²⁴⁸ *Rapport général du ministre des Travaux publics, Président du bureau de la reconstruction économique de la Province de Québec*, 1941, p. 92-104 dans James Iain GOW, 1986, *Histoire de l'administration publique québécoise, 1867-1970*, Montréal, PUM-Institut d'administration publique du Canada, p. 125.

²⁴⁹ Dennis GUEST, 1995, *op. cit.*, p.126 et 147.

rôle de l'État se met en place ? Une percée est évidemment effectuée dans l'édifice de la conception résiduelle de la sécurité sociale. Cependant, il convient de garder en tête que tout au long de la décennie, les autorités politiques continuent de considérer ces investissements comme des mesures d'urgence temporaires. Peu de mesures permanentes ont été adoptées au cours des années 1930 où il faut attendre la décennie suivante pour qu'un véritable virage keynésien s'effectue.

Dans un contexte d'urgence, au Québec, l'aide gouvernementale aux chômeurs se traduit par la mise sur pied, en 1930, de la Commission du chômage, formée de huit personnes chargées d'évaluer l'aide réclamée par les municipalités. Comme elles doivent, selon les termes de la loi²⁵⁰, faire la preuve que la situation est bien préoccupante, des questionnaires sont distribués et les autorités locales doivent décrire leurs conditions de chômage. Dans les années qui suivent, les municipalités doivent constamment justifier des demandes qui croissent de façon importante pendant la première moitié de la décennie. Le bal des représentations des élus des différentes municipalités auprès du premier ministre, du ministre des Travaux publics et du Travail ou des autorités de la Commission du chômage est incessant. En 1931, la Commission du chômage est remplacée par le Service du chômage, placé sous la responsabilité directe du sous-ministre des Travaux publics, Yvan Vallée. Jusqu'en 1935, ce service prend de l'ampleur constamment. Le nombre de fonctionnaires qui y est attiré croit rapidement passant de 44 en 1932 à 77 en 1935²⁵¹.

²⁵⁰ « Loi de l'aide aux chômeurs, 1930, Chap 2, 21 Geo. V, sanctionnée le 11 décembre 1930, *Statuts du Québec, 1930*, Cédule A, p. 38.

²⁵¹ James Iain GOW, 1986, *op. cit.*, p. 125.

3.2.2.1 LES TRAVAUX PUBLICS ET LES SECOURS DIRECTS

À compter de l'automne 1930, l'aide publique pour lutter contre le chômage est principalement octroyée pour que soient organisés des travaux publics visant à employer les chômeurs. Naturellement l'aide publique s'effectue selon les valeurs en vigueur dans la société québécoise au cours des années 1930. Il n'est pas question de payer des individus pour demeurer oisifs. Seul le travail mérite d'être rémunéré et l'oisiveté doit être combattue, particulièrement en période de chômage. Au Saguenay, principalement à Chicoutimi, cette forme de travaux palliatifs est déjà en vigueur avant que l'aide gouvernementale touche la région. Pour combattre le manque d'emploi causé par la diminution des activités industrielles dans le domaine de la pâte à papier et dans les activités forestières en baisse au cours de la seconde moitié des années 1920, des travaux publics sont organisés par la collaboration des autorités municipales, par les syndicats catholiques et par les promoteurs de projets de construction. C'est notamment le cas pour la Commission du Port de Chicoutimi qui emploie nombre de travailleurs de Chicoutimi à compter de 1927 afin d'aménager le port de Chicoutimi et de canaliser la Rivière-aux-Rats qui traverse le centre de la ville. Au printemps 1928, avec le concours du député et industriel J.-É.-A. Dubuc, on estime à 150 le nombre de chefs de famille travaillant au port ou dans les carrières fournissant le matériel de remplissage de la zone portuaire²⁵². Ce chantier, le principal pour la période à Chicoutimi, se poursuit jusqu'en 1937. À cette entreprise majeure s'ajoutent plusieurs travaux commandés par des institutions religieuses

²⁵² « 150 hommes sont employés dès maintenant pour le port », *Progrès du Saguenay*, 27 janvier 1928, p. 10.

ou par le gouvernement : Hôtel-Dieu Saint-Vallier²⁵³, Académie commerciale des Frères maristes, Orphelinat des Petites-Franciscaines-de-Marie, ajout d'une aile au Séminaire, pensionnat des Sœurs du Bon-Pasteur, prison de Chicoutimi en plus des travaux organisés par la ville comme les travaux de voirie dans différents secteurs de la ville, le travail dans les carrières environnantes et quelques autres chantiers de la région, comme celui de la construction d'une centrale hydroélectrique à Chute-à-Caron. En ce sens, la période de crise économique est celle de la construction de nombreux hôtels de ville. Chicoutimi, Bagotville, Port-Alfred et Alma pour n'en mentionner que quelques-uns. Il convient aussi de souligner le plus important chantier organisé par le ministère des Travaux publics dans la région, la construction du pont de Sainte-Anne reliant la ville de Chicoutimi à la rive nord du Saguenay dont les travaux s'échelonnent de 1931 à 1933.

Partout dans la région, et tout au long de la crise, les chômeurs trouvent à travailler aussi dans plusieurs chantiers réguliers mis en place par le ministère de la Voirie ou le ministère des Travaux publics. De la seconde moitié des années 1920 jusqu'à 1931, les journaliers du nord-ouest du Lac-Saint-Jean travaillent à compléter la construction et le pavage de la route faisant le tour du lac Saint-Jean; au Bas-Saguenay, ce sont 134 kilomètres de route entre Saint-Siméon et Grande-Baie qui sont en chantier entre 1929 et 1935. Des travaux sont aussi en cours pendant la décennie sur la route du Parc des Laurentides entre Hébertville et Québec, pour le pavage de la route entre Jonquière et Saint-

²⁵³ La médecine hospitalière qui prend de l'importance au cours des années 1920 rend nécessaire l'expansion de l'hôpital de Chicoutimi. Les travaux qui se terminent en 1930 témoignent de ces besoins qui coïncident avec le début de la Grande Dépression. Plus tard, en 1932, des travaux de terrassement se poursuivent à l'initiative du maire J.-É.-A. Duc qui y voit l'occasion de mettre au travail des chômeurs, au grand dam des sœurs hospitalières qui ne prisent guère ce type de main-d'œuvre. (Normand PERRON, 1984, *Un siècle de vie hospitalière au Québec, les Augustines et l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi 1884-1984*, Sillery/Chicoutimi, PUQ/Les Augustines de la Miséricorde de Jésus, p. 143-144.)

Bruno, pour la construction du futur boulevard Taschereau (actuel boulevard Saguenay) entre Kénogami et Arvida, pour la route entre Sainte-Anne et Saint-Fulgence, et pour l'aménagement d'une nouvelle route reliant Saint-Urbain dans Charlevoix à Grande-Baie (1931-1936)²⁵⁴. Notons qu'en plus des travaux routiers réguliers, le ministère de la Voirie emploie, à compter de 1931, de nombreux travailleurs financés par le programme d'aide aux chômeurs.

À compter de l'automne 1930, l'usage des fonds du programme d'aide aux chômeurs s'accroît, et ce, dans l'ensemble de la région. Cependant, il apparaît rapidement que l'organisation de chantiers dans les municipalités concernées grève, de façon importante, les finances des municipalités qui doivent assumer une part importante du coût des travaux dans un contexte de baisse de leurs revenus. Les municipalités ne peuvent visiblement pas assumer ces contributions qui sont, à l'origine, de 50 % du coût des travaux et leur part se réduit considérablement au fil des mois. Par ailleurs, le travail sur les chantiers ne peut pas couvrir les besoins d'une population de chômeurs en constante croissance. Dans ce contexte, l'aide publique aux chômeurs prend un nouveau visage à compter de 1932. Les travaux publics sont délaissés pour laisser place à une forme d'aide plus directe qui consiste à octroyer des allocations de chômage aux familles et aux individus dans le besoin²⁵⁵.

La distribution des secours directs par le ministère des Travaux publics s'appuie sur les statistiques de chômage fournies régulièrement par les municipalités. À compter de

²⁵⁴ Rapports du ministère de la voirie, *DSQ*, 1928-1935.

²⁵⁵ LINTEAU, DUROCHER, ROBERT ET RICARD, 1989, *op.cit.*, p. 83-85.

septembre 1933, un compte des bénéficiaires est tenu mensuellement et des prévisions pécuniaires concernant les besoins en nourriture, vêtements, chauffage, factures d'eau et d'électricité et allocations de logement sont estimées pour le mois à venir. Les taux d'allocations pour les différentes nécessités sont fixés par le Service du chômage, qui distribue les sommes selon les besoins de la population²⁵⁶. Ces montants sont ensuite alloués selon différentes modalités dépendantes du bon vouloir des appareils municipaux. Dans de nombreux cas, les secours directs sont concédés sans contrepartie auprès des bénéficiaires. Rappelons que le choix de dispenser des secours directs plutôt que de faire travailler les chômeurs sur des chantiers publics vise précisément à restreindre les coûts autres que la main-d'œuvre que représentent les travaux publics. Il est difficile de déterminer quelles sont les municipalités qui distribuent les secours directs sans compensation de travail sans réaliser une recherche sur chacune des municipalités qui en reçoivent. Dans le cadre de cette étude, il est possible d'affirmer que la ville d'Alma distribue l'aide financière aux nécessiteux sans travaux compensatoires. Quand le conseil prend la décision d'exiger à ses bénéficiaires de participer à des travaux compensatoires, à la fin de 1936, la plupart des nécessiteux refusent de travailler²⁵⁷. Cette situation pose l'épineuse question du danger que peut représenter le fait de payer des individus à ne rien faire. Se présente aussi le problème éthique concernant les valeurs de travail propres à la société québécoise.

²⁵⁶ Procès-verbaux du conseil la ville de Saint-Joseph d'Alma, 1930-1940, AMA; Procès-verbaux du conseil de la municipalité du village de Saint-Fulgence, 1930-1940, AMSF

²⁵⁷ Procès-verbaux du conseil de ville de Saint-Joseph d'Alma, 22 décembre 1936 et 4 février 1937, AMA.

À Chicoutimi, la situation est différente. Dans une lettre qu'il envoie au ministre des Affaires municipales, Téléspore-Damien Bouchard, le 23 septembre 1935, le maire J.-É.-A. Dubuc fait état de la situation angoissante du chômage, dans les limites de sa ville, et de l'équilibre des finances municipales. Par ailleurs, Dubuc s'inquiète fort pour la santé morale des Chicoutimiens au chômage, des jeunes en particulier :

La jeunesse qui surtout est atteinte par les conditions actuelles ne peut être entraînée au travail; elle ignore les lois de l'effort, de la prévoyance; ses talents demeurent inemployés : cette génération lorsqu'elle aura atteint l'âge mûr sera veule, incapable. Elle répudiera le labeur. Loi naturelle de conservation et de vertus sociales.

Pour qui connaît les tendances humaines. Le jeu des forces psychologiques, il est impossible de ne pas trembler en présence de ce foyer infectieux qui travaille dans le groupement social que forme la classe des malheureux chômeurs²⁵⁸.

Pour éviter autant que possible cette situation, la ville de Chicoutimi maintient, tant bien que mal, depuis 1932, un système dans lequel les bénéficiaires des secours directs doivent travailler à diverses tâches mises en place par la ville contre les allocations versées sous forme de coupons échangeables dans les commerces locaux contre des denrées alimentaires, des vêtements et du bois de chauffage. Des billets pour les services publics comme l'électricité ou des bons de logement offerts aux propriétaires constituent aussi des mesures offertes contre le chômage²⁵⁹. Notons que Chicoutimi n'est pas la seule ville à procéder de cette façon, sa voisine, Jonquière utilise le même système d'économie interne.

Outre la ville de Chicoutimi, les autorités de la Cité administrent aussi les secours directs destinés aux chômeurs des municipalités de la paroisse de Chicoutimi, de Rivière-du-Moulin, du village de Laterrière et de la paroisse Saint-Louis-de-Bagot (municipalité

²⁵⁸ Lettre du maire de Chicoutimi, J.-É.A. Dubuc, au ministre des Affaires municipales, T.-D. Bouchard, 23 septembre 1935, p. 5, Archives de la ville de Chicoutimi, copie dans *Fonds Martin Ringuette, correspondance* (P-13), BAnQ-S.

²⁵⁹ *Ibid.*, p. 6.

du canton Bagot (partie nord-ouest)²⁶⁰, ce qui correspond à une population bénéficiaire totale de 8 117 personnes, soit près de 46 % de la population du secteur desservi. (Voir TABLEAU 18, ANNEXE 7)

En constante évolution, la population qui reçoit des secours directs à Chicoutimi varie entre 1 000 et 1 200 individus depuis 1932, selon les dires du maire Dubuc. Les demandes d'aide sont analysées par des comités de chômage formés du maire et de ses échevins. Dans la ville de Chicoutimi, les décisions du comité ne se prennent pas sans que des critiques soient formulées sur l'indépendance du comité et sur sa neutralité. À compter du mois de février 1935, les décisions du comité local sont aussi approuvées par un inspecteur de la Commission de chômage provinciale qui procède aussi à sa propre enquête²⁶¹. Jusqu'en février 1935, l'analyse du dossier de chaque bénéficiaire se fait de façon plus ou moins sévère sur la base d'un affidavit que la ville avait réclamé des chômeurs en 1931. La plupart du temps, ce document n'a pas été actualisé et peu d'enquêtes à domicile ont été réalisées selon le rapport Mailly, si ce n'est la visite, en décembre 1934, d'inspecteurs du gouvernement provincial chargés de dresser un portrait du chômage à Chicoutimi²⁶². La situation change en février 1935, lorsque les autorités du gouvernement provincial s'impliquent activement dans le choix des bénéficiaires tout en mettant en place un système d'inspection plus rigoureux auprès des nécessiteux.

²⁶⁰ À compter de juin 1935, la municipalité du village de Laterrière et celle de la partie ouest du canton Bagot distribuent elles-mêmes leurs allocations de secours direct.

²⁶¹ Rapport de Louis-Philippe MAILLY, Cité de Chicoutimi, présenté à Michel L. Guimont, sous-directeur de l'Aide aux chômeurs nécessiteux, Québec, 13 août 1935 p. 1 et 2, annexé à Lettre du maire de Chicoutimi, J.-É.A. Dubuc, au ministre des Affaires municipales, T.-D. Bouchard, 23 septembre 1935, Archives de la ville de Chicoutimi, copie dans *Fonds Martin Ringuette, correspondance* (P-13), BAnQ-S.

²⁶² *Ibid.*; « Au chômage », *Progrès du Saguenay*, 13 décembre 1934, p. 7.

Sur le plan des montants accordés aux familles de chômeurs (Voir TABLEAU 19, ANNEXE 8), d'importantes tensions existent entre les autorités municipales, les syndicats catholiques et l'Association coopérative ouvrière de Chicoutimi. Il n'est pas exclu que la fondation de cette dernière soit liée à cette question. Les informations concernant cette association ouvrière qui joue un rôle perturbateur dans les relations entre l'appareil politique municipal et les chômeurs sont assez obscures. L'information est parcellaire, mais il semble que l'association fondée par J.- Augustin Tremblay en 1933²⁶³ et incorporée en juin 1935 pour regrouper les ouvriers-chômeurs du Bassin (Voir Lettres patentes, ANNEXE 9), vient, dans les années 1930, canaliser le mécontentement et brouiller les cartes dans l'équilibre collaboratif qui existe entre les autorités municipales et les syndicats catholiques. Mouvement de protection des intérêts ouvriers et organisation sociale, l'Association est de toutes les prises de positions en faveur des ouvriers. Son président est présent dans tous les débats municipaux et se prononce régulièrement en faveur des projets de réforme susceptibles d'améliorer la condition des ouvriers. Ainsi, il prend fait et cause pour la question de la municipalisation de l'électricité au Saguenay²⁶⁴. Il apparaît aussi que des considérations politiques agissent activement dans ces relations et visent directement la personne du maire J.-É.-A. Dubuc. L'action de l'Association coopérative ouvrière n'est pas étrangère à la défaite du maire en 1936 et à son remplacement par le docteur Henri Lemaître Duhaime (1877-1967) qu'elle soutient fermement au point d'organiser une réunion pour lui rendre hommage²⁶⁵. L'idée selon laquelle l'Association poursuit

²⁶³ « Une nouvelle association », *Progrès du Saguenay*, 8 juin 1933, p. 8.

²⁶⁴ « Séance du Conseil », *Progrès du Saguenay*, 5 octobre 1933, p. 8.

²⁶⁵ « Ce soir », *Le Progrès du Saguenay*, 20 août 1936, p. 10.

d'abord et avant tout des objectifs politiques est corroborée par ses concurrents, les syndicats catholiques, qui prennent la décision de lutter contre cet organisme lors d'une assemblée du Conseil central de Chicoutimi²⁶⁶. L'Association coopérative ouvrière compte aussi sur les critiques formulées par le journal *L'Annonneur* qui se veut, au cours de ces années cruciales, l'organe de combat des opposants²⁶⁷. Quoi qu'il en soit, le conflit repose aussi sur des considérations ouvrières bien concrètes. Les chômeurs, qui reçoivent des secours directs contre l'obligation de travailler sur les chantiers municipaux 36 heures par semaine au rythme de six heures par jour, considèrent qu'ils sont payés à titre de salaire pour leur travail. Cette impression est renforcée par le fait que certains réalisent des heures supplémentaires rémunérées. De ce fait, les chômeurs, appuyés par les syndicats catholiques et l'Association coopérative ouvrière, jugent qu'ils reçoivent des salaires déraisonnables. Par exemple, pour un individu seul, qui reçoit la base de 3,00 \$/semaine en secours directs, le taux horaire représente moins de 10 cents l'heure. Autre exemple, celui d'un individu qui travaille pour faire vivre une famille de quatre personnes, il reçoit 7,20 \$/semaine, soit un salaire de 20 cents l'heure. Pour les syndicats catholiques, les travailleurs-chômeurs doivent recevoir 30 cents l'heure alors que de son côté, l'Association ouvrière, réclame un salaire horaire de 35 cents l'heure. Dans ces circonstances, seules les familles de 10 personnes reçoivent à peu près l'équivalent de 30 cents l'heure et seules les familles de 13 ont un peu plus de 35 cents l'heure (Voir TABLEAU 20, ANNEXE 10).

²⁶⁶ Procès-verbaux du Conseil central des syndicats catholiques de Chicoutimi, 2 avril 1934, Document 430 (1929-1934), Coll. De la SHS, BAnQ-S.

²⁶⁷ Fondé en novembre 1933 cet hebdomadaire qui fait au départ la promotion du commerce local chicoutimien, embrasse la cause de l'opposition à J.-É.-A. Dubuc, à son administration municipale et prend fait et cause pour les ouvriers tout en se faisant le promoteur de l'Association coopérative ouvrière. Fort d'un tirage de 6700 exemplaires, *L'Annonneur* cesse de paraître en février 1937. (Raoul LAPOINTE, 1969, *Histoire de l'imprimerie au Saguenay (1879-1969)*, Chicoutimi, SHS, p. 91)

Par conséquent, les organismes protégeant les intérêts des chômeurs réclament la réduction des heures de travail pour s'approcher des tarifs désirés. Curieusement, les montants que proposent de payer les syndicats catholiques sont inférieurs à ceux que donne la ville, mais le nombre d'heures travaillées est considérablement abaissé. Ainsi, pour un individu seul, on propose de remettre une somme de 2,50 \$ pour une période de travail de 9 heures (28 cents/heure), tandis que pour un travailleur qui fait vivre quatre personnes, la somme de 5,67 \$ correspond à une semaine de travail de 19 heures (30 cents/heure). À partir d'une famille de 13 personnes, les bénéficiaires doivent travailler plus de 36 heures pour recevoir des allocations sensiblement moindres que ce qu'ils reçoivent avec le plan de la ville²⁶⁸.

Du côté du maire, l'interprétation faite du travail contre les secours directs relève plutôt du principe moral. La ville n'a pas le choix de distribuer de l'aide pour les chômeurs, l'urgence du moment l'exige, mais cet état de choses fait planer un danger moral pour la population laborieuse de Chicoutimi, danger d'autant plus pernicieux que la situation perdure et que l'on n'en voit pas le bout. Pour éviter que ce système d'assistance n'endommage l'esprit des chômeurs, il est important de les faire travailler, tout en gardant à l'esprit que le travail demandé n'est qu'une compensation pour une aide d'urgence et non un salaire dûment gagné²⁶⁹. De l'avis de M. Dubuc, cette méprise est même plutôt salutaire puisque cela prouve que la ville a réussi à conserver l'esprit bénéfique du travail nécessaire pour faire vivre une famille :

Un travail fourni dans ces conditions est un travail salubre et c'est dans cette pensée, pour atténuer l'immoralité foncière du système que la Cité depuis trois ans, fait travailler 1000 [sic]

²⁶⁸ « Tableau des allocations », *Progrès du Saguenay*, 7 mars 1935, p. 8.

²⁶⁹ Lettre du maire de Chicoutimi, J.-É.A. Dubuc, *op. cit.*, p. 3-5.

chômeurs. Nous croyons que le fait que certains chômeurs soient convaincus aujourd'hui qu'en tout cela il s'agit d'un « salaire » ne constitue pas une faute, mais au contraire démontre que la Cité a réussi, dans une certaine proportion, à tuer dans l'esprit du travailleur l'idée néfaste d'un secours sans compensation laborieuse²⁷⁰.

Ce système des secours directs ne préoccupe pas que le maire de Chicoutimi. À Québec, le gouvernement cherche à inverser la vapeur et à revenir à un système faisant plus de place à la mise en chantier de travaux publics. C'est ce qui ressort d'un plan mis en place par le ministre du Travail, T.-D. Bouchard, en avril 1936, proposant de doubler les fonds de l'aide aux chômeurs et de remplacer les secours directs par de nouveaux chantiers publics de construction. Il est conscient que le système des secours directs va perdurer mais, désormais, les municipalités devront exiger, à l'instar de Chicoutimi ou de Saint-Hyacinthe, la ville du ministre, une somme de travail contre les allocations²⁷¹. Le plan Bouchard prévoit que les heures de travail exigées correspondent aux tarifs en vigueur dans les contrats collectifs de la région du travailleur. En ce sens, les revendications des syndicats catholiques seront appliquées²⁷². L'adoption de ce plan ne va pas sans heurts. Des manifestations de chômeurs ont lieu, un peu partout dans la province pour manifester contre ces mesures prévues. Pour marquer le coup, il est demandé aux chômeurs de signer une carte acceptant de travailler contre les allocations qu'ils recevront. À Kénogami, l'opération semble ne pas poser de problème. À Jonquière, un mot d'ordre circule et le refus de signer par les chômeurs conduit à une manifestation de 500 personnes devant l'hôtel de ville, ce qui entrave la distribution des secours directs²⁷³. Quoi qu'il en soit, Bouchard ne voit pas l'application de son plan, les élections du mois d'août 1936 portent

²⁷⁰ *Ibid.*, p. 5.

²⁷¹ Christian BLAIS, 2015, *op. cit.*, p.196-197.

²⁷² « Le plan Bouchard », *Progrès du Saguenay*, 4 juin 1936 p. 2.

²⁷³ Aux dires du *Progrès du Saguenay*, les chômeurs récalcitrants de Jonquière craignent que leur signature de la carte soit un premier pas pour les obliger à travailler pour l'État dans des chantiers extérieurs à la région; « Le plan Bouchard à Jonquière et Kénogami », *Progrès du Saguenay*, 11 juin 1936, p. 1.

au pouvoir l'Union nationale et ce sont ces nouveaux élus qui s'approprient l'essentiel des mesures prévues par les libéraux.

Le 23 juillet 1937, le député unioniste Arthur Larouche annonce que son gouvernement désire mettre fin au système des secours directs. Un vaste programme de travaux publics est alors mis en place. L'ingénieur R.-E. Joron de Chicoutimi est chargé d'organiser ces chantiers publics avec les villes de la région et c'est la Commission du chômage provinciale qui prendra en charge le choix des chômeurs qui participeront aux travaux²⁷⁴. En novembre, près de 1 600 personnes sont employées dans les chantiers créés par l'État dans la région. Les tarifs en vigueur sont de 30 cents l'heure pour les manœuvres, de 35 cents pour les hommes de métier et de 40 cents pour les contremaîtres²⁷⁵. Dans la région, nombre de travaux publics sont mis sur pied dans plusieurs municipalités (Voir TABLEAU 21, ANNEXE 11). Plusieurs de ces chantiers majeurs sont réclamés depuis longtemps par la population régionale. La crise représente ainsi l'occasion de les mener à bien. C'est le cas de la route reliant le Lac-Saint-Jean à la région minière de Chibougamau, revendiquée depuis les années 1910 et dont l'aménagement d'une route d'hiver pour transporter le matériel minier vers d'éventuelles mines de cuivre est enfin décidé par le gouvernement à l'automne 1936. Le premier ministre Maurice Duplessis y consacre une somme de 1 500 000 \$²⁷⁶. Cette décision ouvre la voie à la construction d'une véritable route reliant Saint-Félicien à Chibougamau sur un tracé de plus de 200 kilomètres. Il est prévu que les travaux de la route permanente soient terminés en 1938²⁷⁷. En mai de cette

²⁷⁴ « Plus de secours directs, mais des travaux publics », *Progrès du Saguenay*, 29 juillet 1937, p. 1.

²⁷⁵ « Les travaux remédiateurs dans la région », *Progrès du Saguenay*, 11 novembre 1937, p. 11.

²⁷⁶ « La route Chibougamau par le Lac St-Jean est accordée par le Gouvernement », *Le Colon*, 15 octobre 1936, p. 1.

²⁷⁷ « Excellent résultat de la délégation de jeudi à Québec », *Progrès du Saguenay*, 11 mars 1937, p. 1.

année-là, le ministre de la voirie, Onésime Gagnon, annonce que les travaux de la route permanente devraient débiter pour se terminer en 1940²⁷⁸. En réalité, seule la route d'hiver est réalisée au cours de l'année 1937. La route permanente devra attendre 1949²⁷⁹. Malgré tout, c'est l'arrière-pays minier du Nord-du-Québec qui s'ouvre sur la région du Lac-Saint-Jean.

Au Saguenay, c'est l'ouverture d'un lien entre Sainte-Anne et Tadoussac qui retient l'attention. Si cette construction est dans les projets de développement de la région depuis déjà des décennies, c'est au cours de la crise qu'elle est réclamée à grands cris. La mise en chantier du pont de Sainte-Anne, en 1931, constitue l'opportunité idéale pour poursuivre les efforts de communication de la rive du nord du Saguenay vers la Côte-Nord où on estime que des territoires de colonisation méritent d'être mis en valeur²⁸⁰. Des demandes en ce sens se poursuivent au cours des années suivantes et font l'objet de promesses électorales en 1935 et 1936²⁸¹. Parmi les principaux intéressés, la municipalité de Saint-Fulgence adopte, à quelques reprises, des résolutions appuyant les pressions pour qu'on débute des travaux qui peuvent s'avérer vitaux pour elle²⁸². Au mois d'août 1937, l'établissement du tracé de la route est entrepris et les travaux de construction débutent à la fin de l'automne pour se poursuivre timidement au cours des mois qui suivent. En janvier 1939, plus de 700 hommes sont à l'ouvrage, principalement entre Saint-Fulgence et Sainte-Rose-du-Nord. En 1940, près d'une cinquantaine de kilomètres restent à ouvrir entre

²⁷⁸ « Importante déclaration », *Progrès du Saguenay*, 27 mai 1938, p. 14.

²⁷⁹ GIRARD et PERRON, 1989, *op.cit.*, p. 422.

²⁸⁰ « Réflexions en marge d'un projet intéressant », *Progrès du Saguenay*, 20 janvier 1931, p. 3.

²⁸¹ « M. Roland Fradette à l'appel nominal », *Progrès du Saguenay*, 21 novembre 1935 p. 2.

²⁸² Procès-verbaux de la municipalité du village de Saint-Fulgence, 19 mars 1931, 1^{er} mai 1933, AMSF.

Sainte-Rose et Sacré-Coeur²⁸³. Les travaux prendront fin au cours de l'année en raison du changement de gouvernement. Il faudra attendre la fin des années 1960 et le début des années 1970 pour que cette route soit définitivement complétée²⁸⁴.

Jusqu'à la fin de la crise, en 1940, c'est donc un système qui allie les travaux publics et les secours directs qui se maintient. L'idée d'abolir les secours directs s'est avérée impossible étant donné les besoins qui se maintiennent jusqu'à l'établissement de l'économie de guerre. Au début de 1938, devant l'importance des coûts, les travaux publics sont suspendus par le gouvernement pendant quelques semaines. Par ailleurs, malgré leur reprise, tous les chômeurs ne sont pas employés : les plus jeunes et les célibataires se trouvent les plus démunis. Ce n'est pas sans raison que le 30 mars 1938, 400 jeunes descendent dans les rues de Chicoutimi et manifestent leur désarroi devant l'hôtel de ville. Malgré une reprise évidente, le problème du chômage perdure²⁸⁵. En janvier 1940, alors que la guerre bat son plein, le Conseil de ville de Chicoutimi en est encore à planifier une nouvelle échelle pour les allocations de chômage²⁸⁶.

3.2.2.2 L'APPAREIL MUNICIPAL EN CRISE

²⁸³ « On va entreprendre la construction de la route Ste-Anne-Tadoussac », *Progrès du Saguenay*, 19 août 1937, p. 1; « Les travaux remédiateurs au chômage dans la région », *Progrès du Saguenay*, 11 novembre 1937 p. 11; « La route Sainte-Anne-Tadoussac », *Progrès du Saguenay*, 31 octobre 1940, p. 1.

²⁸⁴ Russel BOUCHARD, 1986, *Histoire de Chicoutimi-Nord vol. 2 La municipalité de Chicoutimi-Nord et la fusion municipale 1954-1975*, Chicoutimi-Nord, l'auteur, p. 119-139.

²⁸⁵ « Au conseil », *Progrès du Saguenay*, 11 novembre 1937, p. 1; « En résumé », *Progrès du Saguenay*, 31 mars 1938, p. 1; « Les jeunes gens sans travail à L'hôtel de ville », *Progrès du Saguenay*, 31 mars 1938, p. 10; « La crise est finie », *Progrès du Saguenay*, 10 novembre 1938, p. 1.

²⁸⁶ « Importantes demandes pour nos chômeurs », *Progrès du Saguenay*, 18 janvier 1940, p. 9.

Au cours de la crise, les attentes concernant l'aide apportée aux chômeurs viennent majoritairement des gouvernements provincial et fédéral. C'est auprès de ces deux paliers étatiques que se retrouve l'essentiel des revenus. Tout au long de la crise, les gouvernements provincial et fédéral absorbent 79 % des coûts des différents programmes de l'aide au chômage (TABLEAU 17, ANNEXE 6). Du côté municipal, si on prévoyait au départ que ce palier absorbe 50 % des coûts des programmes d'aide, la réalité fit en sorte que la participation des municipalités fut revue considérablement à la baisse et constitua plutôt, pour l'ensemble de la crise, au Québec, un pourcentage de 21 %. La difficulté à financer les programmes de travaux publics par les municipalités constitue la première raison de l'abandon de ce système en 1932. Le travail des chômeurs sur des chantiers d'intérêt public semble la meilleure solution mais il comporte de nombreux problèmes. Il s'avère rapidement insuffisant pour faire travailler tous les chômeurs, qui devront consentir à travailler en alternance pour donner la chance au plus de chômeurs possible de toucher des revenus. C'est le cas au Saguenay, au début de la crise, où les travaux de voirie, entrepris grâce aux subventions gouvernementales, se déroulent avec des équipes de travailleurs-chômeurs qui changent, à chaque semaine ou après quelques jours de travail²⁸⁷. En février 1931, un inspecteur du ministère fédéral du Travail est envoyé au Saguenay pour constater que les travaux de chômage sont organisés selon les directives du gouvernement, que la rotation des équipes se fait de façon efficace et que les chômeurs sont engagés sans qu'il n'y ait de favoritisme politique et de patronage²⁸⁸. Par ailleurs, la plupart des municipalités accordent la préférence dans l'embauche aux hommes mariés qui ont à leur

²⁸⁷ « Les travaux exécutés à Bagotville », *Progrès du Saguenay*, 2 décembre 1930, p. 6; « Du travail pour les chômeurs », *Progrès du Saguenay*, 4 décembre 1930, p. 8. « La distribution du travail aux chômeurs », *Progrès du Saguenay*, 24 janvier 1931, p. 8.

²⁸⁸ « Un inspecteur de l'aide aux chômeurs », *Progrès du Saguenay*, 4 février 1931, p.6.

charge une famille. Cette préférence ne se fait pas sans causer certains émois au sein des jeunes chômeurs célibataires qui se sentent abandonnés par les autorités municipales²⁸⁹. En octobre 1931, à Chicoutimi, en raison de l'augmentation du chômage et suite à l'épuisement des subventions gouvernementales, le conseil municipal ne peut faire travailler que 650 chômeurs, chefs de familles, divisés en équipes qui alternent sur les chantiers pour une période réduite à trois jours. On prend d'ailleurs la mesure d'enregistrer chaque chef de famille susceptible d'être engagé à l'aide de cartes de travail. On prend soin de préciser que les célibataires seront enregistrés plus tard et que seuls les chômeurs résidants à Chicoutimi depuis six mois au moins peuvent recevoir la carte de travail²⁹⁰.

C'est toutefois du fait de l'incapacité des municipalités à couvrir leurs frais de participation aux programmes conjoints d'aide aux chômeurs que l'on doit abandonner le système des travaux publics. Avec la crise, les revenus des municipalités sont réduits comme peau de chagrin. La baisse des taxes foncières en raison de l'incapacité des propriétaires de les payer rend les finances des municipalités fragiles alors qu'elles doivent assumer un surcroît de dépenses. Celles-ci font face à la musique en multipliant les emprunts. La situation s'avère rapidement problématique. En 1932, le système des secours directs, moins lourd financièrement pour les municipalités, n'en demeure pas moins coûteux. Si plusieurs municipalités ne peuvent assumer leur part des secours directs qui s'élève initialement au tiers des dépenses, il n'en demeure pas moins que le système s'avère un casse-tête pour ceux qui doivent le gérer. La reprise, à compter de 1937, du système des

²⁸⁹ « Les jeunes chômeurs à l'Hôtel-de-ville », *Progrès du Saguenay*, 15 juillet 1931, p.6; « La liste des travaux que la Cité effectuera », *Progrès du Saguenay*, 3 novembre 1931, p.6.

²⁹⁰ « La ville emploie 650 hommes », *Progrès du Saguenay*, 5 octobre 1931, p. 6.

travaux publics ne contribuera qu'à accabler davantage les finances municipales dans un contexte économique cependant meilleur²⁹¹.

C'est dans ce contexte de difficulté pour les municipalités à maintenir leurs finances à flot qu'est créée, sous l'égide du ministre des Affaires municipales, la Commission municipale du Québec (CMQ) en février 1932²⁹². La loi place l'administration des municipalités sous le regard de l'État québécois qui peut, par l'entremise de la commission, mener une enquête sur leur administration financière. Elle doit approuver tous les emprunts effectués par les municipalités du Québec, sauf ceux contractés en vertu de la loi sur l'aide aux chômeurs. De plus, elle peut s'assurer que les montants des emprunts soient utilisés aux fins pour lesquelles ils ont été contractés. Ces pouvoirs entraient dans les prérogatives du ministère des Affaires municipales par l'entremise de la loi des dettes et des emprunts municipaux²⁹³. La véritable nouveauté de la loi de la commission municipale est la création d'un système de tutelles pour les corporations municipales, scolaires ou paroissiales. Toutes corporations, ou les créanciers de ces corporations, peuvent présenter une demande de tutelle s'il s'avère que ces corporations sont en défaut de rencontrer leurs obligations financières. La municipalité passe alors sous le contrôle de la CMQ tant et aussi longtemps que la commission ne décrètera pas qu'elle est libérée de cette tutelle, qui la place à l'abri de procédures de recouvrement de ses créanciers.

²⁹¹ PELLETIER et VAILLANCOURT, 1975, *op.cit.*, p. 210-211.

²⁹² Loi créant la commission municipale, *SQ*, 22 Geo. V, chapitre 36, sanctionnée le 19 février 1932.

²⁹³ *Ibid.*, p. 225-227.

En contrepartie, la municipalité doit se soumettre à un contrôle effectué par des inspecteurs mandatés par la commission municipale; ses finances, son budget et les décisions prises par le conseil municipal, tout tombe sous la supervision de la commission. Les mandataires doivent aussi approuver les travaux municipaux, l'engagement des contractants, les rôles d'imposition des taxes, et ce, tout en assurant la direction des revenus de la municipalité placés en fiducie. Toutes les dépenses sont approuvées par la commission, qui peut se substituer à l'administration municipale advenant son refus d'appliquer les recommandations et les décisions imposées. Enfin, elle peut destituer, remplacer ou nommer un officier d'une municipalité si elle le juge nécessaire, elle peut acquérir ou vendre des propriétés comme elle a le pouvoir d'approuver toutes acquisitions ou ventes décidées par le Conseil municipal. Elle peut ester en justice au nom de la municipalité ou utiliser ses deniers en son nom²⁹⁴.

L'examen des procès-verbaux de la CMQ²⁹⁵ a permis d'établir la chronologie et l'ampleur de l'application de la tutelle au sein des municipalités, commissions scolaires et paroisses de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Le TABLEAU 22, ANNEXE 12 dresse un portrait peu reluisant de la situation municipale régionale pour la période de 1932 à 1938. Plusieurs municipalités se déclarent en défaut de paiement au cours de ces années, ce qui laisse entrevoir l'endettement des corporations publiques qui ont vécu difficilement la nécessité d'assumer les responsabilités sociales qui leur incombent. Toutes ne sont pas dans une situation si mauvaise. Parmi les municipalités qui y échappent, une hypothèse

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 227-232.

²⁹⁵ Livre des délibérations de la CMQ (1932-1940), Ministère des Affaires municipales du Québec, E87-1B 026 03-05-001A-01 à 06, BAnQ-Q.

peut être émise : celles qui vivent majoritairement de l'agriculture ont un poids moindre à supporter concernant l'aide aux chômeurs, ce qui expliquerait la présence moins prégnante des localités du Lac-Saint-Jean par rapport au Saguenay, particulièrement pour la majorité des villes, villages et paroisses du sud du Lac-Saint-Jean, d'Albanel à Saint-Bruno, et dans les paroisses au peuplement récent ou en cours de colonisation dans l'arrière-pays de Saint-Thomas-Didyme à Sainte-Jeanne-d'Arc. Au Saguenay, outre dans les territoires de colonisation, seul le Bas-Saguenay du côté sud est épargné avec les municipalités de Petit-Saguenay à Saint-Félix d'Otis et, à mi-chemin avec le Lac-Saint-Jean, le village de Larouche échappe aussi à la tutelle. Enfin, l'absence dans ce triste palmarès de l'ensemble des villes de compagnie de la région est à noter²⁹⁶. La situation catastrophique des finances des municipalités en défaut de la région ne se résout pas avec la fin de la crise. À la fin de 1940, seules les petites municipalités de paroisse de Canton-Tremblay et du Canton de Chicoutimi, et les syndics de la paroisse de Saint-Louis-de-Chambord sont libérées de la tutelle le 23 mars 1937 pour les municipalités saguenéennes et le 17 janvier 1938 pour la corporation catholique de Chambord²⁹⁷. Pour les autres, après avoir adopté des plans de relèvement financier dans les dernières années de la crise, certaines d'entre elles ont dû attendre la fin des années 1960, voire les années 1970, pour retrouver leur autonomie administrative²⁹⁸.

²⁹⁶ Bien qu'elle n'apparaisse pas dans les registres de la commission municipale du Québec, l'article « Règlement de la dette de Kénogami », *Progrès du Saguenay*, 7 mai 1937, p. 11, mentionne que la ville est sous le contrôle de la Commission municipale du Québec depuis quelques années.

²⁹⁷ Livre des délibérations de la CMQ, *op. cit.*, 23 mars 1937 et 17 janvier 1938.

²⁹⁸ James Iain GOW, 1986, *op. cit.*, p. 83.

3.2.2.3 SAINT-JOSEPH-D'ALMA AU COURS DE LA CRISE DES ANNÉES 1930

Jusqu'à présent, cette étude a porté, en grande partie, sur le Saguenay. Pour porter un regard plus spécifique sur l'évolution d'une ville du Saguenay—Lac-Saint-Jean, j'ai choisi de dépouiller les procès-verbaux du conseil de la ville d'Alma pour la période de la décennie 1930²⁹⁹. Cela nous permet d'apprécier l'évolution et les actions des autorités municipales d'une ville qui joue un rôle central pour la région de l'est du Lac-Saint-Jean. Par ailleurs, Alma, à l'instar d'autres villes de la région est touchée de plein fouet par le problème du chômage industriel. Sa proximité avec les villes de compagnie de Riverbend et d'Isle-Maligne fait en sorte que sa population est largement dépendante de l'activité des industries qu'on y retrouve. À Alma, le Conseil de ville, dirigé par le maire Liguori Harvey, prend les premières mesures concernant le chômage au cours du mois d'août 1930. À l'instar d'autres villes de la région, il rédige un mémoire pour le ministre des Travaux publics et du Travail, J.-Napoléon Francoeur, afin de faire état de la situation du chômage dans sa ville. C'est à partir de ce rapport qu'est fixé le montant que recevra la ville pour organiser les travaux publics financés en partie par la première entente fédérale-provinciale de l'aide aux chômeurs. Un premier montant de 20 000 \$ est accordé pour la mise sur pied de travaux publics dans la ville, en plus d'une somme de 2 400 \$ en secours directs pour couvrir les frais les plus pressants. Le nombre sans cesse croissant de nécessiteux est de plus en plus préoccupant avec la baisse des activités de l'usine de Riverbend de la compagnie *Price Brothers*, la baisse de la demande de main-d'œuvre dans les chantiers forestiers et le ralentissement des activités économiques qui se généralise dans la ville et

²⁹⁹ Procès-verbaux du conseil de la corporation municipale de Saint-Joseph d'Alma, 1930-1940, AMA.

sa périphérie³⁰⁰. Des 20 000 \$ reçus pour les travaux publics, la ville doit assumer une fraction des montants qui s'avèrent beaucoup moindres que la proportion initiale de 50 % fixée par l'entente entre les gouvernements fédéral et provincial. Il est d'ailleurs stipulé dans la loi de l'*Aide aux chômeurs* de 1930 que dans le cas où la municipalité est dans l'incapacité d'assumer le montant de la moitié des travaux, une entente particulière peut intervenir avec le ministre afin de modifier les termes de l'entente³⁰¹. Pour ce faire, le conseil procède à un emprunt de 4 000 \$ pour débiter les travaux, ce qui représente une proportion de 20 % des subventions³⁰². Un nouvel hôtel de ville et une caserne pour les pompiers sont donc mis en chantier. Il est prévu de faire travailler les ouvriers huit heures par jour au tarif de base de 30 cents l'heure. Comme la perspective d'une crise qui perdurera dans le temps est alors impossible à prévoir, l'aide se veut circonstancielle de la part des gouvernements fédéral et provincial. Pour les élus almatois, l'emprunt pour ces travaux d'aide aux chômeurs est aussi circonstanciel et coïncide avec la nécessité de construire ces infrastructures. Quelques semaines plus tard, en janvier 1931, 80 % de l'aide accordée est dépensée et on demande au gouvernement une nouvelle contribution de 30 000 \$³⁰³. Cette réclamation donne le ton pour les années à venir. Le Conseil de ville n'a de cesse de réclamer de nouvelles sommes d'argent à la Commission provinciale du chômage : on organise des délégations pour rencontrer les responsables, on tente de rencontrer le premier ministre, Louis-Alexandre Taschereau, on fait des pressions par la voix des députés locaux, Léonard Duguay (1930-1935) et Armand Sylvestre (1935-1945)

³⁰⁰ *Ibid.*, 25 novembre 1930.

³⁰¹ Alinéa 5, Cédule B « Règlements de la mise en place de la distribution de l'aide fédérale aux chômeurs, adoptée le 26 septembre 1930 par le Conseil privé, C.P. 2246, « Loi de l'aide aux chômeurs », *SQ*, 21 Geo. V, Chap. 2, sanctionnée le 11 décembre 1930, p. 41.

³⁰² Procès-verbaux du conseil d'Alma, *op. cit.*, 11 décembre 1930.

³⁰³ *Ibid.*, 10 janvier 1931.

au fédéral; Émile Moreau (1919-1931), Ludger Fillion (1931-1935, 1939-1948) et le même Léonard Duguay (1935-1939) à Québec. Il apparaît clairement que les édiles d'Alma vivent dans une situation d'urgence permanente et dans la crainte que la situation ne se détériore davantage. Au printemps 1931, le ralentissement du travail aux usines de Riverbend fait en sorte que la ville compte entre 400 et 500 chômeurs³⁰⁴. À l'été, la fermeture de l'usine justifie que l'on en appelle au premier ministre pour qu'il double les octrois de chômage³⁰⁵. Dans un rapport présenté à la commission du chômage, les élus d'Alma réclament une aide de 138 222, 50 \$ afin de terminer les travaux de l'hôtel de ville et de la caserne, d'ouvrir de nouvelles rues, de construire des trottoirs en béton, d'améliorer le système d'aqueduc et d'assurer le drainage des terrains de la ville³⁰⁶. Les contributions gouvernementales se succèdent et la ville doit effectuer constamment de nouveaux emprunts, même si à la fin de 1931, sa quote-part n'est plus que de 10 %³⁰⁷.

Au cours de l'année 1932, la situation est critique; le nombre de chômeurs augmente et les conséquences du manque d'emploi se font de plus en plus sentir. Pour les citoyens, le poids des privations devient intolérable. Dès le début de janvier, une requête de 257 chefs de famille de la ville présente l'état de dénuement dans lequel ils vivent. Le conseil de ville n'a plus guère de moyens et doit réclamer principalement des montants en secours directs pour venir en aide aux familles dans le besoin, soit 1 489 personnes. Le ton de la résolution qui est alors adoptée en dit long :

Attendu que ce conseil, par suite du manque d'argent, a été obligé de suspendre ses travaux de construction d'un poste de pompier en cette ville et que par conséquent tous les chômeurs de cette localité qui se trouvaient un emploi à ces travaux se trouvent jetés sur le pavé [...]il

³⁰⁴ *Ibid.*, 4 juin 1931.

³⁰⁵ *Ibid.*, 20 juillet 1931.

³⁰⁶ *Ibid.*, 21 septembre 1931.

³⁰⁷ *Ibid.*, 4 novembre 1931.

est unanimement résolu que ce conseil prie le Comité de chômage de lui accorder au moins un nouvel octroi de 30 000 \$ à 10 % pour lui permettre de continuer les travaux suspendus et ainsi fournir du travail aux nombreuses personnes qui en réclament³⁰⁸.

Qu'à cela ne tienne, en avril, le Conseil informe le sous-ministre des Affaires municipales que de nombreuses sommations ont été effectuées à l'encontre de la ville par ses créanciers. Elle est incapable de payer et elle est menacée de saisie³⁰⁹. La situation n'est pas propre à Alma. La Commission municipale est alors en formation et Alma fait partie des premières municipalités au Québec à faire la demande de se placer sous la tutelle du nouvel organisme gouvernemental³¹⁰. L'avis est inscrit au livre de délibération de la Commission municipale le 1^{er} juin, et confirmé par la Cour supérieure de Roberval le 13 juillet³¹¹. Désormais, les décisions adoptées par le Conseil, qui passe sous la direction du nouveau maire Joseph Collard au mois de juillet, seront vérifiées et approuvées par l'officier Paul E. Lambert de la Commission municipale du Québec.

Malencontreusement, la nouvelle situation administrative de la ville d'Alma n'empêche pas la situation de se dégrader encore. Dans une des nombreuses résolutions en vue de réclamer de nouvelles sommes d'argent qui se présentent, depuis l'été 1932, sous la forme de secours directs, le Conseil de ville donne un portrait inquiétant de la situation de sa population de chômeurs alors que le nombre de personnes dépendantes des secours directs est estimé à 1 500 individus:

[...] depuis le commencement de la crise, qui semble sévir avec plus de rigueur dans cette région que partout ailleurs, les miséreux de cette localité ont à peine suffi à nourrir leurs familles, et qu'après trois ans de privations de toutes sortes, ils sont dans le dénuement complet de vêtements : la grande majorité des enfants de ces personnes sont privés des avantages de fréquenter les classes faute d'être convenablement vêtus :

³⁰⁸ *Ibid.*, 4 janvier 1932.

³⁰⁹ *Ibid.*, 4 avril 1932.

³¹⁰ *Ibid.*, 30 mai 1932.

³¹¹ *Ibid.*, 1^{er} août 1932.

[...] pour comble de leurs appréhensions, à l'approche de l'hiver, un grand nombre d'entre eux sont maintenant menacés d'être chassés de leurs logements pour cause de non-paiement; il va sans dire que c'est avec une crainte bien légitimée que ces personnes voient approcher la saison rigoureuse, car hormis que des secours immédiats et en rapport avec leurs besoins ne leur soient apportés, ces personnes auront à endurer des souffrances et des privations inouïes pendant le cours de l'hiver prochain³¹².

Cette citation laisse entrevoir que la question du logement est un autre problème avec lequel doivent vivre, d'une part, les populations urbaines locataires qui se voient dans l'incapacité de payer leur loyer et font donc face à l'expulsion, et d'autre part les propriétaires qui voient fondre leurs revenus et la municipalité qui a du mal à récolter les taxes foncières. À l'hiver 1933, selon les dires du conseil municipal, certains propriétaires d'Alma, n'ont rien reçu depuis deux ou trois ans comme loyer. Dans ce contexte, ils se sont entendus pour mettre à la porte les fautifs. La ville se voit donc dans l'obligation d'intervenir et réclame du comité de chômage la permission d'utiliser un certain montant des secours directs pour payer partiellement les propriétaires floués³¹³. Comme cette mesure sera acceptée dans les villes qui en feront la demande, à compter d'octobre 1933, la ville d'Alma peut désormais fixer, dans ses demandes de secours directs, un montant pour couvrir une partie du loyer des bénéficiaires³¹⁴.

À compter de 1933, la distribution des secours directs atteint un certain rythme de croisière. Le Conseil de ville entre dans une période où ses relations avec le comité de chômage de Québec s'établissent sur une procédure où les montants sont accordés selon les estimations fournies régulièrement par l'administration almatoise. Chaque mois, un rapport établissant le nombre de personnes à secourir et les montants fixés pour la

³¹² *Ibid.*, 15 octobre 1932.

³¹³ *Ibid.*, 7 mars 1933.

³¹⁴ *Ibid.*, 16 octobre 1933.

nourriture, les vêtements, le bois de chauffage, les frais d'aqueduc et d'électricité ainsi que le loyer est fourni au gouvernement. Cependant, si les montants alloués au secours ne semblent plus être disputés avec autant de vigueur, il semble assez difficile pour la ville de se faire payer les allocations de façon régulière. Ainsi en janvier 1935, le Conseil se plaint de ne rien avoir reçu depuis mai 1934. Il a des difficultés à s'entendre avec les banques qui se montrent réticentes à accorder des délais. Par conséquent, il doit s'entendre avec la Commission municipale pour faire adopter un règlement d'emprunt afin de constituer un fonds de roulement pour payer les allocations des chômeurs en attendant les entrées du gouvernement³¹⁵.

À compter de 1935, la situation économique s'améliore à Alma grâce à la reprise des activités de l'usine de papier de Riverbend. Toutefois, le chômage ne semble pas diminuer de façon significative et l'on cible évidemment les étrangers à la ville qui viennent s'installer dans ses limites pour bénéficier des secours directs. Dès le mois de novembre 1932, ce phénomène a préoccupé les autorités municipales qui ont fixé à six mois la période de résidence dans la ville pour pouvoir bénéficier des allocations de chômage³¹⁶. Près de six ans plus tard, la ville revient sur la question et affirme qu'elle a été très généreuse dans le passé et qu'elle n'a jamais véritablement appliqué le règlement sur les nécessiteux qui ne vivent pas dans les limites de la ville depuis longtemps. Désormais, elle est fermement résolue à appliquer le règlement qui vise ceux qui ne vivent pas dans la ville depuis au moins trois ans³¹⁷.

³¹⁵ *Ibid.*, 26 janvier 1935 et 11 février 1935.

³¹⁶ *Ibid.*, 7 novembre 1932.

³¹⁷ *Ibid.*, 1^{er} août 1938.

À ce stade, la ville d'Alma est en train de vivre ses dernières années de crise. Si les mesures d'aide mises en place depuis quelques années se maintiennent dans un *modus operandi* qui nécessite moins d'attention de la part des élus, une certaine reprise économique pointe timidement à l'horizon. À compter de l'été 1937, il est question de remplacer les secours directs par des travaux publics, au grand soulagement des édiles locales³¹⁸. Quelques mois plus tôt, une vaine tentative de convaincre les chômeurs de travailler en retour de leurs allocations s'est révélée infructueuse au point où la ville veut instaurer un plan de paiement des allocations sous forme de bons, comme à Chicoutimi ou à Jonquière, ce qui devrait, selon elle, encourager le travail chez les chômeurs³¹⁹. En accord avec la nouvelle direction que le gouvernement de Maurice Duplessis souhaite donner à l'aide aux chômeurs, en août 1937, Alma soumet à l'ingénieur R.-E. Joron, responsable des travaux publics gouvernementaux dans la région, la liste des travaux qu'elle désire mettre en place³²⁰. Cela s'avère cependant inefficace pour combler les besoins en travail des chômeurs dont le nombre ne diminue pas significativement avant la fin de la crise. Ainsi, en juillet 1939, le Conseil annonce le retour des secours directs, mais il s'oppose au paiement de la quote-part de 20 % que la ville ne peut toujours pas payer³²¹. Même si dix mois plus tôt, la corporation municipale a adopté le règlement 87 qui propose un plan d'arrangement avec ses créanciers³²², les finances sont précaires et le poids de la Commission municipale demeure relativement lourd, comme en témoigne une résolution du conseil de ville adoptée en août 1937, où il signifie son désaccord avec la Commission

³¹⁸ *Ibid.*, 16 juillet 1937.

³¹⁹ *Ibid.*, 22 décembre 1936 et 4 février 1937.

³²⁰ *Ibid.*, 24 août 1937.

³²¹ *Ibid.*, 21 juillet 1939.

³²² *Ibid.*, 21 octobre 1938.

quant aux nombreuses décisions prises en contradiction avec ses résolutions. Jugeant que les membres du conseil sont investis d'un pouvoir légitimé par voie démocratique et du fait qu'ils sont les mieux placés pour apprécier les intérêts de la ville, les élus almatois somment la Commission municipale de les laisser gérer la ville sans quoi ils présenteront leur démission. Ils ajoutent :

Si, en vertu de la loi, le conseil doit exister, les membres de ce conseil tiennent à ce que la Commission prenne bonne note qu'ils entendent mettre fin à la manière de procéder de la Commission à leur égard, car ils sont las de remplir le rôle de marionnettes pour l'amusement de la Commission municipale qui semble n'avoir rien de plus important à accomplir que de harceler le conseil par ses refus et les suspensions des décisions que ce dernier croit devoir prendre dans le meilleur intérêt de la ville³²³.

Ces vexations, Alma n'est sûrement pas la seule municipalité à les connaître. Elles font partie des préoccupations nouvelles que la crise entraîne chez les décideurs de plusieurs localités de la région. Trouver une solution à la Grande Dépression occupe les esprits régionaux qui se doivent d'imaginer une porte de sortie durable au marasme ambiant. Pour ce faire, ce sont les bases mêmes de la société qui doivent être repensées.

3.3 DES SOLUTIONS DURABLES À LA CRISE : À LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU MODÈLE SOCIAL

La dureté et la longueur de la crise sont propices aux prises de conscience de la population qui la vit. Que ce soit sur le plan mondial, national ou régional, la Grande Dépression a pour conséquence de remettre en question la société et les valeurs libérales qui sont communément admises jusqu'au début des années 1930. Au quotidien, comme on l'a vu, la crise est d'abord et avant tout combattue dans ses manifestations concrètes par le

³²³ *Ibid.*, 2 août 1937.

biais d'expédients privés ou publics visant à parer au plus urgent pour assurer un minimum à ceux qui sont les plus touchés par la misère conjoncturelle. Cependant, ces mesures n'empêchent pas une prise de conscience que le système en lequel on croyait fermement a échoué à assurer la prospérité économique et la stabilité sociale. S'il y a encore nombre de défenseurs du libéralisme, même ceux-ci prennent conscience que des réformes sont nécessaires pour sauver la mise et, surtout, empêcher le spectre de l'idéologie socialiste de gagner le cœur et les esprits de la population, car la colère gronde, un peu partout en Europe et aux États-Unis, mais aussi au Canada. Des grèves violentes, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, en Ontario, en Saskatchewan ou en Colombie-Britannique sont durement matées par les forces policières. En 1935, 1 800 chômeurs de camps de travail marchent sur Ottawa, mais sont arrêtés par la Gendarmerie royale à Régina après avoir causé une émeute³²⁴. Au Québec, la situation préoccupe les autorités politiques. Ici aussi le système doit résister aux coups de boutoir du mécontentement populaire.

3.3.1 À LA RECHERCHE DE SOLUTIONS À GAUCHE COMME À DROITE

Au Québec, comme dans le reste du Canada, il n'existe guère, au moment où survient la crise, de grandes traditions de gauche révolutionnaire. Les mouvements de réformes sociales et ouvrières sont présents principalement à travers l'action syndicale qui prend plusieurs formes entre militantisme ouvrier d'inspiration américaine et syndicalisme catholique basé sur la doctrine sociale de l'Église de Rome. Peu de place existe donc pour une gauche plus internationaliste, si ce n'est dans certaines franges marginales. Au début

³²⁴ BROWN et LINTEAU, 1990, *op.cit.*, p. 538-541.

des années 1930, elles sont concentrées presque exclusivement dans les limites de Montréal à travers quelques institutions comme le *Labour college*, l'Université ouvrière, ou certains clubs ouvriers plus ou moins affiliés au Parti communiste du Canada fondé en 1921.

Déjà marginal dans l'ensemble du pays avec ses 2 975 membres, le parti communiste ne compte que 238 membres en règle au Québec dont guère plus d'une vingtaine sont francophones. Cette idéologie attire peu les masses ouvrières québécoises même si elles composent la partie la plus misérable de la société. L'impression que la gauche révolutionnaire est avant tout une affaire d'Anglais et d'étrangers tout en laissant peu de place aux tendances nationalistes explique en partie ce phénomène³²⁵.

Pendant la première moitié des années 1930, la Ligue pour l'Unité ouvrière (LUO), fondée en 1930, veut mobiliser le potentiel révolutionnaire des masses laborieuses canadiennes-françaises en pénétrant les associations syndicales plus radicales et en noyant les mouvements d'aide aux chômeurs. Plusieurs conflits ouvriers à Montréal, principalement dans le secteur de l'industrie textile, et en Abitibi, chez les bûcherons et les mineurs, contribuent à donner aux communistes une certaine visibilité. Le militantisme des chômeurs, qui organisent de nombreuses manifestations, notamment à Montréal, laisse entrevoir aussi une présence communiste qui est sans commune mesure avec son importance réelle du fait que ces mouvements sont noyés par les quelques militants communistes de la ville³²⁶. Faut-il se surprendre que l'élite clérico-nationaliste, qui craint

³²⁵ Andrée LÉVESQUE, 1984, *op. cit.*, p. 41-60.

³²⁶ *Ibid.*, p. 60-69.

une éventuelle révolution, entretienne le mythe, dans les médias qu'elle contrôle, d'un danger imminent ? Au cours des années 1930, la peur du communisme occupe les esprits.

3.3.1.1 LA MENACE RÉVOLUTIONNAIRE ET L'ÉLITE RÉGIONALE

À l'instar de la majorité des villes du Québec, la décennie de crise au Saguenay ne se fait pas sans susciter, chez les chômeurs et ceux qui sont touchés par les effets du marasme économique, des sentiments de colère et d'injustice. L'impression d'être abandonnés à leur sort et l'isolement social s'ajoute au sentiment d'être les dindons de la farce d'un système inhumain qui les laisse en plan. Plus concrètement, plusieurs désirent manifester leur mécontentement face à un système de distribution de secours directs qui leur semble injuste et déficient.

Au cours de l'été 1931, la situation s'échauffe à Chicoutimi. Une première manifestation a lieu le 18 juin, alors que 200 ouvriers sans-travail s'assemblent devant l'hôtel de ville et réclament du travail et du pain. Deux échevins et le député provincial, Gustave Delisle, se chargent de les rassurer : les autorités municipales font tout ce qu'elles peuvent pour améliorer leur sort³²⁷. Quatre jours plus tard, ils sont 800 à se presser à nouveau devant le siège du pouvoir municipal. Cette fois-ci, une séance d'urgence du Conseil est convoquée en présence des deux députés, Delisle et Dubuc, des commissaires du Port de Chicoutimi, un des principaux employeurs des chômeurs, des représentants de la Chambre de commerce locale et des officiers des syndicats catholiques. L'assemblée

³²⁷ « Ils demandent du travail et du pain », *Progrès du Saguenay*, 19 juin 1931, p. 10.

tente de rassurer tout le monde et adopte une résolution où elle s'engage à poursuivre ses demandes auprès du gouvernement afin d'obtenir plus de subventions pour poursuivre les travaux publics.

Les autorités sont vraiment dépassées et ne peuvent guère promettre plus. Les manifestants ne semblent pas s'en contenter et tentent de forcer l'hôtel de ville, ce qui nécessite une intervention policière. L'intervention des députés saura les calmer dans un premier temps³²⁸, mais au moins une autre manifestation semblable a lieu en juillet, où ce sont les chômeurs les plus jeunes qui affirment leur désarroi d'être laissés pour compte dans la distribution de l'aide aux chômeurs. Ils reprendront le flambeau, au printemps 1938, quand les autorités qui gèrent les travaux publics les exclurent au profit des chômeurs soutiens de famille³²⁹. Au début d'août, une assemblée a lieu dans le quartier ouvrier du Bassin en pleine campagne électorale. Le député sortant Gustave Delisle est conspué et peine à faire valoir son bilan et celui du parti libéral³³⁰. Enfin, en septembre, les ouvriers qui travaillent sur le chantier du pont de Sainte-Anne débraient et manifestent contre l'entrepreneur chargé du chantier, ce qui nécessite à nouveau l'intervention des policiers³³¹.

À Jonquière, en août 1933, les chômeurs travaillant sur des chantiers de la ville entreprennent une grève de six jours pour protester contre la décision du conseil d'augmenter leurs heures de travail sans bonification d'allocations de chômage. La grève prend des allures de manifestation de plus en plus intense au point où, en soirée, 500

³²⁸ « Les chômeurs à l'hôtel de ville », *Progrès du Saguenay*, 23 juin 1931, p. 8.

³²⁹ « Les jeunes chômeurs à l'hôtel de ville », *Progrès du Saguenay*, 15 juillet 1931, p. 6; « Les jeunes gens sans travail à l'hôtel de ville », *Progrès du Saguenay*, 31 mars 1938, p. 10

³³⁰ « M. Delisle s'adresse à la population du Bassin », *Progrès du Saguenay*, 5 août 1931, p. 6.

³³¹ « Mécontentement chez les ouvriers à Ste-Anne », *Progrès du Saguenay*, 12 septembre 1931, p. 8.

chômeurs séquestrent les membres du Conseil dans l'hôtel de ville et les forces policières doivent intervenir pour calmer le jeu. Le lendemain, devant la reprise des manifestations, le maire demande l'intervention de la police provinciale et de la Gendarmerie royale qui déploient leurs forces au centre-ville de Jonquière pour protéger les commerces et les propriétés. La situation au cours des jours suivants demeure tendue. Devant le refus des élus municipaux de revenir sur leur décision et en raison de l'arrêt des distributions des sommes des secours directs, les chômeurs décident d'en appeler au premier ministre du Québec. La situation prend fin le samedi avec l'acceptation par les chômeurs de l'augmentation des heures de travail. En contrepartie, tous les grévistes reçoivent leurs allocations de chômage même s'ils n'ont pas travaillé au cours de la semaine³³². Tout au long de la crise, de tels événements se produisent alors qu'auparavant la tranquillité publique est le lot du quotidien. Il ne faut donc pas se surprendre que ces événements inquiètent la population et les autorités saguenéennes.

Est-ce que ces sautes d'humeur de populations fragilisées par le chômage sont chapeautées ou noyautées par des mouvements révolutionnaires? Cela semble peu probable et rien ne le laisse croire, nonobstant les affirmations de certaines personnalités locales. C'est le cas du maire de Chicoutimi et député à la Chambre des Communes J.-É.-A. Dubuc. Dans la lettre, déjà citée, qu'il adresse au ministre T.-D. Bouchard, il n'hésite pas à l'affirmer :

Déjà, au début de la crise, certaines manifestations de révolte sociale se sont montrées dans les rues de Chicoutimi; depuis il est indubitable qu'une propagande étrangère, insidieuse agit dans les rangs de nos ouvriers et prêche avec avantage à cette population angoissée la doctrine prometteuse du communisme.

³³² « Les chômeurs de Jonquière refusent de travailler », *Progrès du Saguenay*, 24 août 1933, p. 6; « Tout est rentré dans l'ordre à Jonquière », *Progrès du Saguenay*, 31 août 1933, p. 6.

Nous ne pouvons empêcher de constater cette fermentation sociale et les menaces d'avenir qu'elle comporte. Notre devoir est d'en informer nos gouvernants³³³.

Ces événements ne manquent pas d'attiser la crainte d'une révolution, même au Saguenay. Le terrain est d'ailleurs préparé depuis longtemps. Le thème de l'anticommunisme revient de façon récurrente dans la presse saguenéenne depuis la Révolution bolchevique en 1917. Cette crainte d'une révolution sociale s'est accentuée depuis le début de la crise et constitue un des thèmes les plus abordés dans les pages des journaux du *Progrès du Saguenay* qui suit, de ce point de vue-là, les autres journaux d'obédience cléricale et nationaliste au Québec. Dans une lettre pastorale qu'il publie à l'occasion de Noël 1930 sur l'importance de la charité et de l'aumône, M^{gr} Charles Lamarche, évêque de Chicoutimi, met en garde ses ouailles contre les dangers du communisme :

Il y a des doctrines sociales, le communisme par exemple, qui bannissent la charité de leur programme et rêvent d'une égalité impossible à atteindre. Ces doctrines sont classées parmi les doctrines de haine. En effet, elles ne tendent pas d'abord à soulager les maux de l'humanité, mais s'appliquent à envenimer les blessures et à exaspérer les revendications, afin de précipiter une classe sur une autre, de hâter le grand soir, le chambardement général auxquels succéderait le paradis rouge, le paradis comme en Russie!³³⁴

Pour les rédacteurs du *Progrès du Saguenay* comme pour M. Dubuc, il est clair que le communisme profite de la crise pour s'insinuer dans notre société. Ils s'attaquent du même coup à un autre problème qui explique, pour ces intellectuels clérico-nationalistes, la crise des années 1930 : il s'agit de l'immigration. Ainsi, un des éditorialistes du journal de Chicoutimi, Dominique Beaudin, affirme :

Le communisme est entré par la large porte de l'immigration. C'est à cette porte [...] qu'il faut veiller. Une surveillance étroite des immigrants s'impose; à la porte de l'immigration, il faut désormais un treillis qui rejette impitoyablement tous les fauteurs de désordre.

³³³ Lettre du maire de Chicoutimi, J.-É.A. Dubuc, *op. cit.*, p. 5.

³³⁴ « Lettre pastorale de Monseigneur Charles LAMARCHE, évêque de Chicoutimi sur l'aumône », 25 décembre 1930, *Mandements de Mgr Charles Lamarche*, p. 185.

Voilà pour les ennemis du dehors. Que faire de ceux qui ont pénétré dans la place ? N'hésitons pas à le dire, il faut déporter sans retard dans le paradis soviétique ceux qui se livrent à la propagande révolutionnaire³³⁵.

Par ailleurs, il ne suffit pas de dénoncer les ennemis de la nation canadienne-française. Car la campagne anticommuniste se poursuit jusqu'à la fin de la crise, avec une intensité décuplée à compter de 1936, ce qui conduit à l'adoption, par le gouvernement Duplessis, de la célèbre loi du Cadenas (1937). La presse locale, à Chicoutimi comme à Roberval, se fait aussi le transmetteur d'idées plus conformes à ses valeurs. Si le communisme y est dénoncé, les mérites de la doctrine sociale de l'Église catholique, eux, y sont encensés. Si on dénonce les réformateurs trop à gauche on fait la promotion du corporatisme social, si la démocratie semble avoir failli avec les valeurs libérales qui l'accompagnent, on n'hésite pas à présenter sous un jour favorable les doctrines réformistes qui s'appuient sur un pouvoir autoritaire soutenant une vision corporatiste de la société et qui font une large place à l'encadrement social de l'Église catholique. Il n'est pas surprenant de trouver dans les pages du *Progrès du Saguenay* et du *Colon*, des articles qui font la part belle au régime fasciste de Mussolini³³⁶, qui rapportent avec enthousiasme les réussites du gouvernement dirigé par Antonio de Oliveira Salazar au Portugal³³⁷ et prennent ouvertement position pour les franquistes dans la guerre d'Espagne sévissant alors de 1936 à 1939³³⁸. Les dénominateurs communs de ces positions politiques internationales par les journaux régionaux sont la promotion du corporatisme social et la part belle accordée à l'Église catholique. Aucune sympathie n'est affichée pour le régime hitlérien

³³⁵ Dominique BEAUDIN, « Le communisme au Canada », *Progrès du Saguenay*, 30 décembre 1930, p. 3.

³³⁶ « M. Mussolini définit la liberté nationale », *Le Colon*, 1^{er} octobre 1925 p. 3; « Les doctrines qui se disputent le monde », *Le Colon*, 4 mars 1937, p. 1 et 3.

³³⁷ « Le Dr Oliveira Salazar », *Progrès du Saguenay*, 21 janvier 1937, p. 2; 4 février 1937 p. 7; « L'expérience portugaise », *Progrès du Saguenay*, 5 janvier 1939, p. 7.

³³⁸ « Sur trois événements », *Progrès du Saguenay*, 4 novembre 1937, p. 1.

alors en pleine croissance en raison, sans aucun doute, pour son caractère antireligieux. Ces positions socio-politico-économiques sont celles proposées essentiellement par le Programme de restauration sociale qui voit le jour au sein de l'élite nationaliste québécoise en 1933. Ces positions rejoignent l'élite intellectuelle et cléricale au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

3.3.2 LA NÉCESSITÉ D'UNE RÉFORME SOCIALE : LE PROGRAMME DE RESTAURATION SOCIALE

Les conséquences sociales de la crise économique entraînent la nécessité de trouver un remède par l'adoption de réformes sociales. Au sein des administrations gouvernementales, cela se traduit par l'importance de dépasser les mesures d'urgence déjà décrites. À Québec, cette préoccupation s'exprime, dès le mois d'avril 1930, par la mise sur pied d'une commission royale d'enquête provinciale sur la question des assurances sociales, commission présidée par le directeur de l'École des sciences sociales de l'Université de Montréal, Édouard Montpetit. Si le rapport final remis en 1932 convainc de la nécessité d'intervenir en cette matière dans le nouveau contexte québécois, dans la réalité, rien de concret ne sera fait puisque le gouvernement en place demeure persuadé des dogmes du libéralisme qui commande de réduire au minimum l'intervention de l'État³³⁹. À Ottawa, le gouvernement conservateur de Bennett se contente, dans un premier temps,

³³⁹ Christian BLAIS, 2015, *op.cit.*, p.78 et 121.

de mesures d'urgence pour pallier les effets du chômage et peu de changements consistants sont entrepris avant la fin du mandat du gouvernement en 1935.

Néanmoins, deux commissions d'enquête sont formées pour éclairer l'action du gouvernement. En 1933, la Commission Macmillan étudie le système bancaire et financier, ce qui aboutit à la fondation de la Banque du Canada en 1935. L'année suivante, c'est la Commission Stevens qui procède à l'étude des écarts de prix au pays. Elle met en lumière les inégalités qui existent au sein de la Confédération et la nécessité d'adopter des réformes pour humaniser le capitalisme par un plus grand interventionnisme de l'État. Un *New Deal* canadien est élaboré par le gouvernement Bennett, mais ne sera jamais adopté en raison de failles constitutionnelles qu'il comporte en ce qui concerne les questions de chevauchement dans les champs de compétence entre les provinces et le fédéral. C'est précisément sur cette question que le nouveau gouvernement libéral de Mackenzie-King crée la Commission Rowell-Sirois (1937) pour redéfinir les champs de compétence prévus dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique en vue de financer un nouveau système social dont l'application ne verra le jour qu'au début des années 1940³⁴⁰.

À Québec, en matière de réalisation, le bilan social n'est guère à la hauteur des attentes, en ce qui concerne les lois ouvrières. En 1934, la loi sur l'extension juridique des conventions collectives est adoptée; suit en 1937, la loi sur les salaires raisonnables. Sur le plan social, outre l'adhésion au plan fédéral de pensions de vieillesse (1936), seule

³⁴⁰LINTEAU, DUROCHER, ROBERT ET RICARD, 1989, *op. cit.*, p. 48 et 87.

l'adoption de la loi des pensions aux aveugles et aux mères nécessiteuses est digne d'être mentionnée³⁴¹.

Le vrai projet de réforme qui émerge pendant la crise au sein de la société québécoise vient de la droite, plus spécifiquement de l'élite que constitue la petite bourgeoisie cléricale et nationaliste qui propose une forme de corporatisme incarné dans un programme de restauration sociale. D'entrée de jeu, il convient d'affirmer que le projet est porté par les organes institutionnels cléricaux de l'Église catholique et par ses intellectuels sociaux comme le jésuite Joseph-Papin Archambault (1880-1966), par des institutions diocésaines comme l'École sociale populaire, par les mouvements d'encadrement de la jeunesse (Jeunesse ouvrière catholique (JOC), Jeunesse agricole catholique (JAC), Jeunesse étudiante catholique (JEC), Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC), par le réseau des syndicats catholiques (CTCC) ou par l'Union catholique des cultivateurs (UCC)). À ceux-ci s'ajoutent des leaders idéologiques rattachés à des institutions d'enseignement comme le dominicain Georges-Henri Lévesque (1903-2000)³⁴² qui enseigne la philosophie sociale aux Universités de Montréal et Laval, où il fondera, en 1938, l'École des sciences sociales ou Esdras Minville (1896-1975)³⁴³, professeur en économie de l'École des hautes études commerciales; les

³⁴¹ *Ibid.*, p. 77 et 88.

³⁴² Né à Roberval en 1903, ce dominicain, étudie les sciences sociales à l'Université de Lille dont il est diplômé en 1933. Enseignant à l'université de Montréal et l'Université Laval, il fonde, en 1938, l'École des sciences de l'Université Laval qui devient, en 1943, la Faculté des sciences sociales. Il est décédé le 15 janvier 2000; « Révérend Père Georges-Henri Lévesque », texte de présentation du doctorat *Honoris Causa*, Université de Sherbrooke, <https://www.usherbrooke.ca/a-propos/histoire-de-luniversite/docteurs-dhonneur/docteurs/lreverend-pere-georges-henri-levesque/>

³⁴³ Né en 1896 à Grande-Vallée, en Gaspésie, il est diplômé en économie des HEC Montréal en 1919. Il y enseigne à partir de 1924. Spécialiste québécois en économie sociale, il est un des principaux leaders intellectuels chez les nationalistes catholiques. De 1938 à 1962, il assume la direction des HEC. Auteur de nombreux textes dans les périodiques économiques et nationalistes. Il décède en 1975. ; « Esdras Minville », *L'Encyclopédie canadienne*, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/minville-esdras>

collèges classiques et les Séminaires; des mouvements politiques, sociaux ou économiques comme la Société Saint-Jean-Baptiste, les Jeunes-Canada et le Mouvement des Caisses populaires Desjardins; une pléthore de publications propagandistes comme *Le Devoir* (Henri Bourassa, Georges Pelletier et Omer Héroux), *L'Action nationale* (Lionel Groulx), *l'Action catholique* ou plusieurs autres journaux d'un peu partout au Québec comme le *Progrès du Saguenay* à Chicoutimi ou le *Colon* de Roberval. Notons qu'au Saguenay—Lac-Saint-Jean se retrouvent des antennes de la plupart de ces institutions et mouvements. À ceux-ci s'ajoutent des institutions purement régionales comme la Société historique du Saguenay, fondée en 1934 par l'abbé Victor Tremblay, qui s'inscrit dans la suite de Lionel Groulx et des abbés historiens qui mettent en évidence les hauts faits des élites cléricales et nationalistes.

L'importance de développer un projet social pour l'élite canadienne-française survient précisément en 1933. Celle-ci cherche à répondre aux réformes proposées par le *Co-operative Commonwealth Federation* (CCF). Ce mouvement, né en 1932, dans l'Ouest canadien, se porte rapidement sur la scène politique en proposant un programme de réformes sociales bien défini propre à rassembler ceux qui croient en l'urgence de changer la société. Le discours social du CCF n'est pas radical et correspond, dans l'ensemble, aux idées des réformistes canadiens-français. Bien que l'Église ne puisse que reconnaître avoir quelques sympathies envers les objectifs sociaux du CCF, il n'en demeure pas moins qu'elle met sévèrement en garde ses ouailles contre les dangers d'y adhérer en raison de

son caractère non confessionnel³⁴⁴. Le *Progrès du Saguenay* se fait la courroie de transmission des mises en garde de l'archevêque-coadjuteur de Montréal, Mgr Georges Gauthier, qui affirme que ce n'est pas sous sa forme plus radicale que le communisme est à craindre, mais à travers le socialisme, sa forme réformiste, qui rejette la propriété privée, propose la lutte entre les classes sociales et professe une conception matérialiste de la société³⁴⁵. Il importe donc d'y répondre en proposant un programme conforme aux valeurs canadiennes-françaises catholiques. Une première version du « Programme de restauration sociale » est préparée par des intellectuels catholiques de l'École sociale populaire à l'hiver 1933. Ses idées sont reprises par un groupe d'intellectuels laïcs, à l'automne pour former un programme aux contours plus précis et concrets. Il est ensuite publié, dans ses grandes lignes, dans les pages du journal *Le Devoir* le 30 septembre 1933. Il paraît par la suite dans les brochures proposées par l'École sociale populaire sous le titre de *Programme de restauration sociale no 2*³⁴⁶.

Signé par des membres éminents de l'élite économique, politique et sociale du Québec³⁴⁷, le programme propose sur le plan agricole, un retour vers des valeurs familiales

³⁴⁴ Gilles ROUTHIER, 1981, *op.cit.*, p. 29-34.

³⁴⁵ « La doctrine sociale de l'Église et la C.C.F.-Lettre de Mgr Gauthier », *Progrès du Saguenay*, 22 et 29 mars 1934; Georges-Henri LÉVESQUE, O.P., « La Co-operative Commonwealth Federation », dans, École sociale populaire, 1933, *Pour la restauration sociale au Canada*, Montréal, Secrétariat de l'ÉSP, brochure no 232-233, p.18-37.

³⁴⁶ PELLETIER et VAILLANCOURT, 1975, *op. cit.*, p. 122; École sociale populaire, *Le Programme de restauration sociale expliqué et commenté*, Montréal, Secrétariat de l'ÉSP, 1934, brochure no 239-240, 80 p.

³⁴⁷ Esdras Minville, professeur à l'École des hautes études commerciales; Dr Philippe Hamel, dentiste et promoteur de la nationalisation de l'électricité; Albert Rioux, président de l'UCC; V.-E. Beaupré, ingénieur civil et professeur à l'École polytechnique, ancien président de l'ACJC et de la SSJB; Dr J.-B. Prince, chirurgien à l'hôpital de Lachine et président des Amis du Devoir; Anatole Vanier, avocat ancien président de l'ACJC; Arthur Laurendeau, maître de chapelle à la cathédrale de Montréal; Alfred Charpentier, président du Conseil central de la CTCC de Montréal; Wilfrid Guérin, notaire et secrétaire de l'Union régionale des caisses populaires de Montréal et René Chaloult, avocat et futur député québécois. (COLLECTIF, *Les vingt-cinq ans de l'École sociale populaire, 1911-1936, une oeuvre de doctrine et de salut*, Montréal, École sociale populaire, 1936, p. 28.

plus fortes et la mise en valeur d'associations professionnelles pour les encadrer, le développement de nouvelles cultures axées sur le marché local, mais surtout, il propose la mise en place du Crédit Agricole chapeauté par le mouvement des caisses populaires et un véritable plan de soutien de la colonisation qui rend accessibles les terres de la couronne et celles déjà concédées à l'industrie forestière.

Sur le plan ouvrier, une véritable réforme des lois ouvrières est pensée : les heures de travail, les assurances sociales, les pensions de vieillesse, le salaire minimum et les allocations familiales sont au programme. Cependant, c'est l'organisation du monde du travail que le programme désire le plus revisiter; il échafaude une véritable organisation prévoyant la constitution d'un conseil supérieur du travail qui chapeautera une organisation corporatiste sur la base de professions et supervisera la formation professionnelle. Le programme prévoit aussi le retour des mères au foyer, la stricte observance du congé du dimanche, l'accès à la propriété privée pour les ouvriers, la disparition des taudis et l'application de lois sur les accidents de travail.

Afin de redonner aux Canadiens français le contrôle de leur économie, le programme prévoit une véritable lutte contre les « trusts » qui contrôlent les services publics et la distribution des ressources énergétiques, notamment l'hydro-électricité, en proposant l'étatisation de certaines sociétés privées. Il prévoit un plan de réforme financière en contrôlant le secteur des banques et l'émission des obligations et en exhortant le marché à plus de transparence.

Enfin, il propose d'assainir la sphère politique par le contrôle des octrois de contrats publics, par une séparation stricte du personnel politique et des entreprises privées (notamment dans le domaine des médias), par des élections à date fixe, par l'assainissement des manœuvres électorales, par une stricte transparence dans le domaine des caisses d'élection et par la création d'un Conseil économique provincial³⁴⁸.

De façon générale, le Programme est basé sur la nécessité de proposer une alternative aux solutions de gauche qui ont le vent dans les voiles dans certains milieux au cours des premières années de la crise. Cependant, leurs critiques se tournent aussi vers la droite, essentiellement contre le capitalisme, qu'on accuse de rompre avec la vision organique de la société développée, depuis des décennies déjà, par l'Église catholique qui privilégie une collaboration bénéfique entre le capital et le travail. Cette vision permet de maintenir l'ordre établi, de favoriser la croissance économique, et ce, tout en assurant aux travailleurs des conditions de vie décentes. C'est la vision que le pape Léon XIII véhicule dans son encyclique *Rerum Novarum* (1891), mais c'est celle surtout de *Quadragesimo Anno* (1931), encyclique qui actualise celle de 1891 et que vient de promulguer Pie XI. Cette vision ne rejette pas le capitalisme, elle supporte la notion de propriété privée et accepte l'existence « naturelle » des inégalités sociales. Par contre, estime-t-on, ce modèle économique et social est vicié par des abus qui causent nombre de dérèglements moraux inspirés par la convoitise et la cupidité. La Grande Dépression est donc la résultante de ces abus qui se sont traduits par un goût du lucre et un matérialisme qui a rejeté toutes formes

³⁴⁸ « De la matière à réflexion », *Le Devoir*, 30 septembre 1933 p. 1 et 12.

de garde-fous spirituels. Si le système capitaliste n'est pas à balayer du revers de la main, il doit cependant être réformé par l'action conjointe du syndicalisme catholique et d'un État qui se fait gardien du bien commun tout en étant confiné dans un rôle subsidiaire et qui ne se substitue pas aux autres corps de la société. Si le capitalisme est accepté dans ses principes généraux, il n'en pose pas moins un problème d'ordre national. Idéalement, il doit s'exercer dans un contexte où l'appartenance nationale se substitue aux intérêts des classes sociales. Le capitalisme étant un produit d'importation anglo-saxon, il est critiqué dans son essence à travers la domination des sociétés étrangères qui le dirigent au Québec³⁴⁹.

Plutôt flou d'un point de vue organisationnel, le Programme de Restauration sociale repose sur une idéologie faisant la synthèse entre progrès et tradition, entre liberté et autorité. Il s'oppose aux fléaux de la modernité, de l'individualisme et du libéralisme, à l'origine morale de la crise. En ce sens, la doctrine sociale de l'Église catholique désire offrir une troisième voie de développement entre capitalisme et communisme. Pour l'auteur Jean-Philippe Warren, le corporatisme québécois se distingue par la promotion de quatre concepts : coopération, bien commun, planification et subsidiarité³⁵⁰.

³⁴⁹ Gilles ROUTHIER, 1981, *op. cit.*, p. 13-27.

³⁵⁰ Jean-Philippe WARREN, 2004, *op. cit.*, p. 218-238.

Le Programme veut agir, dans un premier temps, comme réformateur des relations sociales en proposant une vision organique et corporatiste de la société. Les travailleurs se doivent, dans ce contexte, de remplir leurs fonctions fidèlement et le capital, lui, doit se soucier du bien-être des individus à sa charge. À travers des corporations et le syndicalisme catholique, chacun collabore dans la reconnaissance des droits et responsabilités de chaque individu³⁵¹.

Pour lutter contre l'individualisme, la recherche du bien commun est privilégiée. Ce bien commun se confond, pour l'élite québécoise, avec la nation canadienne-française qui se construit par opposition d'abord aux étrangers, Anglo-saxons dominateurs et colonisateurs, et par opposition à l'influence néfaste des immigrants, des Juifs et des ressortissants de l'Europe de l'Est. Mais, étonnamment, opposition aussi à l'ennemi de l'intérieur défaitiste, assimilé et américanisé. En fait, le projet corporatiste présente un aspect xénophobe qui correspond en tous points aux autres mouvements de droite qui pullulent à l'époque à travers le monde³⁵². Le corporatisme s'oppose au libre marché dont les cycles de croissances et de crises se succèdent de plus en plus rapidement au point de gêner l'évolution économique de la nation et des individus qui la composent. Cependant, il ne s'oppose aucunement aux notions de plus-value, de profit, de propriété privée et d'inégalité des classes sociales, ce qui le place en contradiction très claire avec le marxisme.

³⁵¹*Ibid.*, p. 223-226.

³⁵²*Ibid.*, p. 226-229.

En définitive, le corporatisme cherche une voie entre le dirigisme de gauche et le laisser-faire capitaliste. Dans son analyse, Warren estime qu'il privilégie donc une solution très proche du national-socialisme, à savoir un système de planification par le politique des grandes directions économiques. Cette planification doit être établie par des représentants dont l'autorité fait consensus, par un pouvoir fort, intelligent, incorruptible et impartial. La vision corporatiste entre ici dans l'autoritarisme privilégié par l'élite québécoise³⁵³.

Enfin, de façon contradictoire, le projet corporatiste propose comme idéal politique un système décentralisé où l'autorité de l'État se conçoit en complémentarité avec les autres institutions constituantes de la société. En cela, le corporatisme québécois se distingue du programme socialiste du CCF ou du totalitarisme fasciste, tous deux centralisateurs. D'une part, Warren explique cette tendance par la crainte viscérale des Québécois de l'interventionnisme public, qui met trop souvent en évidence la minorité du groupe des Canadiens français dans l'ensemble canadien et le peu de contrôle qu'ils ont de leur propre gouvernement. D'autre part, le soutien du corporatisme au concept de subsidiarité de l'État témoigne de l'intention de maintenir tant l'autorité de l'Église catholique dans son rôle d'encadrement social que les formes traditionnelles d'encadrement politique et économique de la société. En ce sens, l'État doit jouer un rôle

³⁵³ *Ibid.*, p. 229-232.

supplétif quand survient l'incapacité des formes traditionnelles d'autorité à assurer la direction sociale³⁵⁴.

Dès juin 1934, le Programme est relayé sur le plan politique par l'Action libérale nationale (ALN). Formé de réformistes libéraux comme Paul Gouin et Oscar Drouin et de membres de l'élite canadienne-français dont René Chaloult, signataire du *Programme de restauration sociale no 2*, la nouvelle formation part en croisade. La cible est le parti libéral qu'on accuse d'intelligence avec le grand capital. Au début de novembre 1934, Paul Gouin et une importante délégation en tournée du Québec débarquent à Roberval, Alma, Chicoutimi et Jonquière. Aux dires du reporter du *Progrès du Saguenay*, l'accueil est plus qu'enthousiaste. Il annonce que ces assemblées ne ressemblent pas aux assemblées politiques ordinaires³⁵⁵. Un vent de changement semble souffler.

Après une deuxième tournée, en juillet 1935, le fruit est mûr, les élections de novembre représentent un tournant dans la région. Dans Chicoutimi le jeune président de l'ACJC, Arthur Larouche est élu sous la bannière de l'ALN, dans Roberval c'est son collègue Antoine Castonguay qui est élu. L'ère libérale est terminée, mais dans Lac-Saint-Jean un conservateur, l'ancien député fédéral Léonard Duguay est élu. Le Parti conservateur sous la houlette du chef Maurice Duplessis a fait alliance avec l'ALN pour battre les troupes de Taschereau. Il faudra attendre l'année suivante, pour qu'un nouvel

³⁵⁴ *Ibid.*, p. 233-235.

³⁵⁵ « La tournée Gouin », *Progrès du Saguenay*, 8 novembre 1934, p. 3-7.

exercice électoral chasse les libéraux du pouvoir. Cette fois l’alliance circonstancielle est plus formelle et les deux formations d’opposition forment l’Union nationale. L’ALN qui avait créé tant d’espoir est absorbée par les conservateurs qui récupèrent astucieusement le mouvement de contestation à leur profit.

Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, l’influence du Programme de Restauration sociale se manifeste concrètement par la participation à de grands débats qui se déroulent sur la scène québécoise en général, mais qui touchent spécifiquement les préoccupations régionales. Deux d’entre eux, celui de la réforme du travail forestier et celui de la municipalisation de l’électricité seront traités.

3.3.2.1 LE TRAVAIL FORESTIER

La crise a accentué l’injustice des pratiques des compagnies forestières à l’encontre des bûcherons. Les tarifs à la baisse, en raison d’une demande plus faible, fragilisent les conditions de vie des travailleurs, ce qui entraîne une montée de la colère dans plusieurs régions forestières du Québec, notamment en Abitibi où une grève survient chez les bûcherons en 1933. Cette situation pousse le gouvernement à intervenir et à créer la Commission des opérations forestières du Québec chargée de redresser les abus dans le secteur en ce qui concerne les salaires les conditions de travail, l’hygiène et le confort dans les camps forestiers³⁵⁶. De ce point de vue-là, la société civile, particulièrement au

³⁵⁶ Christian BLAIS, 2015, *op. cit.*, p. 139-141; Esdras MINVILLE, 1944, sous la direction de, *La forêt*, Étude préparée avec la collaboration de l’École de Génie forestier de Québec, Montréal, Fides/École des Hautes Études commerciales, p. 316.

Saguenay, est hautement préoccupée, et ce, depuis longtemps déjà. En 1927, le rédacteur du *Progrès du Saguenay*, Eugène L'Heureux publie une série d'articles intitulés *Le problème des chantiers*, série qui sera reprise sous forme de brochure³⁵⁷. Depuis cette date, la question ne cesse d'être abordée dans les pages des journaux régionaux. Les décisions gouvernementales sont scrutées à la loupe et on s'inquiète du sort réservé aux bûcherons. Ainsi sont-ils heureux de relater qu'en septembre 1934 vient d'être fondé, dans la suite de la création de l'Association des bûcherons du Québec, une section régionale sous la houlette de M. Thomas Boivin, représentant de l'UCC. Désormais, les membres de l'association verront leurs intérêts défendus par le syndicat agricole québécois. À cette époque, la majorité des bûcherons sont recrutés parmi les rangs des agriculteurs au Québec. L'Association des bûcherons, qui fera la promotion du travail forestier, assistera la Commission gouvernementale, surveillera l'application des lois d'hygiène dans les chantiers et réclamera de meilleures conditions salariales. De plus, comme l'organisme est soutenu par l'Église, il s'assure que de strictes règles morales soient appliquées dans les chantiers notamment sur la question du blasphème³⁵⁸.

3.3.2.2 LA MUNICIPALISATION DE L'ÉLECTRICITÉ

Toujours dans l'optique d'améliorer les conditions de vie économique des Québécois, au même moment, survient le débat sur les coûts de l'électricité dans la province. En fait, bien que la question soit au cœur des débats depuis le début du XX^e siècle, la campagne est amorcée depuis 1929 à l'instigation et grâce au zèle du docteur

³⁵⁷ Eugène L'HEUREUX, 1927, *Le problème des chantiers*, Chicoutimi, Progrès du Saguenay, 32 p.

³⁵⁸ « Les bûcherons de la région s'organisent », *Progrès du Saguenay*, 13 septembre 1934, p.3.

Philippe Hamel. Au Saguenay, elle avait donné lieu à d'intenses luttes politiques et économiques et a soulevé la question de la municipalisation de cette ressource énergétique³⁵⁹. Hamel inscrit son combat dans la critique du capitalisme et dans les objectifs du Programme de restauration sociale, en proposant la municipalisation ou la nationalisation des services de production et de distribution d'électricité au Québec, comme c'est le cas en Ontario depuis 1907. Pour l'heure, l'électricité est sous le contrôle d'importantes sociétés étrangères qui donnent à ce secteur de véritables allures de colonialisme national alors que les richesses naturelles sont concédées pour presque rien au profit de l'étranger.

En période de crise, cette perception est exacerbée par les profits importants que réalisent ces compagnies qui sont inévitablement comparés aux tarifs exigés auprès de la population, nettement plus élevés qu'en Ontario. La contestation insiste aussi sur le fait que le parti libéral au pouvoir est favorable aux monopoles économiques qui exploitent la province. Il convient cependant de mentionner que l'un des principaux défenseurs de la municipalisation est T.-D. Bouchard, une des principales personnalités du parti au pouvoir. Au fil des ans, c'est aussi l'opinion qu'adopte l'aile réformiste du parti libéral qui bientôt formera l'ALN. Ces positions s'expriment avec virulence dans le Programme de Restauration sociale. La campagne fait du chemin et, en août 1934, le premier ministre pressé par sa gauche convoque une commission d'enquête sur l'électricité dirigée par le député fédéral de Québec, Ernest Lapointe. Elle a pour but d'étudier les coûts et les avantages de la municipalisation et de la nationalisation, de le renseigner sur la possibilité

³⁵⁹ Gaston GAGNON, 1980, *Pouvoir et société à Chicoutimi, 1890-1915*, Mémoire présenté l'UQAM pour l'obtention de la Maîtrise es Arts (histoire), p. 181-202.

de réduire les tarifs d'électricité et de formuler des recommandations concernant l'électrification rurale³⁶⁰. Les commissaires se rendent à Montréal, à Québec, à Hull, à Rimouski et à Chicoutimi, le rapport est déposé en janvier 1935. Les commissaires recommandent de laisser tomber la nationalisation, mais se montrent favorables à la municipalisation. Par conséquent, l'exercice se solde par la création, en avril 1935, de la Commission d'électricité de Québec en vue d'établir des tarifs raisonnables pour les consommateurs³⁶¹. Il faudra attendre les années 1940 pour que du nouveau survienne sur cette question.

C'est dans ce contexte que survient, à Chicoutimi, le même débat. En février 1934, la Compagnie électrique du Saguenay, une filiale de la compagnie Duke-Price, donne avis à ses abonnés qu'elle soumet une révision de ses tarifs à la Commission des Services publics du Québec en vue de les modifier en janvier 1935. Après analyse, il semble que les taux sont assez semblables, sauf pour les petits consommateurs qui devraient voir leur compte diminuer quelque peu. Cependant, la question est lancée : comment se fait-il qu'en Ontario, les tarifs soient considérablement plus bas alors qu'au Saguenay, la production d'électricité soit surabondante au point où les centrales d'Isle-Maligne et de Chute-à-Caron ne fonctionnent à peu près pas dans un contexte de baisse de production industrielle? ³⁶² De son côté, le Conseil de ville de Chicoutimi demande à la Commission des Services publics de pouvoir réagir après le dépôt par la compagnie d'électricité de ses nouveaux tarifs. Une telle manœuvre avait été utilisée avec profit en 1929. Un délai de deux mois est

³⁶⁰ Christian BLAIS, 2015, *op. cit.*, p. 99-101, 111-112, 118-119 et 167.

³⁶¹ *Ibid.*, p. 167-170.

³⁶² « L'électricité », *Progrès du Saguenay*, 24 février 1934, p.1.

demandé par le Conseil pour étudier la question. Un comité d'experts est mandaté pour l'occasion³⁶³. Le 18 mars 1934, l'affaire est lancée à la séance du conseil. Après avoir rappelé que la compagnie électrique a le droit de distribuer de l'électricité dans la cité pendant encore 20 ans, l'Association coopérative ouvrière, par l'entremise de son président, demande officiellement à la ville de considérer la municipalisation de l'électricité. Les 1^{er} et 13 avril, des conférences sont organisées sur le sujet et c'est le Docteur Henri Duhaime, qui, devant des foules importantes, prend la cause à bras le corps en utilisant la rhétorique développée par les défenseurs nationaux de la cause. Pour ce faire, il fonde La Ligue des Citoyens et suscite l'adhésion de centaines de personnes³⁶⁴.

Par ailleurs, le docteur Duhaime n'hésite pas à utiliser une attitude populiste pour convaincre de sa détermination : « S'il y en a dans la salle qui représentent le trust, je leur dirai : vous n'avez pas assez d'argent avec vos millions pour m'acheter³⁶⁵ ». Le combat est lancé, bien que les nouveaux tarifs soient déjà approuvés par la Commission des Services publics. Malgré le fait que le rapport du comité mandaté par le conseil recommande de contester le tarif proposé, Duhaime jette les gants et s'en prend au conseil qu'il accuse d'être manipulé par les « trusts de l'électricité », en particulier son maire, Dubuc, qui possède des intérêts dans la Compagnie d'Électricité du Saguenay. Selon le *Progrès du Saguenay*, la cause de la municipalisation a le vent dans les voiles auprès de la population, d'autant plus qu'elle est alimentée par de nombreux zélateurs de la cause. Le 13 mai, T.-

³⁶³ « Décision du Conseil de la Cité », *Progrès du Saguenay*, 1^{er} mars 1934, p. 8; « L'électricité », *Progrès du Saguenay*, 8 mars 1934, p. 1.

³⁶⁴ « L'assemblée du Dr Duhaime sur l'électricité », *Progrès du Saguenay*, 5 avril 1934, p. 10; « Le Dr Duhaime et la question de l'électricité », *Progrès du Saguenay*, 19 avril 1934, p.3.

³⁶⁵ « L'assemblée Duhaime, hier soir », *Progrès du Saguenay*, 26 avril 1934, p.3.

D. Bouchard lui-même débarque à Chicoutimi pour vanter les mérites d'un système qu'il a lui-même appliqué alors qu'il était maire de Saint-Hyacinthe³⁶⁶.

En juillet, le débat prend des allures politiques alors que le Dr Duhaime se lance, avec une équipe de six candidats, dans la campagne électorale pour l'hôtel de ville. Il s'attaque à l'administration en place sur la question de l'électricité, mais aussi sur la gestion de la ville et sur la question de la gestion des travaux de chômage³⁶⁷. Malgré tout, Dubuc tient bon et est réélu le 1^{er} août. Le mandat qu'il débute sera fortement contesté, Duhaime compte revenir sur les rangs. Pour ce qui est de l'électricité, la commission d'enquête siège à Chicoutimi le 29 novembre et rencontre différents intervenants, dont le Dr Duhaime qui conteste les tarifs de la compagnie³⁶⁸. Le 31 décembre 1934, le verdict de la Commission des services publics est rendu : les tarifs proposés par la Compagnie d'électricité sont acceptés³⁶⁹.

Ces solutions issues de l'éveil que représente le Programme de Restauration sociale sont autant de façons de trouver des remèdes à une crise qui s'éternise. Bien que plusieurs sont porteuses d'avenir, elles ne demeurent qu'à l'état d'ébauche au cours de cette décennie, mais elles serviront à poser les bases sur lesquelles reposera l'État moderne du Québec. Par contre, il n'en est pas ainsi de la colonisation qui apparaît alors, dans certains milieux, comme la solution par excellence aux problèmes modernes. Ainsi c'est dans les

³⁶⁶ « L'électricité », « La municipalisation de l'électricité », *Progrès du Saguenay*, 17 mai 1934, p.1 et 3.

³⁶⁷ « Les candidats de la Ligue des citoyens », *Progrès du Saguenay*, 19 juillet 1934, p. 8.

³⁶⁸ « La Commission d'enquête sur l'électricité à Chicoutimi », *Progrès du Saguenay*, 29 novembre 1934, p.10;

³⁶⁹ « Le taux d'électricité », *Progrès du Saguenay*, 10 janvier 1935, p. 1.

fondements mêmes de la tradition québécoise et dans l'atavisme lié à la terre que le Salut est cherché. Pourtant, même en période de crise, les forces de modernité sont à l'œuvre et le vieux mot d'ordre de la survivance canadienne-française « Emparons-nous du sol » prend des allures de chant du cygne. Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, dans les régions agricoles, dans les pages de la restauration sociale et dans les officines du Parlement, on croit encore à la colonisation. La tradition ne saurait mourir et la solution à la crise ne peut venir que d'un providentiel Retour à la terre. Au cours de la Grande Dépression, c'est l'heure de la dernière poussée pionnière au Saguenay—Lac-Saint-Jean et dans d'autres régions du Québec.

CHAPITRE 4

LE RETOUR À LA TERRE AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

4.1 LA COLONISATION COMME SOLUTION AU CHÔMAGE

La solution de la colonisation comme remède au chômage apparaît naturellement dans un Québec encore pétri de ses réflexes traditionnels. En 1931, le Québec est toujours à 37 % rural.³⁷⁰ Pourtant, la décennie précédente avait vu le mouvement d'établissement sur des terres s'estomper. Mais pendant la crise, la vie dans les campagnes semble offrir des conditions naturelles à la subsistance. L'agriculture, en temps de crise, devient une « valeur refuge ». Au cours de la décennie 1930, l'exode rural, qui n'est pas stoppé, tend à ralentir. La proportion de la population québécoise vivant sur des fermes passe de 27 % en 1931 à 25,2 % en 1941, la proportion des gens qui travaillent dans l'agriculture passe de 22,5 % à 20,8 %, tout en affichant une augmentation continue des effectifs en chiffres absolus jusqu'en 1939³⁷¹. Si la situation des marchés n'est pas rose en milieu rural en raison du taux d'endettement des fermes et de la chute des prix des denrées au cours de la crise, il n'en demeure pas moins que l'essentiel peut être assuré par des activités centrées sur l'autosubsistance.

L'ouvrier est à la merci du pain quotidien, du logement, du vêtement. Il lui faut payer tout cela et, si l'ouvrage fait défaut, l'argent le plus souvent manque également et le chômeur se trouve dénué de tout.

L'agriculteur, lui, possède sa ferme. Elle est sienne; elle lui fournit le logement, une large partie de sa nourriture, une part de ses vêtements. Il peut être pauvre; il n'est jamais, ou presque, dépourvu du nécessaire.

Le cultivateur et le manœuvre exercent deux métiers, distincts, l'un stable, l'autre non pas. Ici s'applique le corollaire d'un principe économique qui s'exprime à peu près ainsi : les fortunes les plus vites recueillies sont aussi les moins durables. L'ouvrier touche un salaire

³⁷⁰ Population rurale et urbaine, par province et territoire, recensements décennaux 1891 à 1931, et augmentation numérique, 1921 à 1931, *Statistiques Canada*, https://www65.statcan.gc.ca/acyb02/1937/acyb02_19370120017b-fra.htm (consulté le 13 février 2020); LINTEAU, DUROCHER, ROBERT ET RICARD, 1989, *op. cit.*, p. 33.

³⁷¹ *Idem*.

régulièrement; l'agriculteur, pour ainsi dire, capitalise sur son travail. Il se paye à son gré et sa ferme est toujours là. C'est pourquoi sa situation est beaucoup plus stable³⁷².

Néanmoins, l'apparente solution de l'établissement sur une terre est plus complexe qu'il n'y paraît. Les propagandistes du « Retour à la terre » minimisent souvent les compétences nécessaires aux activités agricoles et l'esprit d'abnégation requise pour s'établir sur une terre qui, dans les premières années, est plutôt synonyme de difficultés et de privations. Sans aucun doute, l'opportunité de relancer le mouvement d'occupation du sol trouve des oreilles attentives chez les zélés de la tradition et du modèle conservateur québécois. Première défenderesse, l'Église catholique trouve dans les campagnes, le terreau le plus propice à l'épanouissement de ses valeurs. Depuis déjà plusieurs décennies, elle n'hésite pas, en chaire, à mettre en garde la population contre les risques moraux de la vie urbaine. Le Salut est sur la terre et l'élite québécoise et la littérature font écho à ce discours. En 1927, déjà, le ministre de la colonisation, Joseph-Édouard Perrault (1874-1948), prononce un discours à Montréal devant l'Association des femmes canadiennes pour promouvoir la colonisation de la région de l'Abitibi et utilise l'image de l'héroïne de Louis Hémon, Maria Chapdelaine, pour illustrer, opportunément, ce grand projet national. Une brochure de propagande sera tirée de ce discours : *Maria Chapdelaine, l'épouse et la mère*, où le ministre n'hésite pas à mettre en scène une nouvelle Maria, Mme Philippe Croteau, veuve montréalaise qui quitte la ville avec ses enfants pour réaliser un véritable *success story* abitibien³⁷³. À l'image du roman de Louis Hémon, toute une littérature québécoise fait l'éloge de la terre et de la mission québécoise de colonisation. Cette

³⁷² Dominique BEAUDIN, « Retour à la terre », *Progrès du Saguenay*, 13 septembre 1930, p. 3.

³⁷³ Nicole DESCHAMPS, « Maria Chapdelaine, récit du Canada français » dans Nicole DESCHAMPS, Raymonde HÉROUX et Normand VILLENEUVE, 1980, *Le mythe de Maria Chapdelaine*, Montréal, Presses de L'Université de Montréal, p. 21-37.

valorisation de la société rurale s'inscrit dans l'idéologie conservatrice que Gérard Bouchard qualifie de « paradigme de la survivance³⁷⁴ ». C'est ce qui ressort des discours entendus lors du Congrès national de Colonisation qui se tient à Montréal les 11 et 12 février 1932, comme celui du jésuite J.-P. Archambault :

Petit groupe jeté sans défense sur cet immense territoire, gouverné par des hommes qui n'ont ni nos traditions, ni notre langue, ni notre foi, entouré d'éléments ethniques indifférents sinon hostiles à tout ce qui nous est cher, nous n'avons qu'un moyen, avec la foi en Dieu, de survivre et de rayonner : celui de multiplier la race et d'étendre sur un espace aussi vaste que possible ses vaillantes recrues³⁷⁵.

La colonisation est aussi une nécessité pour faire face à la crise, selon Esdras Minville. Dans un texte qu'il publie en 1933, il soutient que la restauration sociale du Canada français passe par le retour à la terre parce que c'est l'activité économique qui résiste le mieux aux dérèglements de l'économie. Le plan de restauration en matière agricole s'articule autour de l'occupation de toutes les terres disponibles sur le territoire, l'amélioration des rendements, la diversité des produits, son adaptation aux marchés nationaux et l'utilisation des ressources du territoire en vue de la transformation propice à alimenter l'économie. Minville conçoit le retour à la terre non pas comme une solution temporaire visant à désengorger les villes de ses populations de chômeurs, mais il voit la crise plutôt comme le prétexte pour relancer un mouvement agriculturiste plus profond et plus durable. La réussite du projet se doit de pouvoir compter sur la participation de l'État, qui doit jouer un rôle supplétif et coordonnateur par la mise en disponibilité des terres publiques classifiées et préparées pour l'agriculture, la reprise des terres propres à l'agriculture aux sociétés forestières et aux possessions domaniales, la construction de

³⁷⁴ Gérard BOUCHARD, 2001, *op.cit.*, p. 99-110.

³⁷⁵ Joseph-Papin ARCHAMBEAULT, s.j., « Nécessité de la colonisation » dans ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE, *Pour la colonisation*, Montréal, École sociale populaire, 1932, p. 3.

routes, la mise sur pied d'un système d'aide financière par l'établissement de primes au rendement et l'organisation de la propagande colonisatrice. La société en général doit aussi prendre part au projet colonisateur en associant le clergé, notamment les missionnaires-propagandistes, les agronomes et les forces vives des collectivités à l'intérieur de sociétés de colonisation qui seront chargées d'organiser les efforts de colonisation, de la promouvoir sur les plans local et régional et de l'aider par la mise sur pied de collectes matérielles. Enfin, il revient au colon lui-même de prendre la réussite du projet en main en formant des associations professionnelles qui verront au succès du projet qui les intéresse en premier lieu³⁷⁶. Le projet de Minville reflète assez bien la direction que prendrait le retour à la terre tout au long de la période de la crise. Il résume ce que seront les rôles de l'État et des sociétés de colonisation au cours de la période.

4.1.1 LA PRISE EN CHARGE DE LA COLONISATION PAR L'ÉTAT AU QUÉBEC

L'implication de l'État dans la conquête du sol est relativement récente au Québec. Si ses premières manifestations se mettent en place au cours du XIX^e siècle, il faut attendre les années 1920 et principalement la décennie 1930, pour qu'elle prenne une place véritablement significative. À l'origine, l'initiative de la colonisation provient du clergé désireux de maintenir une société rurale traditionnelle et d'enrayer le phénomène de l'émigration vers les États-Unis³⁷⁷. Pour ce faire, il fonde des sociétés de colonisation³⁷⁸

³⁷⁶ Esdras MINVILLE, 1933, « L'œuvre de la colonisation », *Actualité économique*, novembre, vol. 9, no 8, p. 333-349

³⁷⁷ Notons qu'en ce qui concerne la sous-région du Saguenay, l'action avant-gardiste d'un clergé colonisateur est remise en question par Éric Tremblay qui affirme que le peuplement initial du Saguenay est d'abord et avant tout une affaire commerciale et un projet de la population charlevoisienne. (Éric TREMBLAY, 2015, *L'ouverture du Saguenay à la colonisation (1821-1842)*, Mémoire de Maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi.)

³⁷⁸ Associations formées dans certaines paroisses, souvent à l'initiative du clergé, visant à l'établissement de cultivateurs sur des terres neuves dans des régions nouvellement ouvertes au peuplement. Elles apparaissent au cours des années 1840

pour ouvrir de nouvelles régions. Cette initiative donne naissance à la figure dominante du missionnaire colonisateur incarné, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, par le curé de Kamouraska, Nicolas-Tolentin Hébert, pionnier de la colonisation de la plaine d'Hébertville, mais surtout à la figure mythique du curé Antoine Labelle, des « pays d'en haut » dans la région des Laurentides. Ce dernier occupe le poste de sous-ministre de la colonisation, lorsque le premier ministre Honoré Mercier met sur pied le premier département de colonisation en réaménageant le ministère de l'Agriculture sous le nom de ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. L'action gouvernementale se résume alors, en plus de la gestion du système d'octroi des terres publiques, à la construction de moyens de communication, autant dans le support qu'il accorde au développement de voies ferrées desservant l'arrière-pays que par le financement de la construction de chemins de colonisation, à l'aide financière aux sociétés de colonisation, au rapatriement des Canadiens français des États-Unis et à la publicité³⁷⁹. Si les objectifs ne changent guère, les moyens consacrés à l'effort pionnier à compter de 1921 s'intensifient. Le ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries³⁸⁰ se voit accorder la gestion et la vente des terres publiques propres à la colonisation et de nouveaux services sont ainsi créés comme l'inspection et la vente des lots. Au début des années 1920, la colonisation prend autant des

dans le contexte de la colonisation du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Financées par l'État, ces associations jouent un rôle incontournable en ce qui a trait à la sélection des colons et aux efforts mis de l'avant pour leur installation. Aux cours des années 1930, les sociétés de colonisation agissent en complément de l'action gouvernementale et constituent la courroie de transmission entre les colons et l'État ; J.-E. GARON, 1940, *Historique de la colonisation dans la province de Québec de 1825 à 1940*, Québec, Ministère de la colonisation, p. 73-76.

³⁷⁹ LINTEAU, DUROCHER, ROBERT ET RICARD, 1989, *op. cit.*, p. 137-145 et 503.

³⁸⁰ La responsabilité de la colonisation varie considérablement au cours du premier tiers du XX^e siècle. En 1901, le ministère créé par Honoré Mercier retourne dans le giron des Travaux publics pour devenir le ministère de la Colonisation et des Travaux publics. En 1905, la colonisation et les travaux publics sont à nouveau scindés. La colonisation reprend du galon pour former le ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries. L'activité minière y est retranchée en 1929 et celui de la chasse et des pêcheries en 1935 alors que le ministère est entièrement consacré à la colonisation. Enfin, en 1939, la colonisation rejoint à nouveau l'agriculture sous l'autorité du premier ministre Adélard Godbout. (GRENON, J.-E., 1940, *Historique de la colonisation dans la province de Québec de 1825 à 1940*, Québec, Ministère de la colonisation, p. 4-8.)

allures de projet d'aménagement du territoire que de défrichement de terres neuves. Le ministère pourvoie alors, entre autres choses, à la protection du statut de colon par de l'aide financière aux plus déshérités, à l'octroi de grains de semences ou à la construction de chapelles et d'écoles. À partir de 1923, l'intervention de l'État se fait plus tangible avec la mise sur pied d'un programme de primes de défrichement dont l'importance s'accroît tout au long de la décennie et culmine avec la poussée colonisatrice du début des années 1930. De ce fait, les budgets accordés à la colonisation augmentent au cours de la décennie 1920 mais prennent une nouvelle ampleur au cours des années 1930. (Voir TABLEAU 23, ANNEXE 13). Des progrès sont enregistrés dès le début de la crise où le nombre de lots octroyés par le ministère augmente sensiblement, passant de 1 581 en 1929 à 1 732 en 1930. La crise étant tout aussi difficile aux États-Unis, le ministère de la colonisation enregistre le retour de 844 familles au mois d'octobre 1930. L'année précédente, le service du rapatriement en avait accueilli 165. Plus globalement, le ministre se félicite de la fondation, depuis une dizaine d'années, de 45 nouvelles paroisses, soit un total de 22 583 personnes³⁸¹. En 1931 et 1932, le mouvement est largement lancé. À Ottawa, des lois sont adoptées en vue d'aider à lutter contre le chômage par l'agriculture, annonçant la collaboration entre les deux paliers de gouvernement et l'adoption du plan Gordon³⁸². Une première loi pour promouvoir le retour à la terre est adoptée par Québec en février 1932 afin de donner au gouvernement le droit de procéder à l'acquisition de terres mises en vente pour non-paiement des taxes municipales. La loi prévoit également que des colons pourront être installés sur les terres publiques sans billet de location et qu'ils pourront y couper du

³⁸¹ Hector LAFERTÉ, Rapports du Département de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, *DSQ*, 1930, p. IV et VI.

³⁸² Jean-Paul LUPIEN, 1968, *La colonisation, un remède à la dépression économique de 1929 à 1939*, Dissertation de Maîtrise, Faculté des Sciences Sociales, Économiques et Politiques, École de Service Social, Université de Montréal, p. 38 et 43.

bois pour pourvoir à leurs besoins³⁸³. D'autre part, le gouvernement met en place un politique d'octroi pour aider les fils de cultivateurs à s'établir sur des terres neuves. Au cours des années qui suivent, la colonisation, bien qu'entravée par les insuffisances budgétaires, demeure au cœur des préoccupations nationales, notamment par l'importance qu'on y accorde dans le Programme de restauration sociale (1933), mais aussi et surtout par les initiatives prises par le nouveau ministre de la colonisation Irénée Vautrin (1888-1974). Cette implication du gouvernement provincial contribue à donner un nouvel élan à la colonisation. Au total, 6 467 fils de cultivateurs seront établis sur des terres entre octobre 1934 et le 1^{er} janvier 1936³⁸⁴. Après une période de ralentissement et d'instabilité, consécutive à la démission du ministre Irénée Vautrin, compromis dans l'affaire de l'examen des comptes publics et en raison des élections qui portent au pouvoir l'Union nationale de Maurice Duplessis, un nouvel essor est donné à la colonisation avec l'adoption d'une entente entre les deux paliers de gouvernement, le 6 décembre 1936, sous le nom de plan Rogers-Auger. Des préoccupations pour les valeurs traditionnelles, le monde rural, l'agriculture et la colonisation cadrent bien avec la politique du gouvernement Duplessis. Elles s'inscrivent dans les demandes maintes fois répétées par les défenseurs de la ruralité et les réformistes et figurent notamment dans le Programme de restauration sociale. En ce sens, il convient de mentionner l'application, à compter de 1936, d'un premier programme de Crédit agricole québécois appelé à donner des résultats dans les années à venir.

³⁸³ Statuts de la Province de Québec, 22 Geo V, 1931-1932, chap. 41. *Loi pour promouvoir le retour à la terre*.

³⁸⁴ « Rapport sur l'établissement des fils de cultivateurs d'octobre 1934 à janvier 1936 », Rapport du ministère de la Colonisation, *DSQ* 1936, p. 120.

Au cours des années 1930, le domaine de la colonisation prend de l'ampleur dans les services gouvernementaux. À la mise en place de 35 agences de ventes de terres et à l'organisation de 63 équipes d'inspecteurs s'ajoutent, en 1932, le service du « Retour à la terre » et en 1934, celui de l'établissement des fils de cultivateurs. Jusqu'en 1940, une implication croissante de l'État supplée à la diminution du rôle du clergé dans cette activité. J.-I. Gow, à l'instar d'Albert Faucher ou d'Esdras Minville, considère que malgré l'augmentation considérable de ses activités au cours des décennies 1920 et 1930, l'État s'appuie essentiellement sur les avis de personnes qui sont convaincues du bien-fondé de la colonisation sans véritablement questionner les résultats du projet et ses réelles retombées. Selon lui, lorsque ses infrastructures sont bien en place et qu'un budget conséquent y est consacré (voir tableau 4.1), au cours de la décennie 1930, les derniers balbutiements de cette aventure sont atteints³⁸⁵.

4.1.2. LES PLANS D'AIDE À LA COLONISATION

L'implication de l'État en matière de colonisation au cours des années de crise prend tout son sens dans le désir manifeste des autorités publiques de détourner les chômeurs de la ville vers les campagnes, ce dont il a déjà été question. Au cours de la décennie 1930, les deux paliers de gouvernement proposent trois plans pour financer et favoriser cette politique. C'est à l'intérieur de ces initiatives étatiques qu'est orchestré l'essentiel de l'établissement des chômeurs vers les terres publiques du Québec, mais aussi vers des terres qui ont été, au fil du temps, abandonnées et qui peuvent trouver preneur dans cet effort de peuplement. Voici en détail la teneur de ces trois plans gouvernementaux.

³⁸⁵ James Iain GOW, 1986, *op. cit.*, p. 115-116.

1. *Plan Gordon (1932)*

Il s'agit d'un plan proposé par le gouvernement fédéral et son ministre de l'Immigration et de la Colonisation, Wesley Ashton Gordon (1884-1943)³⁸⁶, avec l'assentiment des provinces, ratifié par entente le 16 juillet 1932, prévoyant l'octroi d'une somme de 600 \$ par famille de colons-chômeurs bénéficiant par ailleurs des secours directs. L'entente prévoit le versement la première année d'un montant de 500 \$ et le versement de la somme résiduelle de 100 \$ l'année suivante. Ce programme est financé pour un tiers par le gouvernement fédéral qui verse les montants au provincial qui lui, en assume le deuxième tiers auquel s'ajoute le dernier tiers provenant, théoriquement, des municipalités participantes. À Québec, un comité du retour à la terre est créé et se compose de représentants des deux paliers de gouvernement et de représentants des compagnies de chemin de fer pour assurer la sélection des colons. Ceux-ci doivent être chômeurs ou dépendants de l'assistance publique, disposer de connaissances rudimentaires en matière d'agriculture, être en bonne santé et de bonne constitution (ainsi que les membres de leur famille) et disposer des valeurs nécessaires à la colonisation telles le courage, la vaillance et l'économie. Les régions de l'Abitibi, du Témiscamingue et de la Matapédia sont privilégiées, mais le plan Gordon est appliqué aussi dans les régions de la Beauce, de Charlevoix, de la Mauricie ou des Laurentides.³⁸⁷ Il faut noter que les octrois du plan Gordon s'ajoutent au programme de colonisation déjà en vigueur au ministère de la

³⁸⁶ Gordon fut ministre en titre de l'Immigration et de la Colonisation du 7 août 1930 au 2 février 1932. Le 3 février, il est nommé ministre du Travail, mais conserve son ancien ministère à titre de suppléant jusqu'à la fin du gouvernement Bennett le 23 octobre 1935. (*Répertoire des ministères canadiens depuis la Confédération, 1^{er} juillet 1867- 1^{er} avril 1973*, Ottawa, Archives publiques du Canada, 1974, p. 91.)

³⁸⁷ J.-Samuel MARCOTTE, « Rapport du service de retour à la terre, 26 septembre 1933, Rapport du Département de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, 1933, p. 82-86; « Règlements provinciaux pour le retour à la terre », *Le Devoir*, 13 juillet 1932, p. 1.

colonisation du Québec. Prévu au départ pour une période de deux ans, le plan Gordon est reconduit en 1934, 1936, 1938 et 1939. En 1934, un montant de 100 \$ supplémentaire est ajoutée aux 600 \$ initiaux et en 1936, d'autres montants portent la somme à 1000 \$, soit l'équivalent de ce que sera le plan Rogers-Auger. La différence entre les deux programmes, à ce jour, réside dans la part que doivent assumer les municipalités et qui, à terme, nuit à la popularité du plan Gordon³⁸⁸.

2. *Plan Vautrin (1935)*

Il s'agit d'un plan de colonisation entièrement financé par le gouvernement provincial à l'initiative du ministre de la colonisation Irénée Vautrin. À la suite de nombreuses critiques et recommandations qui prônent l'adoption d'un véritable plan d'ensemble de la colonisation, ce que ne constitue pas le plan Gordon qui n'est qu'une aide financière aux colons nécessiteux, Québec lance une véritable offensive dans ce domaine en y consacrant l'importante somme de 10 millions de dollars. D'entrée de jeu, le ministre part sur le terrain pour constater l'état de la colonisation³⁸⁹ et convoque un grand congrès à Québec, les 17 et 18 octobre 1934. C'est l'occasion pour le ministre de prendre le pouls des principaux intervenants en matière de colonisation et c'est aussi le moment qu'il privilégie pour lancer les grandes lignes de son ambitieux programme. Dix millions de dollars doivent être investis. Deux modes de colonisation sont proposés : celui groupé autour d'équipes de 50

³⁸⁸ Jean-Paul LUPIEN, 1968, *op. cit.*, p. 47-51 et 88.

³⁸⁹ C'est au cours de cette tournée des territoires de colonisation que le ministre se rend en Abitibi. Afin de s'adapter à ce territoire encore sauvage, le ministre fait l'achat d'une paire de pantalons sur les fonds du ministère. En 1936, lors de la tenue du Comité des Comptes publics, Maurice Duplessis relève systématiquement les dépenses qui lui semblent prouver la corruption du gouvernement libéral de Taschereau. C'est dans ce contexte qu'est relevé, entre autres dépenses, l'achat des « culottes à Vautrin ». Ce dernier affirme naïvement qu'il les a redonnées au ministère, mais l'image demeure et est reprise par les journaux. L'anecdote est reprise à satiété lors de l'élection suivante, à la suite de la démission du premier ministre Taschereau. (Jacques LACOURSIÈRE, 2005, « Quand une paire de culottes fait tomber un gouvernement », *Cap-aux-Diamants*, (83), p. 32-33.)

colons qui coordonnent leurs efforts pour établir une nouvelle fondation et l'autre qui prévoit l'établissement de familles individuelles dans des colonies déjà existantes. Le plan du ministre Vautrin prévoit étendre son action aux fils de cultivateurs désireux de s'établir sur une terre neuve. Il prévoit des réductions de frais de transport par chemin de fer et l'abolition des secours directs aux colons nécessiteux en les remplaçant par des primes rattachées au travail sur la terre. Enfin, la sélection des colons, la propagande et la coordination sur le terrain doivent être effectuées par de nouvelles sociétés de colonisation dont la juridiction s'étend aux différents diocèses du Québec. Dix-neuf de ces sociétés voient ainsi le jour au cours de l'année 1935. Le plan Vautrin est concrétisé par l'adoption, le 2 mai 1935, de la *Loi pour promouvoir la colonisation et le retour à la terre*³⁹⁰ qui officialise les dispositions principales du plan (voir ANNEXE 14). Par ailleurs, le gouvernement procède à la création de services comme celui de l'établissement qui pourvoit aux efforts de peuplement et celui d'agronomie pour venir en aide aux colons en matière d'agriculture. Il procède aussi à l'adoption d'une série de lois facilitant la mise en application de son plan comme celles qui élargissent le pouvoir du gouvernement en matière d'achat de terres mises en vente publique³⁹¹, d'expropriation³⁹² ou de classification des terres publiques³⁹³. Ces législations facilitent aussi la vente du bois par les colons³⁹⁴ et officialisent la formation des sociétés de colonisation diocésaines³⁹⁵.

³⁹⁰ Loi pour promouvoir la colonisation et le retour à la terre, *SQ*, 25-26 Geo. V, chap. 35, sanctionnée le 2 mai 1935.

³⁹¹ Loi modifiant la loi 22 Géo V, chap. 41 intitulé « Loi pour promouvoir le retour à la terre », *SQ*, 25-26 Geo. V, chap. 36, sanctionnée le 2 mai 1935.

³⁹² Loi de l'acquisition de certaines terres pour fins de colonisation, *SQ*, 25-26 Geo. V, chap. 37, sanctionnée le 18 mai 1935.

³⁹³ Loi modifiant la Loi des terres publiques propres à la culture relativement à la classification des terres publiques, *SQ*, 25-26 Geo. V, chap. 40, sanctionnée le 2 mai 1935.

³⁹⁴ Loi pour faciliter la vente de bois des colons, *SQ*, 25-26 Geo. V, chap. 38, sanctionnée le 18 mai 1935.

³⁹⁵ Loi modifiant la Loi des sociétés de colonisation, *SQ*, 25-26 Geo. V, chap. 39, sanctionnée le 11 avril 1935.

Le nouveau plan est bien accueilli. Au cours des deux années de son application, le plan Vautrin a contribué à l'établissement de 8 827 familles de colons, ce qui représente une population de plus de 29 000 personnes³⁹⁶. En 1937, le plan Vautrin est remplacé par un nouveau plan de colonisation proposé par le nouveau gouvernement de l'Union nationale.

3. *Plan Rogers-Auger (1937)*

Ce plan provient d'une nouvelle entente négociée en décembre 1936 entre les gouvernements fédéral et provincial et leurs représentants : le ministre du Travail, Norman McLeod Rogers (1894-1940), et le ministre de la Colonisation, Henry Lemaître Auger (1873-1948). L'entente prévoit, avec la participation des municipalités³⁹⁷, le versement d'allocations de 1 000 \$ versées aux familles de colons et échelonnées sur une période de quatre ans. Le service du retour à la terre est réorganisé pour l'exécution de ce plan afin d'assurer le transport, l'établissement des familles de chômeurs, mais aussi leur sélection en collaboration avec les sociétés de colonisation essentiellement chargées du recrutement. Une loi accordant au gouvernement des pouvoirs élargis d'expropriation de terres propices à la colonisation est adoptée dans la mesure où le gouvernement met sur pied un plan général d'intervention³⁹⁸. De nouvelles dispositions sont aussi adoptées pour s'assurer du sérieux des candidatures, notamment par la possession de matériel de ferme d'une valeur de 150 \$ à 200 \$. En contrepartie, les candidats sont admissibles au Crédit Agricole et peuvent bénéficier de plusieurs primes spéciales accompagnant les divers travaux que

³⁹⁶ Jean-Paul LUPIEN, 1968, *op. cit.*, p. 81.

³⁹⁷ En raison des conditions précaires dans lesquelles vivent nombre de municipalités, leur part est assumée finalement par le gouvernement provincial.

³⁹⁸ Loi favorisant le progrès de la colonisation et le maintien des cultivateurs sur la terre, *SQ*, 1 Geo. VI, 1937, chap. 38, sanctionnée le 27 mai 1937.

doivent exécuter les colons (chemins, coupe de bois, construction de maisons, granges, poulaillers, porcheries, étables, etc.). Jusqu'en 1939, le plan Rogers-Auger permet l'établissement de 3 153 familles de colons³⁹⁹.

4.2 PORTRAIT DU RETOUR À LA TERRE AU QUÉBEC

Le mouvement de colonisation de la décennie 1930, bien qu'il s'inscrive essentiellement dans l'urgence de pallier au chômage urbain, permet tout de même l'établissement de nombreux colons sur des terres neuves. Entre 42 000 et 54 000 familles de colons partent s'établir sur des terres et 147 paroisses sont fondées entre 1930 et 1941⁴⁰⁰. Comme il s'agit du dernier effort pionnier dans la majorité des régions du Québec, l'évolution dans le mouvement de colonisation varie dépendamment des régions. La saturation de l'œkoumène agricole fluctue au gré de l'ancienneté de la colonisation. Nombre de régions ne peuvent guère accueillir de colons, si ce n'est sur des terres qui ont été abandonnées. Dans d'autres régions, l'occupation du sol se fait au cours des premières années de la crise alors qu'ailleurs, le mouvement de colonisation ne se tarit pas jusqu'à la fin de la décennie.

4.2.1 RÉPARTITION TERRITORIALE DE LA COLONISATION AU QUÉBEC

Les principales régions de peuplement du Québec, au cours des années de crise se situent dans l'est du pays, sur la rive sud du Saint-Laurent, au Bas-Saint-Laurent et en

³⁹⁹ Jean-Paul LUPIEN, 1968, *op. cit.*, p. 82-85, 116-120.

⁴⁰⁰ *Ibid.*, p. 120; LINTEAU, DUROCHER, ROBERT ET RICARD, 1989, *op. cit.*, p.41.

Gaspésie, sur la rive nord du fleuve, au Saguenay—Lac-Saint-Jean et dans le nord-ouest en Abitibi-Témiscamingue. Le nord-ouest du Québec représente la région par excellence du retour à la terre. Pour le reste, la plupart des régions connaissent aussi ce mouvement, mais de façon très limitée en raison de la saturation plus ou moins achevée de l'espace agricole.

Sur la Côte sud du Saint-Laurent, la colonisation des années 1930 se concentre dans la région du Bas-Saint-Laurent, sur les plateaux appalachiens de l'arrière-pays de Rimouski et de Matane. De 22 000 à 23 000 personnes⁴⁰¹ s'installent principalement sur des lots de colonisation entre 1931 et 1941. Onze paroisses voient le jour au cours de cette décennie⁴⁰². La fin de l'émigration vers les États-Unis fait en sorte que la population du Bas-Saint-Laurent absorbe elle-même ces excédents de population. Cependant, la capacité de rétention de l'arrière-pays bas-laurentien est limitée et dès le milieu de la décennie, l'émigration se fait principalement vers l'Abitibi⁴⁰³.

En Gaspésie, dans les comtés de Gaspé-Nord, de Gaspé-Sud et de Bonaventure, le marasme économique est déjà perceptible au cours de la décennie 1920. Les activités de pêche et l'industrie forestière sont moribondes. La crise s'accroît au cours des années 1930. Une enquête réalisée en 1937 ne recense plus que 2 000 personnes qui vivent partiellement de la pêche. La transformation du poisson fait vivre quelque 1 600 personnes

⁴⁰¹ L'auteur Jean-Charles FORTIN mentionne deux chiffres différents dans deux chapitres différents. Par ailleurs, ces chiffres doivent être pris avec circonspection si on les compare aux chiffres globaux pour le Québec ; Jean-Charles FORTIN, « La population du littoral et celle du plateau » et « Colonisation et commercialisation de l'agriculture » dans FORTIN et LECHASSEUR, 1993, *op. cit.*, p. 376 et 466.

⁴⁰² *Ibid.*, p. 376.

⁴⁰³ *Ibid.*, p. 383.

et de 30 % à 50 % des familles de pêcheurs vivent autant de l'agriculture. La raréfaction des stocks de poissons et de fruits de mer, la concurrence des provinces maritimes et la chute du marché international rendent la situation périlleuse⁴⁰⁴. Dans presque tous les cas, les pêcheurs vivent, en hiver, de l'industrie forestière qui connaît, elle aussi, des difficultés importantes. Les grandes usines ferment leurs portes, comme le moulin de Sainte-Anne-des-Monts en 1930 et l'usine de pâte à papier de Chandler en 1931. Même les petites entreprises de coupe forestière sont au point mort⁴⁰⁵. C'est donc vers l'agriculture, pourtant fort marginale et peu productive, que se tourne une partie de la population gaspésienne. C'est du moins la direction indiquée par l'élite régionale, le clergé diocésain et le gouvernement du Québec. En Gaspésie, les secours directs sont maigres en raison de la pauvreté particulière des municipalités. Les populations de chômeurs sont orientées vers les terres peu productives de l'arrière-pays. Six nouvelles paroisses sont fondées dans le comté de Gaspé-Nord; dans Gaspé-Sud, ce sont sept nouvelles paroisses qui voient le jour, peuplées par des anciens pêcheurs. Leurs situations sont particulièrement précaires. Dans Bonaventure, onze colonies sont ouvertes et quelque 3 800 colons s'y installent⁴⁰⁶. Malgré ces efforts pionniers, la situation n'est pas reluisante et ne s'améliorera guère avant 1937. La reprise de l'industrie forestière maintient en vie la plupart de ces nouvelles fondations. Au cours des années 1930, la région gaspésienne continue d'afficher d'importants taux d'émigration. Durant cette décennie, la population des trois comtés augmente de 22 %, mais cette augmentation est inférieure à l'accroissement naturel de la population⁴⁰⁷.

⁴⁰⁴ Marc DESJARDINS et Yves FRENETTE, « Le difficile rattrapage (1920-1960) » dans BÉLANGER, DESJARDINS et FRENETTE, 1981, *op. cit.* p. 543-547.

⁴⁰⁵ *Ibid.*, p. 549-551.

⁴⁰⁶ *Ibid.*, p. 552-561.

⁴⁰⁷ *Ibid.*, p. 466.

Si on exclut la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, dont la colonisation sera traitée plus loin, mais où le peuplement est complété dans la première moitié de la décennie 1930, le principal secteur de peuplement de la décennie est sans contredit la région de l’Abitibi-Témiscamingue. Son peuplement s’active au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle par l’arrivée de colons, dans le sud de la région : le Témiscamingue. Le commerce du bois et la colonisation agricole débutent en 1884 autour du lac Témiscamingue, poussés par les actions conjointes du clergé national et de la Société de colonisation du lac Témiscamingue qu’animent les oblats Joseph Moffette et Charles-Alfred-Marie Paradis⁴⁰⁸. La construction de chemin de fer favorise le peuplement du sud de la région, mais aussi l’ouverture de la partie nord, l’Abitibi, à la faveur de la construction du National Transcontinental en 1912. Le peuplement de la région débute sous les auspices du propagandiste de la colonisation, l’abbé Ivanhoé Caron, et d’une solide publicité du gouvernement du Québec. Les premiers établissements sont fondés le long de la voie ferrée, principalement dans l’ouest et le centre de la région, dans les bassins du lac Abitibi et de la rivière Harricana. La Sarre et Amos sont déjà des établissements qui se démarquent en 1914. L’adoption de mesures soutenant la colonisation par l’État en 1923 encourage une nouvelle poussée pionnière. En 1931, l’Abitibi compte une population rurale de 19 421 personnes⁴⁰⁹. La décennie qui suit est celle du retour à la terre. Aucune autre région du Québec n’a connu un développement pionnier aussi important dans les années 1930. Pourtant les débuts de la crise n’annoncent rien de bon. Depuis la fin des années 1920, l’industrie forestière est en crise et les débuts de la crise économique rendent les conditions

⁴⁰⁸ Marc RIOPEL, « L’ouverture et le développement du Témiscamingue : 1885-1930 » dans Odette VINCENT, 1995, *op. cit.*, p. 167-170.

⁴⁰⁹ Maurice ASSELIN et Benoît BEAUDRY-GOURD, « La naissance de l’Abitibi rurale (1910-1930) », dans Odette VINCENT, 1995, *op. cit.*, p. 205-213 et 218.

des colons fragiles en Abitibi, au point où 1 600 colons quittent la région entre 1928 et 1930⁴¹⁰. C'est le plan Gordon qui relance la colonisation en Abitibi et au Témiscamingue. Entre 1932 et 1935, près de 6 000 personnes s'installent sur les terres de colonisation du nord-ouest. Originaires de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Hull et Shawinigan, elles sont à l'origine de sept nouvelles paroisses (quatre en Abitibi et trois au Témiscamingue). Les conditions sont difficiles et l'enthousiasme, faible. Le taux d'abandon des lots concédés est estimé à 28 % jusqu'en 1935⁴¹¹. Le mouvement de conquête du sol se poursuit avec l'initiative du ministre Vautrin. Plus ambitieux, le plan Vautrin achemine, avec l'aide des sociétés diocésaines de colonisation, des groupes de colons vers de nouvelles paroisses abitibiennes avec l'aide des agents du ministère de la colonisation. Mieux structuré, ce plan provincial contribue au placement de plus de 29 000 colons, dont 57 % s'établissent en Abitibi et au Témiscamingue pour y fonder 27 nouvelles paroisses. Le plan Rogers-Auger, qui remplace celui du ministre Vautrin en 1937, va contribuer à consolider cet apport démographique jusqu'à la fin de la crise économique. Au total, 42 nouvelles paroisses sont fondées en Abitibi entre 1932 et 1940, soit l'équivalent de l'ensemble du Québec au cours de la décennie précédente⁴¹².

Outre ces mouvements de colonisation principaux, des efforts plus marginaux ont été aussi entrepris en vue d'appuyer le peuplement d'autres régions du Québec. Sur la rive sud du Saint-Laurent, c'est le cas avec la région de la Côte-du-Sud où se fondent quelques paroisses dans la région appalachienne frontalière des États-Unis, dans Lotbinière, en

⁴¹⁰ Maurice ASSELIN et Benoît BEAUDRY-GOURD, « Les plans de colonisation et la consolidation du monde rural : 1930-1950 », dans Odette VINCENT, 1995, *op. cit.*, p. 238.

⁴¹¹ *Ibid.*, p. 240-241.

⁴¹² *Ibid.*, p.241-246.

Beauce et dans Mégantic. Sur la rive nord du fleuve, sont colonisés quelques territoires du nord de l'Outaouais, sur le Haut-Saint-Maurice, dans Portneuf, dans l'arrière-pays de Charlevoix et sur la Côte-Nord, au nord-est de la rivière Portneuf.

4.2.2 LES COLONS DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN EN ABITIBI ET EN GASPÉSIE

Au début de la crise, le Saguenay—Lac-Saint-Jean apparaît comme une des grandes régions de colonisation québécoise. Cependant, dès 1933, l'ouverture de nouveaux territoires n'y est plus guère possible. Le chômage étant toujours aussi virulent, la nécessité pour plusieurs de quitter la région se fait sentir. Dans l'entente qui intervient entre le gouvernement fédéral et les autorités provinciales en ce qui a trait au plan Gordon, il est entendu que la province soit divisée en cinq régions administrées à partir de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et Hull. Ce sont dans ces principaux centres urbains que sont concentrés les chômeurs susceptibles de recevoir l'aide du plan de colonisation. Ceux qui peuvent se prévaloir du plan se verront diriger en priorité vers les régions de l'Abitibi, du Témiscamingue et de la Matapédia. Pour les autres régions, elles ne peuvent que compter sur le plan provincial de colonisation déjà existant, de telle sorte que les colons du Saguenay—Lac-Saint-Jean n'ont pas eu accès au plan Gordon ⁴¹³. Il faut donc attendre 1935, avec l'application du plan Vautrin et la création de la Société de colonisation du diocèse de Chicoutimi, pour que des demandes puissent être faites afin de se prévaloir des facilités qu'offre le ministère de la Colonisation pour installer des colons à l'extérieur de la région. Dès sa mise en place, la société de colonisation forme des comités paroissiaux

⁴¹³ « Règlements provinciaux pour le retour à la terre », *Le Devoir*, 13 juillet 1932, p.1.

qui se font le relais de la propagande et incitent les chômeurs de la région à partir coloniser en Abitibi et en Gaspésie. Dans une rencontre organisée à Jonquière à l'été 1934, à l'initiative des syndicats catholiques, le missionnaire colonisateur Jean Bergeron (1868-1956) et l'agent du ministère Joseph-Ernest Laforce (1879-1977) recueillent 110 signatures de chômeurs disposés à s'établir en Abitibi⁴¹⁴. Selon le plan Vautrin, la colonisation se fait de façon groupée, lorsqu'il s'agit de l'ouverture de nouvelles paroisses en territoire neuf. Acheminés sur le front pionnier, les colons sont installés dans des campements où ils procèdent, sous l'autorité de contremaîtres et d'un chef de district, aux travaux d'aménagement de la nouvelle colonie. Financés par le gouvernement, ils réalisent les premiers abatis et procèdent à la construction de maisons et de routes en collectivité avant de se voir attribuer un domicile et faire venir leur famille. Dès la première année, 1 636 maisons sont construites pour recevoir 3 100 colons⁴¹⁵.

Ce n'est pas une mince affaire de quitter femme et enfants pour aller s'installer en pleine nature dans des régions où le minimum n'est guère assuré. Cependant, le terrain a été préparé de longue date. Depuis plusieurs années déjà, les mérites de l'Abitibi sont vantés : c'est une des plus belles régions agricoles. En 1927, en visite dans cette région de colonisation, M^{gr} Eugène Lapointe (1860-1947), fondateur du syndicat catholique, écrit ses impressions dans le *Progrès du Saguenay* :

J'estime que l'Abitibi devrait être le déversoir naturel du trop-plein de notre population du Saguenay. Chez nous les cadres seront bientôt remplis. Ceux des nôtres que le groupe des villes industrielles n'a pas déjà absorbés, mais qui aspirent à la vie libre et indépendante du grand propriétaire terrien, devraient tourner leurs yeux de ce côté-là. De chaque côté de la voie ferrée,

⁴¹⁴ « Grand mouvement en faveur de la colonisation à Jonquière », *Progrès du Saguenay*, 2 août 1934, p. 3.

⁴¹⁵ Oscar DESGAGNÉ, « Rapport du service d'établissement », 30 décembre 1935, Rapport du ministère de la colonisation, *DSQ*, 1936, p.70-72.

à peu de distances églises, sur un parcours de 120 miles, où pourrait acquérir actuellement à bas prix, un grand nombre de lots en partie défrichés⁴¹⁶.

Après une classification des terres effectuée par l'arpenteur Zéphirin Rousseau, un premier contingent pour l'Abitibi est recruté au Saguenay au cours de l'été 1935. Le 7 août, 52 colons de la région, originaires de Jonquière (30), Grande-Baie (12), Alma (4), Saint-Gédéon (2) Saint-André (2), Port-Alfred (1) et Sainte-Anne (1), partent, accompagnés par le missionnaire colonisateur Arthur Fortier (1899-1952), pour le nord de l'Abitibi sur des terres que la société de colonisation du diocèse de Chicoutimi s'est vu attribuer dans le canton Rousseau⁴¹⁷. Situé à plus de 30 kilomètres au nord de La Sarre, ce territoire qui se situe à la limite de l'espace colonisé en Abitibi⁴¹⁸ est occupé au cours de l'été 1935 par 335 colons dont la majorité provient du Saguenay, mais aussi de Charlevoix, de Montréal, de Mont-Laurier et de La Tuque. En octobre, les familles de ces colons entreprennent à leur tour le voyage. Au Saguenay, les 13 premières familles partent le 23 octobre. Elles sont accompagnées par des employés du ministère et une infirmière veillant sur la santé du contingent⁴¹⁹. Selon le missionnaire colonisateur responsable de l'Abitibi, l'abbé Charles Minette, la qualité du sol y est remarquable, le territoire est abondamment boisé et la rivière Turgeon, qui baigne ce territoire, foisonne de poissons⁴²⁰. Selon le missionnaire, l'endroit semble presque paradisiaque. Il se garde bien d'évoquer la présence des mouches noires.

⁴¹⁶ « Chez nos colons Lettre de voyage II », *Progrès du Saguenay*, 4 avril 1927, p. 3.

⁴¹⁷ Départ de cinquante colons à Jonquière », *Progrès du Saguenay*, 8 août 1935, p. 5.

⁴¹⁸ Les localités issues de la colonisation du canton Rousseau, Beaucanton, Villebois et Val-Paradis, sont intégrées, en 1971, dans la Municipalité de la Baie-James. En 2014, une réorganisation administrative du territoire place les trois villages sous la juridiction de la Municipalité régionale d'Eeyou Istchee Baie-James dans la région administrative du Nord-du-Québec.

⁴¹⁹ Oscar DESGAGNÉ, *Op cit.*, p. 98-100; « Départ de 13 familles de colons », *Progrès du Saguenay*, 17 octobre 1935, p. 1.

⁴²⁰ Charles MINETTE, « Rapport du missionnaire colonisateur en Abitibi », 2 novembre 1935, Rapport du ministère de la colonisation, *DSQ*, 1936, p. 178.

Les trois premières années de colonisation du canton Rousseau, qui correspondent à la période d'application du plan Vautrin, voient la fondation de trois nouvelles paroisses : Saint-Joachim-de-Beaucanton (1935), Saint-Camille-de-Villebois (1935) et Saint-Éphrem-de-Val-Paradis (1937). La population est encadrée par le personnel du ministère de la Colonisation et par le clergé du diocèse de Chicoutimi. En novembre, l'évêque de Chicoutimi nomme l'abbé Louis-Nil Tremblay premier curé de la colonie de Rousseau⁴²¹. Par ailleurs, il convient de mentionner l'action missionnaire de l'abbé Félix-Antoine Savard (1896-1982), auteur de *Menaud, maître-draveur*, qui fut missionnaire colonisateur en Abitibi de 1934 à 1938 et à qui le rôle de fondateur des établissements de Beaucanton et de Villebois est accordé⁴²². Son action missionnaire est relatée dans *L'abatis* qu'il publie en 1943.

Sur le plan de l'organisation sociale, le rôle que jouent les infirmières des dispensaires érigés dans les colonies de l'Abitibi pour assister les colons et leurs familles en matière de santé et d'hygiène est important. Ces infirmières sont placées à la tête de dispensaires dans différentes régions de colonisation à partir de 1932, mais leurs fonctions ne seront confirmées de façon formelle qu'à compter de 1936 avec la création du Service médical aux colons. Ce service de santé gratuit pour les colons s'avère une ressource essentielle pour les communautés isolées du reste du monde⁴²³. Dans Rousseau, le travail dévoué et désintéressé de la « garde » Blanche Pronovost est largement célébré dans la

⁴²¹ « Premier curé de Rousseau », *Progrès du Saguenay*, 21 novembre 1935, p. 1.

⁴²² André SIMARD, 1968, « Savard, Mgr Félix-Antoine », *Les évêques et les prêtres séculiers au diocèse de Chicoutimi, 1878-1968*, Chicoutimi, Chancellerie de l'évêché, p. 239-241.

⁴²³ Johanne DAIGLE et Nicolas ROUSSEAU, 1998 « Le service médical aux colons : gestation et implantation d'un service infirmier au Québec (1932-1943) », *RHAF*, vol. 52, no 1, p. 47-72; Odette VINCENT, 1995, *op.cit.*, p. 360-363.

culture québécoise⁴²⁴. À l’instar d’autres établissements de colonisation, les villages du canton Rousseau connaissent une croissance démographique qui ne va guère au-delà de la crise économique. La survie de ces localités n’est que très peu liée à l’agriculture, mais elle se rattache plutôt à l’industrie forestière qui reprend ses activités à compter des dernières années de la décennie 1930. Aussi, l’industrie minière se développe avec vigueur à la fin de la crise et s’accroît au cours du second conflit mondial. En 1937, la mine de cuivre de Normétal entre en production. Le village industriel est à un peu plus de 10 kilomètres du canton Rousseau⁴²⁵.

Une autre région de colonisation intéresse la Société de colonisation du diocèse de Chicoutimi : la Gaspésie. Là aussi de nouvelles paroisses voient le jour, notamment dans le comté de Bonaventure dans l’arrière-pays de la Baie-des-Chaleurs. Le nord du canton Hope est choisi pour l’établissement de la nouvelle colonie de Saint-Jogues. L’arrivée des premiers colons se fait aussi au cours de l’été 1935. Sur les 54 premiers pionniers, 22 sont originaires de Kénogami et proviennent de l’importante communauté acadienne de la ville industrielle. Le 31 juillet, après une messe de circonstance prononcée par l’évêque du diocèse, et après des discours de circonstance des officiers de la société de colonisation et du maire de la ville, ils prennent le train en direction de la Gaspésie⁴²⁶. Comme pour les colons de Rousseau, qui partent quelques jours plus tard, leurs familles vont les rejoindre

⁴²⁴ Arlette COUSTURE, 1986, *Les Filles de Caleb. Blanche : Le Cri de l’oie blanche*, tome 2, Montréal, Québec/Amérique.

⁴²⁵ Simon TREMBLAY, 1982, *La colonisation agricole récente et la mobilité de la main-d’œuvre en période de crise économique : le cas de Beaucanton, Villebois et Val-Paradis en Abitibi*, Thèse de Doctorat en Anthropologie, Faculté des Sciences sociales, Université Laval, p. 107-113.

⁴²⁶ « Départ de colons », *Progrès du Saguenay*, 1^{er} août 1935, p. 6; Marc DESJARDINS et Yves FRENETTE, *op. cit.*, p. 560.

à la fin du mois d'octobre. Cent personnes sont alors accompagnées par un officier de la société de colonisation et une infirmière⁴²⁷.

Enfin, en 1937, c'est à nouveau en Gaspésie qu'un nouveau groupe de 15 colons part s'installer dans la colonie de L'Enfant-Jésus-de-Tourelle dans le comté de Gaspé-Nord⁴²⁸. Cet établissement, qui est le prolongement de la paroisse de Saint-Joachim-de-Tourelle, est en réalité une colonie forestière. Le concept est mis en place cette année-là par le ministre de la Colonisation Auger pour allier l'agriculture à l'exploitation forestière sur des territoires où les terres fertiles sont plus rares. Les parcelles attribuées aux colons sont plus petites, mais ceux-ci ont accès à l'exploitation de zones forestières réservées par les habitants regroupés en syndicat coopératif détenteur de la licence d'exploitation forestière⁴²⁹. Un total de 253 personnes y réside à la fin de 1937. Rapidement, une scierie est construite, propriété de la compagnie Richardson. Elle offre de l'emploi à quinze colons en plus d'acheter le bois produit dans les environs.⁴³⁰

4.3 LA COLONISATION DES ANNÉES 1930 AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

Après ce tour d'horizon du mouvement de retour à la terre dans l'ensemble du Québec, il convient de porter un regard particulier sur la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Quelques particularités doivent être dégagées d'emblée. D'une part, la région du Saguenay-

⁴²⁷ « Départ de 15 familles de colons », *Progrès du Saguenay*, 31 octobre 1935, p. 1.

⁴²⁸ « Deux départs de colons », *Progrès du Saguenay*, 26 août 1937, p. 1.

⁴²⁹ J.-E. GRENON, 1940, *op. cit.*, p. 61-62.

⁴³⁰ Marc DESJARDINS et Yves FRENETTE, *op. cit.*, p. 558.

Lac-Saint-Jean, au début de la crise économique, a déjà plus ou moins atteint les limites de son œkoumène agricole et les possibilités de colonisation sont limitées. D'autre part, le mouvement de retour à la terre est précoce. Dans les rapports des missionnaires colonisateurs, il est mentionné que le mouvement du retour à la terre est parti du Saguenay, au sein de ses sociétés de colonisation. En adéquation avec la première remarque, il n'est pas surprenant que ce mouvement ait vite atteint sa saturation. En 1933, alors que la crise bat son plein, il en est déjà question. Enfin, du moins en ce qui concerne les premières années, celles où de nouvelles colonies s'installent dans la région, il faut noter que le mouvement de colonisation est essentiellement une affaire régionale. Il n'y a guère d'immigration au Saguenay—Lac-Saint-Jean en provenance de l'extérieur. Pour comprendre le déroulement de cette phase de peuplement, il faut revenir sur la situation qui prévaut avant la crise et porter un regard sur le peuplement agricole des années 1920.

4.3.1 LA COLONISATION AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN AVANT 1930

Au début du XX^e siècle, le peuplement du territoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean dans ses secteurs marginaux est déjà amorcé. Les grandes plaines agricoles sont occupées et la prise de possession du territoire se fait dans des secteurs moins intéressants. Au Saguenay, au cours des années 1920, se consolide le peuplement dans les quelques secteurs cultivables du Bas-Saguenay, sur la rive nord, dans le canton Harvey (concernant la situation des cantons de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, voir FIGURE 2, ANNEXE 15), sur les plateaux au nord et à l'est du village de Saint-Fulgence, dans le canton Saint-Germain. À cet endroit, la future localité de Sainte-Rose-du-Nord a à peine

débuté son peuplement depuis le début du siècle. Plus à l'est, l'agriculture gagne du terrain sur le plateau de Sacré-Cœur qui souffre néanmoins de l'isolement de son territoire. Sur la rive sud de la rivière Saguenay, la colonisation des années 1920 se poursuit tant bien que mal dans Petit-Saguenay et dans la colonie de Saint-Félix-d'Otis dont le peuplement s'étire sur tout le premier quart du siècle. Dans le Haut-Saguenay, à l'ouest de la zone plus urbanisée de Chicoutimi et de Jonquière, la colonisation bat son plein, presque à la limite du Lac-Saint-Jean dans Saint-Nazaire et dans les colonies de Saint-Jean-L'Évangéliste de Bégin et de Saint-Léon de Labrecque. Sur la rive sud, une colonisation timide se poursuit le long du chemin de fer dans la paroisse de Saint-Gérard-Magella de Larouche⁴³¹.

Depuis la fin de la Première Guerre mondiale, quatre localités ont été fondées au Saguenay : Petit-Saguenay (1918), Bégin (1923), Larouche (1924) et Labrecque (1926)⁴³². En 1929, le missionnaire colonisateur responsable de la région, Jean Bergeron, brosse un portrait peu engageant sur l'avenir du peuplement agricole dans la région. Malgré une grande industrie qui a connu de meilleurs jours, l'attrait de la terre est peu répandu. Sans doute est-il optimiste en proclamant que la colonisation progresse en matière d'amélioration des établissements, mais force est de constater que les nouveaux colons sont plutôt rares. En excluant les colonies de Labrecque et de Bégin, qui enregistrent l'arrivée respective de cinq et six familles, les autres centres du Saguenay sont tous stationnaires. Bergeron n'hésite pas à donner le titre de bonne première à Labrecque où, dit-il, règne la concorde. Il ajoute cependant que l'amélioration des chemins et les primes au défrichement

⁴³¹ Russel BOUCHARD, 1991, 1991, *Villages fantômes, localités disparues ou méconnues du Bas-Saguenay*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, p. 34, 76-77; GIRARD et PERRON, 1989, *op. cit.*, p. 133; Marc SAINT-HILAIRE, 1996, *Peuplement et dynamique migratoire au Saguenay (1840-1960)*, Sainte-Foy, PUL., p. 115.

⁴³² « Tableau des paroisses et missions fondées depuis trente ans – 1901-1931 », Rapport du Département de la Colonisation de la Chasse et des Pêcheries, *DSQ*, 1932, p. 175.

y sont pour beaucoup. Enfin, il se réjouit qu'avait été terminée la construction d'une « jolie église avantageusement située sur les bords du Lac-au-Brochet »⁴³³.

L'activité est plus intense au Lac-Saint-Jean, principalement dans la seconde couronne à l'ouest et au nord du lac. Ainsi, la colonisation se poursuit à partir de la plaine agricole de l'ouest, de Saint-Félicien, de Normandin et d'Albanel, sur le cours de la rivière Ticouapé vers Saint-Thomas-Dydime et Girardville à proximité de la Mistassini où la colonisation débute déjà au cours des premières décennies du siècle. Dans le secteur, la colonisation donne aussi naissance à un embryon de peuplement au cœur de la plaine agricole, en 1930, qui sera officiellement constitué en paroisse en 1937, sous le nom de Saint-Edmond-les-Plaines. Le peuplement de l'ouest du Lac-Saint-Jean est grandement tributaire de l'achèvement de la construction de la route faisant le tour du lac en 1926 et de la construction de la voie ferrée qui relie Saint-Félicien à la nouvelle ville industrielle de Dolbeau, en 1927. Au nord, c'est à partir de Mistassini que se poursuit, le long des rivières Mistassibi et aux Rats, le peuplement de l'arrière-pays et des colonies de Saint-Eugène et de Saint-Stanislas. Par ailleurs, dans le secteur des rivières Péribonka et Petite-Péribonka, la belle aventure pionnière qui avait tant fait couler beaucoup d'encre au début du siècle, notamment celle de Louis Hémon qui avait écrit son célèbre *Maria Chapdelaine* (1913) sur ses observations des pionniers du secteur, est pas mal terminée dans les années 1920. Les dernières terres disponibles s'épuisent dans Sainte-Jeanne-d'Arc, Saint-Augustin et Sainte-Monique-de-Honfleur, mais aussi, plus à l'est dans le canton Garnier qui donne

⁴³³ Jean BERGERON, « Rapport du missionnaire-colonisateur pour la région du Lac St-Jean et de Chicoutimi », 17 octobre 1929, Rapport du Département de la Colonisation de la Chasse et des Pêcheries, *DSQ*, 1930, p. 314.

naissance, en 1917, à la paroisse de l'Ascension⁴³⁴. Cet effort de colonisation de la décennie 1920 s'effectue déjà, en grande partie, sur des terres moins fertiles, celles qui sont constituées des dépôts morainiques décrits par Raoul Blanchard⁴³⁵. Si le peuplement du Lac-Saint-Jean semble toujours en croissance au cours des années 1920, il ne faut tout de même pas passer sous silence la question du rehaussement des eaux du Lac en 1926, qui contribue au ressac de la colonisation dans plusieurs secteurs par l'inondation des terres et le départ de plusieurs habitants. C'est le cas de la Pointe-Taillon, où les citoyens de la municipalité de Jeanne-d'Arc doivent quitter et abandonner le territoire, à Vauvert ou dans l'estuaire de la rivière Ticouapé, à Saint-Méthode. Nombre de ces terres sont acquises par la compagnie Duke-Price au cours des opérations de compensation des dégâts subis par les agriculteurs. Certaines de ces terres seront utilisées pour établir des colons au cours des années 1930⁴³⁶.

Depuis la Première Guerre mondiale, sept nouvelles paroisses sont érigées au Lac-Saint-Jean : Girardville (1918), Sainte-Jeanne-d'Arc (1920), Saint-Eugène (1920), Sainte-Monique-de-Honfleur (1923), Saint-Augustin-de-Péribonka (1923), Saint-Thomas-Dydime (1925) et Saint-Stanislas (1928)⁴³⁷. Dans son rapport de 1929, Jean Bergeron dresse un portrait du Lac-Saint-Jean plus encourageant qu'au Saguenay. Au nord-est, 29 familles s'installent dans les colonies de l'Ascension, de Sainte-Monique et de Saint-

⁴³⁴ Russel BOUCHARD, 1988, *Le pays du Lac-Saint-Jean. Esquisse historique de la colonisation*, Chicoutimi-Nord, l'auteur, p. 157-160; Jérôme GAGNON, 2009, *Péribonka un petit village au grand destin*, Péribonka, Municipalité de Péribonka/Musée Louis-Hémon, p. 75-85; Jean MARTIN, 1989, *Saint-Eugène : le retour à la terre et l'appel de la forêt*, Chicoutimi, SHS, p. 11.

⁴³⁵ Raoul BLANCHARD, 1935, *op. cit.*, p. 113-115.

⁴³⁶ Jérôme GAGNON, 2009, *op. cit.*, p. 146-152.

⁴³⁷ « Tableau des paroisses et missions fondées depuis trente ans – 1901-1931 », Rapport du ministère de la Colonisation de la Chasse et des Pêcheries, *DSQ*, 1932, p. 175.

Augustin. Douze s'établissent dans Sainte-Jeanne d'Arc, malgré les inquiétudes que cette paroisse procure au missionnaire en raison de sa faible croissance. Dans Mistassini, Saint-Eugène et la colonie de Saint-Stanislas, le front pionnier progresse vers le canton La Trappe. À Albanel et à Saint-Thomas-Dydime, la colonisation gagne du terrain. Seuls les établissements de Girardville et de La Doré semblent en stagnation. Bergeron évalue à une soixantaine le nombre de familles nouvelles qui s'installent au Lac-Saint-Jean. Il est heureux de constater que la population des colonies croît aussi par le nombre important des naissances. Selon lui, si la colonisation peut encore progresser dans l'ensemble de la région, ce sera avec l'égouttement des nombreuses savanes qui occupent le territoire. À l'instar de Raoul Blanchard, qui parcourt le territoire quelques années plus tard, il croit que l'assèchement de ces territoires serait suffisant pour relancer le peuplement à maints endroits. Il estime au Saguenay que 187 hectares pourraient être récupérés, dont la plus importante partie se trouve entre Chicoutimi et Bagotville. Au Lac-Saint-Jean, 197 hectares pourraient être ajoutés au territoire agricole, dont l'immense savane du canton Racine (Vauvert)⁴³⁸.

Pour comprendre où en est la région en matière d'occupation du sol, il convient d'y appliquer le concept de saturation de l'œkoumène agricole développé par Gérard Bouchard et son équipe. Pour connaître la saturation des sols, ils ont utilisé l'année du plus grand nombre de véritables exploitations agricoles (4,5 hectares et plus) pour chacune des unités paroissiales du territoire régional. Cet indicateur, qui a l'avantage de représenter des données à la fois agraires et démographiques, démontre que jusqu'à l'année de recensement

⁴³⁸ Jean BERGERON, *op. cit.*, 17 octobre 1929, p. 314-324; Raoul BLANCHARD, 1935, *op.cit.*, p. 115-116.

1931, ce qui représente la fin de la décennie 1920, la plus grande partie du territoire agricole régional est déjà largement saturée. Les régions urbaines du Haut-Saguenay, de La Baie à Jonquière, le sont depuis 1881 tandis que la plaine du sud du Lac-Saint-Jean, d'Hébertville à Saint-Félicien, l'est depuis 1911 et d'autres localités dispersées dans le Bas-Saguenay, le nord et l'ouest du Lac-Saint-Jean, le sont en 1931. Seules quelques localités du Bas-Saguenay (Sainte-Rose-du-Nord, Rivière-Éternité, Saint-Félix d'Otis, Ferland), du Haut-Saguenay (Larouche, Saint-Charles, Saint-Honoré, Shipshaw, Falardeau, Saint-Nazaire, Bégin, Labrecque), de l'extrême sud du Lac-Saint-Jean (Sainte-Hedwidge, Lac-Bouchette), de l'ouest du Lac-Saint-Jean (Saint-Méthode, Saint-Stanislas, Saint-Eugène, Albanel, Girardville, Saint-Edmond, Notre-Dame-de-Lorette) et Saint-Ludger-de-Milot le seront après la crise économique⁴³⁹. De façon générale, ce sont les territoires qui seront colonisés au cours du mouvement de retour à la terre.

4.3.2 LE RETOUR À LA TERRE AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN DE 1930 À 1939

La prise de conscience régionale en ce qui concerne la solution de la colonisation apparaît naturellement dans une société où le discours pionnier est très présent depuis plusieurs décennies. L'industrie avait ralenti le mouvement, mais la période difficile vécue au Saguenay depuis quelques années déjà réactive le réflexe pionnier. Ce n'est donc pas surprenant qu'à l'automne 1930, le discours des médias locaux soit clairement orienté vers cette solution. Dans le contexte de l'application d'une somme de 20 millions de dollars par le gouvernement fédéral pour lutter contre le chômage, les avis sont qu'une part importante

⁴³⁹ Gérard BOUCHARD, 1996, *op.cit.*, p. 399-404.

de ces fonds devrait être mise à la disposition du retour à la terre. À Jonquière, la Chambre de commerce locale fait appel au colonisateur Jean Bergeron pour réclamer l'égouttement des savanes et la refondation de la paroisse Saint-Cyriac, où 120 lots sont disponibles, selon lui⁴⁴⁰. Dans son édition du 2 octobre 1930, le *Progrès du Saguenay* fait valoir sa position à travers la lettre d'un anonyme de Chicoutimi qui signe « un citadin » :

Cher Monsieur,

Je suis dans la ville de Chicoutimi depuis une quinzaine d'années et je réussis à vivre convenablement, mais il ne me reste jamais rien, quand j'ai payé tout ce qu'il me faut pour nourrir une famille.

Je puis vous dire que mon cas est celui du tiers de la population à Chicoutimi, à Jonquière et ailleurs, qui vient de la campagne. Je suis toujours resté avec certains désirs de retourner sur la terre quand je le pourrai, car c'est là que je vivrais le plus à mon goût et surtout que je pourrais élever mes enfants à mon entière satisfaction.

J'ai eu l'occasion de visiter cet été les paroisses de St-Ambroise, Labrecque, Saint-Nazaire, le Canton Bégin, Saint-Félix d'Otis et plusieurs belles paroisses du Lac-Saint-Jean. J'ai trouvé là de belles terres suffisamment défrichées, bâties convenablement et pourvues d'un bon roulant. Ces terres étaient à vendre à des prix très abordables, et je vous avoue que je suis malade d'en acheter une.

Malheureusement, le capital me manque. Ici en ville, je dépense à mesure tout ce que je gagne et j'ai beau essayer de faire de l'économie, je ne prends jamais le dessus, bien que je réussisse à travailler tout le temps.

Il me semble que les Gouvernements devraient favoriser le retour à la terre en organisant le crédit du colon. Le Crédit Agricole est une bonne chose, je crois bien, mais il ne peut pas aider du tout un colon qui débute. Ce qu'il faudrait, c'est que le gouvernement avance beaucoup plus d'argent au colon dont la bonne foi et la compétence sont assurées, et que le colon ne paye qu'un intérêt très bas sur la somme empruntée, puis qu'il rembourse par versements très faciles.

Étant disposé à partir tout de suite pour la campagne, et croyant faire un succès de mon établissement, je désire ardemment que les Gouvernements m'aident à réaliser mon rêve et je suis certain qu'un bon nombre de mes concitoyens sont dans le même cas que moi. Je ne vois pas comment on pourrait mieux organiser le retour à la terre qu'en favorisant l'établissement des colons par des prêts d'argent avantageux⁴⁴¹.

C'est de La Baie que vient l'initiative d'activer concrètement le mouvement de retour à la terre qui apparaît au Saguenay au cours de l'hiver 1931 alors que la Chambre de commerce de la Baie des Ha! Ha! organise des conférences auprès de la population pour

⁴⁴⁰ « D'importantes résolutions sont ratifiées », *Progrès du Saguenay*, 17 septembre 1930, p. 8; Abbé Georges-Henri Bilodeau, « En temps de chômage », *Progrès du Saguenay*, 30 septembre 1930, p. 3.

⁴⁴¹ « Un citadin qui veut retourner à la terre », *Progrès du Saguenay*, 2 octobre 1930 p. 3.

convaincre les chômeurs de la ville de prendre une terre sur des territoires disponibles des environs, notamment dans Saint-Félix d’Otis et dans le canton Boilleau. L’espoir est d’y installer une trentaine de familles d’ouvriers sans travail⁴⁴². De concert avec le missionnaire Jean Bergeron et le député provincial Gustave Delisle, la chambre de commerce préside à la fondation de la Société de colonisation de la Baie des Ha! Ha! qui place à sa tête le chanoine Arthur Gaudreault de Bagotville que la population régionale connaît bien pour ses nombreux articles dans le journal de Chicoutimi, Georges-Henri Lavoie et d’autres notables en vue du secteur⁴⁴³. Lors d’une grande journée de colonisation organisée à Bagotville le 6 avril, la possibilité de placer 217 futurs colons dans les environs est étudiée, tant dans les cantons Otis, Ferland et Boilleau que dans le sud du canton Bagot, au Lac-à-la-Poche, et dans le secteur au nom peu engageant de « Caillouton »⁴⁴⁴. Pour plusieurs, il conviendrait davantage d’évaluer la possibilité de les orienter vers les cantons Dolbeau, Racine, Proulx ou Milot au Lac-Saint-Jean. La journée se conclut par une grande assemblée où 700 personnes assistent aux discours enflammés du chanoine Gaudreault, de l’agronome Avila Charbonneau, du zéléateur de la colonisation J.-E. Laforce, de l’incontournable Jean Bergeron et du député Delisle⁴⁴⁵. Le mouvement est lancé dans l’enthousiasme ; dans les mois qui vont suivre, il fait boule de neige. À Québec, le premier ministre Taschereau accorde au Saguenay un montant de 200 000 \$ pour les chômeurs désireux de gagner les terres de colonisation. Le moment est particulièrement bien choisi puisqu’au mois d’août, le gouvernement s’en va en élections. En juin, à Chicoutimi, la Société de colonisation Chicoutimi-Lac-St-Jean, qui avait été fondée en 1918 est réactivée. À Jonquière, le maire

⁴⁴² Dominique BEAUDIN, « L’heure opportune », *Progrès du Saguenay*, 21 février 1931, p. 3.

⁴⁴³ « La Société de colonisation de la Baie des Ha! Ha! », *Progrès du Saguenay*, 26 mars 1931, p. 8 et 31 mars 1931 p. 6.

⁴⁴⁴ Jean BERGERON, *op. cit.*, 25 octobre 1930, p. 398

⁴⁴⁵ « Journée de colonisation », *Progrès du Saguenay*, 9 avril 1931, p. 7-8 et 10 avril 1931, p. 4, 7 et 8.

et un groupe de citoyens organisent un comité pour diriger les chômeurs vers le Lac-Saint-Jean. Lors d'une assemblée se tenant à l'hôtel de ville de Jonquière, 1 000 personnes viennent entendre les chantres habituels de la colonisation et plusieurs s'empressent de donner leurs noms pour les 150 lots disponibles pour les colons de Jonquière dans le canton Milot, au nord de Péribonka. En juillet, un comité est formé à Kénogami pour ouvrir des terres à Shipshaw. Enfin, des mouvements semblables voient le jour au Lac-Saint-Jean, notamment à Saint-Félicien où des colons lorgnent vers les terres du canton Antoine et à Chambord où se développe un projet de peuplement à 30 kilomètres au sud, au lac Maggie dans le canton Dequen⁴⁴⁶.

Au cours de l'été 1931, ce sont 1 574 lots qui sont distribués à 1 397 familles. En juin, ces colons s'ébranlent, en groupe, des villes du Saguenay pour gagner les territoires de colonisation du Bas-Saguenay et du Lac-Saint-Jean. Selon le bilan qu'il dresse de cette année de colonisation, Jean Bergeron démontre, chiffres à l'appui, le succès de l'opération. Le rapport (voir TABLEAU 24, ANNEXE 16) fait montre avec acuité de l'importance du mouvement dans les nouvelles paroisses de colonisation dans les cantons Racine (Sainte-Marguerite-Marie, Vauvert), Proulx (Sainte-Élisabeth), Milot (Saint-Ludger), Beaudet, Antoine et Pelletier (Notre-Dame-de-Lorette), Dequen (lac Maggie), Labrecque (Lac-des-Habitants), Falardeau (Saint-David) et Ferland-Boilleau. Il ressort par ailleurs de ce bilan que la relance de la colonisation ne concerne pas que les colonies nouvelles, mais que l'ensemble du territoire encore colonisable de la région observe le même mouvement. C'est

⁴⁴⁶ « Assemblée importante sur la colonisation », *Progrès du Saguenay*, 6 juin 1931, p. 7-8; « Mouvement de colonisation à Jonquière », *Progrès du Saguenay*, 6 juin 1931, p. 8; « Les futurs colons de Jonquière », *Progrès du Saguenay*, 9 juin 1931, p. 6; « Importante délégation de Kénogami à Québec », *Progrès du Saguenay*, 8 juillet 1931, p. 6; « Comité de colonisation à St-Félicien », *Progrès du Saguenay*, 24 juillet 1931, p. 8; « Le comité de colonisation de Chambord », *Progrès du Saguenay*, 29 juillet 1931, p. 6.

le cas au Saguenay du canton Otis (Saint-Félix) où la colonisation est parmi les plus fortes avec ses 95 lots concédés, dans Tremblay, Saint-Germain (Saint-Honoré, Saint-Fulgence et Sainte-Rose), Garnier (L'Ascension), Dolbeau (Sainte-Jeanne d'Arc) et Pelletier (Saint-Eugène, Saint-Stanislas, Notre-Dame-de-Lorette).

Au cours des années suivantes, le mouvement s'affermi. Selon le rapport du nouveau missionnaire colonisateur pour la région, l'abbé Lucien Savard (1894-1969), l'année 1932 voit le placement de 1986 familles⁴⁴⁷ sur des terres régionales, et ce, malgré qu'il soit ponctué de nombreuses désertions où des colons se découragent devant la difficulté de la tâche, mais aussi en raison des perspectives peu encourageantes de leur établissement, notamment dans le canton Milot⁴⁴⁸. À la fin de 1934, le *Progrès du Saguenay*, désireux de remonter le moral de la région, publie un numéro spécial intitulé « Ayons confiance en l'avenir » dans lequel il dresse un bilan des forces vives de la région. En ce qui concerne la colonisation, il est question du mouvement qui se déroule depuis 1931, mentionnant que ce sont 2 410 familles (16 281 personnes) qui ont été placées sur des terres neuves. C'est une estimation qui apparaît réaliste (voir note de bas de page 447). Onze chapelles-écoles, 29 écoles et 480 maisons ont été construites aux frais du ministère de la Colonisation, qui, selon les estimations, distribue 330 000 \$ par année en secours directs et environ 85 000 \$ en primes de toutes sortes. Ces montants s'ajoutent aux salaires payés pour les travaux de

⁴⁴⁷ Si on considère les chiffres de l'année précédente, ceux-ci ne manquent pas de nous étonner. De quoi est-il question au juste ? Serait-il possible que ces 1 986 familles comprennent une partie des colons qui ont défriché un lot l'année précédente et qui sont retournés dans leur paroisse d'origine pour s'installer en 1932? Sur le nombre de lots concédés l'année précédente, seulement 690 familles ont décidé d'y résider. Ajoutons à cela le nombre de colons qui désertent leurs terres, dont le nombre est difficile à chiffrer. Tout cela nous permet de considérer comme réaliste le total de 2 410 familles proposé par le *Progrès du Saguenay* dans son article du 6 décembre 1934.

⁴⁴⁸ Lucien SAVARD, « Rapport du missionnaire colonisateur pour Chicoutimi, Lac-Saint-Jean et Roberval », 20 septembre 1932, Rapport du Département de la Colonisation de la Chasse et des Pêcheries, *DSQ*, 1933, p. 132-142.

construction et d'amélioration des chemins, aux distributions de grains de semences et de vêtements, et à la remise des droits de coupe de bois réalisée par les colons. Par ailleurs, les effets positifs qu'auront les mesures du plan Vautrin en ce qui concerne le programme d'accès à la terre pour les fils de cultivateurs sont anticipés, et ce, malgré que les terres dans la région soient désormais de plus en plus rares⁴⁴⁹.

Si la seconde moitié de la décennie offre un portrait plus modéré quant au nombre d'établissements de colons dans la région, il n'en est pas de même pour ce qui est de l'organisation de la colonisation. Favorisée par le plan Vautrin, qui vise une action générale sur la colonisation, la collaboration entre l'État québécois et le clergé national est raffermie, mais aussi précisée dans la réforme des sociétés de colonisation. Ainsi, chaque diocèse du Québec procède à la fondation de sociétés de colonisation diocésaines qui coordonneront les activités de colonisation. Dix-neuf sociétés diocésaines voient le jour. Au diocèse de Chicoutimi, la nouvelle société de colonisation est fondée le 6 mars 1935. Elle a pour but de favoriser et d'organiser l'établissement des chômeurs recommandés au préalable au ministère de la colonisation, sur des terres neuves, des terres abandonnées ou sur une partie des terres paternelles. Pour ce faire, elle forme 45 comités paroissiaux un peu partout sur le territoire diocésain et recueille des dons pour offrir des provisions, des vêtements et diverses denrées aux colons nécessiteux. Par ailleurs, la nouvelle société est chargée de procéder à des enquêtes sur les terres abandonnées et sur les territoires colonisables de sa juridiction. La nouvelle société fondée selon les vœux de l'évêque présente un visage hautement clérical. Son président est le curé de Saint-Honoré, l'abbé Armand Desgagné,

⁴⁴⁹ « La colonisation dans la région », *Progrès du Saguenay*, 6 décembre 1934, p.12.

impliqué dans l'établissement de la colonie de Falardeau. Son vice-président est l'agronome de Chicoutimi Gustave Prince et le secrétaire-trésorier, l'abbé Arthur Fortier. Nombre de directeurs sont recrutés parmi les curés des paroisses de colonisation de la région et parmi les cultivateurs locaux reconnus. Dès ses premiers mois, la nouvelle société fédère les comités locaux de colonisation déjà existants ou qui voient le jour à la suite de cette initiative⁴⁵⁰. L'essentiel de son action s'effectue dans les dernières années de la crise. Elle s'illustre surtout pour son implication dans le placement des colons en Abitibi et en Gaspésie, mais elle est aussi maître d'œuvre des derniers efforts de colonisation dans la région jusqu'à la fermeture de ses livres en 1968⁴⁵¹.

Les efforts de peuplement régionaux de la seconde partie des années 1930 se réalisent principalement dans l'application du plan Vautrin, par l'établissement de familles isolées dans les colonies et les paroisses déjà établies. Il n'y aura plus de nouvelles fondations de colonies. Du 21 novembre 1934 au 30 juin 1939, 240 familles de colons (118 du comté Chicoutimi, 47 dans Lac-Saint-Jean et 75 dans Roberval) sont établies sur des terres dans la région, principalement dans les cantons Falardeau, Hébert, Bourget, Beaudet, Dolbeau, Dequen, Racine et Dalmas⁴⁵². En marge de ces données, il convient de mentionner que quelques familles ont profité du plan d'établissement groupé du plan Vautrin à partir de 1935. Il s'agit d'un groupe de colons qui s'établissent dans la paroisse

⁴⁵⁰ Jean BERGERON, « Rapport de l'abbé Jean Bergeron », 30 décembre 1935, Rapport du ministère de la Colonisation, *DSQ*, 1936, p. 154.

⁴⁵¹ Lettre de l'abbé Arthur FORTIER, l'évêque de Chicoutimi, Mgr Charles-A. Lamarche, 18 mars 1935, Fonds Gérard-Lévesque, P164, Archives de la SHS, BAnQ-S; « La colonisation », *Progrès du Saguenay*, 28 mars 1935 p. 3; Russel BOUCHARD, 1988, *op.cit.*, p. 180-185

⁴⁵² Henry L. AUGER, Rapport général des activités du ministère de la Colonisation de la Province de Québec pour l'année finissant le 30 juin 1937. (non-publié), *DSQ* p. 32 ; Henry L. Auger, Rapport général des activités du ministère de la Colonisation de la Province de Québec pour l'année finissant le 30 juin 1939, *DSQ*, p. 28-34;

de Saint-Méthode au Lac-Saint-Jean. Cette dernière avait connu une baisse dramatique de sa population à cause de l'inondation de ses terres basses lors du rehaussement des eaux du Lac-Saint-Jean à la fin des années 1920. La compagnie Duke-Price s'étant portée acquéreur de ces terres, elles sont offertes par la compagnie aux chômeurs désireux de s'établir dans le secteur en 1931⁴⁵³. Peu de temps après, le gouvernement acquiert les terres par son programme de rachat de terres et y établit des colons. Dans son rapport de 1933, Lucien Savard mentionne que 10 familles s'y sont établies. En 1935, un groupe de 27 familles s'y est installé auquel s'ajoutent cinq familles isolées. L'expérience ne semble pas avoir connu un développement plus important puisque le rapport de 1936 mentionne que la paroisse est désormais complétée⁴⁵⁴.

Ces chiffres témoignent d'une rationalisation considérable du mouvement de colonisation pour la seconde moitié de la décennie 1930. Il apparaît clairement que c'est au cours des années 1931 à 1934 que s'est effectué au Saguenay—Lac-Saint-Jean l'essentiel du peuplement relié au retour à la terre. De ce point de vue-là, il nous est permis d'esquisser, avec circonspection et réserves, une évaluation du retour à la terre de 1931 à 1939 de l'ordre de 2 850 familles. Ce total est évalué cependant à partir de chiffres quelques fois imprécis et sujets à caution. Par ailleurs, il ne tient pas compte du nombre de déserteurs⁴⁵⁵, dont la proportion est inconnue pour la seconde moitié de la décennie et dont le nombre a été soustrait comme nombre total estimé de colons pour la première partie.

⁴⁵³ « La Duke-Price vient en aide aux chômeurs », *Progrès du Saguenay*, 17 septembre 1931, p. 8.

⁴⁵⁴ Oscar DESGAGNÉ, *op.cit.*, p. 80.

⁴⁵⁵ Le terme *déserteur* revêt évidemment une connotation négative et culpabilisante. Il place celui qui abandonne la colonisation devant un échec face à l'idéal national, échec renforcé par son utilisation courante, notamment dans les rapports de colonisation. Cet usage explique que nous l'employons dans ce mémoire tout en étant conscients du sens connoté.

Enfin, si ce total se rapporte aux évaluations du nombre de familles qui ont participé au retour à la terre au Québec, nombre variant entre 42 000 et 54 000⁴⁵⁶, le Saguenay—Lac-Saint-Jean n’y contribue que dans une proportion oscillant entre 5,3 % à 6,8 %. Si le mouvement de colonisation saguenéen a pu impressionner en début des années 1930, il s’est estompé rapidement pour représenter une part marginale du portrait provincial de la colonisation dans les années 1930, dominée par l’Abitibi et ses 42 nouvelles paroisses.

4.3.3 LA VIE DES COLONS DU RETOUR À LA TERRE

C’est une vérité de la Palice que d’affirmer que le travail de colonisation n’est pas de tout repos et qu’il comporte plus de difficultés que de réels gains pour les familles qui gagnent les terres neuves. Le labeur est difficile, long et ingrat. Après quelques années seulement, le colon peut tirer quelques profits de sa terre. Il doit avoir certain nombre d’aptitudes physiques, morales et agricoles indispensables à l’entreprise. Ces dispositions, doivent aussi être partagées par son épouse. Celle-ci gagne à maîtriser la couture, le tricot, la cuisine et les travaux domestiques. Malgré tout, les colonisateurs de ces années de crise sont pour la plupart démunis et à la recherche d’une façon de survivre au chômage. Il existe bien d’authentiques cultivateurs, notamment ceux qui sont directement issus de familles rurales, mais la majorité des colons du retour à la terre provient des villes où règne la misère. Les organisateurs de la colonisation en sont bien conscients, mais ils doivent faire avec cette réalité. En dehors de la rhétorique colonisatrice sur les bienfaits de la vie rurale,

⁴⁵⁶ Voir page 188.

quelle part réelle des colons s'engage dans cette aventure avec le désir de vivre de la terre?

Dans son rapport de 1931, Jean Bergeron ne se berce pas d'illusions :

Il s'est formé dans presque toutes les villes et villages industriels des comités dont le but était de demander des terres, des fonds et faire le choix des colons, ce qui était la partie la plus délicate de leur besogne. Choisir des colons dans les villes et les villages, c'est si difficile que les anges eux-mêmes seraient exposés aussi à se tromper, du moins à être trompés. Tout cela pour vous prévenir que sur le grand nombre de colons placés dans le cours de l'été, nous en perdrons un certain pourcentage si l'industrie ressuscitait avec le même corps et la même âme qu'elle avait pendant sa vie⁴⁵⁷.

Pour bon nombre de colons, la colonisation est un véritable saut dans le vide. Certains, qui sont en ville depuis peu, ont bien quelques notions du travail agricole, mais pour plusieurs, tout cela est bien loin et ils sont d'abord et avant tout des travailleurs industriels. La colonisation représente un défi majeur, et ce, dans le dénuement souvent le plus complet, comme en témoigne Lucien Savard lors du Congrès diocésain de l'U.C.C. qui se tient à Saint-Félicien en octobre 1932 :

Pour nos colons des terres neuves, règle générale, ils arrivaient sans le sou. Plusieurs apportaient radio, chesterfield, laveuse électrique, mais de l'argent, point! Pas d'outils, pas de cheval, ni de voiture. L'été dernier, ils ont vécu, grâce à la prime spéciale de \$75.00, pour cinq acres de défrichement, et grâce aux travaux de voirie et d'égouttement; et cet hiver payé à même le fond de chômage. Tous ceux qui ont voulu être économes n'ont pas manqué de nourriture, mais la plupart n'ont pu gagner des habits⁴⁵⁸.

Outre ces difficultés, les colons installés au cours de l'été 1931 l'ont été dans un mouvement d'empressement, d'enthousiasme et d'urgence qui se traduit par une certaine improvisation tant de la part des organisateurs que des colons eux-mêmes, pressés de se rendre sur les terres neuves. Cet empressement donne lieu à des frictions des principaux intéressés avec ceux qui sont chargés d'appliquer l'aide gouvernementale, mais aussi à des récriminations contre les missionnaires qui sont à l'origine du mouvement : retard dans le

⁴⁵⁷ Jean BERGERON, *op.cit.*, 23 octobre 1931, p.80.

⁴⁵⁸ « Sur la colonisation », *Progrès du Saguenay*, 13 octobre 1932, p.1.

paiement des bons du secours directs, plaintes des marchands qui peinent à se voir rembourser les bons reçus des colons, plaintes contre les officiers du ministère qui, aux dires de certains, défavorisent une colonie aux profits des autres. Bref les insatisfactions ne tardent pas à être soulevées et culminent au cours de l'année 1932. Une enquête est menée au Lac-Saint-Jean, principalement dans le secteur de colonisation du nord-ouest et plus particulièrement à Mistassini, où se trouve le bureau régissant tout le secteur. Les plaintes provenant notamment des colons du canton Racine (Vauvert) allèguent que l'agent Auguste Gagné serait responsable de nombreuses irrégularités dans la distribution des secours directs. Les marchands sont aussi dénoncés parce qu'ils majorent le prix des marchandises de 10 % à 20 % pour ceux qui se servent des bons du secours direct⁴⁵⁹. Enfin, les pressions indues de l'agent Gagné inquiètent puisque, semble-t-il, il n'hésite pas à profiter de sa situation pour faire de la politique. Le torchon brûle dans le secteur au moins jusqu'en 1936, s'il faut en croire la lettre d'Ernest Ménard adressée au directeur des services du ministère, J.-E. Garon⁴⁶⁰. Les insuffisances de l'aide gouvernementale semblent perdurer. En 1936, si l'État s'occupe bien, à travers le plan Vautrin, des régions prioritaires pour la colonisation comme l'Abitibi et la Gaspésie, ceux que l'on appelle les « anciens colons », c'est-à-dire ceux qui ont initié le mouvement en 1931 au Saguenay—Lac-Saint-Jean sont délaissés. La situation est préoccupante comme en témoigne cet extrait : « Ils n'ont pas encore reçu les secours du mois de décembre. De tous les coins de

⁴⁵⁹ Lettre non signée adressée au ministre de la Colonisation Hector Laferté, datée de l'Anse-Saint-Jean le 20 avril 1934, Dossier Anse-Saint-Jean (correspondance) 8.03, Fonds Gérard Lévesque, P-164, Archives de la SHS, BAnQ-S; « Lettre au Progrès- Sur une déclaration de l'honorable premier ministre », *Progrès du Saguenay*, 14 juillet 1932 p. 8; « Sur la colonisation », *Progrès du Saguenay*, 13 octobre 1932 p. 1-5; « La distribution des secours directs », *Progrès du Saguenay*, 1^{er} décembre 1932 p. 3.

⁴⁶⁰ Lettre d'Ernest Ménard, chef de district à J.-E. Garon, directeur des services au ministère de la Colonisation, 16 mars 1936, Dossier District de colonisation (correspondance) 9.44, fonds Gérard Lévesque, P-164, Archives de la SHS, BAnQ-S.

nos comtés montent les plaintes, la misère la plus noire règne chez ces pauvres gens; on se demande si à la fin il ne vaudrait pas mieux les voir revenir dans les villes et les villages qu'ils ont laissés. »⁴⁶¹

L'aspect le plus problématique demeure cependant la question de la qualité des terres octroyées aux colons. Elles sont souvent plus ou moins propices à l'agriculture. Si elles n'avaient pas encore trouvé preneur à la fin des années 1920, c'est qu'elles n'étaient pas des plus intéressantes. Raoul Blanchard décrit les terres de colonisation des années 1930 comme des « terres sablonneuses, de la moraine, de petits golfes de terrasses tout cernés de crans ». Selon lui, ces territoires ingrats sont d'autant plus dommageables quand le colon n'a pas l'expérience de l'agriculture et les moyens de l'améliorer⁴⁶². En 1936, dans une lettre adressée à J.-E. Garon, directeur des services au ministère de la Colonisation, le chef de district Ernest Ménard porte un jugement sans équivoque sur la qualité du sol des lots des colons établis depuis 1931 : « Il ne reste plus de lots propres à la culture dans ce district sauf quelques rares parcelles. J'irai plus loin. Je me suis rendu compte que la plupart des lots concédés ou occupés depuis 1931 sont impropres à la culture et devront être tôt ou tard abandonnés. »⁴⁶³

C'est dans le canton Milot que le problème semble le plus criant. Même si les missionnaires colonisateurs s'en défendent et préfèrent mettre cela sur le dos du peu de qualité des candidats colons⁴⁶⁴, il n'en demeure pas moins qu'un véritable problème

⁴⁶¹ Pierre DUPONT « Chèques de secours et déclarations... », *Progrès du Saguenay*, 6 février 1936, p. 1.

⁴⁶² Raoul BLANCHARD, 1935, *op. cit.*, p. 139.

⁴⁶³ Lettre d'Ernest Ménard, *op.cit.*

⁴⁶⁴ « Sur la colonisation », *Progrès du Saguenay*, 13 octobre 1932 p. 1-5

survient sur ces terres dès l'été de 1931. À la lumière des sources consultées, il est difficile de dresser un portrait complet de la désertion des terres de colonisation pour l'ensemble de la période de la crise. Cependant, une liste de l'ensemble des déserteurs pour le Saguenay—Lac-Saint-Jean couvrant la période de 1931 au 1^{er} mai 1935 existe (Voir TABLEAU 25, ANNEXE 17) et fait état d'un total de 498 colons qui ont quitté leurs lots. Sur l'ensemble de cette première moitié de la décennie où le nombre estimé de colons établis sur des terres est de 2 410, cela apparaît comme une proportion très élevée (17,1 %), bien au-delà des évaluations de 5 % que propose l'abbé Lucien Savard dans son rapport de septembre 1934⁴⁶⁵. Que nous dit ce tableau des déserteurs de la colonisation ? Dans un premier temps, il importe de faire ressortir le phénomène décrit plus haut en ce qui concerne le problème de l'établissement des colons de Milot sur des terres peu appropriées à l'agriculture. Les déserteurs des cantons de Milot et de Dalmas, qui forment le même établissement, comptent pour 27,5 % de l'ensemble des désertions de lots de colonisation. De même, ce sont les colons en provenance de Jonquière qui dominent le contingent des déserteurs dans une proportion de 31,5 % ce qui illustre clairement l'ampleur du problème de la colonie de Milot et de ses terres sablonneuses où se sont établis les colons de Jonquière. Si le nombre de déserteurs du canton Milot est le plus important du mouvement de colonisation au Saguenay—Lac-Saint-Jean, il n'explique pas à lui seul le phénomène. Le nombre important de 180 déserteurs pour les cantons de la rive nord du Saguenay (Rouleau, Labrecque, Bégin, Bourget, Simard, Falardeau, Tremblay, Harvey et St-Germain) représente une proportion de 38,1 % de l'ensemble des déserteurs. Là aussi, la désertion

⁴⁶⁵ « Liste des noms des colons ayant quittés leurs lots depuis 1931 » Chicoutimi 1^{er} mai 1935, Dossier des colons déserteurs 9.27, Fonds Gérard Lévesque P-164, Archives de la SHS, BAnQ-S; Lucien SAVARD, *op. cit.*, 15 septembre 1934, p. 162.

s'explique sans aucun doute par la médiocre qualité de ces terres principalement situées dans l'arrière-pays, en plein cœur du plateau laurentien où dominant le socle granitique et des zones sablonneuses dans l'estuaire des rivières comme c'est le cas pour la rivière Shipshaw⁴⁶⁶. Les difficultés d'y faire la colonisation sont confirmées par l'importance du nombre de déserteurs provenant de Saint-Fulgence et de Saint-Honoré, deux localités fort modestes qui, en 1931, comptent respectivement 1 590 et 1 398 habitants⁴⁶⁷. Ces deux paroisses sont largement impliquées dans la colonisation de proche en proche, concernant notamment l'ouverture de la colonie de Falardeau, pour Saint-Honoré, le peuplement des rangs situés au sud du Mont-Valin à Saint-Fulgence et le territoire de la future municipalité de Sainte-Rose-du-Nord pour Saint-Fulgence. Dans l'ensemble, les déserteurs reviennent dans leur paroisse d'origine (85 %). Cependant, parmi ceux qui choisissent un second exil, 20 (4 %) se tournent vers un nouveau territoire de colonisation.

Si on compare le phénomène de la désertion des terres de colonisation au Saguenay—Lac-Saint-Jean avec celle de l'Abitibi-Témiscamingue, on obtient sensiblement la même proportion. Sous l'égide du plan Gordon (1932-1935) cette région reçoit 903 familles dont 252 abandonneront la colonisation avant la fin de l'application du programme fédéral. Une proportion de 28 %. Là aussi, les difficultés de la vie de colon, les désillusions concernant les terres sur lesquelles ils sont installés, le peu de connaissance de la réalité pionnière pour une population essentiellement urbaine et le peu d'enthousiasme initial envers le projet ont raison de plusieurs⁴⁶⁸.

⁴⁶⁶ Raoul BLANCHARD, 1935, *op. cit.*, p. 113-116.

⁴⁶⁷ Recensement du Canada, 1931.

⁴⁶⁸ Odette VINCENT, 1995, *op. cit.*, p. 241.

4.3.4 L'OUVERTURE DE NOUVELLES PAROISSES AU SAGUENAY

Historiquement, la sous-région du Saguenay est davantage identifiée à la naissance et au développement de l'industrie qu'à l'importance de son agriculture. Les terres de bonne qualité ont vite été épuisées. La saturation du terroir le plus fertile, soit celui des zones urbaines du Haut-Saguenay, de La Baie, de Chicoutimi, et de Jonquière est achevée dès la fin des années 1870 et divers secteurs du Bas-Saguenay ont aussi atteint le point de saturation avant la crise économique. Ce sont les cas de l'Anse-Saint-Jean et de Petit-Saguenay sur la rive sud et de Saint-Fulgence et de Saint-Ambroise sur la rive nord⁴⁶⁹. Au cours des années 1930, la colonisation se poursuit dans quelques cantons où l'ouverture de la colonisation était déjà commencée depuis le début du XX^e siècle, comme à Saint-Félix d'Otis (Otis), à Larouche (Kénogami) sur la rive sud et à Saint-Nazaire (Taché), Saint-Léon (Labrecque), Bégin (Bégin), Saint-Charles (Bourget), Shipshaw (Bourget et Simard), Saint-Honoré (Tremblay) et Sainte-Rose-du-Nord (Saint-Germain). Dans cette dernière colonie, la colonisation végète pendant de longues décennies le long du littoral et se concentre dans le secteur du village actuel. La relance de la colonisation dans les années 1930 dans des secteurs très marginaux permet cependant la fondation de la paroisse en 1932⁴⁷⁰. Par ailleurs, dès 1931, on lorgne sur les territoires plus à l'est vers le comté de Saguenay, dans la vallée de la rivière Sainte-Marguerite, et la paroisse de Sacré-Cœur jusqu'à la rivière Portneuf sur la Côte-Nord⁴⁷¹. Au cours des années 1930, l'attention est

⁴⁶⁹ Gérard BOUCHARD, 1996, *op.cit.*, p. 403.

⁴⁷⁰ Louis-Marie BOUCHARD, 1971, « L'évolution d'un rang de colonisation à Sainte-Rose-du-Nord », *Protée*, vol. 1, no 3, p. 9-17; Jérôme GAGNON, 2006a, « L'Église de Sainte-Rose-du-Nord », *Saguenayensia*, vol. 48, no 3, p. 10-13.

⁴⁷¹ « La colonisation dans le Saguenay », *Progrès du Saguenay*, 8 août 1931, p. 3.

plutôt portée sur les colonies qui voient le jour au Saguenay dans le mouvement du retour à la terre, à Ferland-Boilleau et dans le canton Hébert sur la rive sud du Saguenay et à Falardeau et au Lac-des-Habitants sur la rive nord. D'autre part, il est intéressant de porter aussi notre regard sur un projet qui a suscité bien des espoirs au cours de la crise, celui de créer une nouvelle paroisse entre Chicoutimi et Bagotville par l'assèchement de la savane de Bagotville.

4.3.4.1 LES CANTONS DE FERLAND ET BOILLEAU

L'histoire de Ferland-Boilleau ne date pas, à proprement parler, des années 1930. Les deux cantons ont été érigés en 1916, mais des activités forestières s'y déroulent depuis le XIX^e siècle. Le territoire est régulièrement parcouru le long de la rivière Ha! Ha! pour se rendre au lac du même nom, mais aussi pour se rendre dans Charlevoix par la paroisse de Saint-Urbain. Dans les années 1880, une fabrique de fuseaux de bois est ouverte dans ce qui deviendra le canton de Ferland. S'y établit, sans succès, une première colonie au tournant du XX^e siècle⁴⁷² et même des Finlandais s'y installent en 1902 pour une courte durée⁴⁷³. Selon Simard, Lavoie et Gagnon, il existe tout de même un hameau dans Ferland qui précède l'arrivée de la vague des années 1930 où se retrouvent deux scieries et une école dont les classes sont ouvertes de façon irrégulière.

La colonisation plus intensive débute, comme ailleurs, en 1931. Ces nouveaux arrivants proviennent de Grande-Baie, de Bagotville et de Port-Alfred. Les premières

⁴⁷² Chantale SIMARD, Agathe LAVOIE et Guylaine GAGNON, 1981, *Historique de Ferland et Boilleau*, Ferland-Boilleau, document dactylographié.

⁴⁷³ Jérôme Gagnon, 2001, « Des immigrants : trois cas d'exclusion ethnique », *Saguenayensia*, vol. 43, no 2, p. 13-14.

années sont difficiles, car les colons ont l'impression d'être abandonnés, comme en témoigne Jean-Charles Gilbert :

Mais hélas ! Le grand mouvement de colonisation était fini. Le gouvernement avait gagné ses élections; il avait dépensé beaucoup. Nous avons dû rester de sept à huit ans dans des campes qui avaient été bâtis à la hâte. Les colons avaient porté les couvertures des campes sur leur dos trois milles et quelques planches pour faire les *sinks* (évier) et les armoires. Les planchers étaient faits de bois rond tillé⁴⁷⁴.

Dans le rapport qu'il présente en 1931, Jean Bergeron fait état de la concession de 90 lots dans les cantons Ferland et Boilleau. Douze familles résident déjà sur les lieux. L'année suivante, son successeur Lucien Savard recense 50 nouvelles familles dans le canton Ferland et 30 dans Boilleau⁴⁷⁵. Au fil des ans, les deux communautés s'organisent. À Ferland, une première chapelle est construite en 1933 et la mission est placée sous le patronage de Saint-Gabriel. Le 14 juillet 1935, l'évêque du diocèse, M^{gr} Lamarche, est sur les lieux pour bénir le nouveau temple et sa cloche⁴⁷⁶. Un premier curé résident, l'abbé Hermel Girard, est nommé en 1934, alors que le village se dote de services comme un magasin général et une école qui dessert la population villageoise à compter de 1938.

Pour Boilleau, le service religieux est assumé par le curé Girard de Ferland. Cependant, une mission est bel et bien ouverte dans une chapelle-école en 1934, sous le nom de Sainte-Bernadette-de-Soubirou. Auparavant, les colons se rendent au dépôt forestier du lac Ha! Ha! pour y entendre la messe célébrée par un missionnaire pour les bûcherons du secteur. Le hameau se développe donc en marge de la véritable paroisse de Ferland, puisque la communauté possède son propre magasin et deux écoles de rang

⁴⁷⁴ Chantale SIMARD, Agathe LAVOIE et Guylaine GAGNON, *op. cit.*

⁴⁷⁵ Jean BERGERON, 23 octobre 1931, *op. cit.*, p. 82; Lucien SAVARD, 20 septembre 1932, *op. cit.*, p. 134.

⁴⁷⁶ « Bénédiction d'église et de cloche à Ferland », *Progrès du Saguenay*, 4 juillet 1935, p.7.

construites en 1935⁴⁷⁷. Dans le nouveau secteur de colonisation, dans le but d'inciter les colonies agricoles à diversifier leurs activités économiques, le ministère de la colonisation apporte son aide dans la création de petites industries. Dans cette optique, une fabrique de charbon de bois est mise sur pied à Ferland en 1938 afin de trouver une utilité aux bois francs qui sont peu utilisés dans l'industrie forestière commerciale. La Société des Bois-Francs no 2 de Ferland est organisée en coopérative⁴⁷⁸.

4.3.4.2 LA COLONIE DU CANTON HÉBERT

À première vue, le territoire du canton Hébert, situé entre les localités actuelles de Saint-Félix-d'Otis et de l'Anse-Saint-Jean, ne semble guère favorable à l'agriculture. Son relief spectaculaire et son couvert forestier destinent plutôt le territoire à l'industrie forestière et comptent d'ailleurs parmi les terres publiques concédées à la compagnie Price Brothers. Selon les évaluations faites du territoire à la suite de l'érection du canton en 1903, les terres sont impropres à l'agriculture et doivent être réservées à la coupe forestière⁴⁷⁹. L'idée de coloniser le canton Hébert refait cependant surface à la fin des années 1920 à la faveur de la construction de la route reliant La Baie à Saint-Siméon. Ce sont les habitants de l'Anse-Saint-Jean qui réclament l'ouverture du territoire à la colonisation dès 1928. Leurs revendications sont appuyées par le missionnaire Jean Bergeron,⁴⁸⁰ mais ne semblent pas recevoir bon accueil de la part des autorités de l'État. Dans une longue lettre non signée envoyée au ministre de la colonisation Hector Laferté, en 1934, l'auteur se plaint du fait

⁴⁷⁷ Chantale SIMARD, Agathe LAVOIE et Guylaine GAGNON, *op. cit.*

⁴⁷⁸ « L'industrie du charbon de bois à Saint-Gabriel-de-Ferland », *Progrès du Saguenay*, 17 août 1939, p. 1.

⁴⁷⁹ Jérôme GAGNON, 2012, « Le retour à la terre au Saguenay : le cas du canton Hébert », *Saguenayensia*, vol. 53, no 3-4, p. 11.

⁴⁸⁰ Jean BERGERON, *op. cit.*, 25 octobre 1930, p. 396.

que le projet de colonisation des gens de l'Anse-Saint-Jean ait été retardé sciemment par les autorités publiques influencées par les compagnies forestières. Selon lui, le canton Hébert n'a pu profiter du grand mouvement de colonisation de 1931. Il affirme qu'à la suite d'un hiver particulièrement difficile, les autorités locales et religieuses de l'Anse-Saint-Jean ont décidé, au printemps 1932, de se lancer tout de même dans l'aventure aux frais de la municipalité et de bailleurs de fonds locaux⁴⁸¹. Le contenu de cette missive est en contradiction avec un autre document affirmant que les premiers travaux de défrichement et la construction des premiers campements ont été réalisés au cours de l'été 1931⁴⁸². Quoiqu'il en soit, il apparaît plus sûr que l'établissement complet des premières familles se fait au printemps 1932 sous l'égide du curé de la paroisse, Ulric Bouchard, grâce aux efforts conjoints de l'abbé Élias Gagnon qui assume la mission de la colonie jusqu'en 1938, et de toute la communauté de l'Anse-Saint-Jean et de son comité de colonisation fondé en 1931. Sans doute en raison des irrégularités des débuts de l'établissement, les terres des 35 premières familles implantées dans le canton Hébert sont enregistrées collectivement le 30 décembre 1933 au bureau de l'agent des terres⁴⁸³. Lors de son passage en 1933, le missionnaire colonisateur Lucien Savard se réjouit de ce qu'il voit :

Tous nos colons ont progressé en défrichement et ont construit un grand nombre de bonnes granges pour mettre leurs récoltes. Les colons se disent contents de leur sort, et décidés à se faire un avenir dans la culture. Nous nous sommes appliqués à leur inculquer l'esprit du sacrifice, condition spéciale pour maintenir le moral⁴⁸⁴.

Lors de son passage, l'abbé Savard est à même d'apprécier l'évolution de la colonie, notamment par la construction d'une chapelle-école financée par le ministère de la

⁴⁸¹ Lettre non signée adressée au ministre de la Colonisation Hector Laferté, datée de l'Anse-Saint-Jean le 20 avril 1934, Dossier Anse-Saint-Jean (correspondance) 8.03, Fonds Gérard Lévesque, P-164, Archives de la SHS, BAnQ-S.

⁴⁸² Régis SAVARD, Mona HOUDE et Pierre PELLETIER, 1986, *Rivière-Éternité d'hier à aujourd'hui 1933-1986*, Rivière-Éternité, document dactylographié, p. 6-7.

⁴⁸³ Jérôme Gagnon, 2012, *op.cit.*, p.13.

⁴⁸⁴ Lucien SAVARD, *op. cit.*, 8 octobre 1933, p. 160.

Colonisation et par la Price Brothers qui a fourni les matériaux, preuve que les choses se sont tassées et que la colonie est sur la voie d'une évolution régulière⁴⁸⁵. Dans les années qui suivent, la communauté est éprouvée. Des inondations surviennent au printemps 1934 et dévastent les terres des colons. L'année suivante, à la même époque, des feux d'abatis ravagent la forêt environnante et embrasent le centre du village où des maisons, des campements, des granges et la chapelle-école sont réduits en cendres⁴⁸⁶. De tels accidents n'étant pas rares en pays de colonisation. Les habitants ne tardent pas à se relever les manches. En 1936, la mission de Notre-Dame-de-l'Éternité compte 264 habitants, mais déjà les temps changent et la colonie s'oriente essentiellement vers le travail forestier qui reprend dans la région. En 1940, les travailleurs forestiers locaux s'organisent et fondent un chantier coopératif⁴⁸⁷.

4.3.4.3 L'ÉTABLISSEMENT DE SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU

La colonisation du canton Falardeau s'inscrit dans la continuité de celle du nord-ouest de canton Tremblay, qui a été faite au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle pour former la paroisse de Saint-Honoré. À la fin de ce siècle, des premiers défrichements avaient été entrepris dans les environs du lac Grenon et du lac Clair, mais la colonie, qui ne dépasse pas les quelque 100 habitants, périclité au fil des ans. Il faut attendre le début des années 1920 pour que de nouveaux développements voient le jour et que s'établisse le village industriel de Chute-aux-Galets dans la foulée de la construction du barrage du

⁴⁸⁵ *Ibid.*

⁴⁸⁶ « 1 chapelle, 20 maisons et 4 autres bâtiments incendiés », *Progrès du Saguenay*, 30 mai 1935, p. 10.

⁴⁸⁷ Jérôme GAGNON, 2012, *op.cit.*, p. 14-15.

même nom par la compagnie Price sur la rivière Shipshaw⁴⁸⁸. En 1931, Falardeau compte parmi les cantons qui profitent de la grande poussée pionnière. Quatre-vingt-deux lots y sont concédés et quatre familles résident déjà sur leurs terres. La majorité d'entre elles proviennent de la paroisse voisine de Saint-Honoré au sud.

Le premier mouvement passé, les difficultés de vivre sur des terres plutôt inhospitalières ne tardent pas à peser lourd sur une population démunie qui a l'impression de ne pas recevoir de l'État sa part d'aide financière et matérielle. Par ailleurs, les officiers de l'État, chargés de s'occuper du nouvel établissement sont mis en cause. On les accuse de favoritisme et de patronage. Le mécontentement s'exprime de plus en plus ouvertement et nombre de ces nouveaux colons décident de retourner dans leurs paroisses d'origine. Comme la majorité des colons de Falardeau proviennent de la paroisse de Saint-Honoré, c'est dans cette paroisse que fut fondé le comité de colonisation local. En février 1934, un comité est formé sous la présidence du colon Dominique Grenon pour informer le gouvernement des irrégularités qui surviennent dans la colonie de Falardeau et des besoins immédiats des colons⁴⁸⁹. Au cours des mois qui suivent, la situation ne s'améliore pas et les colons de Falardeau s'entendent pour former un comité de Colonisation indépendant⁴⁹⁰. Malheureusement, la discorde demeure et dans une lettre qu'il adresse au président du comité de colonisation dissident, Dominique Grenon, le secrétaire de la société diocésaine de colonisation, l'abbé Arthur Fortier, le somme de s'entendre avec ses homologues de

⁴⁸⁸ Russel BOUCHARD, avec la participation de Rosaire DUFOUR, 1998, *Saint-David de Falardeau : de l'eau, de la terre et des hommes*, Chicoutimi-Nord, l'auteur, p. 6-16.

⁴⁸⁹ Résolution du Comité de colonisation de Saint-Honoré, 27 février 1924, Document no 588- Falardeau, pièces documentaires, Collection de la SHS, BAnQ-S.

⁴⁹⁰ Russel BOUCHARD, 1998, *op. cit.*, p. 22-23.

Saint-Honoré⁴⁹¹. C'est dans ce contexte sulfureux qu'est présentée, le 15 août 1935, une requête au Lieutenant-gouverneur de la province pour que soit détachée la colonie de Falardeau de la municipalité de Saint-Honoré et la création d'une municipalité indépendante⁴⁹². Les Falardiens n'auront gain de cause qu'en 1947.

La colonie croît lentement. À l'automne 1936, elle compte un peu plus de 500 âmes, ce qui lui permet tout de même de prétendre à la formation d'une paroisse qui est érigée en 1937 sous le vocable de Saint-David et de recevoir son premier curé résident, l'abbé Armand Desgagné. La première église se bâtit au prix de grands sacrifices : la population locale est mise à contribution financièrement et en assume bénévolement les travaux de construction. Le temple est inauguré à Noël de la même année⁴⁹³. Si les terres qu'on retrouve à Falardeau sont ingrates, quelques colons réussissent bien. En avril 1938, le leader de la colonie, Dominique Grenon, reçoit la médaille de l'Ordre du Mérite du Colon des mains du ministre Auger. Malgré des épreuves difficiles, notamment l'incendie de sa propriété en 1932, Grenon s'illustre grâce à la qualité de sa ferme⁴⁹⁴. À l'automne, comme cela a été le cas à Ferland-Boilleau, le ministère de la Colonisation, désireux de diversifier les activités économiques de ses colonies, inaugure à Falardeau un concasseur et un broyeur à chaux, ce qui contribuera à réduire l'acidité des sols de la région⁴⁹⁵. Déjà à cette époque, la colonisation n'est plus guère à l'ordre du jour. Comme plusieurs autres colonies,

⁴⁹¹ Lettre du secrétaire de la Société de Colonisation du diocèse de Chicoutimi, l'abbé Arthur Fortier à Dominique Grenon, de Falardeau, 13 mars 1936, Document no 588- Falardeau, pièces documentaires, Collection de la SHS, BAnQ-S.

⁴⁹² Requête présentée au Lieutenant-gouverneur de la province de Québec par les propriétaires du canton Falardeau en vue d'obtenir la formation de la municipalité du canton Falardeau, 15 août 1935, Document no 588- Falardeau, pièces documentaires, Collection de la SHS, BAnQ-S.

⁴⁹³ Russel BOUCHARD, 1998, *op. cit.*, p. 23-24.

⁴⁹⁴ « Un colon à l'honneur », *Progrès du Saguenay*, 7 avril 1938, p. 8.

⁴⁹⁵ « Un broyeur à chaux pour le comté de Chicoutimi », *Progrès du Saguenay*, 20 octobre 1938, p. 12.

la vocation agricole de Falardeau est rapidement remplacée par les activités de coupe en forêt au cours des dernières années de la décennie. Dans les années 1940 Saint-David devient essentiellement une paroisse à vocation forestière et industrielle.

4.3.4.4 LA COLONIE DU LAC-DES-HABITANTS

À l'instar de Falardeau, la colonisation du secteur du Lac-des-Habitants (cantons Labrecque et Rouleau) s'inscrit dans la continuité du mouvement précédent qui avait vu, depuis le début du siècle, l'effort pionnier se porter vers les cantons de Taché (Saint-Nazaire), Labrecque (Saint-Léon) et Bégin où l'établissement pionnier tire alors à sa fin. La colonie du Lac-des-Habitants s'implante tout particulièrement dans le nouveau canton Rouleau érigé en 1936. Délimité au sud par le canton Labrecque, au nord-ouest par la rivière Péribonka et au nord-est par le lac Tchitogama, ce territoire, comme les autres nouveaux territoires de colonisation, se trouve à la limite du territoire agricole colonisable. Ses premiers habitants originaires du Lac-Saint-Jean arrivent en 1930, mais sont immédiatement suivis par le mouvement du printemps et de l'été 1931. Dans ce cas-ci, ce sont principalement des colons de Chicoutimi qui s'installent par l'entremise de la Société de colonisation de Chicoutimi-Lac-Saint-Jean. Quarante nouveaux colons débarquent dans la nouvelle colonie et sont suivis par 55 nouvelles familles au fil des mois suivants⁴⁹⁶.

Néanmoins, l'évolution du nouvel établissement pionnier stagne rapidement. En janvier 1933, l'abbé Rosario Néron vicaire de Saint-Léon desservant la nouvelle mission de Notre-Dame-du-Rosaire, recense 57 familles, ce qui représente une population de 403

⁴⁹⁶ Jérôme GAGNON, 2006b, *op.cit.*, p. 8.

ouailles. En 1938, elles sont 67 familles et totalisent 380 habitants⁴⁹⁷. Mais en 1943, la paroisse ne compte plus que 367 personnes⁴⁹⁸. La population du Lac-des-Habitants est originaire principalement de Chicoutimi, mais provient aussi de Bagotville, de Laterrière, de Saint-Ambroise, de Saint-Cœur-de-Marie, d'Alma, de Péribonka et même de la Gaspésie. Au fil des ans, la communauté s'enrichit des services de quelques artisans et de commerçants. Cependant, ici aussi, c'est l'évolution religieuse qui semble être la priorité. À l'automne 1931, un missionnaire prend l'habitude de visiter les colons qui organisent une première forme de conseil de gestion communautaire. L'année suivante, une chapelle-école est construite aux frais du ministère de la Colonisation et un moulin à scie ouvre ses portes. L'essentiel est assuré. La colonie devient paroisse en accueillant, en 1935, son premier curé résident, l'abbé Jules Riverin⁴⁹⁹. À l'automne 1938, la population locale reçoit la visite de l'évêque venu bénir l'église et sa cloche, cette nouvelle église remplace la chapelle-école financée par le ministère de la Colonisation⁵⁰⁰. Malgré tout, la population vit toujours dans des conditions difficiles, dans l'attente continuelle de l'aide gouvernementale. Le curé de la paroisse s'en ouvre d'ailleurs au secrétaire de la Société de colonisation diocésaine, Arthur Fortier, en 1936 :

Les bons de secours aux nécessiteux n'ont pas été distribués depuis deux mois. J'ai plusieurs familles qui sont sans manger et sans vêtements. J'ai bien donné quelques ordres pour subvenir aux plus pressantes nécessités, mais je ne puis continuer ainsi... La moitié de mes enfants ne vont plus à l'école et n'assistent plus aux offices religieux, surtout le dimanche, parce qu'ils sont dans le dénuement le plus complet⁵⁰¹.

⁴⁹⁷ « Au Lac-des-Habitants », *Progrès du Saguenay*, 15 septembre 1938, p. 1.

⁴⁹⁸ Notes manuscrites de l'abbé Rosario Néron, dossier 1833, p. 1, Collection de la SHS, BAnQ-S; Fiche sur la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, dossier 9.27 Fonds Gérard Lévesque P-164, Archives de la SHS, BAnQ-S.

⁴⁹⁹ Jérôme Gagnon, 2006b, *op.cit.*, p. 8

⁵⁰⁰ « Au Lac-des-Habitants », *Progrès du Saguenay*, 15 septembre 1938, p. 1.

⁵⁰¹ Lettre du curé Jules Riverin à l'abbé Arthur Fortier, 18 janvier 1936, dossier Lac-des-Habitants, 9.27, Fonds Gérard Lévesque, P-164, Archives de la SHS, BAnQ-S.

Dans cette nouvelle paroisse, c'est aussi le travail forestier qui sauve la population. L'occasion de trouver du travail ne tarde pas à venir. La compagnie Price ouvre, dès 1936, des chantiers importants sur la rivière Péribonka et dans le secteur de la rivière Alex. Plusieurs colons y trouveront du travail.

4.3.4.5 LE PROJET DE LA SAVANE DE BAGOTVILLE : LA PAROISSE AVORTÉE

Impossible de passer sous silence, dans ce tour d'horizon des actions entreprises au cours des années 1930 en matière de colonisation au Saguenay, le projet d'établir une paroisse entre Chicoutimi et Bagotville par l'assèchement de la grande tourbière existant à la limite des cantons Chicoutimi et Bagot⁵⁰² au sud de l'actuelle route régionale 170. Connue sous l'appellation de la « savane », le territoire est la propriété du département des Terres publiques du gouvernement du Québec. Composé d'une épaisse couche de tourbe dont la profondeur varie entre deux et quatre mètres, le territoire, qui s'étend sur une superficie de 2 428 hectares doit être drainé par l'aménagement de fossés. La matière organique asséchée doit être ensuite brûlée pour donner accès à une terre argileuse, dite de première qualité⁵⁰³. Une partie du drainage a été réalisé au cours des années 1920⁵⁰⁴, mais la réalisation du projet est toujours d'actualité au moment où survient la crise. En 1930, l'abbé Jean Bergeron estime à 65 000 \$ les travaux nécessaires pour y voir surgir 55 lots et une demi-

⁵⁰² L'essentiel de la savane se trouve dans le canton Bagot, puisqu'un peu plus de 40 hectares seulement se trouvent dans Chicoutimi.

⁵⁰³ R.R. McKibbin, ministère de l'Agriculture, Ottawa, « Savane de Bagot », 12 octobre 1934, 5 p. dans *Application du secours direct à Chicoutimi*, Rapport réalisé par la cité de Chicoutimi, 27 avril 1935, Document 24A, Collection de la SHS, BAnQ-S.

⁵⁰⁴ Dany COTÉ, 2005, *De la colonisation à la mondialisation, histoire de l'industrie agricole au Saguenay-Lac-Saint-Jean* Chicoutimi, UPA, Société historique du Saguenay, p. 102.

paroisse ouverte par les gens de La Baie et de Chicoutimi⁵⁰⁵. L'idée fait son chemin et est reprise par tous les tenants de la colonisation au Saguenay. Comme ces travaux constituent une occasion pour faire travailler les chômeurs de Chicoutimi, des pressions sont faites dans ce sens par le maire de Chicoutimi, M. Dubuc, pour recevoir les octrois nécessaires. Les travaux débutent au mois d'août 1933 et jusqu'à 550 chômeurs de Chicoutimi sont engagés au plus fort des travaux en 1935. Leurs salaires sont prélevés à même les fonds de secours directs accordés à la cité de Chicoutimi qui voit même au transport des travailleurs par camion alors que l'outillage est fourni par le ministère de l'Agriculture du Québec⁵⁰⁶. À ce stade, l'objectif est d'attirer 60 à 75 familles de cultivateurs, la demie paroisse de Jean Bergeron deviendrait alors une paroisse complète. L'installation des premiers colons est prévue pour le printemps 1935, mais les travaux s'éternisent tout le reste de la décennie. Le labeur y est difficile et impopulaire. Il s'agit de creuser à la pelle des fossés qui s'étendent sur des centaines de mètres vers les cours d'eau naturels, dans des conditions souvent difficiles. À Chicoutimi, où les chômeurs travaillent en retour des bons reçus comme secours directs, le chantier de la savane est très mal perçu. En période électorale, le candidat Duhaime, qui s'oppose à Dubuc à l'hôtel de ville, clame que s'il est élu il fera cesser le transport des travailleurs de la savane par camion comme des esclaves pour utiliser des autobus⁵⁰⁷.

⁵⁰⁵ Jean BERGERON, 1930, *op.cit.*, p. 398-400.

⁵⁰⁶ « La savane de Bagotville », *Progrès du Saguenay*, 28 septembre 1933, p. 1; *Application du secours direct à Chicoutimi*, Rapport réalisé par la cité de Chicoutimi, 27 avril 1935, Document 24A, Collection de la SHS, BANQ-S, p. 1.

⁵⁰⁷ « Les candidats de la ligue des citoyens », *Progrès du Saguenay*, 19 juillet 1934, p. 8.

Les travaux de la savane de Bagotville prennent fin à l'été 1941. Ce sont finalement plus de 4 000 hectares qui ont été asséchés. Bien que 125 fermes pourraient s'y établir⁵⁰⁸, la vague de colonisation est alors chose du passé

4.3.5 L'OUVERTURE DE NOUVELLES PAROISSES AU LAC-SAINT-JEAN

Les meilleurs résultats du plan de retour à la terre sont attendus dans la sous-région du Lac-Saint-Jean. C'est dans la cuvette de basses terres, circonscrite par les hauteurs du Bouclier laurentien, que se trouvent les plus belles terres de la région. Comme au Saguenay, elles sont à peu près toutes occupées avant le mouvement de retour à la terre. La grande plaine d'Hébertville au sud-est du lac est saturée dès le XIX^e siècle, alors que bat son plein le peuplement de la partie ouest. En 1911, la région de Roberval est à peu près pleinement occupée et il n'y a plus beaucoup de terres dans le nord-est jusqu'à Saint-Cœur-de-Marie. Dans les deux décennies qui suivent, le tour du lac, de la grande plaine de Normandin aux terres du canton de Taillon, est occupé et il ne reste que le secteur du nord-ouest dans l'arrière-pays où existent de nouvelles terres, comme dans les environs d'Albanel, de Girardville, de Saint-Edmond, de Saint-Eugène et Saint-Stanislas, ou dans le sud près du Lac-Bouchette et de Sainte-Hedwidge. Une grande partie de la colonisation des années 1930 est dirigée vers ces régions dont la qualité du sol n'a rien à voir avec celle des terres déjà occupées depuis des années déjà⁵⁰⁹. Par contre, ce qui retient l'attention, ce sont les dernières paroisses qui ouvrent au cours de la décennie. Comme au Saguenay, celles-ci apparaissent à la faveur du grand mouvement de 1931.

⁵⁰⁸ « La savane de Bagotville ouverte à la culture », *Progrès du Saguenay*, 17 juillet 1941, p. 5.

⁵⁰⁹ Gérard BOUCHARD, 1996, *op.cit.*, p. 403.

4.3.5.1 LES CHÔMEURS DE JONQUIÈRE ET L'OUVERTURE DE LA COLONIE DE SAINT-LUDGER-DE-MILOT

Dans ce territoire plat, à proximité de la rivière Alex, un affluent de la grande rivière Péribonka, peu d'activités humaines ont été recensées avant les années 1930, si ce n'est l'activité forestière qui s'y déroule depuis le milieu du XIX^e siècle et les quelques incursions des habitants de Péribonka et de Saint-Augustin qui y voient un territoire naturel pour la coupe de bois et même l'installation d'une petite scierie, valant au territoire d'être érigé en canton, en 1924, sous le nom de Milot⁵¹⁰. Il faut dire que le territoire apparaît comme inhospitalier. Il existe bien une partie du territoire constitué de terres argileuses propices à l'agriculture, mais elle est séparée de la région habitée au sud par une vaste plaine sablonneuse absolument inculte. C'est ce véritable désert qui a marqué si durablement et négativement les esprits quant aux terres effroyables sur lesquelles s'installaient les colons du retour à la terre. Plusieurs colons, semble-t-il, ont été établis sur ces terres stériles, ce qui explique le si grand mouvement d'abandon de la colonisation dans le secteur et les nombreux reproches aux responsables de l'établissement des colons. Milot, c'est le repoussoir du retour à la terre dans la région⁵¹¹.

Les premiers colons débarquent dans le canton Milot et sur les terres du rang IX du canton Dalmas le 17 juin 1931. Ce sont des chômeurs de Jonquièrre que la misère a poussés vers la terre. Ils arrivent en camion pour entreprendre les premiers défrichements et la

⁵¹⁰ En l'honneur d'Édouard Milot un des premiers colons de Péribonka.

⁵¹¹ Jérôme GAGNON, 2006b, *op. cit.*, p. 9; J.-E. Laforce, « La colonisation au pays du Saguenay et ses détracteurs », *Progrès du Saguenay*, 5 janvier 1932 p. 3-7.

construction des premiers campements. Ce contingent initial s'établit sur les terres pauvres du sud du territoire. Qui plus est, la végétation et les arbres y sont plutôt rares, un incendie de forêt ayant tout dévasté quelques années auparavant. Cela apparaît de prime abord comme une chance pour les défricheurs, mais l'absence de bois de construction fera lourdement défaut par la suite⁵¹². Les peines qu'ils y trouvent ne valent pas de demeurer, même si les secours directs sont distribués dans un territoire si pauvre. Les départs sont nombreux dès les premiers temps. Les contingents suivants auront plus de chance puisqu'ils gagnent les terres argileuses plus au nord. Ce sont ceux qui feront souche : 105 familles de Jonquière auxquelles s'ajoutent des pionniers des environs, notamment de Péribonka. Après une année, la colonie compte 421 habitants. En 1935, 75 familles font grimper le total à 480 personnes⁵¹³ et en 1943, 730 personnes réparties dans 130 familles sont recensées.

Les premières constructions publiques voient le jour dès le mois de décembre 1931. Une chapelle-école est rapidement construite et un service religieux régulier y est offert grâce au concours du curé de la paroisse voisine de Saint-Augustin, l'abbé Ludger Gauthier qui laisse d'ailleurs son prénom à la mission puis à la future paroisse. C'est son vicaire, Joseph Tremblay, qui deviendra le premier curé de la paroisse en 1934. À Milot, le contact avec les paroisses environnantes est important. C'est le marchand bien connu de Péribonka, Sifroid Desjardins qui établit un commerce dans la colonie alors que le terrain est déjà occupé par les marchands jonquiérois Leblanc & Frères⁵¹⁴.

⁵¹² « Les colons de Jonquière et d'ailleurs », *Progrès du Saguenay*, 26 juin 1931, p. 6.

⁵¹³ « Paroisse de colonisation- Saint-Ludger-de-Milot », *Progrès du Saguenay*, 4 avril 1935, p. 2.

⁵¹⁴ Jérôme GAGNON, 2006b, *op. cit.*, p. 9-10.

Il apparaît clairement que l'agriculture n'a pas d'avenir à Saint-Ludger. Les importantes réserves forestières à proximité, propriété de la compagnie Price, sont exploitées à large échelle à compter de 1936. Un vaste réseau de construction d'infrastructures forestières, de campements, de dépôts, de barrages et d'ouvrages pour la drave se met en place dans l'ensemble du bassin de la Péribonka, en particulier sur la rivière Alex. Au fil des ans, c'est dans ce territoire qu'est établie la pièce maîtresse de l'empire forestier de cette compagnie qui permet d'alimenter en matière ligneuse l'usine de papier de Riverbend (Alma), qui reprend aussi du service à cette époque⁵¹⁵. La colonie de Saint-Ludger, au cœur de cette activité renaissante en tire profit. Milot constitue aussi le point de départ du chemin des Passes-Dangereuses que la compagnie Alcan aménage dans les années 1940 pour la construction d'importants ouvrages hydrauliques.

4.3.5.2 LES GENS DE LA BAIE À SAINTE-ÉLISABETH-DE-PROULX

La colonisation du canton Proulx et son extension dans le canton Hudon, au nord, se font à l'initiative de la Société de colonisation de la Baie des Ha! Ha! en 1931. Il convient de mentionner que plusieurs membres de la direction de la société sont peu réceptifs à l'idée de coloniser un territoire si loin de ses bases. L'effort pionnier dans les cantons de Bagot, de Ferland, de Boilleau et Otis est à privilégier selon eux⁵¹⁶. Malgré tout, d'autres, dont le colonisateur Jean Bergeron, croient qu'il y a une opportunité à regarder vers le nord

⁵¹⁵ Jérôme GAGNON, 2007, *op. cit.*, p. 8-12.

⁵¹⁶ « Journée de colonisation à la Baie des Ha! Ha! », *Progrès du Saguenay*, 8 avril 1931, p. 7-8.

du Lac-Saint-Jean⁵¹⁷. Au printemps, le canton Proulx, jusque-là peu fréquenté depuis son arpentage en 1917, est exploré et prêt à recevoir un certain nombre de colons. Ainsi au début du mois de mai, un groupe de 31 colons, accompagné du chanoine de Bagotville Arthur Gaudreault, part par camion vers le nord-ouest du Lac-Saint-Jean avec des provisions, des outils, des bagages et des chevaux. Après un mois, des campements sont construits et la colonie peut prendre son envol, riche de la construction d'un chemin menant à Mistassini. Le nom de la colonie est rattaché à la première messe célébrée en ce lieu le 8 juillet 1931, jour de la Sainte-Élisabeth. L'importance de l'aspect religieux que prend cette colonie est encore une fois frappante. Il ne faut pas oublier l'implication incontournable du clergé régional dans l'opération. Le service religieux est d'ailleurs assuré pendant quelques années par les curés de Sainte-Jeanne d'Arc, Damase Boulanger et Henri Tremblay. Comme dans d'autres colonies, l'année 1935 voit la construction d'une première chapelle-école financée par les fonds du plan Vautrin. Et deux ans plus tard, la petite communauté reçoit son premier curé résident, l'abbé Charles Girard⁵¹⁸. L'évolution de la communauté est lente. Après une année d'existence, Sainte-Élisabeth-de-Proulx se compose essentiellement de 69 familles dispersées sur le territoire. En 1940, la population ne compte pas plus de 78 familles composant une population de 538 individus. Ici aussi, la mise en culture se développe peu. Au départ, il est estimé possible d'ensemencer 4 000 hectares, mais un peu plus de 800 le seront en réalité⁵¹⁹. La terre est pauvre, la colonie est isolée et tout manque. Les services publics tardent à se développer. Tout de même, cinq écoles de rang existent en 1937, quelques petits commerces voient le jour et des associations sociales

⁵¹⁷ *Idem.*

⁵¹⁸ André CÔTÉ, 1978, *Sources de l'histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean Tome 1 : Inventaire des archives paroissiales*, Québec, Direction des Archives nationales du Québec, p. 157.

⁵¹⁹ S.A. 1981, *Album souvenir cinquantenaire de Ste-Élisabeth-de-Proulx*, p. 26.

sont créées. En 1940, alors qu'est construite une nouvelle église, arrive dans la paroisse Mlle Antoinette Larouche, une garde-malade. À l'instar de l'Abitibi, le Service médical aux colons ouvre des dispensaires dans la plupart des colonies de la région⁵²⁰. Malgré tout, ici aussi, la vie est dure et les colons doivent compter sur toutes les ressources qu'offre le milieu pour survivre. M. Eugène Simard témoigne avec une optique positive d'une vie somme toute enviable :

La Providence, il faut l'avouer, nous a conduits dans un coin où le gibier était plus qu'abondant, le poisson aussi. La terre, avec un fond sablonneux, était plus facile à défricher qu'ailleurs et elle était très fertile. Le bois, surtout le pin, était beau : on en trouvait même de si gros, qu'un seul billot remplissait le traîneau, Le bleuet produisait si bien que chaque famille pouvait en cueillir sur son lot en abondance. À cette époque, on pouvait vendre 32 casseaux de bleuets frais pour 0,50 \$. Oui, la nature nous a gâtés et je pense même qu'on a été mieux que ceux qui sont restés en ville⁵²¹.

Pour Mme Jean-Baptiste Villeneuve, qui arrive à Sainte-Élisabeth en 1938, le portrait est moins édifiant et ses premières impressions sont plus amères :

J'avais trouvé la route si mauvaise lors de ma première visite que j'avais baptisé la route « Le chemin des Larmes ». Les autos s'embourbaient sur ce long parcours de sable. Moi, avec un jeune bébé de neuf mois, je m'étais sentie envahie par une sorte de peine et je me souviens toujours de ce sentiment. La tristesse m'envahissait à cause de la monotonie de la route et de ses nombreux détours à parcourir en se rendant au village⁵²².

Dans cette lutte, le rôle des femmes est absolument essentiel. Comme pour les femmes d'ouvriers, ce sont elles qui se retrouvent concrètement avec le rôle de soutien familial en territoire de colonisation.

4.3.5.3 AUX LIMITES NORDIQUES DU LAC-SAINT-JEAN : NOTRE-DAME-DE-LORETTE

⁵²⁰ J.-A. FORTIN, « La colonisation au Lac-Saint-Jean- Ste-Élisabeth-de-Proulx », *Progrès du Saguenay*, 30 janvier 1941, p.7;

⁵²¹ Témoignage de M. Eugène Simard, dans *Album souvenir cinquantenaire de Ste-Élisabeth-de-Proulx*, op. cit., p. 22.

⁵²² Témoignage de Mme Jean-Baptiste Villeeneuve, *Idem*.

Le territoire de colonisation de Notre-Dame-de-Lorette s'étend sur les cantons de Pelletier, Antoine et Beudet, à 16 kilomètres de la paroisse de Saint-Eugène-d'Argentenay, qui représente une base de départ idéale pour la nouvelle colonie. Dans son ouvrage sur cette municipalité, Jean Martin souligne l'importance qu'a eue le retour à la terre dans le secteur pour la croissance de cette communauté. De 1931 à 1938, sa population est passée de 382 à 1 281 habitants⁵²³. Dans la colonie de Lorette, l'établissement débute aussi en 1931 et relève du même mouvement. Cependant, l'effort pionnier est dirigé sur des terres de meilleure qualité, baignées par la rivière aux Rats et la rivière Loup-Cervier. De plus, la colonisation diffère du fait que le mouvement initial est organisé par la Société de colonisation de Chicoutimi-Lac-Saint-Jean qui envoie deux groupes distincts. Un premier de onze familles provenant de Bagotville et de Grande-Baie s'installe au cours de l'été 1931 dans la partie ouest du rang I du canton Antoine tandis que l'autre, composé de 22 familles de Saint-Félicien, s'installe dans la partie est. Les contacts entre les deux groupes auront un effet bénéfique sur la survie de la communauté qui s'installe au départ avec très peu de moyens. Les colons originaires du Lac-Saint-Jean s'avèrent plus aptes aux activités de la terre et pallient les faiblesses du groupe saguenéen⁵²⁴. D'ailleurs, seulement cinq déserteurs sont enregistrés pour les cantons de Pelletier et Antoine jusqu'au printemps 1935⁵²⁵. Avant l'installation, les deux groupes de colons travaillent à la construction d'une voie de communication entre les lots du canton Antoine et la paroisse de Saint-Eugène, où un campement est aménagé pour recevoir les familles⁵²⁶.

⁵²³ Jean MARTIN, 1989, *op. cit.*, p. 19.

⁵²⁴ Jérôme GAGNON, 2006b, *op. cit.*, p. 11.

⁵²⁵ « Liste des noms des colons ayant quitté leurs lots depuis 1931 », *op.cit.*

⁵²⁶ Jérôme GAGNON, 2006b, *op. cit.*, p. 12; Jean Martin, 1989, *op. cit.*, p. 9.

Pendant longtemps, la colonie est des plus précaires et ressemble en tous points à ce qu'offrent les territoires de colonisation des terres neuves du XIX^e siècle où domine l'image du campement en bois ronds. Est-il nécessaire d'insister sur le caractère solidaire dans la réussite d'une telle entreprise ? C'est dans un esprit communautaire que les colons de Lorette survivent tant bien que mal pendant presque dix ans. Arpenté partiellement en 1931, le canton Antoine est dans une situation particulière. 2 400 hectares sont disponibles pour les colons et seront rapidement occupés, mais une partie importante du territoire est la propriété en *freehold*⁵²⁷ de la *Quebec Pulp and Paper Corporation* dont les activités sont au point mort depuis la fermeture de la pulperie de Chicoutimi en 1930. De nombreuses pressions sont effectuées de la part des principaux intéressés pour que les lots soient libérés mais, en même temps, le gouvernement ne tient pas à délester la compagnie de ses concessions forestières puisqu'au Saguenay, la réouverture des usines de pulpe est obstinément espérée. Ce n'est qu'en 1942, lorsque le gouvernement pousse la compagnie à la faillite en raison des droits impayés sur les droits d'utilisation des pouvoirs d'eau que détient la compagnie, que le territoire sera arpenté entièrement et que les terres pourront être mises en valeur⁵²⁸. Notre-Dame-de-Lorette constitue ainsi la dernière paroisse de colonisation de la région. Cette paroisse atteint la saturation de son terroir dans les années 1960⁵²⁹.

Sur le plan institutionnel, la colonie de Lorette doit attendre la fin de la décennie pour que sa situation s'améliore. À compter de 1934, les offices religieux sont entendus

⁵²⁷ En pleine propriété.

⁵²⁸ Jérôme GAGNON, 2006b, *ibid.*, p. 12.

⁵²⁹ Gérard BOUCHARD, *op.cit.*, p. 403.

dans un ancien camp forestier de la compagnie Price, ce jusqu'en 1940 alors que débute la construction d'une première église. Pourtant la période des missions est terminée. Le curé de Saint-Eugène, Joseph Bouchard, est remplacé par un premier curé résident, l'abbé Maurice Larouche, depuis juillet 1939⁵³⁰, et quelques écoles précaires desservent le territoire. Sur le plan des communications, à l'instar des autres colonies, Lorette peut compter sur les services téléphoniques. Il s'agit de lignes installées par la compagnie Price pour ses camps forestiers, qui traversent le territoire local. Comme ses consoeurs, Lorette ne peut compter sur le secours de l'électricité qu'à partir du milieu des années 1940, lors de la mise en place du plan d'électrification rurale qui a fait la renommée du gouvernement Duplessis.

4.3.5.4 UNE NOUVELLE TENTATIVE DE COLONISER VAUVERT

La colonisation des années 1930 dans le canton Racine n'est pas, à proprement parler, un acte d'occupation de terres neuves. Arpenté en 1883, le territoire qui jouxte le lac Saint-Jean et la rivière Mistassini, est occupé, bien partiellement, depuis les débuts de la colonisation du nord des rives du lac et de la rivière Péribonka, au cours des deux dernières décennies du XIX^e siècle. Il faut préciser que le canton est déjà peuplé à quelques endroits, notamment en ce qui concerne la zone riveraine du lac Saint-Jean. Le peuplement inégal du canton suit le mouvement de colonisation de Péribonka. Outre quelques tentatives infructueuses d'établissements agricoles, le canton voit, en 1907, la communauté religieuse française des Frères de Saint-François-Régis y établir un orphelinat agricole qui porte le

⁵³⁰ André CÔTÉ, 1978, *op. cit.*, p. 69.

nom de « Vauvert ». Quelque 800 hectares sont occupés par la communauté sur une pointe riveraine du lac Saint-Jean⁵³¹. Toutefois, le canton demeure quantité négligeable en raison de la pauvreté de son sol sablonneux, mais aussi par le fait que le centre du territoire est occupé par une immense savane qui limite le peuplement⁵³². Il faut donc l'année 1931 pour qu'une nouvelle tentative de colonisation agricole dans le canton voit le jour.

C'est donc dans la partie ouest du canton, en bordure de la rivière Mistassini, que s'établissent les quelque 60 familles de colons en provenance de Port-Alfred, Saint-Félicien, Albanel et Mistassini. La communauté ne connaît pas vraiment de très grands changements. Les colons qui quittent l'endroit sont remplacés par quelques autres familles. En 1946, au moment de la fondation de la paroisse de Sainte-Marguerite-Marie, trois familles de plus s'additionnent au total de 1931⁵³³. L'agriculture traditionnelle ne peut guère tirer avantage d'un tel territoire, si ce n'est que la terre est disponible sans grands défrichements et que la proximité de Mistassini et Dolbeau offre un marché de proximité aux produits de la terre. Cependant, au cours des décennies suivantes, la culture de la pomme de terre, que pratiquent déjà quelques cultivateurs de Péribonka, mais aussi, depuis

⁵³¹ En raison des difficultés occasionnées par le rehaussement des eaux du lac Saint-Jean en 1926, la communauté des Frères de Saint-François-Régis se voit contrainte d'accepter un accord de dédommagement avec la compagnie Duke-Price et quitte le canton Racine en 1938 pour s'établir dans le rang Saint-Louis entre Bagotville et Chicoutimi tout près de la fameuse savane. Jérôme GAGNON, 2009, *Péribonka un petit village au grand destin*, Péribonka, Municipalité de Péribonka/Musée Louis-Hémon, p. 133-134.

⁵³² Au cours des décennies suivantes, ces terres sont achetées par les producteurs de pommes de terre du nord du Lac-Saint-Jean, notamment de Péribonka en raison de la qualité de son sol sablonneux. En 1979, des producteurs de Sainte-Marguerite-Marie et de Péribonka se regroupent pour former la coopérative Patates Lac-Saint-Jean. La tourbière au centre de la péninsule de Vauvert est utilisée, depuis 1992, pour la culture des canneberges qui s'étend sur plus de 30 hectares. (Jérôme Gagnon, 2009, *ibid.*, p. 204-205; « Une expertise en production de canneberge de plus de 20 ans », *Le Nouvelles Hebdo*, 14 octobre 2015 [En ligne] <https://www.nouvelleshebdo.com/actualite/une-expertise-en-production-de-canneberge-de-plus-de-20-ans/> (consulté le 13 juillet 2020).

⁵³³ Victor TREMBLAY, abbé, 1966, *Vallée de Mistassini, aperçu historique des 14 municipalités du territoire*, document no 1, Conseil économique régional, p.5-6.

la première décennie du XX^e siècle, les Frères de Saint-François-Régis, contribue à transformer le paysage agraire du territoire⁵³⁴.

Un court bilan de ce dernier mouvement de colonisation au Saguenay—Lac-Saint-Jean doit être tracé et force nous est d’admettre que l’aventure agraire se solde par une faillite au moins partielle. Le retour à la terre des années 1930 a retardé l’inéluctable déclin du mouvement de peuplement agricole qui constitue la pierre d’assise de l’idéologie de l’élite clérico-nationaliste québécoise et régionale. Ce n’est pas un hasard si le clergé a pris, avec enthousiasme, la direction du mouvement. Il y voyait la chance d’enfin inverser le mouvement social d’urbanisation et d’industrialisation qui divergeait de sa conception du monde et de sa stratégie de survivance nationale et qui s’accroissait depuis la fin du XIX^e siècle. Dans la région, comme dans plusieurs autres endroits au Québec, le territoire avait déjà donné ce qu’il avait à donner avant la crise et la plupart des communautés créées pendant les années 1930 ne survivent qu’en raison d’une réorientation des activités productives vers la forêt. Si la colonisation de la région avait constitué la solution par excellence pour juguler la crise, elle s’avère aussi peu efficace, à moyen terme, pour régler le problème social majeur du chômage. Mais était-ce vraiment le principal objectif ? Pour plusieurs, le retour à la terre représente la dernière chance de relancer le projet d’une société agriculturiste centrée sur la survivance nationale. Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, comme dans d’autres régions du Québec, ces efforts se soldent généralement par un échec.

⁵³⁴ Jérôme GAGNON, 2006b, *op. cit.*, p. 13.

CONCLUSION

Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, la crise prend fin au cours de l'année 1940. Malgré les différentes interventions apportées à l'économie et les mesures pour atténuer le chômage, seule la guerre permet l'électrochoc nécessaire à une véritable reprise économique. Déjà, à compter de 1937, la situation du travail a connu une amélioration notable. La conjoncture internationale en est en grande partie responsable. Le militarisme de l'Allemagne nazie se fait sentir de plus en plus. Le réarmement de l'Allemagne et la réoccupation de la Rhénanie sont des coups de semonce qui annoncent un conflit à venir. La Grande-Bretagne doit se préparer notamment par la construction d'une aviation propre à s'opposer à la *Luftwaffe* et des contrats d'achat d'aluminium relancent l'industrie dans la région. Pour le reste, la déclaration de guerre du Canada à l'Allemagne, le 10 septembre 1939, et le début fulgurant des combats au printemps 1940 contribuent à une reprise économique tout aussi radicale. Pendant cinq ans, l'économie du Saguenay—Lac-Saint-Jean profite considérablement de la production de guerre. La croissance industrielle explose, la région vit à l'heure du plein-emploi. En un temps record, les coups durs qui frappent la région depuis plus d'une décennie sont oubliés, au grand dam des moralisateurs de tout acabit qui voient s'évanouir l'esprit d'austérité, involontaire, qui avait régné.

En 1940, que reste-t-il de l'esprit des années 1930 ? Sans aucun doute l'idée de la misère causée par le chômage qui ne disparaît pas complètement d'ailleurs. Dans les franges moins industrialisées où le travail journalier est dominant, la situation traîne, mais s'améliore lentement. Le traumatisme du chômage demeure prégnant sur la région. Il

ressort de cette étude que la région a été touchée précocement par la dépression économique. La crise qui touche l'industrie forestière au cours de la décennie 1920 entraîne une rationalisation de la production et de l'emploi en forêt et dans les usines de transformation avec pour conséquence une hausse marquée du chômage. À Chicoutimi, la fermeture graduelle et douloureuse des usines de la pulperie jette cette ville dans un état de crise économique bien avant le Krash boursier de New York et la Grande Dépression. Celle-ci ne contribue qu'à accentuer une situation déjà présente et à l'étendre au reste de la région. À Chicoutimi, la crise dure quinze ans; dans les autres villes où l'économie repose sur l'exploitation de la forêt, la situation est des plus précaire et pour ce qui est des paroisses rurales, elles sont aussi sous l'emprise de la dégradation du marché des denrées agricoles, dégradation consécutive à la reprise de la production européenne d'après la Première Guerre mondiale. La crise affecte la population régionale très fortement et le taux de chômage y est un des plus importants au Canada. Les conséquences sociales se manifestent durement sur la population touchée. L'absence de filet social fait en sorte que la pauvreté est préoccupante chez les sans-travail, principalement des milieux urbains. Si la crise vécue au Saguenay—Lac-Saint-Jean se compare à la crise qui touche les autres villes du Québec, il faut tout de même constater que l'économie régionale pose des problèmes structureaux majeurs. Dans un premier temps, c'est le peu de diversification d'une économie reposant sur quelques secteurs fragilisés, qui entraîne la décroissance de l'essentiel de l'économie régionale. C'est précisément ce qui se produit dès les années 1920 quand les deux secteurs les plus importants sont touchés. L'exploitation des ressources naturelles, qu'elles soient forestières ou agricoles, rend la population dépendante. D'autre part, il faut souligner le caractère saisonnier du travail qui en découle. Les cycles de

l'emploi qui régissent le travail dans la région entre les activités industrielles et agricoles en combinaison avec la participation à l'exploitation forestière et qui distinguent l'économie régionale depuis longtemps, contribuent à créer, dans des périodes de crise, des saisons où le chômage est plus critique. Dans un contexte où les activités forestières sont au ralenti, les hivers deviennent des périodes de hausse du chômage et d'angoisse sociale. En excluant l'industrie de l'aluminium, qui en est à ses débuts, qui est touchée par la crise beaucoup plus tardivement et qui recouvre ses moyens précocement, et les quelques petites industries, trop peu nombreuses, qui traversent la crise tant bien que mal, il faut constater que l'économie peu diversifiée explique, en grande partie, la dureté et la durée du phénomène au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

En se projetant dans l'avenir, force est de constater que ces problèmes structureux, mis à part la période exceptionnelle de plein-emploi qui a cours pendant la Seconde Guerre mondiale, continuent d'affecter l'économie régionale. Dans son étude sur la société régionale en 1968, Pierre-Yves Pépin⁵³⁵ fait ressortir ces problèmes structureux qui minent encore l'économie régionale et son marché du travail. Il constate qu'à l'instar d'autres régions-ressources du Québec comme la Gaspésie, le Saguenay—Lac-Saint-Jean vit dans une situation de chômage permanent et que les fluctuations enregistrées sont tributaires des conjonctures de l'économie continentale et mondiale. Comme dans les années 1930, les décideurs régionaux n'ont donc que peu de contrôle.

⁵³⁵ Pierre-Yves PÉPIN, 1969, *op. cit.*, p. 150-152.

Sur le plan des solutions qui sont envisagées pour faire face à la crise, la société, à travers ses décideurs, se trouve devant une situation inédite qui l'oblige à revoir la conception prééminente de l'économie et des valeurs dominantes dans une société capitaliste et libérale. Que faire pour combattre les effets sociaux d'une crise qui touche l'ensemble de la population ? Le premier réflexe est de ne rien faire et de laisser à l'économie le temps de s'autoréguler. Rapidement cette solution montre ses limites et l'État se voit dans l'obligation de revoir son rôle traditionnel. Il apparaît que sa remise en question n'est pas chose aisée. Les perceptions traditionnelles quant aux valeurs associées au monde du travail et aux responsabilités de chaque individu de prendre en charge son propre destin ne tiennent plus, mais plusieurs y sont fortement attachés. Les gouvernements sont poussés à intervenir, en considérant toutefois que l'aide financière doit se faire dans un contexte temporaire, dans l'unique objectif d'enrayer les effets de la situation critique. Tout au long de la crise, des questions de fond se posent et remettent en cause la conception que la société a de l'aide sociale qui, jusque-là, réside dans la sphère privée et familiale. La conception du courant résiduel de l'aide sociale est battue en brèche tout au long de la décennie, tant sur le plan national que régional et local. Les autorités doivent composer avec la nécessité de payer des secours aux chômeurs. Doivent-elles organiser des travaux publics coûteux pour protéger la conception traditionnelle du travail, au risque d'entraîner des pertes financières catastrophiques pour les municipalités dont les finances sont déjà fragilisées ? Risquent-elles de créer une société d'assistés si les chômeurs sont rémunérés à ne rien faire ? La question des secours directs est au cœur des préoccupations dans la région pendant toute la décennie. Difficile de ne pas faire de rapprochement avec le programme des travaux d'hiver mis en place par le gouvernement fédéral en 1959 dont

l'objectif est d'amoinrir les conséquences du chômage saisonnier dans les régions touchées par ce phénomène.

C'est tout un changement social qui s'opère au cours des années 1930 et qui ouvre la porte à la mise en place, à compter des années 1940, à la construction de l'État-providence. Le courant keynésien gagne du terrain. Le *New Deal* américain donne l'exemple. Le Canada n'est pas prêt. Des questions constitutionnelles doivent être résolues et la Commission Rowell-Sirois, à travers ses recommandations, inspirera le gouvernement fédéral dans sa volonté d'intervenir socialement en créant de véritables programmes dans les années 1940, comme l'assurance-chômage (1940), la loi nationale sur l'habitation (1944) ou les allocations familiales (1945). Au Québec, la réflexion sociale n'a pas encore suffisamment évolué et seule la loi sur l'assistance publique sera revue durant la guerre.

Au-delà des prises de conscience qui se font au cours des années 1930, il est essentiel de considérer que la nécessité d'agir pendant la période de crise est largement conduite par la crainte de voir s'aggraver la situation sociale et de la voir dégénérer en un véritable mouvement révolutionnaire. La peur du communisme s'accroît autant à Montréal, à Ottawa qu'à Chicoutimi ou à Jonquière, et ce, bien au-delà de sa réelle influence. La peur de voir déstabiliser le système social et politique à la faveur de la crise relève du fantasme, alimenté tout de même par la croissance de mouvements réformistes nationaux comme le CCF qui provient de l'Ouest canadien. Il faut mentionner que la crise est aussi à l'origine des changements de gouvernements au cours de la période tant à

Ottawa qu'à Québec ou Chicoutimi. Les actions prises par les autorités politiques sont l'objet de contestations par des mouvements de revendications politiques. Au sein de l'élite canadienne-française, la nécessaire réforme passe par un rejet de toutes formes de solutions de gauche mais aussi par le rejet de la société libérale en place. Elle doit s'incarner dans un programme corporatiste qui s'imprègne de valeurs cléricales traditionnelles et d'idées réformistes sociales de droite. Le Programme de Restauration sociale s'inscrit dans l'urgence de régénérer la société québécoise pour assurer la « survivance nationale ».

Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, le « Programme » est largement publicisé par la presse régionale et suscite l'enthousiasme au sein de l'élite sociale. Il soulève des débats sociaux qui rallient les intérêts de la population régionale. La question de la réglementation des services publics, en particulier l'électricité, pose le problème de sa mainmise par des sociétés privées. À travers la question de la municipalisation, la table est mise pour un débat qui débouche sur la nationalisation au cours des décennies suivantes. En région, cette question est cruciale, puisque la grande entreprise possède et contrôle les pouvoirs d'eau.

L'autre grande question en débat concerne évidemment le travail en forêt. Elle préoccupe depuis déjà longtemps et la crise relance le débat dans toutes les régions forestières du Québec alors que les compagnies sont accusées de profiter de la conjoncture pour exploiter les bûcherons. La question sociale des chantiers prend alors une dimension cruciale et rejoint le « Programme » à travers le portrait qu'en dresse l'économiste Esdras Minville. Désormais, la réforme du travail en forêt et de sa rémunération est à l'ordre du

jour, ce qui mène effectivement à des transformations à compter de la décennie 1930. Ce mouvement continue au Saguenay—Lac-Saint-Jean dans les décennies suivantes en tenant compte des changements majeurs qui surviennent dans le travail forestier. La modernisation des opérations rend les anciennes pratiques désuètes et le travail s'en trouve modifié sous l'influence croissante du mouvement associatif de l'UCC et de l'idée coopérative propre aux idées « programmistes ». C'est dans ce contexte qu'apparaissent dans la région les chantiers coopératifs au cours de la décennie 1940.

Dans le même ordre d'idées, il convient de mentionner que le mouvement coopératif dans son ensemble constitue un des éléments que le Programme de Restauration sociale a largement favorisé au cours des années 1930. Cet aspect n'a pas été traité dans ce mémoire, mais il constitue un héritage des années de dépression alors que le mouvement connaît une très large diffusion au Saguenay—Lac-Saint-Jean dès la fin des années 1930 se poursuivant au cours de la décennie 1940 avec l'explosion d'un réseau coopératif dans les domaines agricole, forestier, financier, artisanal et de consommation. Ainsi, si le Programme de Restauration sociale à la base de l'idéologie mise de l'avant par l'alliance politique de l'Action libérale nationale et du parti conservateur est largement rejeté lorsque Maurice Duplessis fait main basse sur la formation politique désormais appelée Union nationale qui prend le pouvoir en 1936, il n'en demeure pas moins que les idées qui y sont véhiculées, par les nombreux intervenants qui y ont adhéré, continuent de faire du chemin ici aussi comme une des conditions de la « survivance nationale ». L'incontournable écho qui demeure de ce « Programme » réside dans la promotion et l'importance données à l'agriculture et à la colonisation comme solution à la crise.

La question de la colonisation est l'objet du dernier chapitre de ce mémoire, mais elle en constitue le point d'orgue. Tout au long de la décennie 1930 et bien avant, l'importance que le Saguenay—Lac-Saint-Jean accorde à l'agriculture et au progrès de la conquête du sol est primordiale. La terre constitue la voie royale vers l'épanouissement individuel et l'objectif incontournable de la « survivance nationale ». Aucune autre question n'est équivalente en importance dans la place qu'y accorde la presse régionale. Celle-ci se fait l'écho des préoccupations de l'élite traditionnelle dès sa fondation dans les années 1880. Au tournant du XX^e siècle, la croissance de l'industrie et de la ville a bouleversé les habitudes de la population québécoise et saguenéenne, mais la crise économique représente l'occasion de réactiver le vieux rêve agriculturiste. Pour l'élite traditionnelle et plus tard l'État, le retour à la terre devient la solution au chômage. Cette vision est d'autant plus étonnante qu'à partir du début de la décennie 1920, comme nous l'avons vu, la majorité des localités agricoles de la région sont déjà pleinement saturées.

L'enthousiasme initial pour le « Retour à la terre » s'exprime par le départ de près de 1 600 familles sur des terres neuves du Saguenay et du Lac-Saint-Jean, au cours de l'été 1931 mais sa vigueur ne tarde pas à s'estomper rapidement au cours des années qui suivent. D'ailleurs, la part de la région dans l'ensemble du mouvement de colonisation québécois au cours de cette période demeure marginale. Une région comme l'Abitibi en a bénéficié bien davantage. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, il apparaît clairement, dès 1933, que les terres publiques disponibles et potentiellement fertiles sont rares et encore, le grand mouvement de colonisation de 1931 voit l'établissement des colons sur des terroirs guère

généreux, comme en témoigne l'évolution lente et difficile des nouvelles paroisses qui se construisent alors. D'une part, le mouvement est essentiellement une tentative désespérée pour des chômeurs de se sortir du marasme dans lequel ils vivent avec leurs familles. La fibre pionnière, pour autant qu'elle ait déjà existé, a déserté les populations qui ont eu accès, depuis déjà quelques décennies, à un autre style de vie plus facile. La colonisation s'avère ingrate au point où, lorsque les colons s'établissent sur des terres visiblement sans avenir, ils n'hésitent pas à mettre fin au projet pour retrouver des conditions de vie somme toute plus tolérables en ville ou dans leurs villages d'origine. D'autre part, le projet est dès le départ mis en péril par l'accès à un territoire qui avait paru auparavant sans avenir. Les tentatives d'y organiser un environnement agricole s'effacent rapidement quand le travail forestier revient en force. La survie de ces nouvelles communautés repose en grande partie sur l'avantage de se trouver à proximité des territoires forestiers qui seront remis en exploitation à la fin des années 1930.

Au chapitre de l'organisation, est-il possible que le remplacement progressif du clergé par l'État comme maître d'œuvre du projet de conquête du sol explique une moins grande implication des colons sur le plan des valeurs ? La démonstration d'une appropriation de l'idéologie pionnière par les colons au cours des décennies qui précèdent la crise n'est pas faite. Il est hasardeux de prétendre que les colons d'autrefois fussent animés d'une foi si forte dans la conquête du sol. Des considérations davantage prosaïques sont sans aucun doute plus vraisemblables dans une population reconnue de manière générale pour son pragmatisme. De même, il faut aussi souligner que malgré la prise en charge importante du mouvement par l'État, le clergé demeure très présent dans les sphères

diocésaine et locale du mouvement et qu'il est à même de côtoyer au quotidien les principaux intéressés.

La conclusion s'impose donc que le retour à la terre s'avère un soubresaut, dans des circonstances exceptionnelles, à une déliquescence de l'idée de peuplement qui est amorcée depuis déjà longtemps et qui ne revient pas une fois la crise terminée. L'étude de la saturation des sols pour les Saguenay—Lac-Saint-Jean le démontre très bien⁵³⁶.

L'agriculture évoluera désormais en fonction de sa propre rationalité, où, à l'extension du domaine cultivable, va succéder l'amélioration de la productivité par la modernisation des procédés qui s'amorce véritablement au cours des années 1940. Ce décollage se traduit par une contraction du domaine agricole, où se sont précisément les territoires agricoles marginaux qui sont abandonnés, et par une diminution constante des effectifs qui se consacrent à cette activité. Enfin, sur le plan organisationnel, l'agriculture se tourne aussi vers le mouvement coopératif qui connaît ses plus grands développements au cours des années 1940. La construction d'un entrepôt frigorifique par la Coopérative agricole de Chicoutimi sur la zone portuaire et ferroviaire en 1940, témoigne avec éloquence de l'importance que prendra ce mouvement, mais aussi de l'implication de l'État dans la modernisation des techniques et des procédés agricoles dans la région. Dans cette optique, l'ouverture de l'École moyenne d'agriculture de Chicoutimi, en 1939, figure parmi les derniers travaux publics de chômage financés par l'État québécois.

⁵³⁶ Gérard BOUCHARD, 1996, *op. cit.*, p. 393-416.

En terminant, il faut concevoir que la crise économique a été pour les États libéraux, une prise de conscience que le laisser-faire en matière économique est extrêmement périlleux et risque d'influer gravement sur le tissu social et même de mener à l'abîme. La Seconde Guerre mondiale en est la conséquence funeste. Au cours de la crise, l'idée induite d'une implication de l'État dans la planification économique fait son chemin et peut éviter, du moins partiellement, de telles situations par une conception rationnelle du développement économique. C'est ce que prévoit le plan de Restauration sociale, qui trouve écho dans la création du Conseil d'Orientation économique du Québec en 1943 et se traduit dans la région, deux ans plus tard, par la mise sur pied de l'Association d'expansion industrielle du Saguenay et le Conseil d'Orientation économique du Saguenay.

BIBLIOGRAPHIE

1 SOURCES

1.1 JOURNAUX ET LES PUBLICATIONS EN SÉRIE

Action catholique, L', Québec, 1929-1940

Actualité économique, L', Montréal, 1929-1940

Annonceur, L', Chicoutimi, 1933-1936

Annuaire statistique, Québec, 1925-1940

Colon, Le, Roberval, 1925-1940

Devoir, Le, Montréal, 1929-1940

Documents parlementaires du Québec, Québec, 1929-1940

Écho paroissial du Sacré-Cœur, L', Chicoutimi 1925-1940

École sociale populaire, L', Montréal, 1929-1940

Gazette officielle du Québec, La, Québec. 1929-1940

Mandements des évêques de Chicoutimi, Chicoutimi, 1929-1940

Progrès du Saguenay, Le, Chicoutimi, 1925-1940

Recensement du Canada, Ottawa, 1921, 1931 et 1941

Sentinelle, La, Arvida, 1936-1940

Statuts du Canada, Ottawa, 1929-1940

Statuts de la Province de Québec, Québec, 1925-1940

1.2 FONDS D'ARCHIVES

Collection de la Société historique du Saguenay, P2, Bibliothèque et Archives nationales du Québec – centre de Saguenay.

Fonds Martin Ringuette, P13, Bibliothèque et Archives nationales du Québec – centre de Saguenay.

Fonds Julien-Édouard-Alfred Dubuc P51, Bibliothèque et Archives nationales du Québec – centre de Saguenay.

Fonds des syndicats locaux, P134, Bibliothèque et Archives nationales du Québec – centre de Saguenay.

Fonds de la Chambre de commerce de Chicoutimi, P175, Bibliothèque et Archives nationales du Québec – centre de Saguenay.

Livre des délibérations de la CMQ (1932-1940), ministère des Affaires municipales du Québec, E87, Bibliothèque et Archives nationales du Québec – centre de Québec

Fonds Gérard-Lévesque, P164, Archives de la Société historique du Saguenay.

Procès-verbaux de la ville d'Alma, Archives de la ville d'Alma

Procès- verbaux de la municipalité de Péribonka, Archives de la municipalité de Péribonka

Procès-verbaux de la municipalité de Saint-Fulgence, Archives de la municipalité de Saint-Fulgence

1.3 AUTRES SOURCES

CANADA, 1935, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur les écarts des prix* (H.H. Stevens), Ottawa, La commission, 541 p. [En ligne], <http://publications.gc.ca/site/eng/9.828278/publication.html> (page consultée le 27 octobre 2017)

CANADA, 1940, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur les relations entre le Dominion et les provinces* (Newton Rowell-Joseph Sirois), 3 volumes, Ottawa, La commission, [En ligne], <http://publications.gc.ca/site/eng/9.828170/publication.html> (page consultée le 29 septembre 2017)

PROVINCE DE QUÉBEC, 1932-1933, *Rapports de la Commission des assurances sociales de Québec* (Edouard Montpetit), Québec, La Commission, 332 p. [En ligne], https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageNotice.aspx?idn=70486 (page consultée le 29 septembre 2017)

PROVINCE DE QUÉBEC. 1935, *Rapport de la Commission de l'électricité* (Ernest Lapointe), Québec, La Commission, 63 p.

2 BIBLIOGRAPHIE

2.1 OUVRAGES DE RÉFÉRENCE MÉTHODOLOGIQUE, MÉDIAGRAPHIQUE ET BIOGRAPHIQUE

ANGERS, Maurice, 2014, *IPMSH, Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, 6^e édition, Montréal, CEC, 208 p.

BEAULIEU, André, HAMELIN, Jean et al., 1973-1984, *La presse québécoise des origines à nos jours*. Vol. 1 à 6, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.

CENTRE POPULAIRE DE DOCUMENTATION, sous la direction de, 1986, *Le choc du passé. Les années trente et les sans-travail. Bibliographie sélective annotée*, Québec, IQRC, 185 p. « Documents de recherche, no 11 ».

CÔTÉ, André, 1978, *Sources de l'histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean Tome 1 : Inventaire des archives paroissiales*, Québec, Direction des Archives nationales du Québec, 329 p. « Coll. Instruments de recherche- Inventaire national des archives du Québec, no 1 ».

DIONNE, Bernard, 2008, *Pour réussir, guide méthodologique pour les études et la recherche*, 5^e édition, Montréal, Beauchemin/Chenelière éducation, 254 p.

SANFAÇON, André, 2000, *La dissertation historique, guide d'élaboration et de rédaction*, Québec, P.U.L., 2000, 222 p.

SIMARD, André, 1968, *Les évêques et les prêtres séculiers au diocèse de Chicoutimi, 1878-1968*, Chicoutimi, Chancellerie de l'évêché, 812 p.

2.2 OUVRAGES DE RÉFÉRENCE GÉNÉRALE

BROWN, Craig et Paul-André LINTEAU (édition française), sous la direction de, 1990, *Histoire générale du Canada*, Montréal, Boréal Compact, 695 p.

BLAIS, Christian, sous la direction de, 2015, *Histoire parlementaire du Québec, 1928-1962, la crise, la guerre, le duplessisme, l'État-providence*, Québec, Septentrion, 716 p.

DICKINSON, John A. et Brian YOUNG, 2003, *Brève histoire socio-économique du Québec*, nouvelle édition mise à jour, Sillery, Septentrion, 452 p.

DROZ, Bernard et Anthony ROWLEY, 1986, *Histoire générale du XX^e siècle, Première partie : jusqu'en 1949 I. Déclins européens*, Paris, Seuil, 359 p. « Coll. Point histoire).

LACOURSIÈRE, Jacques, 1997, *Histoire populaire du Québec T. 4 1896 à 1960*, Sillery, Septentrion, 411 p.

LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT, 1989, *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal Compact, 758 p.

LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER, Jean-Claude ROBERT et François RICARD, 1989, *Histoire du Québec contemporain, Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal Compact, 834 p.

2.3 BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

ASSELIN, Maurice, 1982, *La colonisation de l'Abitibi « un projet géopolitique »*, Rouyn, Travaux de recherche no 4, Cahiers du département d'histoire et de géographie, Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, 171 p.

ASSELIN, Maurice et Benoît BEAUDRY-GOURD, sous la direction de, 1975, *L'Abbittibi et le Témiskaming hier et aujourd'hui*, Rouyn, Collège du Nord-Ouest, 358 p. « Cahiers du Département d'histoire et de Géographie, no 2 ». [En ligne], <http://depositum.uqat.ca/420/1/cahierhist2.pdf> (page consultée le 15 octobre 2017).

BAILLARGEON, Denyse, 1991, *Ménagères au temps de la crise*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 311 p.

BAILLARGEON, Denyse, 1992, « La Crise ordinaire : Les ménagères montréalaises et la crise des années trente », *Labour/Le Travail*, 30, p. 135-162, [En ligne] <http://www.lltjournal.ca/index.php/llt/article/view/4855-8394-1-PB.pdf> (page consultée le 4 mai 2017)

BEAUDRY-GOURD, Benoît, 1973, « La colonisation des Clay Belts du Nord-Ouest québécois et du Nord-Est ontarien : Étude de la propagande des gouvernements du Québec et de l'Ontario à travers leurs publications officielles (1900-1930) », *RHAF*, vol. 27, no 2. [En ligne] <https://www-erudit-org.sbiproxy.uqac.ca/fr/revues/haf/1973-v27-n2-haf2015/303265ar.pdf> (page consultée le 20 novembre 2017).

BÉLANGER, Jules, Marc DESJARDINS et Yves FRENETTE, 1981, *Histoire de la Gaspésie*, Montréal, Boréal Express/IQRC, 797 p. « Coll. Les régions du Québec, no 1 ».

BIAYS, Pierre, 1964, *Les marges de l'oekoumène dans l'est du Canada : (partie orientale du Bouclier canadien et île de Terre-Neuve)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 760 p. « Coll. Travaux et documents du Centre d'études nordiques, no 2 ».

BLANCHARD, Raoul, 1935, *L'Est du Canada français «Province de Québec», Tome deuxième*, Paris-Montréal, Librairie Masson & Cie-Librairie Beauchemin Ltée, 336 p.

BORNE, Dominique et Henri DUBIEF, 1989, *La crise des années 30 (1929-1938)*, Paris, Seuil, 322 p. « Coll. Point Histoire, H113, *Nouvelle histoire de la France contemporaine, no 13* »

BOUCHARD, Gérard, 1989, « Une Nouvelle-France entre le Saguenay et la Baie James : un essai de recommencement national au dix-neuvième siècle », *CHR*, vol. LXX, no 4, p. 473-495.

BOUCHARD, Gérard, 1990, « Saturation de l'espace agraire et changement social au Saguenay », *RS*, vol. 31, no 2, p. 201-225. [En ligne]
<https://www.erudit.org/fr/revues/rs/1990-v31-n2-rs1579/056519ar/> (consultée le 2 février 2018)

BOUCHARD, Gérard, 1996, *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay 1838-1971*, Montréal, Boréal, 635 p.

BOUCHARD, Gérard, 2001, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, Montréal, Boréal, 501 p.

BOUCHARD, Gérard, 2004, *La pensée impuissante, échecs et mythes nationaux canadiens-français (1850-1960)*, Montréal, Boréal, 319 p.

BOUCHARD, Louis-Marie, 1971, « L'évolution d'un rang de colonisation à Sainte-Rose-du-Nord », *Protée*, vol. 1, no 3, p. 9-17.

BOUCHARD, Louis-Marie, 1973, *Les villes du Saguenay, étude géographique*, Montréal, Leméac/Fondation de l'UQAC, 212 p.

BOUCHARD, Russel, 1986, *Histoire de Chicoutimi-Nord vol. 2 La municipalité de Chicoutimi-Nord et la fusion municipale 1954-1975*, Chicoutimi-Nord, l'auteur, 222 p.

BOUCHARD, Russel, 1988, *Le pays du Lac-Saint-Jean. Esquisse historique de la colonisation*, Chicoutimi-Nord, l'auteur, 241 p.

BOUCHARD, Russel, 1991, *Villages fantômes, localités disparues ou méconnues du Bas-Saguenay*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, « Histoire des municipalités, no 11 », 113 p.

- BOUCHARD, Russel, 1997, *Histoire de Jonquière, cœur industriel du Saguenay—Lac-Saint-Jean*, Jonquière, 150^e de Jonquière, 543 p.
- BOUCHARD, Russel avec la participation de Rosaire DUFOUR, 1998, *Saint-David de Falardeau : de l'eau, de la terre et des hommes*, Chicoutimi-Nord, l'auteur, 52 p. « Coll. Histoire des Municipalités, no 16 »
- CAMPBELL, Duncan C., 1985, *Mission mondiale, histoire d'Alcan vol. 1 jusqu'en 1950*, Toronto, Ontario Publishing Company Limited, 438 p.
- CLAVETTE, Suzanne, 1995, « La grande crise : une décennie de misère et de rêves brisés », *Cap-aux-Diamants*, no 41, p. 44-50., [En ligne] <https://id.erudit.org/iderudit/8701ac> (page consultée le 28 septembre 2017)
- COMEAU, Robert et Bernard DIONNE, 1989, *Le droit de se taire. Histoire des communistes au Québec, de la Première Guerre mondiale à la Révolution tranquille*, Outremont, VLB éditeur, 542 p. « Coll. Études québécoises ».
- CÔTÉ, Dany, 1999, *Histoire de l'industrie forestière au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Au cœur de l'économie régionale depuis plus de 150 ans 1838-1988*, Alma, Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, 292 p. « Publication de la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, no 17 ».
- CÔTÉ, Dany, 2005, *De la colonisation à la mondialisation, histoire de l'industrie agricole au Saguenay—Lac-Saint-Jean* Chicoutimi, UPA, Société historique du Saguenay, 292 p. « Publication de la Société historique du Saguenay, no 51 ».
- CÔTÉ, Dany, 2007, *Kénogami : camériste de l'industrie 1912-1975*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, 159 p. « Publication de la Société historique du Saguenay, no 52 ».
- COPP, Terry, 1978, *Classe ouvrière et pauvreté. Les conditions de vie des travailleurs montréalais 1897-1929*, Montréal, Boréal Express, 213 p.
- COUTU, Guy, 1992, *Chicoutimi 150 ans d'images*, Chicoutimi, Le Musée du Saguenay—Lac-Saint-Jean, 317 p.
- DAIGLE, Johanne et Nicolas ROUSSEAU, 1998 « Le service médical aux colons : gestation et implantation d'un service infirmier au Québec (1932-1943) », *RHAF*, vol. 52, no 1, p. 47-72., [En ligne] <http://id.erudit.org/iderudit/005379ar> (page consultée le 25 novembre 2016).
- DEBLONDE, Jean-Marie et Philippe VEYRON, 2015, *L'économie mondiale de 1880 à nos jours*, Paris, Ellipses, 336 p.

DESCHAMPS, Nicole, Raymonde HÉROUX et Normand VILLENEUVE, 1980, *Le mythe de Maria Chapdelaine*, Montréal, Presses de L'Université de Montréal, 263 p.

DÉSY, Caroline, 2003, « *Si loin, si proche* » *La guerre civile espagnole et le Québec des années trente*, Québec, PUL/CELAT, 177 p.

DICKSTEIN, Morris, 2009, *Dancing in the Dark, A Cultural History of the Great Depression*, New York/London, W.W. Norton & Company, 598 p.

DUMONT, Fernand, 1965, « La représentation idéologique des classes au Canada français », *RS*, vol. 6, no 1, p. 9-22. [En ligne], Les classiques des sciences sociales, UQAC, http://classiques.uqac.ca/contemporains/dumont_fernand/representation_classes_can_fr/representation_cl.html

DUMONT, Fernand, Jean-Paul MONTMINY, et Jean HAMELIN, sous la direction de, 1978, *Idéologies au Canada français (1930-1939)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 361 p. « Collection : Histoire et sociologie de la culture, no 11 »

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE, 1933, *Pour la restauration sociale au Canada*, Montréal, Secrétariat de l'ÉSP, brochure no 232-233, 64 p.

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE, 1934, *Le Programme de restauration sociale expliqué et commenté*, Montréal, Secrétariat de l'ÉSP, brochure no 239-240, 80 p.

FORTIN, Andrée, 1987, « La famille ouvrière d'autrefois », *RS*, vol. 28, n°2-3, p. 273-294., [En ligne], <http://id.erudit.org/iderudit/056292ar> (page consultée le 27 novembre 2016)

FORTIN, Jean-Charles et Antonio LECHASSEUR, sous la direction de, 1993, *Histoire Du Bas-Saint-Laurent*, Québec, IQRC, 860 p. « Coll. Les régions du Québec, no 5 »

FOUGÈRES, Dany, sous la direction de, 2012, *Histoire de Montréal et de sa région Tome II De 1930 à nos jours*, Québec PUL/INRS, p. 799-1596.

GAGNON, Gaston, 1980, *Pouvoir et société à Chicoutimi, 1890-1915*, Mémoire présenté l'UQAM pour l'obtention de la Maîtrise es Arts (histoire), 259 p.

GAGNON, Gaston, 1988, *La pulperie de Chicoutimi, histoire et aménagement d'un site industriel*, étude non publiée commandé par la Ville de Chicoutimi et le ministère des Affaires culturelles du Québec, 233 p.

GAGNON, Jérôme, 2001, « Des immigrants : trois cas d'exclusion ethnique », *Saguenayensia*, vol. 43, no 2, p. 13-14.

- GAGNON, Jérôme, 2003, *Paroisse Sacré-Cœur 1903-2003, 100^e anniversaire, un héritage de foi à transmettre*, Saguenay, Paroisse Sacré-Cœur de Chicoutimi, 42 p.
- GAGNON, Jérôme, 2005, « Le fléau de la tuberculose au XX^e siècle et le Sanatorium de Roberval », *Saguenayensia*, vol. 47, no 2, p. 3-12.
- GAGNON, Jérôme, 2006a, « L'Église de Sainte-Rose-du-Nord », *Saguenayensia*, vol. 48, no 3, p. 10-13.
- GAGNON, Jérôme, 2006b, « Le retour à la terre au nord du Lac-Saint-Jean : les colonies de 1931 », *Saguenayensia*, vol.48, no 4, p. 3-14.
- GAGNON, Jérôme, 2007, *La rivière Péribonka, du courant et des billots. Histoire du travail en forêt et du flottage du bois (1850-1997)*, Péribonka, Municipalité de Péribonka, 40 p.
- GAGNON, Jérôme, 2008, *Ensemble. La caisse populaire Desjardins de Chicoutimi d'hier à aujourd'hui*, Chicoutimi, Caisse populaire Desjardins de Chicoutimi, 336 p.
- GAGNON, Jérôme, 2009, *Péribonka un petit village au grand destin*, Péribonka, Municipalité de Péribonka/Musée Louis-Hémon, 253 p.
- GAGNON, Jérôme, 2011, « Histoire du mouvement coopératif au Saguenay—Lac-Saint-Jean », *Saguenayensia*, vol. 52, no 4, p.4-14.
- GAGNON, Jérôme, 2012, « Le retour à la terre au Saguenay : le cas du canton Hébert », *Saguenayensia*, vol. 53, no 3-4, p. 4-17.
- GALBRAITH, J.K., 1961, *La crise économique de 1929, anatomie d'une catastrophe financière*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 219 p.
- GARON, J.-E., 1940, *Historique de la colonisation dans la province de Québec de 1825 à 1940*, Québec, Ministère de la colonisation, 136 p.
- GAUDREAU, Guy, 1999, « Les causes d'une participation à la grève : grévistes et non-grévistes de la Noranda Mines Ltd, juin 1934 », *Labour/Le Travail*, 44, p. 47-70. [En ligne], <http://www.lltjournal.ca/index.php/llt/article/view/5165> (page consultée le 4 mai 2017).
- GÉLINAS, Xavier et Lucia FERRETTI, sous la direction de, 2010, *Duplessis, son milieu, son époque*, Québec, Septentrion, 513 p.
- GENEST, Jean-Guy, 1996, *Godbout*, Sillery, Septentrion, 390 p.
- GIRARD, Camil et Normand PERRON, 1989, *Histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean*, Québec, IQRC, 671 p. « Coll. Les régions du Québec, no 2 ».

- GIRARD, Sylvain, 2000, « Le problème de l'eau comme élément d'hygiène à Chicoutimi, 1910-1940, *Saguenayensia*, vol. 42, no 4, p. 10-21.
- GIRAULT, René, 1990, « La trahison des possédants » dans L'HISTOIRE. *Les années trente, de la crise à la guerre*, Paris, Seuil, « Coll. Point histoire, no H128 », p. 151-169.
- GOW, James Iain, 1986, *Histoire de l'administration publique québécoise, 1867-1970*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal-Institut d'administration publique du Canada, 443 p.
- GRENON, J.-E., 1940, *Histoire de la colonisation dans la province de Québec de 1825 à 1940*, Québec, Ministère de la colonisation, 137 p.
- GUÉRARD, François, 1996, « L'hygiène publique au Québec de 1887 à 1939 : centralisation, normalisation et médicalisation », *RS*, vol. 37, n° 2, p. 203-227., [En ligne], <http://id.erudit.org/iderudit/057034ar> (page consultée le 27 novembre 2016).
- GUÉRARD, François, 1996b, *Histoire de la santé au Québec*, Montréal, Boréal, 123 p.
- GUEST, Dennis, 1995, *Histoire de la sécurité sociale au Canada*, Montréal, Boréal Compact, 478 p.
- GUILLAUME, Pierre, Pierre DELFAUD, G. GÉRARD et J.-A. LESOURD, 1992, *Nouvelle histoire économique, tome II le XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 440 p.
- HARDY, René et Normand SÉGUIN, sous la direction de, 2004, *Histoire de la Mauricie*, Québec, IQRC, 1137 p. « Coll. Les régions du Québec, no 17 »
- HAREVEN, Tamara K., « Les grands thèmes de l'histoire de la famille aux États-Unis », *RHAF*, vol. 39, no 2, automne 1985, p. 185-209. [En ligne]
<http://www.erudit.org/fr/revues/haf/1985-v39-n2-haf2339/304349ar/> (page consultée le 19 juillet 2019).
- HAUTCOEUR, Pierre-Cyrille, 2009, *La crise de 1929*, Paris, La Découverte, 127 p.
- HOBSBAWM, Eric J., 2003, *L'âge des extrêmes, histoire du court XX^e siècle*, Bruxelles, Éditions Complexe/Le monde diplomatique, 810 p.
- HORN, Michiel, 1984, *La Grande Dépression des années 1930 au Canada*, Ottawa, Société historique du Canada, 25 p. « Brochures historiques, no 39 ».
- IGARTUA, José E., 1987, « La mobilité professionnelle des travailleurs de l'aluminium à Arvida, 1925-1940 », *Labour/ Le Travail*, 20, p. 33-60. [En ligne]
<http://www.lltjournal.ca/index.php/llt/article/view/2434/2838-1-PB.pdf> (page consultée le 4 mai 2017)

IGARTUA, José E., 1996, *Arvida au Saguenay. Naissance d'une ville industrielle*, Montréal/Kingston/London/Buffalo, McGill-Queen's University Press, 273 p.

KINDLEBERGER, Charles P., 1988, *La Grande Crise Mondiale, 1929-1939*, Paris, Economica, 366 p.

LACOURSIÈRE, Jacques, 2005, « Quand une paire de culottes fait tomber un gouvernement », *Cap-aux-Diamants*, (83), p. 32-33.

LAHAISE, Robert, 1994, *La fin d'un Québec traditionnel, 1914-1939 Tome 1 Histoire, Du Canada à « Notre État français »*, Montréal, l'Hexagone, 238 p.

LAFLEUR, Normand, 1976, *La vie quotidienne des premiers colons en Abitibi-Témiscamingue*, Montréal, Leméac, 197 p.

LALIBERTÉ, G.-Raymond, 1980, « Dix-huit ans de corporatisme militant. L'École sociale populaire du Montréal, 1933-1950 », *RS*, vol. 21, n° 1-2, p. 55-96., [En ligne], <http://id.erudit.org/iderudit/055869ar> (page consultée le 25 novembre 2016).

LAMONDE, Yvan, 2011, *La modernité au Québec tome 1 La Crise de l'homme et de l'esprit 1929-1939*, Montréal, Fides, 323 p.

LAPOINTE, Adam, Paul PRÉVOST, et Jean-Paul SIMARD, 1976, *Économie régionale du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Chicoutimi*, Gaëtan Morin éditeur, 272 p.

LAPOINTE, Raoul, 1969, *Histoire de l'imprimerie au Saguenay (1879-1969)*, Chicoutimi, SHS, 292 p.

LEBLANC, Alphonse, 2002, *Val-Paradis un village au bord de la Pajegasque*, Saint-Éphrem de Val-Paradis. l'auteur, 241 p.

LÉGARÉ, Yves, 1980, *Crise et chômage dans la ville de Québec (1929-1939). Analyse de l'évolution des pratiques d'assistance et du discours idéologique de la petite-bourgeoisie au niveau municipal*, Mémoire de maîtrise, Université Laval, 143 p.

LÉGARÉ, Yves, 1986, « À l'heure de la crise », *Cap-aux-Diamants*, vol. 2, no 1, p. 19-23. [En ligne], <https://www.erudit.org/fr/revues/cd/1986-v2-n1-cd1040467/6494ac.pdf> (page consultée le 13 octobre 2017).

LÉVESQUE, Andrée, 1984, *Virage à gauche interdit. Les communistes, les socialistes et leurs ennemis au Québec 1929-1939*, Montréal, Boréal Express, 186 p.

L'HEUREUX, Eugène, 1927, *Le problème des chantiers*, Chicoutimi, Progrès du Saguenay, 32 p.

- LUPIEN, Jean-Paul, 1968, *La colonisation- un remède à la dépression économique de 1929 à 1939*, Dissertation de Maîtrise, Faculté des Sciences Sociales, Économiques et Politiques, École de Service Social, Université de Montréal, 127 p.
- MARCEL, Bruno et Jacques TAÏEB, 2005, *Les grandes crises, 1873-1929-1973*, Paris, Armand Colin, 256 p.
- MARTEL, Gaston, 2017, *Chronique d'Alma, du début à 2016*, Alma, Société d'Histoire du Lac-Saint-Jean, 624 p.
- MARTIN, Jean, 1989, *Saint-Eugène : le retour à la terre et l'appel de la forêt*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, 32 p. « Coll. Cahiers de Saguenayensia-Histoire des municipalités , no 8 ».
- MINVILLE, Esdras, 1933, « L'œuvre de la colonisation », *L'Actualité économique*, vol. 9, no 8, p. 333-349. [En ligne], https://search-proquest-com.sbiproxy.uqac.ca/docview/1309375054?accountid=14722&rfr_id=info%3Axri%2Fsid%3Aprimo (page consultée le 12 octobre 2017)
- MINVILLE, Esdras, 1942, « La colonisation dans le Québec », *L'Actualité économique*, vol. 18, no 1, p. 123-194. [En ligne], https://search-proquest-com.sbiproxy.uqac.ca/docview/1309373195?accountid=14722&rfr_id=info%3Axri%2Fsid%3Aprimo (page consultée le 12 octobre 2017)
- MINVILLE, Esdras, 1944, sous la direction de, *La forêt*, Étude préparée avec la collaboration de l'École de Génie forestier de Québec, Montréal, Fides/École des Hautes Études commerciales, 414 p. « Coll. Études sur notre milieu ».
- MORISSONNEAU, Christian, 1978, *La terre promise : Le mythe du Nord québécois*, Montréal, Hurtubise HMH, 212 p. « Cahiers du Québec, coll. Ethnologie ».
- MUSOLINO, Michel, 2011, *Fluctuations et crises économiques*, Paris, Ellipses, 253 p.
- NADEAU, Jean-François, 2009, *Robert Rumilly, l'homme de Duplessis*, Montréal, Lux, 410 p.
- NADEAU, Jean-François, 2010, *Adrien Arcand, Führer canadien*, Montréal, Lux, 404 p.
- NEATBY, Blair, 1975, *La grande dépression des années 1930. La décennie des naufragés*, Montréal, Les Éditions La Presse Ltée, 202 p.
- OUELLET, Maurice, 1999, *Cent ans au service des pauvres*, Chicoutimi, CC de Chicoutimi de la Saint-Vincent-de-Paul, 539 p.
- PAQUIN, Normand, 1981, *Histoire de L'Abitibi-Témiscamingue*, 2^e édition, Rouyn, Collège du Nord-Ouest, 172 p.

- PARENTEAU, Roland, 1959, « La Grande Dépression et ses répercussions régionales », *L'actualité économique*, vol. 34, no 4, p. 523-556.
- PELLETIER, Michel et Yves VAILLANCOURT, 1975, *Les politiques sociales et les travailleurs, Cahier II- Les années 30*, Montréal, s.é., 424 p.
- PÉPIN, Pierre-Yves, 1969, *Le royaume du Saguenay en 1968*, Ottawa, Direction générale du développement rural (Projet ARDA no 15023), 435 p.
- PERRON, Normand, 1984, *Un siècle de vie hospitalière au Québec, les Augustines et l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi 1884-1984*, Sillery/Chicoutimi, PUQ/Les Augustines de la Miséricorde de Jésus, 439 p.
- PETITCLERC, Martin, 2011, « À propos de « ceux qui sont en dehors de la société ». L'indigent et l'assistance publique au Québec dans la première moitié du XXe siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 65, no 2-3, p.227-256.
- POULIN, Pierre, 1994, *Histoire du mouvement Desjardins T.II. La percée des caisses populaires 1920-1944*, Montréal, La Société historique Alphonse-Desjardins-Québec/Amérique, 449 p.
- POUYEZ, Christian et Yolande LAVOIE, 1983, *Les Saguenayens, introduction à l'histoire des populations au Saguenay XVIe- XXe siècles*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 386 p. + microfiches.
- POZNER, Vladimir, 2009, *Les États-Désunis*, Montréal, Lux éditeur, 360 p.
- RINGUETTE, Martin, 1978, « Les mots de la misère », *Saguenayensia*, vol. 20, no 5, p.129-133.
- RINGUETTE, Martin, 1980, « Les lendemains incertains, les conditions de vie à Chicoutimi entre 1925 et 1940 », *Saguenayensia*, vol. 22, no 3-4, p.149-154.
- RINGUETTE, Martin, 1984, *Les travailleurs manuels de Chicoutimi et la crise économique (1925-1940)*, Mémoire de Maîtrise, Université Laval, 155 p.
- RIOUX, Jean-Pierre, 1989, *La révolution industrielle 1780-1880*, Paris, Seuil, 273 p.
« Coll. Point histoire, H6 ».
- ROSTOW, W.W., 1963, *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Seuil, 252 p.
« Coll. Point Économie, H21 ».
- ROUTHIER, Gilles, 1981, « L'ordre du monde. Capitalisme et communisme dans la doctrine de l'École sociale populaire 1930-1936 » *Recherches sociographiques*, vol. 22,

no 1, p. 7-47. [En ligne] <https://www.erudit.org/fr/revues/rs/1981-v22-n1-rs1555/055916ar/> (Page consultée le 16 décembre 2016)

ROUX-PRATTE, Maude, 2002, *Les élites locales et les mesures d'aide aux chômeurs durant la crise des années 1930 à Drummondville*, Mémoire de Maîtrise en Études québécoises, UQTR, 146 p., [En ligne] http://www.irec.net/upload/File/memoires_et_theses/349.pdf (page consultée le 4 juin 2017)

ROY, Fernande, 1988, *Progrès, harmonie, liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Boréal, 301 p.

SAINT-HILAIRE, Marc, 1977, « La réouverture des moulins de pulpe de Chicoutimi (1937-38) » dans *Saguenayensia*, vol.19, no 3, p.61-64.

SAINT-HILAIRE, Marc, 1978, « L'évolution territoriale du diocèse de Chicoutimi (1878-1978) » dans *Saguenayensia*, vol.20, no 3-4, p.64-74.

SAINT-HILAIRE, Marc, 1989, *De l'Anse-aux-Foins à Saint-Fulgence, un siècle et demi sur les rives du fjord*, Saint-Fulgence, Éditions du Gaymond, 212 p.

SAINT-HILAIRE, Marc, 1996, *Peuplement et dynamique migratoire au Saguenay (1840-1960)*, Sainte-Foy, P.U.L., 285 p.

SAVARD, Régis, Mona HOUDE et Pierre PELLETIER, 1986, *Rivière-Éternité d'hier à aujourd'hui 1933-1986*, Rivière-Éternité, document dactylographié,

SÉGUIN, Normand, 1977, *La conquête du sol au 19^e siècle*, Sillery, Boréal Express, 295 p. « collection 1760 ».

SÉGUIN, Normand, 1980, *Agriculture et colonisation au Québec. Aspects historiques*, Montréal, Boréal Express, 220 p.

SIMARD, Chantale, Agathe LAVOIE et Guylaine GAGNON, 1981, *Historique de Ferland et Boilleau*, Ferland-Boilleau, document dactylographié, 66 p. Revue et corrigé par Louise Simard en novembre 2005.

STRUTHERS, James, 1983, *No fault of their own. Unemployment and the Canadian welfare state, 1914-1941*, Toronto, University of Toronto Press, 268 p.

TEULON, Frédéric, 1992, *Croissance, crises et développement*, Paris, Presses universitaires de France, 310 p.

THÉORÊT, Hugues, *La presse canadienne-française et l'extrême-droite européenne, 1918-1945*, Québec, Septentrion, 2018, 334p.

THIBEAULT, Régis, 2005, « Le retard de l'agriculture saguenéenne dans la première moitié du XX^e siècle : quelques remises en question », *Saguenayensia*, vol. 47, no 1, janvier-mars, p. 150-158.

THIBEAULT, Régis, 2008, *Industrie laitière et transformation agraire au Saguenay—Lac-Saint-Jean, 1870-1950*, Québec, PUL, 256 p.

THOMPSON, John Heird et Allen SEAGER, 1985, *Canada 1922-1939. Decades of Discord*, Toronto, McClelland and Stewart Limited, 438 p.

TREMBLAY, Éric, 2015, *L'ouverture du Saguenay à la colonisation (1821-1842)*, Mémoire de Maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi, 149 p.

TREMBLAY, Marc-Adélar, 1977, « La crise économique des années trente et la qualité de la vie chez les Montréalais d'ascendance française », dans Académie des Sciences morales et politiques de Montréal, *Travaux et communications vol. III- Progrès technique et qualité de vie*, Montréal, Bellarmin, p. 149-165.

TREMBLAY, Simon, 1982, *La colonisation agricole récente et la mobilité de la main-d'œuvre en période de crise économique : le cas de Beaucanton, Villebois et Val-Paradis en Abitibi*, Thèse de Doctorat en Anthropologie, Faculté des Sciences sociales, Université Laval, 339 p., [En ligne] <http://depositum.uqat.ca/409/1/simontremblay.pdf> (page consultée le 4 juin 2017).

TREMBLAY, Victor, 1967, *Alma au Lac Saint-Jean, son histoire*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, 512 p. « Les publications de la Société historique du Saguenay, no 18 ».

VALLIÈRES, Marc, Yvon DESLOGES, Fernand HARVEY, Andrée HÉROUX, Réginald AUGER et Sophie-Laurence LAMONTAGNE, 2008, *Histoire de Québec et de sa région Tome II- 1792-1939*, Québec, INRS/Presses de l'Université Laval, p. 685-1609. « Coll. Les régions du Québec, 18 ».

VIGOD, Bernard L., 1996, *Taschereau*, Sillery, Septentrion, 392 p.

VINCENT, Odette, sous la direction de, 1995, *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Québec, IQRC, 763 p. « Coll. Les régions du Québec, no 7 ».

WARREN, Jean-Philippe, 2002, « La découverte de la "question sociale" : sociologie et mouvements d'action jeunesse canadiens-français », *RHAF*, vol. 55, n° 4, p. 539-572., [En ligne] <http://id.erudit.org/iderudit/010441ar> (page consultée le 25 novembre 2016).

WARREN, Jean-Philippe, 2004, « Le corporatisme canadien-français comme « système total ». Quatre concepts pour comprendre la popularité d'une doctrine », *RS*, vol 45, no 2, p. 219-238. [En ligne] <https://www.erudit.org/fr/revues/rs/2004-v45-n2-rs835/009647ar/> (Page consultée le 16 décembre 2016).

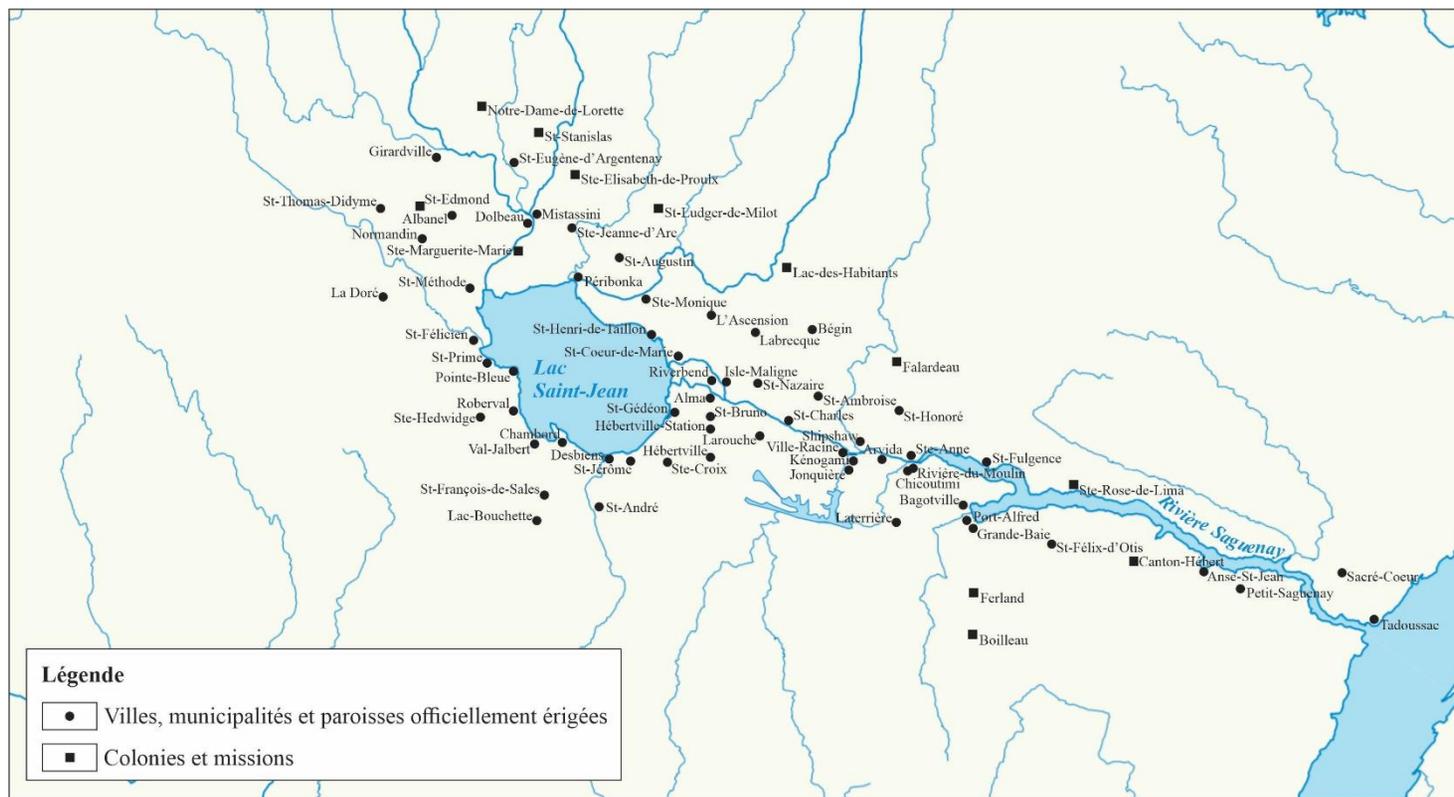
ZINN, Howard, 2002, *Une histoire populaire des États-Unis, de 1492 à nos jours*, Montréal, Lux, 811 p

ANNEXES

ANNEXE 1

FIGURE 1

LES LOCALITÉS DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN AU COURS DE LA DÉCENNIE 1930



Conception : Hélène Dionne

Source : Groupe Madie (2002), *Le Saguenay—Lac-Saint-Jean* [document cartographique].

ANNEXE 2

TABLEAU 1

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES DE 1000 HABITANTS ET PLUS AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN, 1921-1941

Villes de plus de 1000 habitants	1921	1931	1941
Saguenay			
Arvida	-	1 790	4 581
Bagotville	2 204	2 468	3 248
Chicoutimi	8 937	11 877	16 040
Jonquière	4 851	9 448	13 769
Kénogami	2 557	4 500	6 579
Port-Alfred	1 213	2 342	3 243
Rivière-du-Moulin	738	1 040	1 561
St-Alexis-de-Grande-Baie	1 735	1 790	2 230
Ste-Anne de Chicoutimi	838	1 102	1 540
Lac-Saint-Jean			
Alma (inclus Riverbend et Isle-Maligne)	850	4 607	7 179
Chambord	-	-	1 029
Desbiens	-	646	1 018
Dolbeau	-	2 032	2 847
Hébertville	719	933	1 025
Mistassini	-	970	1 294
Normandin	-	773	1 029
Roberval	2 068	2 770	3 220
St-Félicien	1 306	1 599	1 603
St-Jérôme (Métabetchouan)	923	1 235	1 469

Sources : *Recensements du Canada*, 1921, 1931 et 1941.

ANNEXE 3

TABLEAU 2
EMPLOYÉS À GAGES ÂGÉS DE 20 ANS ET PLUS ET NOMBRE NE
TRAVAILLANT PAS, ALMA (1931 ET 1941)

Année	Sexe	Causes						Total des employés à gages	% des employés à gages sans travail
		Manque de travail	Arrêt temporaire	Maladie	Accident	Autres	Toutes causes		
1931	Hommes	295	0	35	4	1	327	756	43,2
	Femmes	6	0	0	0	0	6	51	11,8
	Total	301	0	35	4	1	333	807	41,3
1941	Hommes	46	0	7	0	10	63	1220	5,2
	Femmes	2	0	1	0	3	6	231	2,6
	Total	48	0	8	0	13	69	1451	4,7

Sources :

Recensement du Canada, 1931, vol. 6, Imprimeur du Roi, Ottawa, 1932, p. 1290-1291.

Recensement du Canada, 1941, vol. 6, Imprimeur du Roi, Ottawa, 1946, p. 946-947.

TABLEAU 3
EMPLOYÉS À GAGES ÂGÉS DE 20 ANS ET PLUS ET NOMBRE NE
TRAVAILLANT PAS, ARVIDA (1931 ET 1941)

Année	Sexe	Causes						Total des employés à gages	% des employés à gages sans travail
		Manque de travail	Arrêt temporaire	Maladie	Accident	Autres	Toutes causes		
1931	Hommes	28	0	2	0	0	30	530	5,6
	Femmes	-	-	-	-	-	-	47	-
	Total	28	-	-	-	-	-	577	5,6
1941	Hommes	7	0	6	0	0	13	1 737	0,7
	Femmes	2	0	1	0	0	5	216	2,3
	Total	9	0	7	0	0	18	1 953	0,9

Sources :

Recensement du Canada, 1931, vol. 6, Imprimeur du Roi, Ottawa, 1932, p. 1286-1287

Recensement du Canada, 1941, vol. 6, Imprimeur du Roi, Ottawa, 1946, p. 942-943

TABLEAU 4
EMPLOYÉS À GAGES ÂGÉS DE 20 ANS ET PLUS ET NOMBRE NE
TRAVAILLANT PAS, BAGOTVILLE (1931 ET 1941)

Année	Sexe	Causes						Total des employés à gages	% des employés à gages sans travail
		Manque de travail	Arrêt temporaire	Maladie	Accident	Autres	Toutes causes		
1931	Hommes	316	15	16	4	0	341	436	78,2
	Femmes	2	0	0	0	0	2	33	6
	Total	318	15	16	4	0	343	469	73,1
1941	Hommes	24	2	9	1	1	37	663	5,6
	Femmes	2	2	1	0	0	5	103	4,8
	Total	26	4	10	1	1	42	766	5,5

Sources :

Recensement du Canada, 1931, vol. 6, Imprimeur du Roi, Ottawa, 1932, p. 1286-1287

Recensement du Canada, 1941, vol. 6, Imprimeur du Roi, Ottawa, 1946, p. 942-943

TABLEAU 5
EMPLOYÉS À GAGES ÂGÉS DE 20 ANS ET PLUS ET NOMBRE NE
TRAVAILLANT PAS, CHICOUTIMI (1931 ET 1941)

Année	Sexe	Causes						Total des employés à gages	% des employés à gages sans travail
		Manque de travail	Arrêt temporaire	Maladie	Accident	Autres	Toutes causes		
1931	Hommes	1 205	22	97	25	0	1284	2 113	60,7
	Femmes	48	4	7	0	0	60	316	18,9
	Total	1 253	26	104	25	0	1344	2 429	55,3
1941	Hommes	76	0	60	4	17	157	3 735	4,2
	Femmes	14	0	11	1	6	32	725	4,4
	Total	90	0	71	5	16	189	4 460	4,2

Sources :

Recensement du Canada, 1931, vol. 6, Imprimeur du Roi, Ottawa, 1932, p. 1282-1283.

Recensement du Canada, 1941, vol. 6, Imprimeur du Roi, Ottawa, 1946, p. 942-943.

TABLEAU 6
EMPLOYÉS À GAGES ÂGÉS DE 20 ANS ET PLUS ET NOMBRE NE
TRAVAILLANT PAS, DOLBEAU (1931 ET 1941)

Année	Sexe	Causes						Total des employés à gages	% des employés à gages sans travail
		Manque de travail	Arrêt temporaire	Maladie	Accident	Autres	Toutes causes		
1931	Hommes	132	134	19	6	0	271	475	57
	Femmes	5	1	1	0	0	6	56	10,7
	Total	137	135	20	6	0	277	531	52,2
1941	Hommes	14	0	5	1	2	22	577	3,8
	Femmes	3	0	0	0	2	5	150	3,3
	Total	17	0	5	1	4	27	727	3,7

Sources :

Recensement du Canada, 1931, vol. 6, Imprimeur du Roi, Ottawa, 1932, p. 1288-1289

Recensement du Canada, 1941, vol. 6, Imprimeur du Roi, Ottawa, 1946, p. 942-943

TABLEAU 7
EMPLOYÉS À GAGES ÂGÉS DE 20 ANS ET PLUS ET NOMBRE NE
TRAVAILLANT PAS, JONQUIÈRE (1931 ET 1941)

Année	Sexe	Causes						Total des employés à gages	% des employés à gages sans travail
		Manque de travail	Arrêt temporaire	Maladie	Accident	Autres	Toutes causes		
1931	Hommes	968	106	86	34	0	1 055	1 646	64,1
	Femmes	37	3	8	0	0	51	132	38,6
	Total	1005	109	94	34	0	1 106	1 778	62,2
1941	Hommes	61	0	18	4	23	106	3 268	3,2
	Femmes	10	0	3	0	8	21	396	5,3
	Total	71	0	21	4	31	127	3 664	3,5

Sources :

Recensement du Canada, 1931, vol. 6, Imprimeur du Roi, Ottawa, 1932, p. 1282-1283

Recensement du Canada, 1941, vol. 6, Imprimeur du Roi, Ottawa, 1946, p. 944-945

TABLEAU 8
EMPLOYÉS À GAGES ÂGÉS DE 20 ANS ET PLUS ET NOMBRE NE
TRAVAILLANT PAS, KÉNOGAMI (1931 ET 1941)

Année	Sexe	Causes						Total des employés à gages	% des employés à gages sans travail
		Manque de travail	Arrêt temporaire	Maladie	Accident	Autres	Toutes causes		
1931	Hommes	486	98	54	8	0	619	945	65,5
	Femmes	14	9	6	0	0	28	87	32,1
	Total	500	107	60	8	0	647	1 032	62,7
1941	Hommes	111	8	20	1	16	156	1 828	8,5
	Femmes	10	1	2	0	9	20	228	8,7
	Total	121	9	22	1	25	176	2 056	8,5

Sources :

Recensement du Canada, 1931, vol. 6, Imprimeur du Roi, Ottawa, 1932, p. 1288-1289.

Recensement du Canada, 1941, vol. 6, Imprimeur du Roi, Ottawa, 1946, p. 944-945

TABLEAU 9
EMPLOYÉS À GAGES ÂGÉS DE 20 ANS ET PLUS ET NOMBRE NE
TRAVAILLANT PAS, PORT-ALFRED (1931 ET 1941)

Année	Sexe	Causes						Total des employés à gages	% des employés à gages sans travail
		Manque de travail	Arrêt temporaire	Maladie	Accident	Autres	Toutes causes		
1931	Hommes	159	189	15	1	0	354	434	81,6
	Femmes	4	0	1	0	0	5	44	11,4
	Total	163	189	16	1	0	359	478	75,1
1941	Hommes	8	0	17	0	13	38	699	5,4
	Femmes	1	0	4	0	0	5	99	5
	Total	9	0	21	0	0	43	798	5,4

Sources :

Recensement du Canada, 1931, vol. 6, Imprimeur du Roi, Ottawa, 1932, p. 1288-1289.

Recensement du Canada, 1941, vol. 6, Imprimeur du Roi, Ottawa, 1946, p. 946-947.

TABLEAU 10
EMPLOYÉS À GAGES ÂGÉS DE 20 ANS ET PLUS ET NOMBRE NE
TRAVAILLANT PAS, RIVIÈRE-DU-MOULIN (1931 ET 1941)

Année	Sexe	Causes						Total des employés à gages	% des employés à gages sans travail
		Manque de travail	Arrêt temporaire	Maladie	Accident	Autres	Toutes causes		
1931	Hommes	88	1	7	0	0	92	158	58,2
	Femmes	0	2	0	0	0	2	15	13,3
	Total	88	3	7	0	0	94	173	54,3
1941	Hommes	7	0	4	0	0	11	316	3,5
	Femmes	1	0	1	0	0	2	70	2,9
	Total	8	0	5	0	0	13	386	3,4

Sources :

Recensement du Canada, 1931, vol. 6, Imprimeur du Roi, Ottawa, 1932, p. 1288-1289.

Recensement du Canada, 1941, vol. 6, Imprimeur du Roi, Ottawa, 1946, p. 946-947.

TABLEAU 11
EMPLOYÉS À GAGES ÂGÉS DE 20 ANS ET PLUS ET NOMBRE NE
TRAVAILLANT PAS, ROBERVAL (1931 ET 1941)

Année	Sexe	Causes						Total des employés à gages	% des employés à gages sans travail
		Manque de travail	Arrêt temporaire	Maladie	Accident	Autres	Toutes causes		
1931	Hommes	207	13	23	1	0	229	387	59,2
	Femmes	22	15	7	1	0	39	81	48,1
	Total	229	28	30	2	0	268	468	57,2
1941	Hommes	32	0	4	2	4	42	554	7,6
	Femmes	4	0	2	0	0	6	134	4,8
	Total	36	0	6	2	4	48	688	7

Sources :

Recensement du Canada, 1931, vol. 6, Imprimeur du Roi, Ottawa, 1932, p. 1288-1289.

Recensement du Canada, 1941, vol. 6, Imprimeur du Roi, Ottawa, 1946, p. 946.

TABLEAU 12

EMPLOYÉS À GAGES ÂGÉS DE 20 ANS ET PLUS ET NOMBRE NE TRAVAILLANT PAS, SAINT-ALEXIS-DE-GRANDE-BAIE (1931 ET 1941)

Année	Sexe	Causes						Total des employés à gages	% des employés à gages sans travail
		Manque de travail	Arrêt temporaire	Maladie	Accident	Autres	Toutes causes		
1931	Hommes	138	6	7	2	0	147	282	52,1
	Femmes	1	0	0	0	0	1	20	5
	Total	139	0	7	2	0	148	302	49
1941	Hommes	24	0	3	2	0	29	478	6,1
	Femmes	2	0	0	0	1	3	66	4,5
	Total	26	0	0	2	1	32	544	5,9

Sources :

Recensement du Canada, 1931, vol. 6, Imprimeur du Roi, Ottawa, 1932, p. 1290-1291.

Recensement du Canada, 1941, vol. 6, Imprimeur du Roi, Ottawa, 1946, p. 946-947.

TABLEAU 13

EMPLOYÉS À GAGES ÂGÉS DE 20 ANS ET PLUS ET NOMBRE NE TRAVAILLANT PAS, SAINT-FÉLICIEN (1931 ET 1941)

Année	Sexe	Causes						Total des employés à gages	% des employés à gages sans travail
		Manque de travail	Arrêt temporaire	Maladie	Accident	Autres	Toutes causes		
1931	Hommes	112	8	6	3	0	122	196	62,2
	Femmes	4	1	0	0	0	5	31	16,1
	Total	116	9	6	3	0	127	227	55,9
1941	Hommes	5	0	1	0	1	7	236	3
	Femmes	3	0	1	0	1	5	80	6,25
	Total	8	0	2	0	2	12	316	3,8

Sources :

Recensement du Canada, 1931, vol. 6, Imprimeur du Roi, Ottawa, 1932, p. 1290-1291.

Recensement du Canada, 1941, vol. 6, Imprimeur du Roi, Ottawa, 1946, p. 946-947.

ANNEXE 4

TABLEAU 14
REVENU AGRICOLE BRUT RÉALISÉ AU QUÉBEC, 1930-1941

Années	Revenu brut en millions \$
1930	144,7
1931	116,1
1932	93,9
1933	92,4
1934	103,5
1935	109,5
1936	119,7
1937	128,7
1938	131,6
1939	140,5
1940	151,2
1941	178,0

Source : STATISTIQUES CANADA, 2014, *Statistiques historiques du Canada, section M : Agriculture*, p. 18. Récupéré à : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11-516-x/pdf/5226643-fra.pdf?st=G3TM2B9m> (28 mars 2019).

ANNEXE 5

TABLEAU 15
LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, 1925-1945

Années (exercice financier)	Dépenses totales (millions \$)	Population (mille hab.)	Dépenses <i>per</i> <i>capita</i> \$ constant (étalon 1935-1939 (a))	Variation%
1925-26	30,0	2 549	9,00	-
1926-27	31,5	2 603	9,42	+4,5
1927-28	35,7	2 657	10,70	+12
1928-29	39,5	2 715	11,74	+8,9
1929-30	46,6	2 772	13,70	+14,3
1930-31	49,7	2 825	15,78	+13,2
1931-32	60,3	2 874	22,49	+29,8
1932-33	57,7	2 925	23,01	+2,3
1933-34	53,6	2 972	20,66	-10,4
1934-35	59,5	3 016	21,45	+3,7
1935-36	67,9	3 057	23,51	+8,8
1936-37	65,9	3 099	21,95	-6,9
1937-38	84,7	3 141	24,94	+12,0
1938-39	106,9	3 183	32,91	+24,2
1939-40	103,0	3 230	32,13	-1,6
1940-41	67,8	3 278	19,16	-66,3
1941-42	85,1	3 332	21,93	+12,6
1942-43	84,8	3 390	20,33	-6,1
1943-44	86,4	3 457	19,54	-4,0
1944-45	99,0	3 500	21,65	+9,8

(a) Dollar constant pour les années 1935-1939 fixé à partir des prix du gros au Canada

Source : R. BIRD, *The Growth of Government Spending in Canada*, Toronto, Canadian Tax Foundation, 1970, p. 309-319 dans James Iain GOW, 1986, *Histoire de l'administration publique québécoise, 1867-1970*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal-Institut d'administration publique du Canada, p.16-17.

ANNEXE 6

TABLEAU 16

DÉPENSES D'AIDE PUBLIQUE AUX CHÔMEURS POUR LE QUÉBEC (MILLIERS DE DOLLARS) (1930-1940)

Années/ Programmes	1930- 31	1931- 32	1932- 33	1933- 34	1934- 35	1935- 36	1936- 37	1937- 38	1938- 39	1939- 40	TOTAL	%
Administration	39	95	151	274	438	457	696	865	1 028	681	4 724	2
Travaux publics	2 185	15 555	6 536	2 663	2 000	1 355	6 678	12 216	26 420	7 571	83 179	35
Secours directs	733	3 667	10 814	14 503	29 447	22 214	23 471	11 205	13 046	15 890	144 989	62
Retour à la terre				147	152	27	5	371	868	890	2 460	1
TOTAL	2 957	19 317	17 501	17 587	32 037	24 053	30 851	24 657	41 362	25 032	235 352	100

TABLEAU 17

PROVENANCE DES FONDS DE L'AIDE PUBLIQUE AUX CHÔMEURS AU QUÉBEC (MILLIERS DE DOLLARS) (1930-1940)

Années/provenance	1930- 31	1931- 32	1932- 33	1933- 34	1934- 35	1935- 36	1936- 37	1937- 38	1938- 39	1939- 40	TOTAL	%
Fédéral	958	5 440	5 495	4 969	12 104	8 624	10 035	7 108	4 875	4 196	63 804	27
Provincial	1 024	7 632	6 174	8 483	10 393	9 499	14 354	13 824	32 806	17 822	122 016	52
Municipal	974	6 245	5 832	4 135	9 534	5 930	6 462	3 724	3 681	3 015	49 532	21

Source : Rapport général du ministre des Travaux publics, Président du bureau de la reconstruction économique de la Province de Québec, 1941, p. 92-104 dans James Iain GOW, 1986, *Histoire de l'administration publique québécoise, 1867-1970*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal-Institut d'administration publique du Canada, p. 125.

ANNEXE 7

TABLEAU 18

**BÉNÉFICIAIRES DES ALLOCATIONS DES SECOURS DIRECTS DESSERVIS
PAR LA CITÉ DE CHICOUTIMI, ÉTÉ 1935**

	Cité de Chicoutimi	Paroisse de Chicoutimi	Village de Rivière-du-Moulin	Village de Laterrière	Municipalité du canton Bagot (nord-ouest)	TOTAL
Bénéficiaires des secours directs						
Chefs de famille	1140	86	76	28	20	1350
Personnes dépendantes	5578	477	336	181	100	6672
Personnes seules	66	17	2	1	9	100
TOTAL	6784	580	414	210	129	8117
Ensemble de la population						
Nbre d'habitants	13020	2462	958	465	864	17769
Familles	2315	440	162	55	163	3135
% bénéficiaires/pop. Totale	52,1	23,6	43,2	45,2	14,9	45,7

Source : Rapport de Louis-Philippe Mailly, Cité de Chicoutimi, présenté à Michel L. Guimont, Sous-directeur de l'Aide aux chômeurs nécessiteux, Québec, 13 août 1935 p. 1, annexé à Lettre du maire de Chicoutimi, J.-É.A. Dubuc au ministre des Affaires municipales T.-D. Bouchard, 23 septembre 1935, Archives de la ville de Chicoutimi, copie dans *Fonds Martin Ringuette, correspondance* (P-13), BAnQ Chicoutimi.

ANNEXE 8

TABLEAU 19

TARIFS (\$) DES ALLOCATIONS DE CHÔMAGE ACCORDÉES À CHICOUTIMI EN DATE DU 25 AVRIL 1935

Nombre de personnes soutenue par individu au travail																
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Nourriture	2,75	3,02	3,27	3,47	3,72	3,97	4,22	4,37	4,52	5,07	5,67	6,27	6,87	7,47	8,07	8,67
Chauffage	-	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,30	1,30	1,30	1,50	1,65	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50
Vêtements	0,20	0,30	0,45	0,60	0,75	0,90	1,05	1,20	1,35	1,50	1,65	1,80	1,95	2,15	2,25	2,40
Logement	-	1,95	1,95	1,95	1,95	1,95	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25
Électricité	-	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18
TOTAL	3,00	6,45	6,85	7,20	7,60	8,00	9,00	9,30	9,60	10,50	11,25	12,00	12,75	13,50	14,25	15,00

Source : Cité de Chicoutimi, *Rapport sur l'application des secours directs à Chicoutimi*, présenté à la demande du maire J.-É.-A. Dubuc à Sir Robert Borden, 2 mai 1935, p. 5, Collection de la Société historique du Saguenay, doc. 24A, BAnQ Chicoutimi.

ANNEXE 9

L'ASSOCIATION COOPÉRATIVE OUVRIÈRE INCORPORÉE

Avis est donné qu'en vertu des dispositions de la troisième partie de la Loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du vingt-cinquième jour de juin 1935, constituant en corporation, sans capital-action : J.-Auguste Tremblay « Élie », Georges Tremblay « Moïse », tous deux commis Thomas Dufour, gardien tous de Chicoutimi, dans les buts suivants :

1. De grouper et unir les ouvriers de tous quartiers des Cités et district de Chicoutimi, de toutes municipalités ou paroisses de la Province afin d'étudier les questions sociales, économiques et politiques qui intéressent la société, de sauvegarder, améliorer et promouvoir les intérêts de la classe ouvrière tout spécialement, à tous les points de vue et dans tous les domaines, tant municipal, provincial que fédéral.
2. De créer et administrer des bureaux de renseignements pour les offres et les demandes de travail.
3. De procurer aux membres un endroit choisi et exclusif pour s'y délasser le corps et l'esprit, leur fournir un endroit convenable ou rencontrer leurs amis et leur vendre au comptoir les tabacs, liqueurs douces et friandises qu'ils pourraient réclamer;
4. D'établir et maintenir des succursales pour réaliser les fins pour lesquelles elle a été autorisée à se former;
5. D'acquérir ou recevoir par achat ou par donations, legs ou autrement et posséder des biens meubles ainsi que des biens immeubles pourvu que la valeur de ces derniers n'excède pas \$100 000,00.
6. Vendre, donner à bail, en nantissant et généralement de quelques manières ou à quelque titre que ce soit, aliéner ces biens meubles et immeubles et en acquérir d'autres à la place qui n'excèdent pas la somme susdite;
7. D'aménager les locaux de l'Association ainsi que ses propriétés pour la pratique des sports et la récréation des membres;
8. Poursuivre sans intention de faire des gains pécuniaires tout but national, patriotique, religieux, philanthropique, charitable, scientifique, artistique, social, professionnel, économique, politique, athlétique et sportif et autres de même genre; spécialement aider les membres et leurs familles au point de vue familial,

professionnel, social, économique et industriel. sous le nom de « l'Association Coopérative Ouvrière Incorporée »;

9. Dûment contracter avec toute personne ou société quelconque pour tous objets qu'elle jugera utiles à ses fins et passer à tous autres associations, syndicats, entreprises ou personnes les contrats et conventions collectives à la poursuite de leur objet et spécialement ceux visant les conditions collectives du travail; avec les privilèges du chapitre 255 S.R.Q. 1925 et amendements subséquents;
10. Prélever sur ses membres toutes cotisations qu'elle jugera nécessaire et utile;
11. S'affilier toute corporation ou société de la même nature que la sienne;
12. Emprunter toute somme nécessaire à ses fins par billet, obligation ou autrement, hypothéquer ses propriétés, tirer, faire, accepter, endosser, escompter, négocier et émettre des billets à ordre, chèques, lettres de charge, lettres de crédit ou autres effets négociables ou transférables;
13. Avoir un sceau corporatif : sous son nom corporatif avoir succession perpétuelle, contracter et ester en justice tant en demande qu'en défense devant tout tribunal, adopter les règlements nécessaires à sa gouverne et publier des imprimés de toutes sortes;
14. Se fusionner avec le consentement de l'assemblée générale des sociétaires avec toute association de même nature, prendre à sa charge l'actif et les obligations des dites associations en les absorbant, sous le nom de « L'Association Coopérative Ouvrière Incorporée ».

Le montant auquel sont limités les (ou les revenus annuels) biens immobiliers que la corporation peut posséder est de cent mille dollars (\$100 000,00).

Le bureau principal de la compagnie sera au numéro 11, rue Taché, cité de Chicoutimi, dans le district de Chicoutimi.

Daté du bureau du secrétaire de la Province, ce vingt-cinquième jour de juin 1935.

ALEX. DESMEULES,

Sous-secrétaire de la Province

(« L'Association Coopérative Ouvrière Incorporée », *Gazette officielle du Québec*, vol. 67, no 28, 13 juillet 1935, p. 2901-2902.)

ANNEXE 10

TABLEAU 20

ALLOCATIONS PROPOSÉES PAR LE PRÉSIDENT DES SYNDICATS CATHOLIQUES DE CHICOUTIMI
COMPARATIVEMENT À CELLES DISTRIBUÉS PAR LA CITÉ DE CHICOUTIMI, 1935

Échelle des secours directs proposée par les syndicats catholiques sur la base du salaire de 30 cents/heure															
Nbre personnes/famille	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Propriétaires sans allocations de loyer \$	2,50	2,45	3,10	3,75	4,40	5,30	5,50	6,00	6,75	7,25	7,75	8,25	8,75	9,25	10,25
Heures de travail	9	8	10	12	15	18	19	20	22	24	26	27	29	31	34
Locataires avec allocations de loyer	2,50	4,37	5,02	5,67	6,32	7,22	7,72	8,22	8,97	9,47	9,97	10,47	10,97	11,47	12,47
Heures de travail	9	15	17	19	21	24	26	27	30	32	33	35	37	39	42
Secours directs distribués par la Cité de Chicoutimi sur la base d'une semaine de travail															
Montant reçu \$ /nombre de personnes/famille	3,00	6,45	6,85	7,20	7,60	8,00	9,00	9,30	9,60	10,50	11,25	12,00	12,75	13,50	14,25
Heures de travail	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36

Source : « Tableau des allocations », *Progrès du Saguenay*, 7 mars 1935, p. 8.

TABLEAU 21
TRAVAUX DE CHÔMAGE RÉALISÉS EN 1937 ET 1938

Municipalités	Travaux
Grande Baie	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux sur le système d'aqueduc - Remise en état du système d'égouts - Réfection de l'hôtel-de-ville - Nivellement des rues - Construction de trottoirs
Bagotville	<ul style="list-style-type: none"> - Nivellement des rues - Construction de trottoirs en béton - Nivellement et construction de la route régionale - Construction d'un mur de soutènement en béton le long de la Rivière-à-Mars
Rivière-du-Moulin	<ul style="list-style-type: none"> - Construction du boulevard de la Rivière-du-Moulin avec trottoirs, égouts, poteaux de téléphone, de télégraphe et d'électricité, chaîne en béton, lisière de gazon, mur de soutènement et clôture du côté du Saguenay. - Construction d'un filtre pour l'aqueduc
Chicoutimi	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux connexes au boulevard de Rivière-du-Moulin du côté de Chicoutimi avec construction d'une route en direction du port. - Minage et abaissement du « Rocher de la Vieille », construction de murs le long du chemin du Bon Conseil et construction de trottoirs. - Construction du mur de soutènement de la rue Price en face de l'École et le long de la prison. - Nivellement de rues - Travaux de terrassement à l'église Sacré-Cœur et trottoir de la rue Bossé - Asphaltage des rues à proximité du port jusqu'à la rue Racine. - Pavage de rues
Jonquière	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux à l'écluse de la centrale électrique municipale - Construction du pont sur la route régionale (rue St-Aimé) - Construction d'égouts - Aqueduc sur la rue Saint-Dominique - Nivellement de rues - Trottoirs en béton
Kénogami	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de la rue Sainte-Famille (égouts, trottoirs, et asphaltage) - Travaux de restauration et embellissement aux écoles - Réparation et embellissement de l'église et du presbytère - Drainage de la route Kénogami-Arvida
Sainte-Anne	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et pose d'un mur de soutènement le long du Saguenay entre le pont et le vieux quai.

	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux sur la rue du Cap.
Saint-Fulgence	<ul style="list-style-type: none"> - Réparation des trottoirs - Drainage de la route du Saguenay - Nivellement des chemins vers l'est de la municipalité - Minage d'un cap de la rivière La Loutre pour la route entre Sainte-Anne et Saint-Fulgence
Saint-Joseph-d'Alma	<ul style="list-style-type: none"> - Réparation et asphaltage de rues du centre-ville - Construction d'un égout collecteur - Construction de ponceaux en béton - Construction d'un collège pour garçons
Saint-Jérôme	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un système d'égouts - Réparation de l'écluse de l'aqueduc
Roberval	<ul style="list-style-type: none"> - Stabilisation du ruisseau Blackburn - Travaux sur les berges du Lac Saint-Jean devant l'église Notre-Dame - Nivellement des rues - Quai

Source : « Les travaux remédiateurs au chômage dans la région », *Progrès du Saguenay*, 11 novembre 1937, p. 11; « Travaux de chômage à Roberval », *Le Colon*, 1^{er} septembre 1938, p.1; « Travaux de chômage et autres », *Le Colon*, 6 octobre 1938, p. 1.

ANNEXE 12

TABLEAU 22

**CORPORATIONS MUNICIPALES, SCOLAIRES ET PAROISSIALES DU
SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN PLACÉES SOUS LA PROTECTION DE LA
COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC (1932-1938)**

Dates	Corporations
Juin 1932	Corporation de la ville de Bagotville Commission scolaire de la Ville de Bagotville Corporation de la municipalité de paroisse de Saint-Henri-de-Taillon Corporation de la ville de Saint-Joseph d'Alma Commission scolaire de la Cité de Chicoutimi Corporation de la municipalité du canton Taché
Juillet 1932	Corporation de la municipalité de paroisse de Saint-Honoré Commission scolaire de Saint-Honoré Commission scolaire du village de Sainte-Anne-de-Chicoutimi Commission scolaire du canton Taché
Août 1932	Commission scolaire du village de Saint-Cœur-de-Marie
Septembre 1932	Corporation de la municipalité de la paroisse de Saint-Joseph d'Alma Corporation municipale du canton Bégin
Octobre 1932	Corporation municipale de la paroisse de Saint-Fulgence Corporation municipale du canton Bourget Corporation municipale du village de Saint-Jérôme Commission scolaire du village de Saint-Jérôme
Novembre 1932	Corporation municipale de canton Tremblay
Décembre 1932	Commission scolaire de Saint-Jean-l'Évangéliste (Bégin) Corporation de la municipalité du canton Delisle Corporation du village de Saint-Cœur-de-Marie
Janvier 1933	Commission scolaire de canton Bourget Commission scolaire du village de Saint-Joseph d'Alma
Février 1933	Commission scolaire de Labrecque Commission scolaire de Saint-Michel-de-Mistassini Commission scolaire de Péribonka
Avril 1933	Corporation municipale de Saint-Michel-de-Mistassini Corporation municipale de Saint-Augustin Corporation municipale de la paroisse de Saint-Jérôme
Mai 1933	Corporation municipale du village de Sainte-Anne-de-Chicoutimi Corporation municipale de la Cité de Chicoutimi Corporation municipale de la Ville de Jonquière Syndics de la paroisse de Saint-Cœur-de-Marie Syndics de la paroisse de Saint-Louis-de-Chambord Corporation municipale de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Doré

Juin 1933	Corporation municipale du canton Bagot (partie nord-ouest) Corporation municipale du village de Saint-Alexis-de-Grande-Baie Corporation municipale de Saint-Ambroise
Août 1933	Commission scolaire du village de Jonquière Commission scolaire de Harvey (Saint-Fulgence) Corporation municipale de la paroisse de Chicoutimi Corporation municipale de la paroisse de Grande-Baie Corporation municipale du village de Saint-Cœur-de-Marie
Septembre 1933	Commission scolaire de Garnier (L'Ascension)
Octobre 1933	Commission scolaire de Saint-Augustin
Février 1934	Corporation municipale de Labrecque
Avril 1934	Corporation municipale du village de Rivière-du-Moulin
Mai 1934	Corporation municipale du village de Laterrière
Novembre 1935	Syndics de la paroisse de Saint-Ambroise
Mars 1936	Syndics de la paroisse de Saint-Henri-de-Taillon
Janvier 1938	Corporation municipale de la paroisse de l'Ascension-de-Notre-Seigneur

Source : Livres des délibérations de la Commission municipale du Québec (1932-1938), Ministère des Affaires municipales du Québec, E87-1B 026 03-05-001A-01 à 06, BANQ Québec.

ANNEXE 13

TABLEAU 23

TABLEAU DES DÉPENSES ANNUELLES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
POUR LA COLONISATION (1925-1940)

Exercices budgétaires	Montant en dollars (\$)
Octrois pour les chemins de colonisation, les sociétés de colonisation, l'immigration, la publicité, l'administration des ventes des Terres de la Couronne et des primes pour le défrichement et les labours.	
1925-1926	1 120 000
1926-1927	1 103 495
1927-1928	1 294 000
1928-1929	1 549 000
1929-1930	1 841 747
1930-1931	1 902 883
1931-1932	2 277 831
1932-1933	2 553 209
1933-1934	1 265 792
1934-1935	1 892 091
Mêmes octrois plus le plan d'établissement des fils de cultivateurs, plan Vautrin ensuite plan de Retour à la Terre Rogers-Auger	
1935-1936	1 661 769
1936-1937	2 166 258
1937-1938	10 571 901
1938-1939	10 596 779
1939-1940	7 159 865

Source : Esdras MINVILLE, 1942, « La colonisation dans le Québec », *L'Actualité économique*, vol. 18, no 1, p. 154.

ANNEXE 14

LOI POUR PROMOUVOIR LA COLONISATION ET LE RETOUR À LA TERRE

(25-26 Geo. V, chapitre 35)

(sanctionnée le 2 mai 1935)

Attendu que la colonisation et le retour à la terre doivent être considérés comme des entreprises nationales à la réussite desquelles il importe de travailler;

Attendu que la colonisation et le retour à la terre offrent une solution efficace d'une nature permanente aux problèmes qui sont nés du chômage;

Attendu qu'il y a, dans les campagnes, un grand nombre de fils de cultivateurs qui désirent s'établir sur la terre mais qui, pour le faire, ne peuvent compter sur l'aide paternelle ou n'y peuvent que dans une mesure insuffisante;

Attendu qu'il y a également un nombre non moins considérable de jeunes gens qui, sans toutefois être fils de cultivateurs, ont toutes les aptitudes voulues pour s'établir sur la terre avec succès, mais n'ont pas les ressources nécessaires pour le faire;

Attendu qu'il y a des cultivateurs qui, atteints par la crise et obligés d'abandonner leurs fermes, aspirent à retourner à leur état pourvu qu'on leur fournisse le moyen;

Attendu qu'il y a entre le nombre de la population urbaine et celui de la population rurale un déséquilibre qu'il importe de rectifier et que la colonisation et le retour à la terre offrent un moyen pratique pour rétablir un équilibre désirable;

À ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit :

1. La présente loi peut être citée sous le titre de *Loi pour promouvoir la colonisation et le retour à la terre*.
2. Une somme de dix millions de dollars est affectée pour promouvoir la colonisation et le retour à la terre, et spécialement aux fins prévues aux articles 3, 4, 5 et 7 ci-dessous.
3. Il est loisible au lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre de la colonisation, d'adopter, de modifier ou d'abroger, de temps à autre, des règlements pour :
 1. Accorder des octrois aux conditions et aux montants qu'il détermine :
 - a. Aux sociétés diocésaines de colonisation ou à toutes organisations s'occupant activement de colonisation ou de retour à la terre.
 - b. Aux cultivateurs qui établissent leurs fils, gendres ou enfants adoptifs sur des terres libres, c'est-à-dire des terres ne servant pas alors en tout ou en

partie, à l'exploitation agricole ou qui peuvent servir à la création de nouveaux établissements agricoles, pourvu que l'octroi dans ce cas n'excède pas trois cents dollars et soit payé au moyen de trois versements annuels égaux;

- c. Aux personnes qui sont sujets britanniques, désirant s'établir sur telles terres libres, si elles ont été jugées aptes à le faire; le maximum de l'octroi dans ce cas devant être le même que pour le cas précédent et devant être versé de la même façon;
 - d. Aux colons débutants pour aider à la construction d'une maison et d'une étable, pourvu que l'octroi pour chaque cas particulier n'excède pas cent dollars, et aux colons de première année pour la préparation des cinq premières acres de leur lot, eu égard au nombre de dépendants, sans préjudice à la prime ordinaire de défrichement et de labour que ces colons peuvent avoir gagnée;
 - e. À toute personne célibataire, de sexe masculin, qui désire travailler comme aide chez tout cultivateur qui consent à le recevoir ou à l'employer.
2. Effectuer un prêt, pour l'achat d'un roulant, à toute personne qui a bénéficié d'un octroi en vertu du sous-paragraphe *c* du paragraphe 1 du présent article, et qui ne peut compter sur l'aide de ses parents pour obtenir les animaux et les instruments aratoires nécessaires aux fins de son exploitation, pourvu que le prêt n'excède pas la somme de cinq cents dollars et ne soit pas supérieur aux deux tiers du coût du roulant.

Ce prêt est remboursable à raison de versements annuels de cent dollars, le premier versement devenant dû au commencement de la quatrième année du prêt, et il ne porte pas intérêt sauf à compter de la date d'échéance des remboursements.

3. Améliorer et développer les régions où des colons sont établis ou peuvent être établis, soit par la construction de grandes voies de communication ou de chemins locaux et de ponts, soit par l'assèchement, l'égouttement ou le drainage de certains territoires y compris les terrains possédés en commun (communes), les savanes et terrains marécageux, soit par l'acquisition, par échange ou autrement, des terres jugées nécessaires à ces fins;
4. Aider, encourager et maintenir les colons ou les établissements de colons déjà existants, et satisfaire aux besoins immédiats de ces colons en suppléant, sous toute forme quelconque et sous toutes conditions déterminées, aux octrois et aux primes qui leur sont déjà versées;
5. Payer les frais légitimes de transport des colons, de leurs familles et de leur roulant et ménage, lorsqu'il est établi que ces colons ne peuvent pas acquitter ces dépenses;
6. Créer des centres de colonisation en établissant des colons par groupe et, à cette fin, entre autres des octrois ou primes qui peuvent être versés à chaque colon, dépenser toutes sommes requises pour l'achat de bois nécessaire à la

- construction, pour l'achat de matériel, de chevaux ou autres animaux, de machinerie ou instruments pour travaux publics;
7. Construire ou améliorer des écoles, chapelles-écoles, ainsi que des maisons et logements pour les curés ou missionnaires de colonisation et aider toute organisation scolaire ou religieuse;
 8. Donner des graines de semence aux colons qui n'ont ni les ressources ni le crédit pour s'en procurer et accorder des primes de jardinage aux femmes de colons pour récompenser leur travail et leur industrie;
 9. Diriger les efforts et les initiatives des colons, en leur procurant les services de tout agronome ou de tout spécialiste et si nécessaire, organiser un service spécial d'agronomie adapté aux besoins des régions nouvelles et anciennes;
 10. Accorder des primes pour la construction de moulins dans les anciennes et nouvelles colonies où il le juge à propos dans l'intérêt des colons, et favoriser la petite industrie.
 11. Diviser les régions de colonisation en districts pour les fins de l'administration et établir des bureaux pour faciliter les transactions entre ceux qui désirent s'établir sur des terres actuellement libres, et ceux, d'autre part, qui possèdent de telles terres et seraient disposés à la vendre à termes.
4. Il est également loisible au lieutenant-gouverneur en conseil d'autoriser le ministre de la colonisation :
1. À acquérir, par échange ou autrement, toute terre ou territoire si cette acquisition est jugée nécessaire pour promouvoir la colonisation et le retour à la terre et à procéder à la vente de ces terres ainsi acquises ou toute partie d'icelles, aux termes et conditions qui peuvent être jugés avantageux et équitables :
 2. À négocier avec les personnes propriétaires de terres libres, au sens du sous-paragraphe *b* du paragraphe 1 de l'article 3, pour aider à disposer de leurs terres en faveur de toutes autres personnes qui sont dans les conditions voulues par la présente loi pour obtenir des octrois ou des prêts;
 3. À faire toute convention ou tout arrangement avec le Gouvernement du Dominion ou toute corporation municipale de cette province ou avec les deux, aux fins de promouvoir les intérêts de la colonisation et du retour à la terre;
 4. À faire exécuter tous travaux d'arpentages et de classification des terres qui sont actuellement sous son contrôle ou qui pourront à l'avenir l'être;
 5. À faire exécuter tout travail jugé nécessaire ou avantageux dans l'intérêt public pour aider et assurer l'expansion et le succès de la colonisation et du retour à la terre.

5. Sur et à même la somme prévue à l'article 2 peuvent être acquittés, en totalité ou en partie, toutes dépenses résultant généralement de toutes lois concernant la colonisation et le retour à la terre et tous octrois ou primes, autres que celles de défrichement et de labour, qui peuvent être accordées, ainsi que les dépenses jugées nécessaires pour donner suite à tout contrat ou transaction comme à toute initiative résultant de ces lois, et généralement

pour exécuter tout ce qui peut être nécessaire ou avantageux dans l'intérêt public pour aider ou assurer l'expansion ou le succès de la colonisation et du retour à la terre.

6. Tous les octrois, primes ou allocations annuelles ou particulières, versés en vertu de la présente loi sont incessibles et insaisissables.

7. Le personnel jugé nécessaire pour le bon fonctionnement de la présente loi peut être nommé conformément aux dispositions de la Loi du service civil (Statuts refondus, 1925, chapitre 10) ou de la Loi du service civil extérieur (Statuts refondus, 1925, chapitre 10A), selon le cas.

8. Le lieutenant-gouverneur en conseil peut autoriser le trésorier de la province à avancer ou à payer, à même le fonds consolidé du revenu, sur les certificats du ministère de la colonisation, les montants que le gouvernement de la province est autorisé à dépenser en vertu de la présente loi.

Le lieutenant-gouverneur en conseil, s'il le juge à propos, aux fins de payer tous ou partie des montants requis ou de rembourser toutes avances faites, jusqu'à concurrence du montant de dix millions mentionnés dans l'article 2 de la présente loi, peut également autoriser le trésorier de la province à contracter un ou des emprunts, au moyen de bons ou de rentes inscrites émises sur le crédit de la province.

Ces bons ou rentes inscrites sont émises au taux d'intérêt pour le terme, dans la forme et pour le montant que le lieutenant-gouverneur en conseil détermine et sont payables, intérêts et principal, au temps et aux endroits qu'il indique.

9. Le ministre de la colonisation est chargé de la mise en exécution de la présente loi.

10. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

(Statuts de la province de Québec, p. 163-167.)

FIGURE 2
 LIMITES DES CANTONS DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN



ANNEXE 16

TABLEAU 24

**RAPPORT DE COLONISATION POUR LA RÉGION DU SAGUENAY—LAC-
SAINT-JEAN AU COURS DE L'ANNÉE 1931**

Cantons	Lots concedés	Résidents	Acres défrichés	Maisons	Camps	Milles de chemin
Albanel	30	12	225	12	2	0
Parent	10	10	186	4	6	1.5
Pelletier	58	22	359	22	1	8.0
Antoine	40	40	-	-	-	3.0
Hudon	16	16	47	5	3	2.5
Racine	67	50	368	22	28	8.0
Dalmas	22	15	90	15	-	5.0
Proulx	77	71	700	24	12	9.0
Dolbeau	87	53	1 091	44	3	5.0
Milot	140	45	390	52	8	5.0
Taillon	35	8	350	12	-	3.0
La Trappe	24	21	220	15	6	4.0
Normandin	2	11	10	1	-	-
Beaudet	67	30	125	12	24	5.0
Girard	58	32	390	17	15	8.0
Dumais	17	9	100	5	4	1.0
Dufferin	24	2	86	1	1	5.0
Demeules	12	6	81	3	3	5.0
Dequen	60	6	30	3	5	4.0
Delisle	-	1	10	-	-	-
Garnier	65	43	630	50	5	7.0
Boilleau	32	5	44	-	8	1.5
Ferland	58	7	129	3	14	3.5
Otis	95	40	277	8	41	9.5
Bagot	59	28	235	22	15	2.0
Simard	28	8	100	-	8	-
Bourget	22	8	88	2	6	-
Falardeau	82	4	328	20	-	4.0
Tremblay	47	5	225	10	7	4.0
St-Germain	43	6	129	-	18	5.5
Harvey	18	12	144	15	3	1.5
Bégin	25	21	100	19	6	1.0
Bourget	11	11	90	11	-	1.0
Taché	9	8	40	6	2	2.0
Labrecque	134	82	1 072	100	20	13.0
TOTAL	1 574	690	8 509	535	278	128.5

Source : Jean Bergeron, « Rapport de l'abbé Jean Bergeron », 23 octobre 1931, *Rapport du ministère de la Colonisation*, 1932, p. 82.

ANNEXE 17

TABLEAU 25
COLONS DÉSERTEURS AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN
(1931 AU 1^{ER} MAI 1935)

Rang	Cantons désertés	Nombre	Paroisses ou villes de provenance	Nombre
1	Milot	95	Jonquière	157
2	Dalmas	42	St-Honoré	42
3	Tremblay	35	St-Fulgence	41
4	Falardeau	35	Chicoutimi	40
5	Labrecque	34	Bagotville	27
6	St-Germain	29	Alma	27
7	Simard	25	Mistassini	22
8	Beaudet	19	Port-Alfred	16
9	Proulx	19	Kénogami	13
10	Dolbeau	17	Girardville	12
11	Girard	17	Grande-Baie	9
12	Garnier	16	Ste-Anne	9
13	Bourget	13	St-Félicien	9
14	Otis	12	St-Ambroise	7
15	Racine	12	Ste-Jeanne d'Arc	7
16	Harvey	9	La Doré	7
17	La Trappe	9	Albanel	7
18	De Quen	7	Normandin	7
19	Bagot	6	St-Thomas-Dydime	7
20	Hémon	6	Lac-Bouchette	4
-	Autres	41	Autres et inconnus	28
TOTAL		498		498

Source : « Liste des noms des colons ayant quitté leurs lots depuis 1931 » Chicoutimi 1^{er} mai 1935, Dossier des colons déserteurs 9.27, Fonds Gérard Lévesque P-164, Archives de la Société historique du Saguenay, BAnQ Saguenay.